
BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
12
16 A
27

DISCOURS SUR LA CONJONCTURE PRESENTE

des affaires d'Allemagne.

De l'Election & Couronnement des Empereurs & des Roys des Romains.

Par le Sr. de BONAIR,

Historiographe du Roy & l'un des XXV Gentilshommes de la Garde Escossoise de son Corps.



Suivant la Copie imprimée

A PARIS,

Chez ANTOINE de SOMMAVILLE, au Palais, sur le deuxiéme Perron, allant à la Sainte-Chapelle, à l'Escu de France,

M. DC. LVIII.

A MONSEIGNEUR,
Monſeigneur
LE MARQUIS DE LOUVOY,
Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils, Secretaire d'Eſtat & des Commandemens de S. M.

MONSEIGNEVR,

J'ay demandé au V. P. Dom Flogny, la permiſſion de vous offrir un Eſſay de mes eſcrits, qui eſt un crayon confus & imparfait des affaires de l'Empire & de l'Hiſtoire d'Allemagne. Cet excellent Religieux ſçait bien que je n'ay que faire de chercher des exemples d'un autre ſiecle que du noſtre, pour vous exciter à la Vertu. Voſtre Maiſon n'en fournit que trop: & pour vous rendre admirable, & reüſſir dans les grandes Charges que vous poſſedez à l'âge de ſeize ans, vous n'avez qu'à jetter les yeux ſur les belles choſes que Monſeigneur voſtre Pere a faites, dedans & dehors le Royau-

me. Les teſmoïgnages que Louis XIII *a rendus de ſon zele & de ſes ſervices, l'ont fait conſiderer par toute la terre : Et il a hautement repondu à la bonne opinion que le feu Roy & Monſeigneur le Cardinal ont conceuë de ſa Vertu & de ſon merite. Le courage & la fermeté : la prudence auſſi & la moderation qu'il a fait paroiſtre dans la bonne & la mauvaiſe fortune de la France, ne ſont pas croyables. Que n'a-t'il point fait durant toutes nos campagnes ? Quand les ennemis de l'Eſtat ceſſeront de m'opprimer, & que le temps me permettra d'arreſter mes penſées ſur le detail des Merveilles, qu'on admire en ſa perſonne depuis vingt années entieres ; Et de ce que je luy ay veu faire pour le ſuccez & la Victoire d'Arras, que ne dirayje point ? Il ſuffit de vous repreſenter aujourd'huy que c'eſt le ſeul Miniſtre pour qui l'envie & la haine ont eu du reſpect & de la veneration, & s'il ſe peut dire, de la Iuſtice. Mais puiſque vous eſtes l'heritier de ſes Vertus, & que vous marchez ſur ſes pas, il ne faut point qu'on s'eſtonne ſi vous fites hier admirer chez les* RR. PP. *Ieſuites, ny ſi vous avez donné d'amples preuves que vous eſtiez*

Maiſtre

Maistre de la Philosophie, & que le progrez que vous avez fait dans les sciences, n'est pas imaginable. Iamais Acte aussi n'a esté plus celebre que le Vostre, & la plus illustre Assemblée qui se verra jamais, s'en retourna tres-satisfaite & parfaitement persuadée de vostre esprit & de ce beau rayon de lumiere que le Ciel vous a inspiré; pour surpasser tous ceux de vostre siecle & pour soutenir les glorieux emplois de la guerre avec M. vostre Pere. Si les rares & excellentes qualitez de ce grand Homme brillent & font du bruit par toute la Chrestienté, elles ont encore plus de solidité que d'éclat. Sa pieté est le plus bel ornement de nostre Cour, & une des veritables causes de la prosperité des armes du Roy. C'est ce qui m'oblige de redoubler mes vœux pour la sienne & la vostre, puis que je suis bon François & necessairement,

MONSEIGNEVR,

de vostre Grandeur

A Paris le 28 Iuin, 1657.

Le tres-humble, tres-obeïssant & tres-fidele serviteur

BONAIR.

AU LECTEUR.

ON a exigé de moy cette Narration des Affaires de l'Empire, qui servent aujourd'huy d'entretien à toute la terre. Comme j'ay combatu tous les mauvais sentiments des Frondeurs & des ennemis de l'Estat, il ne me restoit plus qu'à justifier dans ce Discours, que ce sont les Espagnols & non pas les François, qui veulent perpetuer la guerre & rendre la misere de la Chrestienté eternelle. Ne me demande point pourquoy je n'ay pas traité ces matieres à part & à fond ? il m'auroit fallu travailler d'avantage & faire diverses reflexions, pour reüssir sur des sujets de si grande importance. Quoy que je ne les aye touchez que fort legerement, je pense que j'en ay assez dit pour contenter le desir des Curieux & pour leur faire connoistre que

Historico Pictor grande reliquit Opus.

Ils ne sont pas indignes de l'occupation des plus beaux esprits de l'Europe. Quelques uns m'ont fait voir des Manuscrits qui en parlent admirablement bien; & entre autres un Plan des affaires & la Description d'un voyage d'Allemagne, qui

qui demandent plus de loisir & de temps à les considerer, que je n'en ay pris, & que la mauvaise Fortune ne m'en a donné pour escrire cet Ouvrage, j'ay tort de me plaindre à present de cette Cruelle, puisque le sujet de ses persecutions m'est glorieux, & qu'une infinité d'honnestes gens ont pris part dans mon malheur. Voicy les plaintes qu'en a faites la Muse de la Charente qui a ressenty le premier coup qu'elle m'a porté.

AV SIEVR
DE BONAIR.

ENnemis de l'Estat, faut-il que l'on s'estonne
Si Bonair est constant & non pas abbatu ?
Vous avez peu, Tyrans, opprimer sa Personne ?
Mais non pas son Esprit, son Cœur & sa Vertu.

COLLETET.

AD



AD ILLVSTRISSIMVM

SEGVIERIVM

FRANCIÆ

CANCELLARIVM

EXTEMPORALE.

Pro

HENRICO DE BONAIR.

Hunc hominem credo, cui scriptam ex tempore chartam
Rusticus, agrestis tanta est audacia Musa,
Sancte Solon, commendo tibi, fessoque benignum
Iustitiæ implore numen, ne litis iniqua
Turbine correptus miseros in fluctibus annos
Exigat, & frustra veterem me clamet amicum:
Qui charus mihi, qui multis laudatus ab annis.
Da portum sperare, Solon, da ponere ventos;
Redde pio placidas luces, cœlumque serenum,
Debita ut in sicco solvat tibi littore vota.

I. L. GVEZZVS BALZACIVS.

12 Iulii, 1645.

DIS-

DISCOURS
Sur la conjonćture presente des affaires d'Allemagne.

De l'Eslection & Couronnement des Empereurs & des Roys des Romains.

A MONSIEUR MIGNON,
Conseiller du Roy en ses Conseils, & son Advocat General en son Parlement de Lorraine.



ONSIEUR,

Ie dois à present vous demander des Nouvelles, parce que vous estes personne publique, & les beaux talens que vous deploiez tous les jours sur nostre frontiere, ne vous empécheront point de jetter les yeux & de faire reflexion sur les grandes choses, qui se vont passer en Allemagne. Vous

 sçavez

sçavez que j'ay interrompu le cours de mes estudes, & mon esprit doit estre abbatu par des cruautez & des persecutions, aussi injustes qu'elles ont esté violentes & extraordinaires, & que je supporte depuis treize ans, avec quelque sorte de fermeté & de constance. Mais enfin, puisque vous voulez que je regarde derriere moy, & que je considere la fin de la quatriesme Monarchie; ce sera pour deplorer la ruine & la desolation de ce grand Empire Romain, arrivée par la lâcheté & la mauvaise conduite de plusieurs Empereurs, par leurs tyrannies, & par le partage qu'ils ont fait de ce puissant Estat. Les crimes de Constantin VI, & la vengeance qu'Irenée exerça sur son cruel fils, mirent du desordre & acheverent de troubler Constantinople.

L'Italie donc, Monsieur, se voyant exposée au pillage des Lombards, & sans resource ny esperance d'estre secouruë des Empereurs, eut recours aux François. Charles le Grand y fit les mesmes voyages, & delivra Rome de l'oppression, comme avoient desja fait Charles Martel & Pepin. Ces genereux offices, & ces beaux exploits de guerre, ont servy aux Carlovingiens, à monter dans le thrône François & Imperial; & les Souverains

verains Pontifes ont estendu leur authorité, pour les faire regner. Ils leur ont accordé & à leurs successeurs, le pouvoir de consentir à leur election, & de nommer aux benefices. Ces faveurs n'ont pas esté heureuses à la Chrestienté, & la division de l'Empire, en Orient & en Occident, a contribué à separer la Communion de l'Eglise Grecque d'avec la Latine. Basile s'en plaignit au Pape Adrien deuxiesme, & fit effacer dans la lettre que S. S. luy avoit escrite, la qualité d'Empereur qu'elle avoit donnée à Louys fils de Lotaire,. qui commandoit en Occident. Cet Empereur de Constantinople luy depescha un Ambassadeur, à ce qu'il eust à se defaire de ce nouveau tiltre; & que les quatre Patriarches dans leurs saints Sacrifices, ne faisoient commemoraison que d'un seul Empereur, & que les Papes n'avoient peu transferer le Siege Imperial en Occident. Louys fit responce à Basile, & ne vuida pas une querelle que l'envie & la haine de ces Princes & de leurs successeurs ont fait naistre, & qui a porté un notable prejudice à la Religion Orthodoxe.

Ie vous puis dire aussi, Monsieur, que c'estoit fait de la Majesté des Cesars, sans les Vertus de Charlemagne, &

la valeur que ce Prince magnanime a fait paroistre dans les guerres de Saxe & d'Aquitaine, dans ses conquestes de l'Armorique & de la Baviere, & les belles choses qu'il a executées en plusieurs endroits de l'Europe, contre les Sarasins, les Huns, les Danois ou Normans. Il fut sacré, & non pas fait Empereur, par Leon III, comme l'asseurent plusieurs Historiens; mais du consentement des Nations Occidentales, du peuple & du Clergé de Rome; comme aussi d'Irenée mere de Constantin, & de Nicephore premier, Empereur de Constantinople, & qui au nombre de cinquante ont regné en Orient 655 ans, & jusques au 29 May mil quatre cens cinquante-trois, que Mahomet II prit la ville capitale d'assaut, & enleva à la Chrestienté cet Empire avec celuy de Trebizonde & douze Royaumes.

Il est constant, Monsieur, que les Souverains ne reconnoissent point de Superieurs aux choses temporelles, & que le Pape ne peut exercer que la Iurisdiction spirituelle, dans l'Empire & les Estats qui ne luy appartiennent point. S. Bernard l'a escrit au Pape Eugene, & dit que les choses terrestres & basses avoient pour Iuges les Princes & les Roys de la ter-

terre; mais que la puissance des Papes estoit ordonnée sur les pechez & non pas sur les possessions; quand ils se servent de leur puissance, dans la jurisdiction d'autruy, ce ne doit estre que par incident. Aussi leur authorité sur les Empereurs ne consiste qu'en l'action de leur Couronnement. La dignité temporelle de ces Souverains procede de Dieu, & semble n'avoir que faire du consentement, de l'approbation, ny de la confirmation de personne, pour ce qui regarde leur authorité, & la direction de leur Estat. Mais pour ce qui concerne le salut des ames, & le bien de la Religion, S. S. & les Princes Chrestiens mesmes ont interest, qu'un Empereur & un Roy soit Catholique & vertueux, & ayt les autres qualitez qui le rendent digne du bien spirituel & universel de l'Eglise.

Charlemagne se voyant donc maistre de la plus belle & meilleure partie de l'Europe, fut eblouÿ de la dignité Imperiale, & ne travailla pas à la conserver aux siens. Voicy les raisons que Monsieur Baltazard, le plus grand & le plus docte Historien que nous ayons, a rapportées dans son Traité des Droits des Roys de France sur l'Empire. *En consideration des bons offices que Charles & ses devanciers*

ciers avoient rendus au Saint Siege; le Pape Leon s'accordant au desir des Romains, & de tous les peuples d'Italie & d'Allemagne, qui admiroient les vertus de ce Prince & la valeur des François, luy mit la Couronne Imperiale sur la teste, comme il faisoit ses prieres en l'Eglise S. Pierre, pendant que le peuple accouru de toutes parts, pour participer au contentement d'une action si celebre, crioit à haute voix, Vive Charles Empereur Auguste, couronné de Dieu.

Aussi-tost qu'il se void si haut élevé, l'excez de cette nouvelle grandeur le transporta hors de soy: & comme l'on dit qu'Alexandre le Grand apres avoir conquis toute l'Asie, bannit de ses affections son propre pays, & se rendit partisan des Perses: Ainsi Charles mit à part le soin de sa Couronne, & employa toutes ses forces pour l'agrandissement de l'Empire: il commanda par un Edit general à ses sujets d'obeïr aux Loix des Empereurs Romains, & donna charge aux plus celebres Iurisconsultes de son temps d'en dresser un abregé. Mais comme il veid que son peuple ne pouvoit digerer ce changement, & mesme qu'un Seigneur de sa Cour, luy dit franchement, Qu'il vouloit faire de la France une Province de l'Empire; *Il quitta ce dessein, & laissa vivre un chacun selon ses Loix & coustumes anciennes. Ce grand Prince qui avoit adjousté aux conquestes de ses predecesseurs, l'Italie, la Saxe, la Sclavonie, la Pologne,*

gne, la Hongrie, & grande partie d'Espagne, qui en un mot Seigneurioit toute l'Europe, se persuada que la qualité de Roy de France n'estoit pas assez illustre ny assez majestueuse pour conserver cette grande puissance, & contenir en crainte tant de peuples differens en Loix & en Gouvernemens. Cette consideration luy fit rechercher ce tiltre d'Empereur, sous lequel toutes les nations de la terre avoient esté sujettes. Mais certes, s'il eust meurement consideré l'estat de ses affaires, & le desordre que ceste fatale Couronne y devoit aporter, il ne l'eust pas si ambitieusement recherchée comme il fit. Car que pouvoit-il avec cette grandeur imaginaire ajoûter à sa puissance, ou au respect que luy rendoient ses Sujets, ou à la crainte que les Estrangers avoient de sa valeur, ou à l'estenduë de la Monarchie Françoise? quel plus grand avantage eust-il peu souhaitter que de s'asseoir en qualité de Roy de France au thrône des Empereurs, & commander dans la ville capitale de l'Empire, & de tout le Monde? Ne jugeoit-il pas que cette dignité n'estoit qu'une ombre sans corps, une puissance vague, glissante & difficile à retenir, pour avoir passé des Italiens aux Grecs, & des Grecs aux François? & que tombant en une main estrangere, elle tireroit apres soy les plus belles pieces de la Couronne de France, comme le premier mobile emporte par sa rapidité la pluspart des Cieux. Ou bien si l'eclat d'une telle dignité estoit plus fort que toutes ces considerations, il failloit luy donner

une bride pour l'arrester: je veux dire, qu'il falloit faire une Loy fondamentale pour l'unir & l'annexer à la Couronne, propre ciment pour tenir toutes les pieces de ce grand edifice solidement jointes & liées.

La decadence des autres Empires devoit faire comprendre à ce Conquerant, qu'il faut tousiours soutenir la grandeur & la majesté d'une Monarchie, & que pour peu qu'elle se relasche, ou qu'on la demembre, elle se ruïne, & ne sert qu'à en agrandir une autre. Il tomba donc dans le malheur des Roys de la premiere Race, & partagea ce grand Estat à ses enfans, qui devoit demeurer uni & annexé pour l'heritier de sa valeur & de ses conquestes, & assigner des appanages aux Cadets, comme on a fait depuis Hugues Capet, à la discretion des Roys, & à la charge de retour à la Couronne. Peut-estre aussi que ce Prince n'avoit point dans sa Maison un Sujet qui fust capable de porter un Diadéme si pesant; & c'est une chose qui a tousiours manqué aux grands hommes. Il est vray qu'il perdit ses esperances, en perdant Pepin son fils, qui fut pere de Bernard, & le devoit representer au droit d'ainesse. Charlemagne le crut trop jeune, pour maintenir tant de Pro-

vinces

vinces si differentes de coutumes & de langages. Il fit pourtant une haute injustice à ce pupille, de ne luy donner que l'Italie, & à Louys le Debonnaire son fils puisné le Royaume de France & l'Empire. Ce qui fit naistre une guerre cruelle & mal-heureuse entr'eux; en laquelle le neveu fut vaincu par son oncle, qui le sacrifia à sa vengeance.

Les enfans de Louys partagerent encore la succession : Lotaire eut l'Italie, & le nom d'Empereur : Louys, la Germanie : & Charles le Chauve la France. Ils se firent aussi cruellement la guerre. Mais Lotaire & un sien fils estans morts, Charles passa les Monts, & à la faveur du Pape Iean VIII, il se fit declarer Empereur, au prejudice de Louys son frere, qui estoit son aisné. Louys le Begue, fils de Charles, n'ayant regné que deux ans, les Princes d'Allemagne choisirent pour Empereur, Charles le Gros, fils de Louys Roy de Germanie, auquel on subrogea Arnoul bastard de Carloman son frere, qui regna en suitte, & Louys III, son fils, qui fut le dernier Empereur François. L'Empire estant hereditaire & successif, devoit passer à Charles le Simple, & à ses successeurs les Roys de France. C'est ce qui obligea Philippe pre-

mier, Louys le Gros, Louys le Ieune, Philippe Auguste, & autres d'en prendre la qualité; sur la Maxime que les droits Souverains ne se peuvent jamais prescrire. Ils sont issus de Hugues Capet, qui est descendu en ligne directe de Childebran, fils de Pepin Heristel, & frere de Charles Martel, qu'un de nos Poëtes a nommé,

Prince des François,
Non Roy de Nom, mais le Maistre des Roys.

Conrad Duc de Franconie succeda à nos Princes, & fut choisy par les peuples & les Princes d'Allemagne. Il faut remarquer que l'election n'avoit lieu qu'aux occasions extraordinaires, & lors principalement, que l'Estat devoit estre transferé dans une autre famille. Mais apres luy, les Grands d'Allemagne s'authoriserent, & ont pretendu estre les seuls Maistres de l'election, à la charge qu'elle seroit confirmée par S.S. Henry Premier, fils du Duc de Saxe, & les trois Othons sont parvenus successivement par cette voye. Le Pape Gregoire V, qui estoit de leur Maison, la voulut favoriser, & establir l'Empire en Allemagne. Il institua le College des sept Princes Electeurs, à l'exemple de l'Areo-

page

page d'Athenes & des Ephores de Lacedemone, & ordonna que le Subjet Imperial estant eleu, seroit appellé CESAR, & estant confirmé par les Souverains Pontifes, seroit nommé AUGUSTE. C'estoit afin d'exclure tout à fait les François de l'Empire qu'ils avoient possedé, & quelques Princes Italiens qui y pensoient. Ce Politique fut bien aise, en avançant les siens, d'éloigner de l'Italie une puissance, qui auroit esté formidable à Rome & au Saint Siege, si elle eust repassé en la maison de France. Le dessein plût à quelques Souverains d'Italie. D'autres s'en offencerent ; mais les uns & les autres se joignirent pour obliger Othon Quatriesme de s'en retourner, & d'establir sa demeure en Allemagne.

Henry de Baviere fut elevé à l'Empire par les sept Electeurs, comme aussi Conrad II, Duc de Franconie, descendu de Pharamond. Mais les Successeurs de Gregoire, voulans tousiours prendre part & demeurer les Maistres de la dignité Imperiale, delivrerent des Commissions à d'autres Princes, pour assister & donner leurs voix aux elections, comme fit Innocent III, en faveur de Federic II. Les Empereurs & les Electeurs n'osoient pas s'opposer à cette in-

justice, de peur d'irriter les autres Princes d'Allemagne, qui n'estoient que trop indignez, de se voir exclus de presider, & de donner leurs voix, avec des personnes qu'ils pretendoient estre leurs inferieurs. Cet abus cessa & la Constitution fut enfin confirmée par Sylvestre II, pour empecher à l'avenir le desordre & les dissentions qui naissoient entre les veritables Electeurs, & ceux que S. S. nommoit d'office. Cette Bulle n'empescha pas que leur ambition n'ayt fait beaucoup de bruit & desolé l'Allemagne, par des guerres sanglantes, & où il ne s'agissoit que de juger de la competence de l'Empire, entre Othon IV, & Philippe de Suaube, & de Louys de Baviere, avec Federic Duc d'Autriche.

Il n'y a point eu d'election, Monsieur, qui ayt causé tant de dissentions que celle de Charles IV, & jamais l'Allemagne n'a veu tant de preparatifs de guerre, & qui ayent produit si peu d'effects. L'Archevesque de Majence & le Marquis de Brandebourg, ne voulurent point se trouver à l'assemblée. Quelque temps apres ils se joignirent avec le Comte Palatin & le Duc de Saxe, pour donner un Competiteur à cet Empereur, & eleurent le Comte de Swartzen-

nberg, lequel mourut apres avoir lan-
ui deux mois, avec une armée devant
rancfort, qui ne voulut pas le reconnoi-
re, & laissa Charles en repos & paisible
ossesseur de l'Empire. Pour prevenir les
isgraces, dont il avoit fait une triste ex-
erience, il convoqua une Diette genera-
e, pour reformer les abus, qui avoient
coustume de naistre de la Constitution
de Gregoire V. De l'avis & du consentement des Princes & des Grands, & des Politiques & Iurisconsultes qu'il avoit appellez en cette occasion, il institua & fit publier la Bulle, qu'il nomma Caroline de son nom, & qui fut appellée Dorée, à cause du sceau qu'y fit mettre cet Empereur. Elle a esté universellement reçeuë, & presque tousjours observée aux choses essentielles, & particulierement pour faire l'election du Roy des Romains, du vivant des Empereurs, & de la maniere qu'on y doit parvenir, apres leur mort. Il y en a qui ont voulu dire, & la chose est assez plausible, que Charles avoit institué cette Constitution, pour asseurer l'Empire à Venceslas Roy de Boheme son fils, & le perpetuer en la famille de Luxembourg, comme il avoit esté autrefois hereditaire dans les familles de France, Saxe, Baviere, Franconie & Suabe.

C'est la fin, Monsieur, que s'est proposée & où est parvenuë la maison d'Autriche, elle travaille apres l'election du quinziesme. Si elle a souffert de l'interruption dans son commencement, c'est quelquesfois pour n'avoir peu, & pour avoir aussi negligé de faire élire un successeur. Elle est maintenant en possession de l'Empire, & songe davantage à se conserver l'heredité que l'election, qui est si bien & si judicieusement prescrite par la Bulle Dorée. Ses Princes se servent encore pourtant des Electeurs, & Maximilian les avoit desja menagez, auparavant que la mort le surprist, pour elever Charles d'Espagne son petit-fils à l'Empire & à la Monarchie universelle. Ce grand Roy eut en teste un puissant Competiteur ; mais pour donner l'exclusion à son ennemy, qui avoit brigué & estoit maistre des voix des Electeurs, il ne resta à ce jeune Conquerant, que le moyen de paroistre à la teste d'une armée, & si prez de Francfort, qu'il rendit inutiles & infructueuses toutes les demarches que François Premier avoit faites, pour gaigner les Electeurs. La chose fut si hautement concertée, que ces Messieurs ayans deliberé, d'exclure de l'Empire ces deux Princes estrangers,

ers, le Duc Federic de Saxe ne se crût pas assez fort, pour soustenir cette dinité, contre de si puissans & de si dangeeux adversaires. Il en usa prudemment, & fit refus de recevoir ce grand honneur, qui luy estoit offert, & persuada à ses Collegues, que Charles le Quint se trouvoit le plus digne; & que c'estoit le bien, le repos, & l'interest de l'Allemagne.

Le malheureux destin de la France & de la Chrestienté eleva ce Prince à l'Empire, & le Conseil d'Espagne ne douta plus de l'establissement de la Monarchie universelle, ny de faire éclorre le dessein qui en avoit esté projetté par Ferdinand, dans le mariage de son heritiere avec Philippe pere de Charles. Il faut demeurer d'accord que jamais Roy n'a aporté au monde de plus belles qualitez, & on peut dire que s'il n'a surpassé, il a du moins egalé les vertus & la grandeur de courage d'Alexandre & de Cesar. Il a esté plus absolu & plus puissant que Constantin & Charlemagne. Son ambition & le desir de posseder toute la terre, répondoient à la force de son grand Genie, & de ses conseils hardis & magnanimes. Il s'entesta de la fausse & vaine prophetie, dont Phi-

Philippe II a esté malade, & qui tourmente encore aujourd'huy les speculatifs d'Espagne & les Princes de la Maison d'Autriche : *Que le Seigneur de tout le monde doit naistre d'Espagne.* C'est une des devises dont on se servit, pour honorer la pompe & la magnificence de l'hymenée de Philippe I. avec la grande heritiere de Ferdinand & d'Isabelle. Charles se voyant donc Maistre de tant de Royaumes & Provinces, & que sa maison avoit fait de grands progrez en fort peu de temps, il se flata aisément de l'esperance de conquerir & de commander à tous les hommes.

Le Ciel ne pouvoit pas benir les sinistres & detestables moiens que le Conseil d'Espagne luy suggera, & qu'il mit en pratique pour y parvenir ; De commencer ce grand ouvrage, par le restablissement des droicts & de la puissance Romaine, qui n'a point de bornes. Cette chimere fut le sujet du discours de Fernand Cortez, lors qu'il voulut persuader à Motesume Roy des Indes, qu'il estoit vassal & tributaire de l'Empereur & Monarque du monde son Maistre ; par la ruine de la liberté Germanique, & en changeant la face des affaires d'Allemagne, & la forme de l'Empire ; Et par la pro-

protection qu'il falloit donner à l'herefie naiſſante de Luther, & s'en ſervir à diviſer cette grande Province, & engager ſes Princes dans une guerre civile, pour tirer avantage de leur ruine & de leur foibleſſe. Ces deſſeins criminels ont en quelque façon reüſſi ; mais non pas ſi viſte, ny de la maniere que l'eſprit de ce jeune preſomptueux s'eſtoit promis. Apres avoir reſpandu tant de ſang & mis le feu par toute l'Allemagne, il ſe contenta d'y eſtablir les Heretiques, par la paix qui fut reçeuë avec joye des Catholiques & des Proteſtans, en la Diette d'Ausbourg 1555, & qui a permis & toleré dans l'Empire la Religion Chreſtienne & l'hereſie de Luther. Cette nouvelle opinion à ſervy de pretexte & de manteau à ce Prince, & aux ſiens, à couvrir leurs ambitieux deſſeins, en allant au ſecours des Catholiques contre les Religionnaires, pour devorer les Eſtats des uns & des autres, & mettre les Souverains à la chaîne, ſous les apparences d'une feinte & trompeuſe pieté.

Quand Charles le Quint euſt eſté heureux en toutes ſes expeditions de guerre, comme il le fut trop au commencement de ſon regne, par le malheur & l'imprudence de François Premier, il euſt encore

encore trouvé bien de la besongne & un grand chemin à faire. Mais l'experience & la suitte des evenemens luy firent bien connoistre que ses desseins estoient trop vastes, & ses entreprises vaines & immoderées. Il devoit naistre auparavant que la Politique fust en usage, & que les hommes sceussent l'art de fortifier les places & de faire la guerre. La conqueste du monde ne depend plus d'un heureux succez, ny du gain d'une bataille. Spinola & le Comte Maurice ont esté plus de trois ans à disputer de l'honneur & de la prise d'Ostende.

Le Prince de Condé & le Mareschal de Turenne font un mestier de la guerre, & apres vingt années, ils seront peut-estre encore à recommencer. Landrecy & S. Ghillain, & les trophées d'Arras & de Valenciennes & autres semblables les rendront illustres. Ils remporteront seulement la reputation d'estre tres-habiles en l'art de forcer les Villes, & d'attaquer des retranchemens, & de sçavoir prendre bien leurs avantages, dans les campemens & aux passages des rivieres du Lys & de la Sambre, de l'Escaut & de la Meuse.

L'Empereur Charles voyant donc qu'il falloit des siecles entiers, pour at-

teindre le but où il avoit visé, voulut avant que mourir, se decharger des affaires, & resigner ses Royaumes à son fils, & le nom & la dignité de l'Empire à son frere, pour la remettre à Philippe II, apres qu'ils auroient joint leurs forces & conquis le Royaume de France. Ainsi il laissa à ses successeurs l'idée & le plan, pour l'execution du dessein de la Monarchie universelle, & il crût qu'ils seroient heritiers de sa resolution, comme ils l'estoient de sa fortune. Il faut remarquer que ce grand Homme trouva bien du méconte dans ce beau projet, & que le deplaisir de n'avoir pas esté secondé, a trop fait éclater son chagrin. Comme la premiere année du regne de Philippe fut expirée, & qu'un de ses Courtisans luy fit ressouvenir de la resignation de l'Empereur, il répondit qu'il y avoit veritablement un an; mais qu'il y avoit aussi un an, que son pere s'en repentoit. Dans la creance où estoit ce Prince, que les Anges & les hommes ne pouvoient jamais se defaire de l'ambition & du desir de regner. C'est sur les Memoires de Charles, que le Conseil d'Espagne a tant travaillé, & il se tourmente encore tous les jours & se donne la gesne

inutilement. Il n'a jamais peu obliger Ferdinand, Maximilien, ny Rodolphe, de conspirer avec Philippe son Maistre, & de se servir de ces Empereurs & des forces d'Allemagne, pour luy aider à renverser nostre Couronne, & asservir les Princes de l'Empire. Au contraire ces trois Monarques ont tousiours esté en bonne intelligence avec la France, & ont esté amateurs de la paix & du repos public. Ils ont aussi plustost cherché les occasions de bien vivre & de faire faveur aux Religionnaires, que celles de les brouïller, ny de les vouloir destruire.

Ferdinand a trop paru leur amy: dans le grand commerce qu'il avoit avec le Duc de Saxe; il semble, qu'il a esté d'accord avec ce chef des Protestans de quelques points de la Religion: On croit que ce fut à la persuasion de cet Electeur, que S. M. I. fit proposer par ses Ambassadeurs au Concile de Trente, le mariage des Prestres, & la communion sous les deux especes. Ce qui mit le Pape & les Evesques si fort en peine. Maximilian reçeut à grand honneur la recherche de Charles IX, & de faire alliance avec ce Roy. Le S. Siege & les Catholiques furent extremement scandalisez, & se sont plaints à cet Empereur, qui fit publier en

l'an-

l'année 1577 la Constitution par laquelle il disposa de tous les biens Ecclesiastiques, & fit trop de faveur aux Heretiques. Rodolphe a continué de bien vivre avec nous & avec les Protestans, & à laissé à ses peuples, & à ses sujets mesmes, la liberté & le choix qu'ils ont voulu faire de l'une ou de l'autre Religion. Il ne faut donc pas s'étonner, si durant le regne de ces trois Empereurs, les Espagnols n'ont peut estre écoutez à Vienne, ny s'ils ont esté ennemis de leur Couronne & de l'ambition de Philippe II. Rodolphe particulierement indigné du refus qu'on luy fit de l'Infante d'Espagne, & d'avoir preferé l'Archiduc Albert, à qui on la donna en mariage à son prejudice. Il ne souffrit pas seulement que le Duc d'Alençon se declarast Duc de Brabant & des 17 Provinces, mais S. M. I. permit à ce fils & frere de nos Rois, d'envoier en cette qualité ses Ambassadeurs à la Diette d'Ausbourg, en l'année 1582. Cet Empereur ne s'est point aussi opposé aux levées que les Princes d'Orenge ont faites dans les Estats des Protestans ; mais il a tousiours refusé la mesme grace aux Espagnols, quoy que S. M. I. fust obligée par les Constitutions de l'Empire, de secourir les Païs-Bas, qui sont partie du Cercle de Bourgogne. Du-

Durant la Ligue & les dissentions civiles, qui ont affligé la France, les Princes d'Allemagne s'y sont interessez à cause de la Religion, & ont assisté d'hommes & d'argent Henry le Grand. Rodolphe n'a point voulu prendre party, ny profiter des malheurs, qui devoient apparemment briser le plus beau sceptre de la Chrestienté. Les Espagnols n'ont rien oublié pour l'engager dans cette guerre ; ils luy ont offert de faire la despence du siege de Mets, pour l'obliger de tirer raison de l'affront qu'y reçeut Charles le Quint, & de reünir à l'Empire les trois Evesches de Lorraine, & les autres pretentions Imperiales, dont ils ont tenté inutilement de flatter son ambition. La particuliere estime qu'il faisoit de la franchise & de la sincerité d'Henry, & de sa clemence & generosité, a failly à les desesperer. Ils s'estoient laissez persuader que cet Empereur favoriseroit les grandes pensées de ce Roy, qui s'arrestoient sur l'Empire, par la part qu'il prenoit dans les affaires de ses Princes, & toutes les intrigues d'Estat & de Religion. Sans le coup fatal qui nous l'a ravy, & dont je croy toucher à la veritable cause, ce grand Capitaine y fust parvenu, comme

Chef

Chef & Arbitre de la Chrestienté : il avoit des forces & des finances, & du droit & de la justice de reste, pour s'en servir utilement apres la mort de Rodolphe.

Les autres Princes de la Maison d'Autriche, qui sont tousiours demeurez aussi unis, que les nostres ont esté divisez, n'oublierent rien pour captiver cet Empereur, & se le rendre favorable, ce qui leur fut impossible. S'il avoit esté prevenu par les emissaires des Ministres de France, ou s'il avoit la manie de la pluspart des vieillards, qui conçoivent de l'horreur & une haine mortelle & irreconciliable, contre tous ceux qui en veulent à leur bien, & qui leur parlent d'un heritier ou d'un successeur. C'est ce qui me passe. Mais sur le refus que ce bon homme leur fit, & pour detourner l'orage, & arrester la foudre qui devoit mettre le toict dans les fondemens de leur maison, ils s'assemblerent à Pragues en l'année 1606. Le Roy d'Espagne & l'Archiduc Albert par Procureurs. Matthias Roy de Boheme & de Hongrie y fut declaré Chef & heritier de leurs Estats en Allemagne & de l'Empire, pour s'y avancer mesme durant la vie de Rodolphe, qu'ils declarerent indigne

digne de sa naissance, & incapable du caractere qu'il portoit. Matthias luy-mesme fit une faute plus notable, & mourut sans resigner, ny faire élire Ferdinand II, Roy de Hongrie, de Boheme & des Romains, qui trouva bien la besoigne dans son election, & au commencement de son regne. Mais le Palatin & les autres Protestans ayans esté vaincus à la bataille de Pragues, cette victoire à bien servy à affermir la puissance de son Empire.

Les Ministres d'Espagne ne s'estoient point mis en peine de la negligence de Matthias, la fidelité & l'affection de cet Empereur ne leur estans que trop connuës. Ils voyoient d'ailleurs que les interests de la France n'estoient pas soustenus avec la mesme vigueur que Monsieur de Richelieu & le Cardinal Mazarin ont fait depuis ce temps-là. La fortune auroit asseurément incliné pour le feu Roy, ses desseins estans infailliblement secondez par les Catholiques & les Protestans. Il pouvoit se flatter d'un heureux succez, & de l'esperance d'un nouveau regne dans l'Allemagne, de reünir à sa Couronne, & de remettre le pied dans les Estats de ses Predecesseurs. Au pis aller, il auroit obligé les Electeurs com-

comme la France les à tousiours sollicitez, de choisir un de leur College pour Empereur, & d'en faire passer la dignité tour à tour dans leurs familles, qui est le seul & unique moyen pour affermir l'Allemagne, & perpetuer les droits de l'Empire & la liberté Germanique. Nous ressentons encore la foiblesse de Ministres de ce siecle passé, qui cueilloient des roses & gouvernoient dans le bon temps. Si on n'a pas tiré tout le fruit qu'on devoit attendre des Conseils genereux & magnanimes, il faut confesser aussi qu'il y a des choses que la prudence humaine ne peut prevoir, & les evenemens ne respondent pas tousiours aux desseins qu'on à formez. La mort du Grand Gustave, & la decouverte de l'entreprise de Valstein, ont suspendu les affaires de la Chrestienté & le repos de l'Europe ; & tous les bons François ont aujourd'huy grand sujet de detester les barricades & les guerres de Paris, qui nous empeschent de tirer le fruit de la Paix, qui ne s'est pas concluë à Munster.

Il faut, Monsieur, que je rappelle vostre memoire, & que je vous die quelques circonstances de la guerre que nous avons euë avec les ennemis, & de ce qui

s'est passé entre les Plenipotentiaires. La bonne intelligence entre les deux branches de la Maison d'Autriche n'a commencé, comme je vous ay dit, que sous le regne de Matthias. Les Ambassadeurs de S. M. C. ont bien joüé leur personnage aupres de cet Empereur. L'intrigue & la division qu'on fomenta en la Boheme, & le mecontentement qu'on donna à la Cour Imperiale aux deputez de ce Royaume, obligerent les Estats à la revolte, & ils appellerent le Comte Palatin, pour en faire un Roy de Theatre. Les Politiques ont reconnu depuis & trop tard, que c'estoit un piege, & que le feu n'avoit esté allumé, que pour détruire la liberté Germanique. Apres la bataille de Pragues, Ferdinand à fait passer en reveuë dans ses armées, plus de cent cinquante mil combattans, avec lesquels il s'est rendu sans contredit le plus puissant & le plus redoutable Prince qui ait jamais regné en Allemagne. La disgrace de Valstein, un licentiement de trente mil hommes, & l'armée qu'il envoja à l'expedition de Mantouë & de Casal, arresterent ses prosperitez. La France par cette irruption se vit obligée de s'interesser en cette guerre, & de faire des confederations pour assister

assister le Duc de Nevers, pour la liberté Germanique, pour maintenir les Princes d'Italie & d'Allemagne, & empescher qu'il n'arrivast du changement en la forme de l'Empire. Voilà la cause du Traité fait avec Gustave, qui justifie que l'alliance que nous avons contractée avec ce Roy, n'a esté que pour faire diversion, & empescher la servitude de l'Europe, la guerre des Confederez estant une affaire d'Estat & non pas de Religion, dont le Ciel a authorisé la justice, par les victoires & les heureux succez, qu'on à remporté sur la maison d'Autriche. Par le premier Article S. M. S. s'oblige de conserver la Religion Catholique : ce qu'il a observé religieusement, & le Roy a tousiours eu un Resident dans l'armée de Suede, pour en prendre un soin particulier ; sa Majesté ayant temoigné qu'elle abandonneroit plutost ses alliez, que l'Eglise Romaine & les Catholiques fussent offencez. L'insulte faite à l'Archevesque de Treves par les Espagnols, obligea la France de declarer la guerre, pour la liberté de ce Prince, qui n'avoit reclamé sa protection qu'apres que l'Empereur luy eut temoigné qu'il estoit dans l'impuissan-

ce de secourir l'Estat & la personne de cet Electeur.

Nous ne nous sommes jamais opposez, Monsieur, à la Paix ny à la tranquilité publique. On à tousiours ecouté favorablement les propositions qui en ont esté faites ; & quoy que nos ennemis en ayent autant besoin que nous, & que la Chrestienté se mette en prieres & la demande au Ciel, ils ne laissent pas d'y resister. Quand leurs Plenipotentiaires ont esté à Munster & à Osnabruc, ils ont esté des années entieres sans travailler, ne faisans qu'observer les occasions de la guerre & les moyens de corrompre nos Alliez, & de faire des paix fourrées, aux conditions qu'ils ont desirées, afin que les François demeurant seuls, ils eussent lieu de les opprimer. Quels artifices n'ont ils point deployez, pour nous separer des Suedois ? Les Hollandois sont tombés dans le piege qu'ils leur avoient preparé. Lors qu'il s'est agy de recompenser la Suede, ç'a esté aux despens de l'Empire & de la Religion, & ils n'ont point fait scrupule de prostituer les biens Ecclesiastiques, & de les payer avec l'Archevesché de Breme & l'Evesché de Verden. Aussitost qu'on parla de donner la Silesie au Mar-

Marquis de Brandenbourg, qui eſt contiguë à ſes Eſtats, & où il n'y a que des Heretiques, ils menaſſerent de ſe retirer, declarant hautement que les païs hereditaires eſtoient ſacrez. Ils ſacrifierent à cet Electeur l'Archeveſché de Magdebourg, & les Eveſchez d'Alberſtad & de Minden, & celuy d'Oſnabruc à un cadet du Duc de Brunſvic.

La France a fait voir en cette occaſion tant de franchiſe & de ſincerité, qu'elle n'a point voulu écouter aucune propoſition de paix en ſon particulier, & a mieux aimé s'engager dans une guerre immortelle, que ſes alliez n'euſſent une ſatisfaction entiere, & proportionnée aux avantages qu'ils avoient dans l'Empire. Et de peur que les Eſpagnols ne nous imputaſſent la perte & la proſtitution qu'ils ont faite des biens Eccleſiaſtiques, nos Ambaſſadeurs n'ont agy que de concert avec ceux de Majence & de Baviere. Pour ne nous rendre point odieux & nous charger, comme ils ont voulu faire, de la haine publique, & pour nous broüiller avec nos alliez, quand le zele nous à fait oppoſer aux avantages qu'ils offroient aux Proteſtans, à la ruine & à la confuſion de l'Em-

pire & de la Religion Catholique. C'a esté avec des abaissemens indignes & ravalés & pour nous detacher de la Suede ; ils ont offert à cette Couronne, l'Evesché de Munster, contigu à l'Archevesché de Breme, pour la rendre maistresse depuis le Rhin jusqu'à la mer Baltique. Que n'a point fait cette nation en Angleterre ? Elle a esté la premiere à feliciter la Republique, & à donner de l'encens à Cromvel. Vn envoyé de Raguse auroit honte de se prostituer à la Porte, comme D. Estevan de Gamarra a fait en Hollande, & Pimantel aupres de la Reine Christine, pour aller à leurs fins & pouvoir seduire ceux qui sont dans nostre alliance. La disgrace les rend humbles & fort souples, & la prosperité vains & insupportables ; mais de quelque costé qu'on les puisse regarder, ils n'ont rien de grand ny de genereux. Monsieur le Prince, qui a trop apris à les connoistre, leur a souvent reproché qu'ils n'avoient de l'audace & de la bravoure, que sur le bord de levres.

En cet endroit il faut, Monsieur, verser des larmes & rouvrir des playes qui seigneront long-temps. Peut-on songer aux prosperitez passées de la France, sans se plaindre de nos malheurs & de

nos

nos diviſions, qui ont arreſté le progrez & les proſperitez des armes & des victoires de LOVYS AVGVSTE? Il regnoit en Italie, en Allemagne, & en Eſpagne, & ſon Nom faiſoit du bruit au delà du Po, du Rhin & de l'Hebre. Mais afin que je n'aye pas le deplaiſir de retoucher à cette facheuſe matiere, je vous veux extraire un lambeau du Politique Desintereſſé & de cet Ouvrage que j'ay eſcrit durant nos guerres civiles, où j'ay juſtifié avec aſſez de hardieſſe & de fierté, la conduite de M. le Cardinal.

Que n'avons nous point remarqué dans la fin du regne de Louis le Iuſte, & durant les premieres années de la REGENCE? *Elles ſont incomparables. A t'on jamais rien veu de plus égal & de plus merveilleux? Les ennemis ont eſté preſſez vivement, & nos Alliez ſoutenus avec toute la vigueur imaginable. L'eſperance de jouïr de la paix & de voir bien-toſt renaiſtre la felicité publique, nous faiſoit meſme oublier nos propres douleurs, & nous avions deſja perdu le ſouvenir des malheurs & de toutes les diſgraces, que la guerre traiſne apres elle. En effet nous eſtions trop ſatisfaits de voir, que les ſucces & les conqueſtes repondoient à la ſageſſe & à la prudence des Conſeils, & des ordres infaillibles, qui nous ont touſiours aſſeuré la victoire.*

Peut-on reprocher une faute au Cardinal

 Maza-

Mazarin, ny dire que rien ayt manqué, pour prendre les villes & gaigner les batailles ? Nos Generaux y pouvoient estre seulement meilleurs ménagers de la despence excessive qu'ils y ont faite, & de la vie des hommes qu'on y a prodiguez, au grand regret de S. E. La fatale journée de Fribourg luy a arraché des larmes, & son grand courage fut outré de douleur, lors qu'il aprit qu'on s'estoit opiniastré pour se rendre maistre d'un poste ou d'un camp presque inaccessible, qui a tant fait verser de sang, & perir une si grande quantité d'honnestes gens, que l'Histoire en a pitié, & il est impossible de lire la Relation de cette funeste victoire sans horreur. Nous pouvons dire que c'estoit fait de nous, & la France estoit perduë, si elle en eust remporté beaucoup de semblables. La Cadmeenne n'a point esté si cruelle, & la perte de cette sanglante & malheureuse bataille, & la retraite de nostre Armée eust esté beaucoup plus utile & avantageuse à nos affaires, que le succez.

Si le Prince de Condé n'a pas reüssi au siege de Lerida, on sçait que c'est le mespris qu'il a fait d'une place, qui n'a pas esté heureuse à la France, & qui a apris à ce jeune Mars, au Comte d'Harcour, & Mareschal de la Motte, que le sort des armes est douteux, & qu'Hannibal & les plus grands Capitaines du Monde ont esté quelquefois vaincus.

Il faut avoüer que le Card. Maz. a eu des soins si particuliers de nos armées, que les gens de ser-

service & de commandement, y ont trouvé toutes choses preparées pour le triomphe. Tellement que pour reüssir avec gloire & aquerir le tiltre de Heros & la qualité de grand Homme de guerre, on n'a eu besoin que d'avoir de l'employ & de se laisser conduire à ce Souverain Pilote de la France. Vn mesme bon-heur n'a pas tousiours accompagné ceux qui ont obeï en d'autres occasions. Il leur a fallu tout donner à la fortune & à la valeur, & faisant bien souvent l'impossible, ils ont esté forcez d'attaquer & de combattre. Vous trouverez qu'en la retraitte du Card. de la Valette, en l'attaque des Isles de Provence, en la journée de Casal, & aux sieges de Brizac & de Turin, on a trop hazardé, & que ce sont à vray dire, plutost des temerités & des actions de desespoir, que des effets de la haute vertu, & de la derniere vaillance.

Les Sages ne se lassent point d'admirer le Card. Maz. & ils s'estonnent que durant une Minorité, on ayt veu de si belles & de si grandes choses en France. Le temps des Regences est bien deplorable, & a des suites facheuses & incommodes. Les presages & les conjectures de la decadence des affaires de France, ne se sont pas trouvées veritables, quoy qu'elles fussent appuyées sur d'excellentes Maximes, & que le raisonnement en fust certain & demonstratif dans la Politique. Celle de Catherine de Medicis a duré fort peu, & a produit tant de malheureuses con-

jonctures d'affaires, qu'on ne les sçauroit lire sans estre touché des miseres & des calamitez qui ont exercée la France durant une saison si pitoyable. Marie de Medicis n'a eu que de beaux jours. La paix, les richesses, & l'affection des peuples qu'Henry le Grand avoit menagez, ont donné moyen à cette Princesse de bastir un Palais, de faire des profusions, & de passer le temps avec plaisir, parmy les festes du Carrouzel & des réjouïssances publiques.

ANNE D'AVSTRICHE ne pouvoit pas trouver le Royaume en une plus mauvaise assiette, ny plus de difficultez à surmonter. Il y avoit presque trente ans, que nous n'avions point desarmé. Que tout le revenu de la France estoit engagé, & les finances entierement dissipés, & quelques années mesmes prises & mangées par avance. Que le peuple n'avoit plus que le cœur & la langue, pour se plaindre de ses miseres & de ses souffrances. Que la Noblesse estoit lasse & fatiguée de la guerre. Que le Clergé demandoit au Ciel des jours plus doux & plus heureux que ceux qu'il avoit veus, & que nos alliez songeoient plus à leurs interests, & à faire des Traitez avantageux, qu'à soutenir & conserver nostre Monarchie, qui les avoit delivrez & garantis de l'injustice & de l'oppression du Conseil d'Espagne.

Apres tout, Frondeurs, je vous prie d'arrester un peu vos pensées sur les services qui ont esté rendus à l'Estat. Ie mets en fait qu'il n'y a point d'esprit,

d'esprit, s'il n'est preoccupé de passion, qui ne confesse à vostre honte, que le Royaume ne pouvoit pas estre mieux gouverné. Et que si la conduite & la dexterité du Card. Maz. n'estoient accouruës à son secours, & n'avoient secondé les bonnes intentions de la Reine, il estoit impossible de parvenir à la Majorité de LOVIS AVGVSTE par des victoires & des conquestes. Qui peut douter que sans luy, nous aurions reçeu la loy du vaincu, & la posterité nous accuseroit un jour, & nos Neveux nous feroient le mesme reproche, que nous imputons à la memoire d'Henry II. d'avoir rendu & restitué des conquestes, qui avoient repandu beaucoup de sang, & devoré les grandes richesses de la France.

C'est une Maxime reçeuë dans la Politique ancienne & moderne, & tous les peuples demeurent d'accord, que le Royaume ne peut perir que par luymesme; C'est de son sein & de ses entrailles, qu'il doit tirer le venin & le poison, qui le perdra. Où trouvera-on un Historien qui ne publie la gloire du Card. Maz. & qui ne soit contraint d'avoüer, que sa vertu & son courage sont au dessus des tiltres & des eloges? D'avoir donné des remedes à tous nos maux, & des preparatifs aux embuches, que la miserable France s'est-elle mesme dressée. Ie suis forcé de dire que ce sont des miracles. Il est apparamment impossible, & presque au dessus de la creance & des forces humaines, que durant le temps le plus

facheux de la REGENCE, *S. E. ayt pratiqué si heureusement des secrets que les Politiques avoient ignorez jusques icy; Conduit l'esprit de nos Princes avec une adresse inconcevable; Entretenu leur ambition & leur jalousie, par des ressorts admirables & inconnus; Menagé si bien leurs interests & ceux des particuliers; Et balancé avec tant d'art & de science la foiblesse & les forces d'un si grand Royaume, que ces effroyables machines ont esté si long-temps fermes, & sont demeurées cinq années entieres dans un juste equilibre. C'est une verité qui a esté soutenuë par tous les hommes raisonnables, & disputée hautement par les plus fameux Orateurs & les plus celebres Advocats des Parlements de France (entr'autres Gaultier plaidant le Prieuré de la Charité) Qu'une seule campagne de la Regence avoit effacé des regnes tres-florissans, & aquis plus d'honneur & de gloire à la France, que vingt années du siecle passé.*

Il me faut pardonner, Monsieur, si je me suis quelquesfois mis en colere au Palais, quand j'y ay trouvé des personnes d'esprit & de merite, aussi prevenuës & entestées que la canaille, qu'on avoit sifflée jusques dans les carrefours & les places publiques. Les pensionnaires des ennemis & nos mauvais François abusoient de l'aveuglement & de la credulité de ces ordures & immondices,

dices, qui ne rampent que dans les Halles & au Marché-nœuf, persuadans à ces bestes, que M. le Cardinal estoit l'Autheur de leurs maux, & qu'il n'avoit pas voulu faire la Paix. Toute l'Europe sçait le contraire, & que les Espagnols par leurs Traitez se raquitent tousiours de leurs pertes. Que leurs Ambassadeurs ne paroissent aux lieux d'assemblée que pour estre spectateurs, & ne conclure jamais rien qu'à leur avantage. Les Mediateurs & les Plenipotentiaires, assemblez à Munster & à Osnabruc, proposerent de commencer le grand Ouvrage de la Paix Generale, par le Traité de France & d'Espagne, & que c'estoit le seul moyen, de finir bien-tost la querelle des autres interessés, qui le desiroient passionnement. Tous demeurerent d'accord, que la Chrestienté ne peut joüir de la seureté & de l'abondance, ny des autres fruicts de la Paix, tant qu'il y aura de la broüillerie entre les deux Couronnes. Les veritables & secretes instructions des Ambassadeurs d'Espagne ne s'accordoient pas aux vœux & aux desirs de ces grands Politiques, puis qu'ils n'avoient pouvoir que de surprendre & de circonvenir les Provinces Unies, & de ne traiter qu'à la derniere extremité avec la France. Com-

me celles des Imperiaux portoient, de traiter & de conclure avec les Suedois, qui ont esté plus sinceres & plus genereux que les Hollandois.

Des 53 Articles qui composoient nostre different, il y en avoit 48 de peu de consequence, qui avoient esté concertez & dont on estoit demeuré d'accord. La difficulté & la pierre d'achopement, ne rouloit que sur cinq considerables. Il est aisé de juger, que les Espagnols ne s'y sont arrestez que pour rompre. 1. Ils demandoient qu'on restituast au Duc Charles, ses Estats, & Nancy fortifié comme il est à present. La France offroit de luy rendre tout, à la reserve des fortifications de cette place, qu'elle desiroit faire demolir pour sa seureté. 2. Ils ne nous vouloient laisser, que les murailles de nos conquestes, sans aucun territoire, qui est une chose ridicule & sans exemple. Une suitte des broüilleries & du mauvais destin de la France a reglé l'affaire de Casal, qui formoit la troisiesme difficulté. 4. Ils nous vouloient bien permettre d'envoier des troupes pour la deffence du Portugal; mais qu'il ne leur seroit pas permis d'entrer ny de faire la guerre en Espagne. Ce qui est tout à fait nouveau, &

aussi

auſſi injuſte que le cinquieſme, par lequel ils pretendoient que le Roy ne peuſt faire de nouvelles fortifications dans les places, & durant la Treve de Catalogne.

Mais pour revenir, Monſieur, à noſtre ſujet, vous n'ignorez pas que l'Allemagne ne veut point d'eſtrangers, & je ne veux pas decider ſi elle a tort ou raiſon, ny ſi elle ſupporte avec peine, que la France & la Suede ayent pris racine ſur ſes frontieres, & s'intereſſent dans ſes affaires. On croit ces Couronnes trop engagées ailleurs, pour pouvoir s'entremettre avec ſuccez des affaires de l'Empire & de redonner la liberté à cette belle & grande Province, dont la pluſpart des Princes & des Villes Imperiales, tendent les bras & demandent juſtice, de l'oppreſſion & des violences qu'on leur fait. Le Duc de Saxe pourroit concevoir un deſſein genereux; mais il a des freres, des ſujets, & des ennemis à redouter. Les intereſts de Baviere ſemblent s'accorder avec ceux de la maiſon d'Auſtriche, qui a de grands avantages par les Royaumes de Hongrie & de Boheme, qu'elle a incorporez dans ſes Eſtats hereditaires, qui touchent ceux de cet Electeur. Les deme-

demeslez qu'il a encore avec le Comte Palatin luy servent d'obstacle. C'est pour la dignité Electorale & le haut Palatinat & le Comté de Cham avec tous les droits qui y sont annexez, & qui luy doivent demeurer par le Traité de Munster, & à ses enfans en toute la ligne masculine des Guillaumes, tant qu'elle aura des mâles. Ce grand interest commance à broüiller ces deux Princes d'une mesme Maison, & à les rendre ennemis declarez & irreconciliables.

La mort ayant ravy le Roy des Romains, & Ferdinand III se voyant caduc & fort infirme, delibera avec ses ministres & ceux d'Espagne, de rappeller à Vienne l'Archiduc Leopold, pour soutenir la grandeur de sa maison, & asseurer l'Estat à ses enfans. Son testament l'a declaré leur tuteur, & luy donne la charge de Lieutenant General de l'Empire, afin qu'il soit armé pour se mieux servir des instructions & des intrigues qu'ils ont pratiquées depuis trois ans, avec les Electeurs & leurs Creatures; & ce sont là les degrez par lesquels ce Prince doit apparemment monter dans le trône, pour y conduire en suitte son Neveu, & d'electif qu'est l'Empire, le rendre hereditaire.

Les Electeurs Ecclesiastiques tiennent

le

le premier rang & ſont Archichanceliers de l'Empire. L'Archeveſque de Majence l'eſt pour l'Allemagne, & doit donner avis aux autres de la mort de l'Empereur dans le mois, & ils en ont trois, pour ſe diſpoſer & ſe rendre à la Diette, qui ſe doit tenir à Francfort. Si cet Electeur negligeoit de faire advertir ſes confreres, ils ne laiſſent pas d'eſtre obligez de ſe trouver au lieu où l'aſſemblée a eſté convoquée, ou d'y envoier leurs Ambaſſadeurs pour travailler à l'election. S'ils y arrivent auparavant qu'elle ſoit faite, ils y ſont reçeus, & en cas d'abſence, ils ſont ſeulement privez de leur voix. C'eſt celuy de Majence qui les demande, & qui les recueille, & les ſix autres prennent la ſienne apres. Il leur donne auſſi la forme du ferment, & fait profeſſion conjointement avec eux. L'Archeveſque de Treves eſt Archichancelier pour la France & le Royaume d'Arles, & donne le premier ſa voix. Celuy de Cologne l'eſt pour l'Italie, & on luy demande la ſienne apres ſon Collegue.

Le Duc de Boheme, qui eſt à preſent Roy & premier des Princes Electeurs ſeculiers, eſt grand Eſchançon & donne ſa voix le troiſieſme. Son Royaume n'eſt

pas

pas hereditaire, & ce ſont les Eſtats qui le font & le couronnent. Gregoire V ne vouloit inſtituer que ſix Electeurs auſquels il ajouſta celuy-cy, pour decider la querelle, & empeſcher la diviſion, qui devoit naiſtre, quand ils ſeroient mypartis.

Le Duc de Baviere, & non point le Comte Palatin, eſt à preſent grand Seneſchal. Quand l'Empire vaque, il eſt Vicaire en toutes les Provinces du Rhin & de la Suaube, il exerce la juſtice, nomme aux benefices, reçoit les ſermens de fidelité, & inveſtit des fiefs Nobles, mais non pas des Principautez. S. M. I. doit repondre devant cet Electeur ſur les procez qui ſont intentez contre ſa ſacrée Perſonne. Par le Manifeſte que le Comte Palatin a fait publier, il ſemble demeurer en quelque façon d'accord, que l'Electorat a peu paſſer au Duc de Baviere. Ses partiſans aſſeurent qu'il eſt bien fondé, de diſputer le Vicariat de l'Empire, & il ſe juſtifie, que cette illuſtre fonction luy apartient & au Duc de Saxe, non pas comme Princes Electeurs, mais en qualité de Comte Palatin, & de Duc de Saxe.

L'Electeur de Saxe eſt grand Mareſchal, & durant la vacance, il gouverne les

les autres Provinces de l'Empire, où l'on se sert des Loix de Saxe, comme le Comte Palatin & le Duc de Baviere ont pris les armes, & exercent par force le Vicariat, dans les Provinces où les Loix de la France Orientale sont reçeuës.

Le Marquis de Brandebourg est grand Chambellan, & a le dernier rang en toutes les actions qu'il fait.

Par le mesme Traité de Munster, on a estably un huictiesme Electorat, dont joüira Charles Ludovic, Comte Palatin du Rhin & les siens, de la ligne de Rudolphe, suivant l'ordre de succeder, porté par la Bulle d'or, sans que luy ny les siens y puissent toutefois pretendre autre droit, que l'investiture *simultanée*.

Quand les sept Electeurs ne peuvent pas s'accorder, apres les trente jours qu'ils ont presté serment, on ne leur doit donner à manger & à boire que du pain & de l'eau. Il ne leur est pas permis de quitter la Diette, qu'ils n'ayent fait choix d'un Maistre, ny d'avoir à leur suitte plus de deux cens hommes, dont cinquante peuvent estre armez. Ceux de la ville où se tient l'assemblée, en doivent deffendre l'entrée à tous autres, & en faire sortir les Estrangers. Ce doit

estre

estre à Francfort. Mais quand les Empereurs desirent voir leurs successeurs & faire un Roy des Romains, ils font ordinairement choix d'une autre ville qui soit à leur bien-seance, comme l'a esté Ratisbonne, qui est voisine & favorable aux Princes de la Maison d'Austriche.

Les Electeurs s'estans enfin fixez sur un Subjet Imperial, ils luy font confirmer leurs privileges & les autres prerogatives qu'ils ont redigées en 24 Articles, par lesquels l'Empereur ou le Roy des Romains s'oblige aux Princes Electeurs apres leur election & à leur Couronnement.

1. De deffendre la Republique Chrestienne & le Souverain Pontife de Rome, & d'estre son Protecteur.

2. De rendre la justice & de donner la Paix.

3. De confirmer, non seulement les Loix de l'Empire & celles qui sont dans la Bulle Dorée, mesme de les amplifier, par le conseil des Electeurs, quand la necessité l'exigera.

4. D'establir un Senat dans l'Empire, & qui soit composé d'Allemans, pour gouverner la Republique.

5. De ne point alterer les droicts, privileges, immunitez & dignitez des Prin-

Princes & des Ordres de l'Empire.

6. Qu'il soit permis aux Electeurs de s'assembler, & deliberer des affaires de la Republique, quand il sera besoin, sans que S. M. I. les puisse empescher, ny le trouver mauvais.

7. Qu'il donne ordre que le peuple & la Noblesse ne fassent des assemblées & des ligues contre les Princes.

8. Qu'il ne traite & ne fasse alliance avec les Estrangers, sans le consentement & la participation des sept Electeurs.

9. Qu'il ne souffre point qu'on aliene ny qu'on engage les biens de l'Empire, & qu'il s'efforce de recouvrer ceux qui en ont esté pris & usurpez.

10. Qu'il rende, quand les sept Electeurs le requerront, ce que luy ou les siens en possedent injustement.

11. Qu'il conserve la paix & la bonne intelligence avec ses voisins & les autres Roys, & qu'il ne declare point la guerre dedans ny dehors l'Allemagne, & n'y appelle point de soldats estrangers, sans le consentement de tous les Ordres, & particulierement des Electeurs; si ce n'est que l'Empire ou sa sacrée personne fust attaquée.

12. Qu'il ne convoque point de Dietes

tres ny d'Assemblées au dehors, & ne fasse aucunes impositions, si ce n'est du consentement des Electeurs.

13. Qu'il n'admette point les estrangers aux charges publiques, qu'il considere la Noblesse & que toutes les expeditions soient écrites en langue Latine ou Allemande.

14. Qu'il n'appelle aucun Ordre en jugement, hors les limites de l'Empire.

15. Qu'il ne souffre point que les Papes donnent atteinte aux privileges, & à la liberté Germanique.

16. Qu'il travaille avec les Electeurs aux moyens de soulager les peuples.

17. Qu'il n'impose & n'augmente les droits, daces, ny gabelles, sans la participation des Electeurs.

18. Qu'il n'use point de violence, & quand il aura à faire plainte contre quelqu'un, que ce soit selon les Loix & l'ordre de la Iustice.

19. Qu'il ne condamne personne sans l'écouter.

20. Qu'il ne confere point les biens vacans, mais qu'il les reünisse au Domaine de l'Empire.

21. S'il achepte ou conqueste quelque Province, des deniers ou par les forces de l'Empire, il la doit rendre & reünir à la Republique.

22. Qu'il

22. Qu'il s'oblige de ratifier, ce que le Palatin & le Duc de Saxe, ont fait publiquement durant l'interregne.

23. Qu'il ne s'efforce point de rendre la dignité Imperiale hereditaire & successive en sa famille; mais qu'il en laisse le choix & l'election libre & entiere aux Princes Electeurs, conformément au droit Pontifical, & à la Bulle de Charles IV.

24. Que s'il est hors de l'Allemagne, qu'il y vienne au plustost, pour y estre couronné & y faire son sejour.

Vous voyez, Monsieur, comme je suis ponctuel à m'aquitter de mon devoir, & à vous rendre compte de la matiere que vous m'avez mise entre les mains. Il seroit necessaire de s'estendre d'avantage, & il y a une infinité de circonstances à observer sur l'Allemagne & l'Empire. Il faudroit consulter aussi l'illustre Monsieur de Vicfort, qui a des connoissances infinies des affaires & de la Politique, & des interests & intrigues de tous les Princes. Il a d'excellens memoires de toutes ces belles choses, qu'il est apres à donner au public, & ses amis ont obtenu cette faveur de sa courtoisie. Pour vous obliger je luy ay demandé

mandé ſeulement à voir quelque choſe de ce qu'il a eſcrit du Couronnement des Empereurs, . & des ceremonies de celuy de Charles le Quint.

Elles ont beaucoup de rapport à celles du Sacre de nos Roys, & Charles IV par ſa Bulle Dorée a imité ce que nous en liſons dans noſtre Ceremonial. Il faut avoüer que Charlemagne a formé de grands deſſeins & a touſiours eu de hautes penſées. Iamais Prince n'a tant affecté la pompe & la magnificence. Cela n'eſt que trop viſible dans ce qui nous reſte des Egliſes, des Reliquaires & de tant d'autres monumens, qui marquent ſa grandeur & ſa generoſité. La pluspart de ſes ſucceſſeurs ſemblent ne l'avoir imité que par le dehors & en ſes actions exterieures, qui n'ont eſté que l'ombre de ſes victoires & de ſes conqueſtes: des honneurs & des graces qu'il a reçeuës; & des actions & des vertus qu'il a pratiquées ſi heureuſement. Ce Monarque a ajouſté beaucoup de circonſtances au ſacre des Empereurs & Monarques. Les habits Royaux & les marques ſouveraines n'avoient point encore eſté dans un ſi bel uſage, non plus que la Couronne dont il s'eſt ſervy, qui eſt fort differente de celle des autres Roys, & ouverte à la façon

d'une mitre episcopale, chargée d'un petit monde, pour representer une puissance temporelle & spirituelle, qu'il a pretendu avoir par tout l'Univers.

Comme il a esté couronné en France, apres la mort de Pepin, & en Italie, apres la defaite de Didier dernier Roy des Lombards, & à Rome par les mains de S. S. ses successeurs en Allemagne ont creu aussi se devoir faire couronner trois fois, afin de representer par ces ceremonies la majesté & la grandeur de l'Empire Romain en Occident, estably & erigé par ce Prince incomparable. La Bulle d'or veut donc que le premier Couronnement se fasse à Aix par l'Archevesque de Cologne : ce qui ne s'est pas tousiours observé, comme l'Histoire le remarque en plusieurs occasions. Le jour & lieu pris & toutes choses preparées pour cette ceremonie, on la commence par les prieres qu'on fait pour la personne éleuë. Le Prelat qui avoit esté choisy pour cette grande action, qui appartient à present à l'Electeur de Cologne, ou à un de ses Collegues, s'il n'est point sacré. Cet Archevesque demande donc au Subjet Imperial; s'il veut garder la foy Chrestienne & Catholique; estre le Tuteur des Eglises;

exercer la Iustice : reünir les Droits alienez de l'Empire ; proteger les vefves & miserables ; & rendre au saint Siege l'obeïssance qui luy est deuë. Apres le serment solemnel qu'il en fait sur l'Autel, l'Archevesque qui officie, demande à l'assemblée, si elle desire ce Prince pour Empereur, & veut se soumettre à sa puissance. Les assistans ayans repondu qu'ouy : ce Prelat oingt l'Empereur, sur le haut de la teste, entre les deux espaules, à la poictrine, aux joinctures des bras & aux paulmes des mains. L'onction estant faite, les deux autres Archevesques, comme nos Pairs de France, menent l'Empereur dans la Sacristie. Ses Aumosniers l'essuyent & le revestent des habits, qu'on dit estre encore ceux qu'a fait faire & dont s'est servy Charlemagne, que l'on garde avec beaucoup de soin & de respect à Norenberg, & on les y va querir pour les porter au lieu assigné pour la ceremonie. Ils consistent en une Dalmatique, une Estolle, une Chape & une Tunique : on y adjouste d'autres Dalmatiques avec des gands, des brodequins & une ceinture, le tout en broderie d'or, enrichies de perles & autres pierres pretieuses. Estant habillé, on le ramene à l'Autel, où estant à genoux il reçoit des

Electeurs Ecclesiastiques les marques Souveraines & Imperiales. Ils luy presentent l'espée de Charlemagne toute nuë, que les Allemans disent avoir esté apportée à ce Prince par un Ange, lors qu'il entreprit la guerre contre les Saxons. Elle n'est pas de la taille, ny de la façon de celle qu'on garde dans le tresor de saint Denis. Cette espée remise au fourreau, ces Princes l'attachent au costé de l'Empereur, qui reçoit en suitte l'anneau à son doigt, & le manteau sur ses espaules. Le Prelat, qui officie, prononce à chaque action les mesmes choses à peu prez, qui se trouvent dans nostre Ceremonial, & que j'obmets pour ne vous pas ennuier. On luy donne apres le sceptre & la pomme d'or, representant le Monde. Voilà le droit que les Espagnols pretendent avoir sur tous les Roys, & sur ceux mesmes qui regnent dans les pays inconnus & aux espaces imaginaires. Les trois Archevesques prestent la main & aident à mettre la Couronne sur la teste de S. M. I. qui s'aproche de l'Autel, pour y prester le serment, & dit : *Je proteste & promets devant Dieu, de garder les Loix, de faire justice, de conserver les droits de l'Empire, de rendre au Pape l'honneur qui luy est deu, de conserver les interests de l'Eglise, & de servir le*

Sauveur du Monde, dont j'implore la force & son secours. Le serment fait, les Electeurs menent S.M.I. dans une chaise qu'on fait faire, pareille à celle de Charlemagne qu'on garde à Aix. Lors que l'Empereur est assis, l'Archevesque de Cologne, ou celuy qui officie, luy dit: *Au reste garde la Royauté qui t'a esté donnée non par droit hereditaire, ou par succession paternelle, mais par l'election des Princes d'Allemagne.* Apres cette surabondance de ceremonie qui n'est point de l'institut de l'Empire, l'Archevesque ajouste une priere, qui estant achevée, on chante le *Te Deum.* On finit la ceremonie par un compliment que l'Archevesque de Majence fait à l'Empereur au nom du College Electoral: & le Prince crée fait des Chevaliers, en les frappant legerement sur l'espaule de l'espée de Charlemagne.

Au sortir de l'Eglise S.M.I. va dans la salle de l'Hostel de ville, où se fait le grand festin. Les Barons, Comtes & Princes marchent les premiers; l'Electeur de Treves seul, le Comte Palatin, le Duc de Saxe & le Marquis de Brandebourg vont de front. Le Comte à la droicte & porte le monde: le Duc au milieu, tient l'espée nuë: & le Marquis qui est à la gauche, a le sceptre. L'Empereur

reur les ſuit, ayant celuy qui a officié à ſa droite., & l'autre Archeveſque à ſa gauche. Le Roy de Boheme marche apres S. M. I. Quand le Duc de Saxe y eſt en perſonne, il ſort de la ſalle & monte un cheval qu'il pouſſe dans un monceau d'avoine qui eſt dans la place de l'Hoſtel-de-ville,pour en remplir un boiſſeau d'argent, qu'il raſe, avec un baſton, qui peſent enſemble douze marcs, qu'il va preſenter à l'Empereur. En ſon abſence c'eſt le Comte de Pappenheim ſon Vicaire perpetuel & hereditaire, à qui apartient le cheval & le boiſſeau; c'eſt la marque de ſa fonction de grand Mareſchal, c'eſt à dire, de grand Eſcuier. Le Marquis de Brandebourg ou le Comte de Hohenzollern, comme grand Chambellan, va querir auſſi à cheval une aiguiere & un baſſin d'argent de meſme poids pour laver la main de l'Empereur. Le Comte Palatin grand Maiſtre, ou le Baron de Waltpourg prend trois plats couverts peſant auſſi douze marcs, & va attaquer le bœuf entier roſty & farcy de toute ſorte de gibier. Il en prend pour ſervir la table Imperiale, & abandonne le demeurant au peuple. Le Roy de Boheme grand Eſchanſon, pareillement à cheval, où le Baron de Limpourg va pren-

dre sur le buffet une coupe de vermeil doré, pesant aussi douze marcs & donne à boire à S. M. I. Le plus ancien Archevesque benit la table. Et au mesme moment l'Electeur Ecclesiastique dans le ressort duquel est la ville où s'est fait le Couronnement, presente à l'Empereur les sceaux de l'Empire, suspendus à un baston d'argent pesant douze marcs, & soutenu de la main de ces deux autres Collegues, & les posent sur la table imperiale. S. M. I. se contente de luy faire compliment & l'oblige de les reprendre, ne trouvant à ce qu'elle dit, personne qui en soit plus digne & dont la fidelité ne luy est que trop connuë. L'Electeur les reprend pour les pendre à son col & les porte durant le disner, & jusques à ce qu'il soit de retour en son logis; d'où il en envoye faire present au Chancelier de la Cour Imperiale avec un cheval de prix. Les Electeurs ont aussi chacun une table dressée en distance egale, sur les ailes de celle de l'Empereur, de six degrez plus bas que la sienne. Celle de l'Archevesque qui a officié est la premiere à droit & en suitte celles du Roy de Boheme & du Comte Palatin. Celle de Majence & de Cologne, s'il ne fait point le sacre, à gauche, & en suitte celles du

Duc

Duc de Saxe & du Marquis de Brandebourg. La table de l'Electeur de Treves est vis à vis celle de S. M. I. Quand les Electeurs sont absens, elles ne sont point servies, leurs Ambassadeurs ou Plenipotentiaires n'y peuvent prendre place, ny faire les fonctions de leurs charges, dont l'exercice apartient à leurs Vicaires hereditaires. On couvre aussi dans la mesme salle, ou ailleurs plusieurs autres tables pour les Princes, Prelats, & Seigneurs qui se trouvent à la ceremonie, & pour les Deputez de Cologne, Aix, Nuremberg & Francfort. Les administrateurs des Electeurs mineurs ont les mesmes droicts, privileges & prerogatives que les Electeurs & prennent leurs places aux ceremonies. Cecy se doit entendre pour le premier couronnement, dont les Princes de la Maison d'Austriche se contentent, & ne se mettent plus en peine de passer en Italie, pour se faire couronner à Milan & à Rome. Charles V a esté le dernier qui y a esté couronné par raison d'Estat, & pour se bien remettre avec Clement VII, qu'il avoit tenu prisonnier dans le chasteau saint Ange, apres avoir fait prendre & saccager la Royne du Monde, & exposé à une armée presque toute protestante, les ri-

chesses & la sainteté de Rome. Il moyenna une entreveuë avec le Pape, & reçeut la Couronne Imperiale de sa main à Boulogne, le 24 Fevrier 1530, jour de sa naissance, & heureux pour la victoire qu'il remporta à Pavie, & qui a fait remarquer le proverbe de sa grand'mere Isabelle, qui dît à sa naissance, *Que le sort estoit tombé sur Matthias.*

Quand l'Empereur autresfois vouloit passer les Alpes, il envoyoit ses Officiers establir des estapes, pour le passage de ses troupes & pour recevoir les droits de l'Empire. Estant à Milan, l'Archevesque de la ville le sacroit, & luy mettoit la Couronne qu'on a appellée de fer, encore qu'elle fust d'or & couverte de pierreries, comme celle dont on se servoit à Aix, qu'on disoit estre d'argent pour representer la candeur & l'innocence des Vertus de l'Empereur éleu. C'est qu'au dedans de celle de Lombardie, il y avoit une lame de fer pour signifier la quatriesme Monarchie Universelle, décrite par le Prophete Daniel ez pieds de fer de la statuë de Nabuchodonosor, ou plustost que la Majesté des Roys ne laisse pas d'avoir ses peines & ses ennuys, & a tousiours plus d'espines que de roses. Apres ce second

Cou-

Couronnement, S. M. I. faisoit serment de conserver les droits du Royaume de Lombardie. Pendant le sejour qu'elle faisoit à Rome & aux autres villes d'Italie, les tribunaux de la Iustice & des autres jurisdictions & marques souveraines cessoient. C'estoit l'Archevesque de Cologne comme grand Chancelier d'Italie, qui prenoit connoissance de toutes les affaires.

Le troisiéme Couronnement est celuy par lequel les Papes s'authorisoient de donner un Prince eleu des Noms de CESAR & d'AUGUSTE. Le Conseil d'Espagne a suprimé cette ceremonie & celle qui se faisoit à Milan. Les Empereurs à present se contentent de se faire confirmer, & tous les Princes d'Autriche pretendent posseder l'Empire par un droit successif & hereditaire. Mais parce que Charlemagne fut couronné dans l'Eglise saint Pierre, ses successeurs ont desiré aussi d'y estre couronnez. Charles le Quint ayant esté obligé de suivre le Pape jusqu'à Boulogne, on orna le grand Autel de l'Eglise de saint Petrone, de paremens semblables à ceux de saint Pierre. On fit bastir un pont ou passage de bois, depuis le Palais jusqu'à l'Eglise, & au bout

 du

du pont devant le portail une Chapelle, où il fut reçeu à la porte par le Doyen & les Chanoines de sainct Pierre de Rome. Il y quitta ses habits pour se revestir en Diacre, & prester serment à S. S. entre les mains du Cardinal Salviati, & fut reçeu Chanoine de sainct Pierre, & en cette qualité les Chanoines luy furent faire la reverence. Apres cela il entra dans l'Eglise, marchant au milieu des Cardinaux Salviati & Rodolfi, par lesquels le Pape l'avoit envoyé querir jusques dans son Palais. Il fut reçeu à l'entrée de l'Eglise par les deux Cardinaux Evesques Ancona & Santiquattro, qui le menerent jusqu'à l'Autel sainct Gregoire, où il quitta le surplis & le rochet, & reprit ses habits Imperiaux. De là ils le menerent jusqu'au milieu de l'Eglise, où il reçeut la benediction de S. S. & en suitte proche le grand Autel, où il se mit & demeura à genoux pendant qu'on chanta les Litanies. Lors qu'elles furent achevées, le Cardinal Campeggio, Doyen des Cardinaux Prestres, & le Cardinal Cibo Doyen des Diacres, le souleverent & le conduisirent à la Chapelle S. Maurice, où le Cardinal Farnese Doyen des Cardinaux le consacra, en luy oignant le bras droit jusqu'au

jusqu'au coude, & le dos entre les deux espaules. Cela fait ce Cardinal & ses Collegues Salviati & Rodolfi, qui l'avoient assisté au Sacre, le menerent dans le Chœur, devant le Pape, qui estoit assis, dit l'Histoire, dans la veritable chaise de S. Pierre. L'Empereur s'estant mis à genoux, S. S. s'approcha de l'Autel pour dire la Messe. Au commancement & apres la confession S. M. I. l'alla baiser à la joüe & la poitrine, & se mit apres dans le thrône qu'on luy avoit dressé proche la chaise du Pape. Toutes les fois que l'Empereur quittoit sa place, pour s'approcher de l'Autel, ou qu'il y retournoit, les Princes qui representoient les Electeurs de l'Empire, marchoient devant luy avec les honneurs, lesquels ils remettoient apres entre les mains du Maistre des Ceremonies, qui les portoit sur l'Autel. Apres la lecture de l'Epistre les deux Cardinaux Diacres amenerent l'Empereur au Pape, & il se mit à genoux devant S. S. sur un quarreau de toile d'or. Ce fut lors que Clement VII luy mit à la main l'espée toute nuë, & luy donna le pouvoir de faire la guerre. Charles cinquiesme la bailla au Cardinal Diacre qui avoit servy à la Messe, qui la remit dans son

fourreau & la rendit à S. S. laquelle avec l'aide des Cardinaux, la mit au costé de S. M. I. S'estant levée; elle la tira & en fit trois tours par dessus sa teste, fichant à chaque fois la pointe en terre. En suitte il s'agenoüilla; & S. S. luy bailla les autres honneurs, & mit le sceptre en sa main gauche, la pomme en la droite & la Couronne sur la teste, le declarant Empereur Auguste. S. M. I. s'estant prosternée à terre pour baiser les pieds du Pape, S. S. le releva avec l'aide des Cardinaux, qui le menerent à son thrône, posé entre la chaise de Clement septiéme & celle du Doyen des Cardinaux. Il y avoit derriere son thrône deux Cardinaux Diacres, tout de mesme que derriere la chaire du Pape. Tout le monde ayant pris sa place, les Cardinaux Diacres commencerent à reciter les Litanies des Saints pour l'Empereur, & la Musique au lieu de *Ora pro nobis*, respondoit, *Tu illum adjuva.* Estant dites, le Cardinal Cesarin leut l'Evangile en Latin, & l'Archevesque de Rhodes en Grec: & puis apres la Musique entonna le Symbole de Nicée. Lors que S. M. I. voulut aller à l'offrande, elle mit les honneurs entre les mains des Princes: au Duc d'Urbin, l'espée: au Marquis de Montferrat,

le

le sceptre : Au Comte Palatin, le Monde : Et au Duc de Savoye la Couronne Imperiale. Son offrande fut de trente pieces d'or, de dix ducats chacune, representant les années de son âge. Apres l'offrande, Charles le Quint servit le Pape à la Messe, & luy donna les hosties, le vin & l'eau. La consecration estant faite l'Empereur baisa derechef S. S. à la joüe & à la poitrine, & ils retournerent à leurs places pour attendre la Communion. Le Cardinal Cibo, qui avoit servy de Diacre à la Messe, prit la platine & la bailla au Cardinal Cesis Sousdiacre, qui la donna au Pape. L'ayant rompuë en deux, il en prit la moitié & le calice des mains du Cardinal Cesis, & ayant mis l'autre moitié en deux, communia ces deux Cardinaux. L'Empereur receut aussi la communion des mains de S. S. d'une hostie plus petite, & prit le vin qu'on appelle de perception, des mains d'un des Cardinaux, apres que l'Evesque de Cavre en eut fait l'essay. S.M.I. baisa le Pape pour la troisiéme fois, à la joüe & à la poitrine, & apres avoir repris ses ornemens Imperiaux, il fit appeller Adrian de Croy, qu'il fit Comte de l'Empire. Les ceremonies finirent avec la Messe, par la benediction que S. S. donna à toute l'Assemblée.

Les desseins, Monsieur, de cet Empereur ont esté grands ; mais ses actions semblent l'avoir esté d'avantage. Si cette pompe a quelque chose qui ébloüit, elle pese encore plus qu'elle ne brille, & a beaucoup plus de solidité que d'éclat. Ce n'a esté que pour abolir ces ceremonies, & estre le dernier de sa race à les recevoir & celuy seul qui s'est vanté de les avoir honorées. Il a voulu commencer un nouveau Regne independant, & qui fust successif & hereditaire aux siens. La belle Constitution de Gregoire V est venuë pourtant jusques à nous, & il y a tantost sept cens ans qu'on l'observe. Elle porte : *Qu'aucun ne pense à s'emparer de la dignité Imperiale par le droit d'heredité. Six Princes, sçavoir trois de l'Ordre Ecclesiastique, & trois du Laïque seront nommez pour en faire l'election: Et si leurs suffrages sont partagez ; qu'ils demandent la voix du Roy de Boheme : Il sera comme le Iuge & l'Arbitre de tout leur different.* L'authorité Imperiale qui avoit eu jusques là un puissance absoluë, commença à s'eclipser en Allemagne, à l'exemple de celle des Rois de France : Hugues Capet pour se maintenir, & asseurer aux siens la Couronne, donna en proprieté les Duchez, Comtez & Baronies aux Gentilshommes & à leurs descendans, lesquelles aupara-

vant

vant n'estoient point hereditaires, & ils n'en avoient durant leur vie que la joüissance & la direction, rendant conte des fruicts & revenus de ces beaux domaines & gouvernemens, dont la meilleure partie des deniers entroit dans les coffres du Prince. Ainsi les grands d'Allemagne se sont erigez en Souverains; & parce qu'ils ont pretendu droit à l'election des Empereurs, ils ont cru aussi devoir prendre part à l'Estat, qui a degeneré depuis ce temps-là, & est devenu Monarchique & Aristocratique. L'Empereur est le Chef & les Estats composent la Republique. Ces Princes Electeurs ont esté confirmez & reconnus par la Bulle d'or, pour les principaux membres de l'Empire, & ils sont à present les bases & les colomnes, qui en doivent soutenir la grandeur & la dignité. Ils sont obligez d'assister Cesar de leur prudence & de leur conseil, & de supporter avec luy la pesanteur des affaires & du gouvernement. Ils ne cedent à pas un Roy estranger, aux assemblées qui se font dans les Cours solemnelles des Empereurs, ny ailleurs, & le Roy de Boheme fait mesme difficulté de donner le pas aux Imperatrices. Le Marquis de Brandebourg estant chez luy à Ratisbonne, le refusa à Rodolphe II, lors qu'il n'estoit

n'estoit que Roy de Hongrie, & leurs Ambassadeurs le disputerent à ceux du Duc de Bourgogne, sous Federic III. Charles IV estant à Mets, & ces Messieurs assis à leurs tables, S. M. I. fit mettre à la sienne & au dessus d'eux, le Legat du Pape, pour faire voir l'estime & la deference qu'il avoit pour le S. Siege. Mais en la Diette de Ratisbonne 1576, l'Archevesque de Cologne ne se voulut jamais trouver avec le Cardinal Moron Legat Apostolique, pour la preseance. Ces Princes ont aussi des Privileges & des immunitez Royales. Ils ne donnent rien aux Officiers de l'Empereur pour leurs fiefs, & ils ont permission de faire battre monnoye de toute sorte de metail, de joüir des mines & salins & de pouvoir souffrir les Iuifs chez eux sans permission. Ceux qui conjurent contre eux, sont criminels de leze-Majesté, & leurs Subjets ne peuvent decliner leur jurisdiction, ny appeller qu'à la Chambre Imperiale, qui a esté establie de leur consentement. Ce qui n'est pas permis à ceux de Boheme, qui sont jugez en premiere & derniere instance dans le Royaume. Leurs Souverainetez & Domaines qui leur donnent la voix, l'autorité & la dignité Electorale, ne se peuvent aliener, & il n'y

à point

a point de privilege qui y puiſſe deroger. Quand ils n'aſſiſtent point aux elections, ils y envoient leurs Plenipotentiaires, qui exercent toutes les fonctions qu'ils pourroient faire, hors celle de ce mettre à table aux banquets imperiaux. Les Eccleſiaſtiques ſont eleus par leurs Chapitres : Il y a des Princes & Comtes Chanoines de Cologne ; mais ceux de Majence & de Treves ne ſont que Gentils-hommes. Les ſeculiers poſſedent leurs Principautez & Seigneuries par ſucceſſion d'aiſné en aiſné, & le premier parent du coſté du pere y eſt touſiours appellé, pourveu qu'il n'ayt point quelque notable defaut : En ce cas on prefere le puiſné, l'oncle, ou le plus proche de la ligne maſculine. Ils ſont tenus par Decret Imperial de faire inſtruire leurs enfans aux langues Latine, Allemande, Bohemienne & Italienne. Quand leur famille vient à manquer & que l'Eſtat vaque, l'Empereur en peut pourvoir qui bon luy ſemble, comme des autres Principautez & terres domaniales, qui reviennent à ſa Couronne, ſi ce n'eſt celle du Royaume de Boheme qui eſt electif.

L'Empire eſt preſque aujourd'huy reduit à l'Allemagne & en beaucoup de lieux

lieux son authorité est comme aneantie; Les Princes d'Italie qui en relevent, se contentent de luy demander l'investiture des fiefs qu'ils en possedent. Il est Chef & Prince de ce puissant Estat, qui est au milieu de l'Europe, entre les rivieres du Rhin, du Danube, & de la Vistule, & les mers Baltique & Germanique. Il a plusieurs belles Provinces & beaucoup de Principautez qui sont fort peuplées, & où il y a grand nombre de villes, de mines, & abondance de tout ce qui est necessaire à la vie. On les a rangées sous le nom de Cercles, & il les a fallu eriger pour maintenir plus aisement un ordre dans l'Empire, par ces distinctions & departemens, qui font des assemblées particulieres des membres, qui sont comme les Estats de nos Provinces, & on commence l'ouverture par l'election d'un Gouverneur, & de six Conseillers pour rendre la Iustice. Il y a encore les assemblées des Electeurs, comme quand il s'agit de faire choix d'un Empereur, & celles des Deputez qu'on convoque & où S.M.I. envoye ses Commissaires. Mais les Generales s'appellent Diettes, & sont les Estats assemblez, par lesquels Cesar gouverne l'Empire. On delibere encore si c'est un bonheur ou

une diſgrace de ce qu'il ne peut jamais eſtre bien uny, à cauſe de la haine & de l'averſion qui eſt touſiours entre les Princes & les Villes libres, comme auſſi pour la diverſité des Religions, & la multitude des Souverainetez. Ses voiſins s'en trouvent bien. On prend neantmoins à ces aſſemblées generales toutes les reſolutions, & c'eſt S. M. I. qui les convoque du conſentement des Electeurs, par les lettres que l'Archeveſque de Majence envoye aux trois Eſtats; Les Electeurs: Les Princes & les Nobles: & les Villes Imperiales. Le lieu de l'Aſſemblée doit eſtre touſiours une Ville-franche, & il faut qu'ils y ſoient convies trois mois auparavant. L'Empereur propoſe, mais ce ſont ſes prieres & ſes compliments qui obtiennent les choſes qu'il deſire, les reſolutions dependans des Deputez. On pert tant de temps à deliberer, que les occaſions échapent, & ne ſe peuvent executer qu'avec beaucoup de difficultez.

Il ne ſe void point qu'auparavant Charlemagne, il y ayt eu de Diettes generales reglées, où le Clergé & la Nobleſſe eſtoient ſeulement admis. Le tiers Eſtat n'y a point paru auparavant Charles IV, qui appella les Villes Libres à Noremberg

berg 1356. Elles estoient anciennement sujetes a l'Empereur, & il n'y avoit que les Princes, & les Grands, qui eussent le caractere & l'authorité de deliberer. Ils ont tousjours fait mepris de la naissance basse & obscure des habitans de ces petites Republiques, & l'Empire ayant autresfois beaucoup de revenu, n'avoit point besoin de leur secours, & n'eust pas voulu recevoir leurs suffrages. On ne marque point le temps de l'erection des immunitez & franchises de ces Villes Imperiales, qui peuvent s'en estre emparées, par le malheur du temps & les guerres qui se sont allumées entre les Princes & les Empereurs, & elles servent à present aux contributions, les deux premiers Estats se croyans tellement libres & independans, qu'ils ne pensent pas mesme estre obligez de se trouver aux Diettes, & on ne les punit point quands ils y manquent. Majence fait sçavoir aux Estats l'heure & le temps des Assemblées, des Traitez & des Resolutions, par le Vice-Mareschal de l'Empire & ses Fouriers & Couriers, qui vont advertir les Deputez. Cet Electeur fait l'ouverture des affaires, & luy & le Palatin comme Chefs de leurs Ordres, font leur rapport à l'Empereur & aux Estats

de

de ce qu'il faut deliberer. Les propositions estant faites, chaque Estat forme son Conseil. L'Archevesque de Saltsbourg & l'Archiduc d'Autriche qui agitent la question, comme Chefs du second Estat, demandent les opinions & recueillent les voix de ceux de leur Conseil. Apres l'avoir examinée, ils en communiquent avec les Electeurs, qui ayans deliberé les premiers, conferent avec ceux du second Ordre. S'ils s'accordent, les resolutions sont prises, sinon il faut revenir aux opinions, & former de nouveaux projets. Quand le point decisif est conclu entr'eux, on ne fait que le communiquer aux villes. Les voix sont consultatives ou decisives: Les trois Conseils ont leurs consultatives; mais les Princes du premier & du second, ont de surabondant, chacun une voix decisive. Les Prelats, Comtes & Barons du second Estat, n'ont tous ensemble que quatre voix decisives; Et les Villes Libres deux seulement consultatives. Elles ne servent que pour consentir aux deliberations, & pouvoir faire des remonstrances. Il fasche extremement à ce corps si riche & si puissant, & qui contribuë plus que les deux autres à soutenir l'Empire, de voir

voir que toutes les voix de ses deputez ayent moins de force, que la seule du plus petit des Princes, dont les opinions sont tousiours suivies & approuvées.

Outre les Conseils de chaque Cercle, qui jugent en premiere instance, & en dernier ressort les affaires sommaires, ainsi que nos Presidiaux; on interjette appel de celles de consequence en la Chambre Imperiale establie à Spire, qui est comme le Parlement de Paris, lors qu'il n'y en avoit qu'un en France & que tout le Royaume y ressortissoit, & composée d'un Iuge Souverain, de plusieurs Assesseurs & autres Officiers, presentez & choisis par S. M. I. le College Electoral & les Cercles. Ils sont moitié Docteurs aux Loix, & moitié Gentilshommes Catholiques & Protestans, & il ne leur est pas permis de s'emploier à d'autres affaires. Ils ne connoissent en premiere instance que des causes de rupture de la Paix publique & des fiscales, comme de transgresser la Bulle dorée, de ne payer pas les contributions, & de la possession debatuë entre les parties de l'Empire, & aussi des rebellions & crimes d'Estat. Le Chef ou le President doit estre Prince ou pour le moins Comte ou Baron, & ne sçauroit s'absenter, sans le con-

consentement des Assesseurs, ny eux sans sa permission, & ils jugent selon les Constitutions & les Loix de l'Empire. Ils taxent & assignent les salaires & vacations des Advocats & Procureurs, qui n'oseroient rien recevoir de leur parties. Tous les ans au mois de May, l'Empereur & les Estats envoyent des Commissaires pour examiner leurs jugemens, avec pouvoir & authorité de faire chastier exemplairement, les fautes & les injustices de ceux qui en ont rendus d'iniques. Sage & judicieuse conduite & dont l'usage seroit bien à desirer en ce Royaume, pour arrester le mal & de pareils desordres qui s'y commettent! c'est le sang d'Abel qui crie vengeance, & demande justice au Roy.

Le Gouvernement de l'Empire ne se regle que par les Diettes & l'Assemblée des Estats. Le premier Corps est presentement amplifié d'un huictiesme Electoral crée par le Traité de Munster, en faveur du Comte Palatin dont la dignité a passé au Duc de Baviere. Charlemagne par l'Ordonnance du Pape avoit bien reduit l'Empire à l'election des Princes d'Allemagne, mais seulement quand sa famille viendroit à manquer. Mais la Constitution de Gregoire V a esté de le

ren-

rendre absolument electif apres la mort d'Othon III, qui n'avoit point d'enfans ; & la cause de ce changement fut que cette souveraine dignité estant affoiblie & abbatuë, le Pape & l'Empereur crurent qu'une personne de cœur & de merite en releveroit l'éclat & la grandeur.

Le 2. Corps est composé des Grands & des Nobles. On conte en Allemagne plus de 300 Principautez. Il y a quatre Archeveschez, Magdebourg, Salzbourg, Besançon & Breme ; prez de cinquante Eveschez, dont quelques uns ont esté demembrez, plusieurs Princes, quantité d'Abbez & d'Ecclesiastiques avec des Comtes, Barons & Seigneurs.

Le 3. Corps est des Villes franches, qui sont de petites Republiques, lesquelles ont droit d'envoyer aux Assemblées. Il y a les Imperiales, & on en conte environ 80, & les Anseatiques qui sont maritimes & confederées entre elles, pour se secourir & asseurer le commerce, contre les Princes estrangers & les pyrates, & aussi pour empescher les surcharges & les impositions que les Souverains pourroient mettre sur les marchandises, ausquels elles deputent des Ambassadeurs & en reçoivent: Il y en a bien 66. On divise

divise toutes les Villes Libres en deux ordres, & les unes trouvent place dans les Dietes sur le banc de Suaube, & les autres sur le banc du Rhin, estans pour la pluspart situées aux environs de cette Province & de ce fleuve.

Comme c'est par les dix Cercles qu'on partage l'Allemagne & qu'on pourvoit à la paix & à la tranquillité publique, qu'on regle le prix des monnoyes & les contributions ; & qu'on secourt l'Empereur, dans les occasions qui se presentent, & pour lesquelles ils s'assemblent en particulier & quelquesfois en commun & en general, nous nommerons les Estats qui les composent.

Le premier Cercle est celuy de FRANCONIE. Au premier ordre sont les Ecclesiastiques : les Evesques de Bamberg, Wirtzbourg, Eichstatt, le maistre de l'ordre Teutonique, le Prevost de Camber, l'Abbé de S. Gilgen à Noremberg. Au 2 les seculiers : le Marquis de Brandebourg, le Burggrave de Noremberg, les Comtes d'Henneberg, Castel, Wertheim, Reineck, Honneloe, Herpach, Schwartzenbourg, & les Seigneurs de Reichelsperg & Limpourg. Au 3 les Villes Libres : Noremberg, Rotembourg, Wincheim, & Schweinfurt.

Le 2. Cercle de Baviere a au 1. ordre l'Archevesque de Saltzbourg, les Evesques de Passauw, Freissingen, Ratisbonne, le Prevost de Berchtelsgaden, les Abbez de Kempeseik, Waldsachsen, Roth, Kreyszkeim & Heimeran de Ratisbonne, les Abbesses du haut & bas Monasteres de Ratisbonne. Au 2. le Duc de Baviere, le Comte Palatin de Baviere, le Landgrave de Leuchtemberg, les Comtes de Hag & d'Ortemberg, les Barons de Stauffen, Degenberg & Sultzberg le haut, le Seigneur de Kinfels. Au 3. Freistat & Ratisbonne.

Le 3. Cercle d'Avtriche, 1. les Evesques de Trente, Brixen Goristz, Seckaw, Labach, Vienne, le maistre de l'Ordre Teutonique & celuy de l'Ordre en Eisstat. 2. L'Archiduc d'Autriche, les Comtes de Schaumberg & de Harck, le Baron de Wolskenstein, les Seigneurs de Senster & Roggendorf.

Le 4. Cercle de Svavbe. 1. les Evesques de Chur, Constance, Ausbourg, les Abbez de Kempten, Reichnaw, S. Gal, Salmans Weiler, Weingarten S. Blaise, S. Pierre, Maulbron, Schaffhausen, Stein du Rhin, Creutzlingen, Peteryhaussen, Pfeffers, S. Iean de Thurtal, Schussenried, Ochsenhausen, Konnigsbrun, Roggenbourg,

genbourg, Marckthal. Elchingen, Irſee, Iſne, Munchrod, Auſperg, Gengenbach, Scheſtern, & Diſidiſen. Les Abbeſſes de Lindaw, Rotenmunſter, Buchaw, Guttenzel, Beund, Hegpach, Gemund Weill, Heylbrun, Wimpſen, Hall en Suaube, Dumc Kelspumel, Bopffingen, & Giengen, & le Maiſtre de l'Ordre Teutonique en Bourgogne. 2. Le Duc de Witemberg, le Marquis de Bade, les Comtes de Helfeuſtein, Veiſenſtaig & Ottingen, les Barons Gundelfinghen, Walpourg, Stauffen, Geroltzeck & Oberhelven: les Seigneurs de Stargart, Tuſſen, Sonneberg, Falkenſtein, Kunſeck & Kunſeck Kerper. 3. Ausbourg, Kauffbeuwern, Vlme, Memmingen, Kempten, Bibrach, Leukirch, Iſene, Wangen, Lindaw, Kavenſpourg, Buchorn, Vberlingen, Conſtance, Pſulendorff, S. Gal, Schaffhauſen, Keutlingen, Eſlingen Alen en Suaube Nordling, Donawerth, Buchaw, Offenbourg, Gengenbach, Zell en Hameſpach & Rotweil.

Le 5. Cercle du Rhin. 1. Les Eveſques de Wormes, Spire, Baſle, Straſbourg. Beſançon, Walis, Geneve & Loſane; car pour Mets, Toul & Verdun ne ſont plus de l'Empire, par le Traité de

Munster. Les Abbez de Fulden, Hirsz-felden, S. Greg. Munster, & Marbach, l'Abbesse de Kauffingen, les Prevosts de Weissenbourg, & de Ondenheim. 2. Les Ducs de Lorraine, Savoye, & Zweibrug de deux Ponts, Duc & Comte de Spanheim, le Marquis de Bade, le Landgrave de Hesse, le Prince de Calim, les Comtes du Rhin, de Nassau en Sarbrug, Bitsch, Salins, Huvawelicthenberg, Leningen, Falkenstein, Weisbaden, Konnigstein, Solms, Nassaw en Weilbourg, Seninigen, Havare, Muntzberg, Westenbourg, Waldeck & Pleste, les Seigneurs de Rapoltzkirchen, Morspourg, Rappelstein, Hohenrechperg, Blanckenberg & Epstein. 3. Mulhausen, Basle, Colmar, Keisersberg, Turckeim, Strasbourg, Rosenheim, Schlettstat, Haguenaw, Weissenbourg, Lindaw, Spire, Wormes, Francfort, Frienberg en Wedderau, Wetzlar, Kauffmans, Sarbruch, Besançon, les Chasteaux de Frieberg & Gleichausen, & le Monastere de S. Gregoire.

Le 6 Cercle des QVATRE ELECTEVRS. 1. Les Archevesques de Majence, Treves, & Cologne; l'Abbé de S. Maximin lez Treves, & le Pre-

Prevoſt de Selts. 2. Les Comte Palatin, Naſſaw & Beilſtein, le Palatinat avec ſon territoire, les Seigneurs de Reifferſcheidt, Rheineck, Eyſenberg & celuy de l'Ordre Teutonique à Coblents. 3. Majence, Cologne, Treves & Gelenhauſen.

Le 7 Cercle de WESTPHALIE. 1. Les Eveſques de Paderborn, Liege, Vtrecht, Munſter, Cambray, Oſembrug & Verden; les Abbez de Verden, Stabel, Corbei, Heunwerden, & le Monaſtere de S. Corneille, l'Abbeſſe de Heſſen. 2. Les Ducs de Cleves, Iuliers, Berg & Luxembourg, le Marquis de Bade, les Comtes de la Marck, Friſe Orientale ou d'Embden, Sein, Dillenbourg, Wernenbourg, Manderſcheid, Wid, Brunchorſt, Steinford, Benthem, Dortmond, Olderbourg, Hoyen, Diephold, Schaumbourg, Spiegelberg, Vanenberg, Aremberg, Lipp & Dierberg, Seigneur en Someraw & celuy de Ridbourg. 3. Cologne, Aix, Vnderwesel, Duren, Cambray, Dortmund, Storf, Duisbourg, Hervonden, Brachel, Wartbourg, Lemgow & Verden.

Le 8 Cercle de la HAVTE SAXE. 1. Les Eveſques de Meyſſen, Merſpourg, Naumbourg, Brandebourg, Hamelbourg, Lubeck & Chomin, les Abbez de Salveldt,

Rotthershausen, & Walckenried, les Abbesses de Quedlinbourg & Gerenrod. 2. Le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comtez de Manzfeld, Stolberg, Hohenstein, Ruchlingen, Kerpen, Mullingen, Glauchaw, Leisneck, Widerfels & Regenstein, le Baron de Tauttenberg, & les Seigneurs de Bernaw, Grat & Schombourg. 3. Dantzig & Elbingen.

Le 9. Cercle de la BASSE SAXE. 1. Les Archevesques de Breme & Magdebourg, les Evesques de Hildeszheim, Lubeck, Swerin, Ratzenbourg & Schleswick. 2. Le Roy de Dannemarc, les Ducs de Lawenbourg, Brunsvic, Lunebourg, Meckelbourg & Lawenbourg, les Comtes de Rosfein & Delmenbast. 3. Lubeck, Hambourg, Mulhausen, & Northausen, en Turinge, Goszlar & Gottingen.

Le 10 Cercle de BOVRGOGNE. Le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nassau en Breda, d'Egmont, d'Horn & Bergen, & le Seigneur de Waelhem.

Apres le partage d'Allemagne & pour en avoir une intelligence plus ample & plus exacte, il est necessaire de representer un *Petit Tableau des Empereurs Romains*.

Auparavant le Deluge il n'y a eu qu'une Puissance paternelle & domestique; Adam

Adam & les autres Patriarches vivans pluſieurs ſiecles, ſe conſervoient l'Authorité, que l'âge & l'experience leur donnoient. Mais depuis Noë, la vie eſtant devenuë ſi courte & ſi limitée, le malheur & l'ambition des hommes a eſté de s'attacher d'avantage à la terre, & de ne point vouloir reconnoiſtre de Superieurs. La violence des uns & la conduite des autres a eſté cauſe de l'uſage des Loix & de la Police, & de l'eſtabliſſement des Eſtats, qui ont commancé par le Monarchique, dont la forme eſt la plus parfaite. Il eſt auſſi plus facile de rencontrer une perſonne de commandement que pluſieurs capables de regner. A Athenes & à Rome il y a eu des Rois auparavant que ces Republiques fuſſent gouvernées par des Archons & des Senateurs; Et c'eſt le ſecond partage de la Politique qu'on appelle Ariſtocratie, qui eſt quelquesfois meſlé avec le premier, comme en Pologne, Dannemarc & Suede. Le troiſiéme eſt Democratique & populaire, dont les Suiſſes & les Hollandois ſe ſervent. Quand le gouvernement degenere, il paſſe de l'un à l'autre, & l'Angleterre nous en fait voir un exemple. L'inſtitutiõ de Rois a commencé en Nembroth des l'an du Monde 1789, & il a eſté le Chef & le

Prince de la premiere Monarchie, qui eſt celle des Aſſyriens.

Cyrus Roy des Perſes ayant eſpouſé la fille d'Aſtyages Roy des Medes, & vaincu Baltaſar dernier Roy de Babylone, eſtablit la ſeconde en l'année 3569.

L'ambition d'Alexandre a eſté ſi grande qu'il a apprehendé de ne trouver pas aſſez de matiere pour ſa vaillance. Il eſt mort Monarque des Grecs, & le Troiſieſme du Monde l'an 3806.

1. Iules Ceſar apres s'eſtre rendu Maiſtre de la Republique Romaine, a eſté le Quatrieſme Monarque & le premier Empereur. Il fut aſſaſſiné dans le Senat au commancement de ſon regne & avant la naiſſance de noſtre Sauveur.

2. Octave Auguſte fils adopté par Ceſar, vainquit Antoine qui pretendoit à l'Empire. Il fut heureux en ſes entrepriſes & pendant ſon regne qui dura 42 ans, ſous lequel Ieſus Chriſt naquit.

3. Tibere fils de la femme d'Auguſte, & par luy adopté, a regné 23 ans & eſtoit d'une humeur facheuſe & cruelle. L'Egliſe a commancé ſous luy d'eſtre perſecutée par les Scribes, qui firent lapider ſainct Eſtienne.

4. Caligula fut extremement vicieux, & abuſa de ſa dignité 3 ans.

5. Clau-

5. Claude fils de Druſe frere de Tibere, finit ſa vie honteuſe par un poiſon, apres avoir commandé prez de quatorze années.

6. Neron fils d'Agrippine & adopté par Claude, fut un monſtre de vices & de cruautez, & exerça ſes violences contre ſa mere & ſa propre perſonne. C'eſt le dernier des Ceſars & un cruel perſecuteur de la Vertu & du Chriſtianiſme naiſſant.

7. Galbe eſtoit de la famille des Sulpices. Il fit de bonnes actions, auparavant que d'eſtre Empereur ; mais ſitoſt qu'il eut perdu ſa reputation, il fut tué dans le marché de Rome, le ſeptieſme mois de ſon regne.

8. Otthon partiſan des debauches & des infamies de Neron, ſe fit élire & finit de meſme. Il ſe tua trois mois apres qu'il ſçeut que ſon ſucceſſeur avoit eſté proclamé Empereur.

9. Vitelle ſoüillé de vices, fut traiſné par la ville, mis en pieces, & jetté dans le Tibre, huict mois apres.

10. Veſpaſian rétablit pendant dix années les Loix, les Armées, & les Provinces Romaines.

11. Tite ſon fils n'a regné que deux ans. Il fut appellé, l'amour & les delices du gen-

re humain, tant il estoit equitable & liberal. Sa clemence fut grande envers

12. Domitian son frere qui avoit conjuré contre luy. Il degenera, & fut intemperant & persecuteur de l'Eglise. Ses gens le tuerent apres quinze années de tyrannie, & le Senat mit ses Decrets en pieces, l'an 97.

13. Nerva Prince docte & sage, fut eleu en sa place, & il adopta Trajan, apres avoir tenu l'Empire un an & trois mois.

14. Trajan estoit de tous point heureux s'il n'eût point souffert la quatriesme persecution de l'Eglise sous son regne de 19 ans, 118.

15. Adrian parvint à l'Empire & le tint vingt-un an, par le moyen de la femme de son predecesseur. Comme il estoit homme d'esprit & de lettres, il aima la paix & les sçavans.

16. Antonin son gendre fut aussi generalement estimé, & les estrangers craignoient de faire la guerre à un si bon Prince, qui a commandé 22 ans.

17. Marc Antonin son gendre & Philosophe des Gaules, a fait de belles Coustutions. Il associa

18. Luce-Vere : & la puissance commenca d'estre exercée par deux Souverains egaux en authorité. Ils arresterent la

cin-

cinquiesme persecution de l'Eglise, par la victoire qu'une Legion Chrestienne remporta. Ils ont gouverné 19 ans. 181.

19. Commode soüilla par ses vices les vertus d'Antonin son pere, & la Monarchie Romaine a perdu beaucoup de sa splendeur sous son regne. Il a esté estranglé par les siens apres avoir tenu l'Empire 13 ans, &

20. Pertinax six mois seulement. D'esclave il devint Empereur, & voulant reformer le gouvernement & la milice, il fut assassiné à la sollicitation de

21. Iulian qui acheta l'Empire, & en fut puny par ordonnance du Senat, sept mois apres. Le siecle estoit corrompu & les Grands sans authorité; la soldatesque estoit devenuë si insolente & si hardie, qu'elle croyoit devoir regner sur ses Maistres,& ses Souverains.

22. Pescenne Gouverneur de Syrie fut fait Empereur par les gens de guerre, & puis apres vaincu & tué en la troisiéme bataille que luy livra

23. Severe eleu par le Senat, & qui estoit allé à sa rencontre. Il restablit en 18 ans la dignité Imperiale,& chastia les autheurs & les soldats qui avoient tué Commode & Pertinax. Il fut pour-

tant le 6 persecuteur de l'Eglise, & associa
24. Albin qui le trahit dans les Gaules, & demeurant vaincu prez de Lion, il eut la teste trenchée.
25. Caracalle fils de Severe fut tué sept ans apres par un soldat. Il avoit fait mourir son frere Gete, & Papinian pour n'avoir pas voulu excuser son fratricide.
26. Antonin Gete fut seulement associé à l'Empire & devoit estre heritier des vertus de son pere.
27. Macrin avec Diodumene furent decapitez, apres avoir regné un an, & fait mourir leur predecesseur.
28. Heliogabale bastard de Caracalle fut un sac d'ordure, qui fut trainé par les ruës, & jetté dans les egouts, l'an quatriéme de son Empire 225.
29. Alexandre Severe fut declaré Empereur par les soldats & le Senat. Il regna 13 ans & suivit le conseil d'Vlpian. Il fut tué en haine de ce qu'il faisoit exercer avec trop de rigueur la discipline militaire, & à la sollicitation de
30. Maximin, qui estant de naissance obscure associa son fils. Mais le Senat les ayans declarez ennemis de l'Empire à cause de leur cruautez, les soldats les furent egorger en plein midy, comme ils dormoient dans leur tente, apres avoir regné trois ans.

31. Gor-

31. Gordian le pere fut declaré malgré luy avec son fils, qui ayant esté tué, le bon-homme se pendit, apres avoir gouverné cinq mois, de peur de tomber entre les mains de son ennemy.

32. Pupiene Maximin, fils d'un serrurier, monta par tous les degrez d'honneur à l'Empire. Il devint si superbe & cruel que les soldats conspirerent contre luy & Albin, au siege d'Aquilée, ayant regné deux ans.

33. Albin & Pupiene Consuls, furent elevez à la dignité par le Senat, pour les opposer à Maximin, & deux ans apres on les massacra, pour favoriser le jeune

34. Gordian II, Prince de belle esperance. Sa jeunesse donna occasion à Philippe de pratiquer neuf soldats, qui l'egorgerent en la sixiesme année de son regne & à l'âge de 22 ans.

35. Valens Hostilian fut crée par le Senat, pour empescher que l'ordre ne fust perverty, & il mourut peu de temps apres.

36. Philippe Arabe fut le premier Chrestien. Dece son Lieutenant general en Illyrie se revolta contre cet Empereur, & comme il alloit pour le chastier, il fut tué à Verone par les soldats, qui

aprirent que leurs camarades avoient egorgé son fils, qu'il avoit laissé à Rome, n'ayant regné que cinq ans.

37. Dece fut confirmé par le Senat. Il a cruellement persecuté les Chrestiens, & il demeura avec son fils en la seconde bataille qu'il livra aux Goths, apres avoir commandé deux ans & demy.

38. Herenne Hetrusce son second fils est mis par quelques Historiens au nombre des Empereurs.

39. Vibe Hostilian fut choisy par les Legions & le Senat, & consentit qu'on l'appellast Auguste. Il persecuta l'Eglise, & establit

40. Volusian son fils compagnon de l'Empire, & apres avoir gouverné trois ans, ils perirent en la bataille que leur donna

41. Æmilian, qui trois mois apres fut tué à la teste de son armée victorieuse, qui ne voulut pas combattre celle de

42. Licin Valerian de la race des Corneliens, aimé du Senat à cause de sa vertu & de sa vaillance. Il fut defait & pris par Sapor Roy de Perse, qui s'en servit pour monter à cheval, & le fit apres écorcher.

43. Gallien apres la prise de son pere luy

luy ſucceda, & fut comparé à Neron peſte du genre humain.

44. Salonin Valerian ſon frere & ſon aſſocié eſtoit au contraire tres-vertueux. Ils regnerent enſemble 15 ans: 30 de leurs Lieutenans furent ſaluez Empereurs, & ſe tuerent la pluſpart les uns les autres.

45. Labiene Poſthume fut eleu par les Gaulois. Il alla au devant de Gallien & de Valerian, & les defit à Milan, qui fut leur ſepulture. Un de ſes Capitaines le tua en ſuitte avec ſon fils, qu'il avoit fait proclamer Auguſte.

46. Flave Claude fit de belles actions contre les Goths & les Sarmates, qu'il chaſſa de l'Empire & le tint deux ans.

47. Aurele Quintile ſon frere ne repondit pas à ſa valeur, s'eſtant donné la mort le 27 jour apres ſon election.

48. Aurelian choiſy par les gens de guerre, defit les Marcomans & Sueves, & fut comparé à Alexandre. Comme il vouloit porter la guerre dans les extremitez de l'Orient, ceux qui l'avoient fait Empereur, le tuerent prez de Biſance, apres l'avoir admiré ſix ans.

49. Tacite mourut ſix mois apres avoir eſté crée par les Senateurs.

50. Anne Florian ſon frere, pretendit à la Souveraineté; mais il ſe fit mourir le

pied

pied en l'eau, lors qu'il aprit que les gens-d'armes avoient fait choix de

51. Valere Probe, qui vainquit les Gaulois, les Allemans & les Goths en Asie; il ne regna que six ans, & fut tué par les soldats qu'il forçoit à desseicher des marets.

52. Care de Narbonne ne regna que deux ans. Il associa Numerian & Carin, & fit la guerre avec succez aux Perses & aux Sarmates.

53. Numerian son fils, estoit docte & vaillant : il fut assassiné par Aper son beau-pere.

54. Carin son frere fut extremement vitieux. Il s'empara du gouvernement qu'il disputa deux ans avec son successeur, & apres plusieurs batailles il fut enfin tué à la derniere.

55. Diocletian avoit beaucoup de sagesse. Il associa Maximian & furent les plus cruels persecuteurs de l'Eglise. Ils se demirent volontairement de l'Empire, apres avoir nommé Galere Maximin & Constans pour successeurs.

56. Maximian fut cruel & barbare. Ils ont regné 25 ans, 308.

57. Constans fut doux & humain, & partagea l'Estat avec

58. Galere Maximin qui eut l'Orient,

& se

& se tua voyant que les Medicins desesperoient de le pouvoir guerir.

59. Maximin II fut fait Empereur & associa Licinin homme vaillant & perfecuteur des Chrestiens, & ont regné 18 ans.

60. Severe associé par Galere Maximin, estoit bon & vaillant, & fut vaincu par

61. Maxence qui se fit elire par finesse; & fut defait par Constantin sept ans apres, comme

62. Licinin associé & successeur de Maximin, qui avoit nommé

63. Martinian*, lors que Constantin luy faisoit la guerre.

64. Constantin le Grand, victorieux de ses Competiteurs, demeura seul Maistre de la Monarchie l'an 310, qu'il a maintenuë 31 ans. C'est le premier qui a fait profession du Christianisme, & Dieu luy fit voir au Ciel une Croix de feu. Il a restably l'Eglise, la Iustice & les Loix, & amplifié Bisance, où il transfera le Siege de l'Empire Romain. Il la fit appeller de son nom Constantinople, & associa son fils

65. Crispe qu'il fit mourir, sur la plainte de Fauste sa belle mere, qui dit que ce jeune Prince l'avoit sollicitée, en haine du refus qu'il fit d'écouter ses pensées lascives.

66. Con-

66. Constantin II partagea l'Estat avec ses freres, & n'estant pas content de ce que luy avoit designé son pere, il attaqua.

67. Constans II qui le defit prez d'Aquilée. Il devint Arrien, qui fut cause que Magnance le tua comme il estoit au lict, & se declara Empereur.

68. Constans III, fils de Constantin, recouvra la Monarchie & choisit son cousin Iulian pour son successeur à fin de l'opposer aux François & Allemans. Il regna 24 ans.

69. Magnance apres son parricide se fit proclamer à Autun par l'armée, qui estant vaincuë par Constance, il se fit mourir.

70. Iulian II s'estoit fait instruire en la Religion Chrestienne, dont il apostasia; & comme il avoit un grand genie, il fut aussi un cruel & dangereux persecuteur de l'Eglise. Il exhorta mesme les Iuifs à restablir leur Estat. Estant blessé à mort il se desespera & dit : *Tu as vaincu à la fin Galileen !*

71. Iovian fit la paix avec les Perses, restablit la Religion & restitua aux Eglises pendant huict mois une partie de ce que son Predecesseur leur avoit osté.

72. Valentinian fut Catholique & grand

grand justicier, & regna en Occident 15 ans avec

73. Valens son frere, qu'il avoit associé pour l'Orient. Il fut Arrien & tué par les Goths.

74. Gratian fils de Valentinian associa ses freres Valentinian & Theodose; son favory

75. Maximin III le fit mourir, & ayant defait Valentinian, Theodose vint à son secours & combatirent ce tyran qu'ils firent tuer.

76. Valentinian II fut estranglé par ses valets de chambre à Vienne, &

77. Theodose regna en Orient & en Occident, où il a affermy la Religion & renversé le paganisme.

78. Arcade son fils aisné possede l'Orient, &

79. Honoré puisné l'Occident.

80. Theodose II, fils d'Arcade, associa

81. Valentinian III qui fut fort vitieux &

82. Martian brave & craignant Dieu. Pour appaiser les troubles de l'Eglise il fit la paix avec les Perses & les Vandales. L'Empire Romain a esté malheureusement gouverné depuis Constantin & mis en pieces par des usurpateurs, & de petits

tits tyrans qui s'erigerent en Cesars, & pendant 29 ans on en a conté neuf qui se sont egorgez. Et dans ce desordre, les Ostrogots, Visigots, François, Vandales & autres peuples, ont bien fait parler d'eux.

83. Leon le Grand fut choisy par le Senat de Constantinople & la soldatesque, l'an 461. Il passa en Italie qu'il desola & prit Rome, apres avoir regné dixsept ans; & adopta

84. Leon II, fils de sa fille, qui mourut au bout de l'an, & remit l'Empire à

85. Zenon son beau pere, qui fut cruel & yvrogne, & sa femme le fit enterrer tout vivant, apres avoir regné dixsept ans, &

86. Anastase 26 qui fut elevé par l'Imperatrice, & mourut d'un coup de foudre, apres avoir soutenu l'heresie.

87. Iustin par sa vertu & son courage parvint à l'Empire, & crea

88. Iustinian, qui pendant les 38 ans de son regne restablit le droit civil & l'Empire par Bellisaire & Narses grands Capitaines.

89. Iustin II neveu de Iustinian a gouverné dix ans. Il fut aimé pour ses vertus. L'Imperatrice Sophie ayant fait mespris de Narses, il appella les Lombards

bards en Italie, & s'en vangeá cruellement.

90. Tibere II. adopté par Iuſtin, vainquit les Perſes, & fut malheureux contre les Lombards. Il tint l'Empire ſept ans, &

91. Maurice ſon gendre 20, apres leſquels il fut tué par

92. Phocas, lequel regna huict ans, & fut aſſaſſiné l'an 612 par

93. Heraclius, qui tint l'Empire 30 années, &

94. Conſtantin III ſon fils 3 ans & 4 mois. Il tua ſon frere Theodoſe qui le reprenoit de ſon hereſie, & il fut empoiſonné par ſa maraſtre, qui vouloit faire regner Heraclion, que le Senat fit punir, & eleut

95. Conſtans II, fils de Conſtantin, qui fut tué par les ſiens, apres avoir regné 27 ans.

96. Conſtantin IV ſon fils fit heureuſement la guerre contre les Sarazins; mais il fit perir ſes freres, de peur qu'ils n'aſpiraſſent à l'Empire qu'il occupa 17 années.

97. Iuſtinian II, fils de Conſtantin, fut chaſſé de l'Eſtat par

98. Leonce, & celuy-cy par

99. Tibere III, & tous trois ne l'ont occupé que treize ans.

100. Phi-

100. Philippic Bardanes ayant tué Iustinian & Tibere, fut applaudi par l'armée, & expulsé deux ans apres pour son heresie & par

101. Anastase II, qui luy fit crever les yeux, & fut un an apres confiné dans un Monastere par

102. Theodose III, qui prit & saccagea Constantinople, & au bout de deux ans se demit de l'Empire, en faveur de

103. Leon III, qui renversa les images des Eglises & fut excommunié par Gregoire III. Il regna vingt-quatre ans, & son fils

104. Constantin V 35, qui fut aussi un meschant & un heretique.

105. Leon IV son fils pendant cinq années fit connoistre qu'il estoit heritier de l'Empire & du vice paternel.

106. Constantin VI, fils de Leon, fut fait Empereur avec Irenée sa mere, laquelle il chassa du gouvernement & fit d'autres cruautez qui obligerent le peuple de la rappeller. Elle exerça sa vengeance sur son propre sang, & ayant fait crever les yeux à son fils, elle le depossēda pour regner. Mais Nicephore ayant usurpé l'Estat, l'exila, & s'establit à Constantinople qui a tousiours esté depuis le Siege

Siege des Empereurs d'Orient: & est celuy des Ottomans.

107. Charlemagne est donc le premier des Empereurs d'Occident, & dans la division de l'Empire & le partage de la quatriesme Monarchie Romaine, ils ont tousiours conservé la grandeur, la dignité & les noms de Cesar & d'Auguste. Ce Roy fut couronné par le Pape Leon le jour de Noël 800, & mourut la 14 année de son regne, apres avoir demembré l'Estat, comme fit aussi

108. Louys le Debonnaire, qui fut hay pour les cruautez qu'il exerça sur son neveu Bernard Roy d'Italie. Ses enfans se revolterent contre luy, & mourut apres s'estre bien remis avec eux & regné 27 ans.

109. Lotaire luy succeda à l'Empire, & la division fut si grande entre luy & ses freres, que les forces Françoises en furent extremement affoiblies & l'Estat presque renversé.

110. Louys II son fils repoussa les Sarazins qui estoient entrez de force en Italie. Apres sa mort

111. Charles le Chauve, Roy de France y accourut & fut couronné à Rome le 25 Decembre 875. Il regna deux ans, &

112. Louys le Begue son fils autant.

113. Charles le Gros, fils de Louys Roy de Germanie, fut aussi Empereur & Roy de France: il regna dix ans, & eut pour curateur

114. Arnoul bastard de Carloman, frere de Charles, qui tint l'Empire douze ans, &

115. Louys IV douze, pareillement sous la tutele d'Othon Duc de Saxe. C'est le dernier de la race de Charlemagne, qui mourut le douziesme Ianvier 911.

116. Conrad Duc de Franconie luy succeda, & avant que mourir, il envoya la Couronne à

117. Henry I, fils du Duc de Saxe l'an 919, qui a fait de belles actions contre les Esclavons, Bohemes, Danois & Hongres.

118. Othon II son fils s'est aussi signalé par de beaux exploits, ayant subjugué tous ses ennemis.

119. Othon III porta la guerre en France, & par le Traité de paix la Loraine demeura à Charles frere de Lotaire.

120. Othon IV estoit fort jeune, quand son pere mourut. C'est en sa faveur que les Electeurs furent instituez par Gregoire V, qui estoit de la mesme famille.

121. Henry

121. Henry Duc de Baviere a esté le premier choisy par le College Electoral. Il a gardé le celibat avec Cunegonde, & apres sa mort, qui arriva le 13 Iuillet 1024, il a fait des miracles & a esté canonisé.

122. Conrad II, Duc de Franconie, de la race de Pharamond, fut enfin eleu, apres que les Electeurs eurent beaucoup contesté.

123. Henry III son fils eut de grandes guerres en Boheme & Hongrie, apres lesquelles il passa en Italie, pour y appaiser le schisme & tenir un Concile, où trois Papes furent deposez. Il fit couronner

124. Henry IV à Aix, qui n'avoit que quatre ans. Il commença à regner à sept, & à prendre le soin des affaires à treize. Elles ont esté grandes puis qu'il a donné & soutenu soixante-deux batailles; il s'est veu enfin depoüillé de sa dignité par son fils

125. Henry V, qui mit le Duc de Loraine & le Comte de Flandres à la raison, & prit Rome, & le Pape, qui faisoit difficulté de le couronner, s'il n'ordonnoit que les Souverains Pontifes seroient eleus sans l'Empereur, ce qu'il accorda en suitte.

126. Lotaire I I de Saxe usurpa l'Empire, qu'il tint unze ans, en depit des Princes d'Allemagne, & de

127. Conrad fils de la sœur d'Henry V, qui fut eleu à Majence l'an 1138. Il vainquit le Duc de Saxe, qui pretendoit à l'Empire, & passa en Asie avec Louys septiéme contre les Infideles, qu'il defit & revint en Allemagne. Par son testament il institua

128. Federic Empereur, qui fut à Rome se faire couronner par Adrian I V. l'Italie s'estant revoltée, il y retourna & prit Rome, dont il fut excommunié par Alexandre, qui le foula aux pieds. Estant absous, il fut se signaler en Asie & remporta de belles victoires sur les Turcs.

129. Henry V I luy succeda du consentement des Electeurs. Il forma la resolution de continuer les desseins de son pere contre les Infideles, & mourut à Messine, l'an 1198, n'ayant regné que sept ans. Il donna la tutele de son fils à

130. Philippes II, qui apres son election eut de grandes guerres contre Othon, issu d'Henry V, que le Pape vouloit faire Empereur: il fut enfin contraint de ceder; mais un sien parent ayant egorgé Philippe,

131. Othon remonta dans le Thrône, d'où

d'où il fut depoſſedé & y renonça volontairement en faveur de

132. Federic II, qui fut couronné à Aix. Il fit alliance avec Philippes Roy Tres-Chreſtien,& firent la guerre aux Infideles. Apres ſa mort, qui arriva le troiſieſme Decembre 1250, il y eut grand deſordre en Allemagne, & cinq Empereurs, que l'on ne met point au nombre des autres, les Electeurs ne s'eſtans peu accorder.

Conrad fils de Federic, creé Roy des Romains du vivant de ſon pere.

Henry Landgrave de Turinge, eleu en haine de Conrad.

Guillaume Comte de Hollande.

Richard Roy d'Angleterre, &

Alphonſe Roy d'Eſpagne.

133. Rodolphe d'Habspurg fut creé le premier Octobre 1273, & par ſa vertu & ſa prudence il pacifia l'Empire. Ayant vaincu Othacarus Roy de Boheme, il fit ſon fils Duc d'Autriche, apres avoir regné dix-neuf ans.

134. Adolfe de Naſſau luy ſucceda pendant dix ans, &

135. Albert d'Autriche ayant eſté inveſty livra bataille & tua de ſa main ſon predeceſſeur. Il fut proclamé en ſuitte par les Electeurs, & la foule fut ſi gran-

de, que le Duc de Saxe y mourut estouffé. Cet Empereur fut tué par son neveu qu'il avoit depouillé du Duché de Suaube.

136. Henry VII, Prince de Luxembourg, fut en Italie, où il favorisa les Gibelins pour surmonter les Guelfes, & fit force executions. Il mourut empoisonné à Florence le 24 Aoust 1313.

137. Federic III d'Autriche & Louys de Baviere furent eleus, qui fut le sujet d'une guerre de huict années. Federic ayant esté battu & fait prisonnier, par accord, il se conserva le titre d'Empereur sa vie durant, & laissa à

138. Louys IV les droits & la puissance de l'Empire, apres quoy il fut se faire couronner à Rome. Il eut de grands differens avec Iean XXII, & de son vivant

139. Charles IV, fils du Roy de Boheme, fut eleu. Il passa en Italie, & à son retour il tint une grande Diette à Mets, où l'on dressa la Bulle dorée.

140. Venceslas fut creé de son vivant, & les mauvaises qualitez de sa personne & de son esprit, obligerent les Electeurs de le deposer 22 ans apres la mort de son pere 1400.

141. Robert Comte Palatin du Rhin fut

fut eleu en sa place. Apres son couronnement, il porta laguerre en Italie, où ayant esté vaincu, il se retira en Allemagne qu'il pacifia durant son regne de dix ans.

142. Sigismond, Roy de Boheme & de Hongrie, estant eleu essaya d'unir les Princes Chrestiens pour attaquer le Turc, & ils se trouverent la pluspart au Concile de Constance.

143. Albert d'Autriche son gendre succeda à son Empire & à ses Royaumes. Il ne regna que deux ans, apres avoir donné la chasse aux Turcs dans la Hongrie.

144. Federic IV d'Autriche, ayant esté eleu, fut à Rome, & à son retour il pacifia l'Allemagne, qui a demeuré longtemps en repos durant un regne de cinquante-trois ans.

145. Maximilian son fils estant parvenu à l'Empire, fit estime des gens de lettres & fleurir les sciences en Allemagne. Il y a regné trente-trois ans.

146. Charles le Quint Roy d'Espagne son petit fils trente-huict. Il resigna l'Empire à

147. Ferdinand son frere, qui ne l'a gardé que sept ans.

148. Maximilian son fils douze,

149. Rodolfe II trente-cinq, &
150. Matthias son frere sept,
151. Ferdinand II dix-huict, &
152. Ferdinand III 20 années.

Ie me suis un peu estendu & ay parlé assez amplement de ces Empereurs du siecle passé. Ils ont tous eu des qualitez tres-recommandables, & le dernier a fait paroistre les trois principales Vertus des Princes de sa Maison, de ne point voir d'autres femmes que la sienne, & d'avoir de la haine & de l'aversion contre les blasphemateurs & les yvrognes. Il avoit une parfaite estime & grande passion pour Mademoiselle, & le mariage qu'il en projetta, fut resolu à Vienne avec le Sieur de Saujon, & il devoit apparemment reüssir & estre avantageux à la Chrestienté & à la reünion des Couronnes, sans le malheur de ce Prince, qui s'est tousiours laissé conduire aux Espagnols & à sa belle mere. Avec ce deplaisir, il a eu celuy de survivre Ferdinand IV son fils, qu'il avoit fait elire & couronner Roy des Romains. Pour y parvenir, on resolut à Madrid de menager les Electeurs & d'avoir asseurance de leurs suffrages. La chose a esté extremement bien concertée. L'adresse & dexterité du Marquis de Castel Rodrigo & des

des autres Miniſtres & Partiſans de cette Couronne, ont eclaté en ce rencontre. Tout le monde ſçait que le Comte Palatin n'a pas eu la ſatisfaction qu'il devoit attendre à Munſter, & qu'il avoit plus de ſujet de ſe plaindre, que de ſe loüer de la Maiſon d'Autriche, qui a payé ſes pertes & ſes debtes en Allemagne, & ſatisfait le Duc de Baviere aux deſpens de ce Prince, que la paix & la guerre ont egalement mal-traité & preſque mis en chemiſe. Le huictieſme Electorat creé en ſa faveur & ſans fonction, n'eſtoit, à dire vray, que du vent & de la fumée. Pour le rendre effectif & recevoir les quatre-vingt mille ducats que S. M. I. luy devoit fournir par le Traité de Munſter, on l'obligea d'aller faire ſa Cour à Pragues, & d'avoir de la complaiſance pour l'Empereur, qui luy fit connoiſtre qu'il prenoit part dans ſes diſgraces, & qu'il rechercheroit toutes les occaſions pour luy faire oublier les pertes qu'il avoit faites, & il luy accorda le charge de Treſorier general de l'Empire. Ce procedé obligeant & l'accueil favorable que cet Electeur reçeut de toute la Cour, dans l'eſperance qu'il propoſeroit à Ferdinand de jetter les yeux ſur ſon fils, & que c'eſtoit un Su-

jet illustre & tres-digne de remplir le trône & de succeder à l'Empire, puis qu'il estoit heritier de la fortune & des vertus de Cesar. Ce Comte n'estoit point obligé au serment de ses Confreres, & avoit de plus besoin de voir une election, pour s'installer dans sa nouvelle dignité. Cette avance fut confirmée par l'Archevesque de Majence, & les autres Electeurs en suitte furent forcez de promettre leurs voix. Il ne restoit plus que le Marquis de Brandebourg, qui estant aussi allé visiter S. M. I. à Pragues, elle l'entretint, comme ses Collegues luy avoient promis leurs suffrages pour elire son fils Roy des Romains, dont cet Electeur s'estonna, & repondit que son serment l'obligeoit de ne donner point sa parole en particulier; mais que dans le College Electoral, il agiroit tousiours pour le bien & l'avantage de l'Empire.

L'Election estant asseurée, on delibera que pour la faire reüssir d'une belle hauteur, il estoit expedient de l'emporter sur la moustache des Estats de l'Empire, convoquez à Ratisbonne. Le pretexte pourtant & les causes de la Diette furent assez specieuses, s'agissant, disoit-on, de restablir l'Allemagne & de faire obser-

obſerver les Traitez de Munſter & d'Oſnabruc. Apres le Couronnement du Roy des Romains, on ne laiſſa pas de propoſer pluſieurs queſtions & d'en agiter les difficultez ; mais avec ſi peu de fruit & de ſuccez, & tant d'animoſité & d'aigreur, que l'aſſemblée ſe ſepara tres-mal, & il y a encore des deputez à Francfort, qui diſcutent une partie des affaires qui y furent reſoluës, contre l'intention de l'Empereur & les intrigues des Miniſtres d'Eſpagne. Le projet de leur conſeil n'avoit viſé qu'à detacher les Electeurs & les faire paſſer à Ausbourg pour rompre auſſi-toſt la Diette, & ſe ſeparer contre la Iuſtice & tout ce qui s'eſt jamais pratiqué dans l'Empire. En effet ſa Majeſté Imperiale appella des Iuriſconſultes, & fit chercher dans tous les regiſtres & les archives, pour voir ſi elle pourroit trouver un exemple, ou quelque Decret qui authoriſaſt ſon entrepriſe, ce qui fut impoſſible. La choſe auſſi eſtant nouvelle & inoüye, & contre la reſolution priſe en la paix derniere de Munſter, où les deputez des trois Eſtats demeurerent d'accord ; il fut arreſté entre les Electeurs de ne point faire de Roy des Romains, ſans le conſentement & la participation des Princes & des villes

Libres, qui en ont fait leurs protestations. Bref à l'ouverture de la Diete on proclama le jour de l'election à Ausbourg, afin que si les Electeurs Protestans avoient desir de s'y trouver en personne, ils n'eussent point d'excuse legitime qui les en empeschât. On ne donna point avis de cette promotion à l'Assemblée, ny de l'indisposition feinte ou veritable de Ferdinand qui l'obligeoit à demander un successeur, pour luy aider à soutenir le faix des affaires de l'Empire. Iamais Empereur n'a procedé si souverainement, n'y peu detacher du corps de la Diete le College Electoral, pour effectuer d'une maniere assez absoluë ses volontez. Saxe & Brandebourg en faisoient mesme difficulté : aussi cette entreprise extraordinaire estoit de la derniere consequence. Que si S. M. I. se dispensoit dans les Dietes, du second & troisiéme Estat de la Republique, qui empeschera Cesar à la premiere occasion, de faire une Election & de decider les affaires d'Allemagne de son authorité privée? l'Espagne n'a point de presens ny rien à promettre, qui puisse egaler l'avantage & le passe-droit qu'elle a tiré de la Diete de Ratisbonne. C'est un degré pour remonter à la gloire & pour soutenir la puissance ab-

absoluë des Empereurs Romains. Ses Ministres ont publié aussi qu'apres une possession de prez de trois siecles, sans avoir esté interrompuë & de tant de testes couronnées, on auroit tort de leur disputer un bien qui est à eux & qui leur appartient à juste titre, par les services & la protection qu'ils ont donnée à l'Allemagne, & qui sans la Maison d'Autriche ne seroit aujourd'huy qu'une malheureuse Province de l'Empire Ottoman. Les conferences & les assemblées particulieres se faisoient chez l'Archevesque de Majence, comme Chef du College Electoral, & où il y avoit tousiours des Partisans & des Emissaires d'Espagne.

La Cour partit le 17 May 1652 pour Ausbourg. Mais la demande que le Marquis de Brandebourg fit faire à S. M. I. par son Ambassadeur des villes de Iagerndorf & Troppauw en Silesie, faillit à reculer & à rompre l'aff ire : Ces deux Duchez avoient esté confisquez sur Iean Georges de Brandebourg, pour avoir porté les armes pendant les premieres guerres de Boheme, & adjugées au Prince de Ditrichstain & dont l'Electeur avoit herité, son oncle estant mort sans enfans, & duquel mesme il offroit de pur-

ger la memoire. Ce Ministre ne pouvoit pas rencontrer une occasion plus favorable, sçachant le besóin que Ferdinand avoit de son Maistre. Sa Majesté Imperiale fut d'abord surprise ; mais en ayant deliberé avec son Conseil, on arresta que pour eluder cette pretention, l'Empereur devoit promettre à ce Marquis de luy donner satisfaction, comme l'evenement & l'inexecution de la parole de Cesar ne l'ont que trop justifié. Rien apparemment ne pouvoit empescher que le Roy de Boheme & de Hongrie ne fust eleu & proclamé Roy des Romains d'un commun consentement, c'est à dire, infaillible possesseur de l'Empire apres la mort de Ferdinand. Il chicana & fit difficulté de vouloir s'obliger aux Electeurs par la capitulation qu'il signa enfin. Elle n'est pas conforme ny du style des autres, & les additions & les retranchemens qu'on fait aux 24 articles que j'ay remarquez, seront cause un jour de la suppression de cet Acte, qui est de tres-grande consideration pour les Electeurs, & qui les authorise & les fait regner sur leurs Souverains. Les choses s'y traiterent pourtant à l'ordinaire ; il n'y eut que le Comte Palatin qui y fit desordre & donna occasion de parler.

ler. Ce Prince osta de dessus la teste de l'Empereur la Couronne que le Plenipotentiaire de Brandebourg y avoit mise, & a pretendu le pouvoir faire, parce qu'il estoit seul Electeur seculier present à la ceremonie. L'Ambassadeur du Marquis se plaignit hautement de cet attentat, & apporta quantité de raisons, pour justifier le droit & le privilege de son Maistre, qui s'est estonné de l'entreprise que son Collegue a voulu faire sur sa charge. On asseure que ç'a esté un artifice des ennemis communs de ces Electeurs, qui porterent le Comte à cette nouveauté, pour le brouiller adroitement avec le Marquis.

Comme les prosperitez se suivent & vont jamais seules : Le jour de l'Election l'Imperatrice accoucha heureusement d'une fille à Ratisbonne, qu'on baptisa à l'instant, & fut nommée Leonore Marie Iosephe, sa Majesté Imperiale l'ayant ainsi ordonnée à sa belle mere & au Marquis de Bade, avant que partir pour Ausbourg. La famille d'Autriche n'a pas l'inclination des autres ; elle prefere le nombre des Infantes à celuy des Princes, dont elle dit que les meilleurs sont tousiours fort incommodes, par les grands appanages qu'il leur faut donner, afin de soutenir

le rang & la dignité de leur naiſſance: & des Princeſſes on s'en defait plus aiſément. Elles font honneur dans un Convent, ou ſervent à faire des alliances, dont on tire gloire & advantage. On chanta le lendemain un magnifique *Te Deum* dans l'Egliſe Cathedrale. L'Eveſque de Ratisbonne fit la ceremonie où ſes Confreres tenoient la droite, & les Princes qui s'y trouverent, la gauche, comme tout le beau monde de la Diete, avec la muſique & les trompettes, pour remercier Dieu de l'Election du Roy des Romains, & de la naiſſance de la Princeſſe. La Cour revenuë d'Ausbourg le jour pour le Couronnement eſtant pris & preconiſé au 18. Iuin, les preparatifs s'acheverent & on pava de planches les ruës qui vont de la Maiſon-de-ville à la grande Egliſe, qui fut fort bien parée ce jour là. La curioſité pour voir cette grande ceremonie attira à Ratisbonne une quantité effroyable de monde de pluſieurs endroits & de toutes ſortes de Conditions. On avoit donné bon ordre aux avenuës de l'Egliſe, & on n'y entroit que par billets. Les Gentilshommes de la Chambre & les Officiers du Roy des Romains & de l'Empire, eſtoient fort leſtes & toute la Cour Imperiale, couverte de broderie & habillée la pluspart à la Françoiſe. On

On marcha avec grand ordre, l'Empereur à cauſe de ſes goutes, ſe mit en chaire au ſortir du Palais Epiſcopal où il faiſoit ſon ſejour, & le Magiſtrat de la Ville portoit un petit daix ſur ſa teſte. Il eſtoit ſuivy du Roy des Romains, de l'Electeur Palatin, des Princes, Comtes, Barons & Gentilshommes de la Diete & de l'Empire, & de leurs Officiers & Gardes. Les Electeurs Eccleſiaſtiques & les autres Eveſques & Prelats le receurent à la porte de l'Egliſe, l'accompagnerent juſqu'à ſon trône, qui eſtoit à main droite de l'Autel, au ſon des trompettes & des timbales. Il y en avoit un autre vis-à-vis deſtiné pour l'Imperatrice. Celuy du Roy des Romains eſtoit entre les deux. A la gauche & un peu au deſſous de S. M. eſtoit l'Archeveſque de Treves, & à la droite & au meſme rang le Comte Palatin & des Plénipotentiaires à leurs places. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne eſtoit immediatement derriere le Roy & les Princes eſtoient au deſſous des Electeurs. Celuy de Cologne ſe retira, indigne de ce que l'Empereur avoit jugé en faveur de l'Archeveſque de Majence, que l'honneur luy appartenoit de Sacrer & de faire le Couronnement, comme eſtant le premier des Electeurs. Quand la ceremonie ſe fait à

Aix

Aix, ainſi que la Bulle d'or & le reglement de Charlemagne le portent, elle appartient à l'Archeveſque de Cologne, parce qu'il en eſt Metropolitain. Les portes de la ville eſtant fermées, cet Electeur fit demander les clefs au Magiſtrat, qui en donna avis à S. M. I. laquelle luy commanda de les ouvrir toutes, afin que cet Archeveſque choiſiſt celle qui luy ſeroit plus commode pour s'en aller.

L'Empereur eſtoit reveſtu de ſes habits imperiaux à l'antique & fort majeſtueux, ayant en teſte une Couronne chargée & brillante de pierres pretieuſes. Le Roy des Romains paroiſſoit extremement avec l'habit & le manteau Electoral, de velours cramoiſy doublé d'hermines. Apres qu'il eut fait ſa priere, le Comte d'Averſperg le luy ayant oſté, S. M. fut à la Sacriſtie accompagnée des Eccleſiaſtiques, où elle prit les habillemens de Charlemagne pour aller à l'Autel, où elle preſta ſerment & y fut ſacrée & couronnée de la maniere qui a eſté decrite cy-devant, à la reſerve ſeulement que le Comte Palatin eſtant le 8. & le dernier Electeur, portoit les honneurs avec les Plenipotentiaires de ſes Collegues; Et c'eſtoit la Couronne qu'il avoit en main, Baviere porte à preſent le Monde, Saxe l'Eſpée, & Bran-

Brandebourg le Sceptre. S. M. ayant esté ramenée à son trône, un Evesque fut presenter de l'encens à l'Electeur de Treves, qui en donna à l'Empereur & au Roy des Romains, comme aussi de l'eau benite, & on leur porta en suitte la Bible & un Crucifix, qu'ils baiserent les genoux en terre: ce qu'ils firent pareillement à l'elevation du S. Sacrement. Lors qu'il falloit remettre la Couronne sur la teste de S. M. le Comte Palatin la luy presentoit, & le Roy la donnoit à l'Archevesque de Treves, qui la luy mettoit sur la teste. Ce Prince estoit servy par les Officiers de l'Empire, & S. M. I. par ceux de sa maison. Lors qu'on chanta les Litanies, le Roy demeura tousiours couché par terre sur les genoux, & les mains & la teste appuyée sur un coussin. Pendant ce temps là il est fait Diacre & a authorité de pouvoir lire l'Evangile dans la Chapelle du Pape, où il s'assit devant le Doyen des Cardinaux, qui est un privilege particulier, & qui luy donne sceance au dessus des autres Rois de la Chrestienté. Apres la Communion & estre revenu à sa place, il en sortit suivy des Electeurs & de leurs Plenipotentiaires, pour monter sur un échaffaut, d'où il appella plusieurs Gentilshommes qu'il

qu'il fit Chevaliers de trois coups de l'espée nuë de Charlemagne, qu'il leur donna à chacun sur l'espaule gauche. Chaque Electeur a droit de luy en presenter trois.

La Ceremonie achevée, les cloches, le canon, les salves de la mousqueterie, les trompettes, les timbales, les voix & les instrumens se firent entendre & feliciterent le nouveau Roy; La Cour sortit de l'Eglise avec la magnificence & le mesme ordre qu'elle y estoit entrée, pour s'en aller à la Maison de Ville par dessus les planches qui estoient couvertes d'un drap des livrées du Roy des Romains, blanc, rouge & jaune, sur lequel la canaille se jetta & le mit en pieces, apres que leurs Majestez furent passées. Les Vicaires perpetuels & hereditaires des Electeurs firent les fonctions ordinaires de leurs charges, que j'ay remarquées dans le Couronnement des Empereurs. Le Comte Palatin commença la sienne de grand Tresorier de l'Empire; & c'est le Baron de Truchses qui est son Vicaire & qui doit servir en son absence. Ce Comte monta à cheval, & fut à toute bride à la place, où il distribua au peuple les pieces d'or & d'argent qu'on avoit fabriquées, pour honorer la Ceremonie. Le Vicaire du Roy

du Roy de Boheme qui est grand Echanson, ne poussa pas son cheval au buffet, pour remplir la coupe de l'Empereur; mais à la fontaine de vin qu'on avoit dressée & qui couloit par les ruës, le jour de cette magnificence.

Les tables estans servies, l'Empereur se mit à la droite de son fils: comme leurs Couronnes les incommodoient, ils les poserent prez d'eux, pour manger plus à leur aise & teste nuë. Il y avoit dix tables dressées dans la salle, une pour leurs Majestez, huict pour les Electeurs, & la derniere pour les Princes de l'Empire. Il n'y avoit personne à celles des Electeurs absens, sur chacune desquelles on mit seulement trois plats couverts, qui y demeurerent durant le disner. Celle de leurs Majestez fut servies de beaucoup plus de mets, que celles des Electeurs, qui eurent six services de viande & un de confitures. L'Empereur beut le premier à la santé de son fils qui desiroit se lever; mais S. M. I. ne le luy voulut point permettre, & en suitte aux Electeurs, l'un apres l'autre, & ils se leverent. La premiere fois que beut le Roy des Romains, il ne la porta à personne. Il s'addressa apres aux Electeurs, qui se mirent en estat & se voulurent lever, si S. M. ne s'y fust

point

point opposée, & la chose se passa de telle sorte, qu'ils ne demeurerent ny debout, ny assis. Ils s'attaquerent aussi entr'eux & aux Princes, qui rispostérent. Les Comtes de l'Empire portoient les viandes de l'Empereur. A la droite de la table des Princes, estoient les Ecclesiastiques, & les seculiers à la gauche, & pendant le disner il y eut tousiours grande musique. Le festin achevé, leurs Majestez & les Electeurs se retirerent dans un cabinet.

Marche du Roy des Romains.

La Noblesse va la premiere,
Les Comtes apres,
Les Princes suivent,
Le College Electoral tient cet ordre.

Treves.

Baviere, Saxe, Brandebourg, Palatin, Majence, Roy des Romains, Cologne, Boheme.

L'Empereur.

Les Officiers ordinaires de l'Empire & ceux des Maisons de ces Princes, accompagnent leurs Majestés.

Ordre des Tables du grand festin.

Celle de l'Empereur & du Roy des Romains

Romains est au milieu, la place de S.M.I. est un peu plus élevée.

A la main droite sont celles de *Majence, Boheme, Baviere, Palatin.*

A la gauche celle de
Cologne, Saxe, Brandebourg,
Treves
est vis à vis de leurs Majestez.

Il y en a quelquesfois une ou plusieurs pour les Princes, sans ordre & selon la commodité des lieux où se fait la Ceremonie. Quand il n'y en a qu'une, les Ecclesiastiques tiennent la droite, & les Princes la gauche, les Comtes precedent les Barons, & ceuxcy les Gentils-hommes.

Le lendemain l'Ambassadeur d'Espagne, comme celuy qui avoit plus de part à cette grande action, voulut faire éclater une joye parfaite, & une satisfaction pleniere. Non content d'avoir paru à la Ceremonie, plus que les Electeurs & les Princes, il desira de traiter royalement ceux qui avoient agi & qu'il sçavoit estre les plus affectionnez à son Maistre, & de boire ensemble à la santé du Roy des Romains. Pour faire voir un excez de la derniere pompe & ostentation, il fit quitter à son train sa livrée ordinaire, qui estoit rouge, pour en prendre une verte, si chargée de

de galon d'argent, qu'on avoit peine de voir & de dire, de quelle couleur estoit l'estoffe. Les harnois de ses chevaux & de ses mulets estoient aussi de velours vert, couverts d'argent, comme son carrosse & les casaques de ses gardes. Vn Roy ne pouvoit pas avoir un equipage plus leste, ny plus superbe. Sa table estoit de quarante-deux couverts. L'Electeur de Majence au haut bout, ajant à sa droite l'Archevesque de Treves, & à sa gauche le Comte Palatin, & les autres Princes placez chacun selon leur rang & condition. Outre que le Marquis de Castel Rodrigo a le Genie de la magnificence, c'est qu'il avoit receu de Madrid ordre & de l'argent, pour cette grande & prodigieuse despence. Avec l'abondance & la delicatesse des differens mets qu'on luy servit, il beut à l'Allemande, & fit dresser une fontaine, qui jettoit de si excellent vin, que toute la ville s'enyvra, & quelques uns moururent à force de boire. Il fit aussi largesse & profusion au peuple de pistolles, de ducats & de reichsdalers, & on joüa le soir devant sa porte des feux d'artifices si parfaitement beaux, qu'il voulut finir la journée & la feste, comme il les avoit commencées.

Ie n'ose, Monsieur, m'expliquer ny

vous

vous escrire tous mes sentimens sur la mort du Roy des Romains, & sur celle de l'Empereur qui a esté aussi precipitée, & de ce revers de fortune qui a surpris & estonné la Maison d'Autriche. Quoy que la santé de S. M. I. fut foible & debile, il prenoit neantmoins tant de soin à se la conserver, qu'on jugeoit apparemment, qu'il devoit voir avant que de mourir ses enfans bien establis. Il avoit enfin pris une resolution & donné bon ordre aux affaires de Pologne, desirant de pousser les Suedois, comme les seuls ennemis qui pouvojent luy donner de l'ombrage & traverser ses pretentions. On ne les eust jamais creu capables de remettre, comme ils ont fait, une armée considerable sur pied, & en estat de poursuivre & d'executer les beaux mouvements & les grands desseins de Gustave. Que la paix ou la guerre soit favorable à leur Roy, & que Casimir se perde ou se soutienne, les Estats hereditaires & quelques Princes d'Allemagne ont tousiours sujet d'apprehender en cette conjoncture d'affaires. Les violences & les injustices que les Protestans ont receuës, apres les Traitez de Munster & d'Osnabrug; apres le licentiement de l'armée de Suede; & apres son trajet contre la foy promise &
la pa-

la parole solemnelle donnée par Ferdinand. Ses Ministres, mais plustost le Conseil d'Espagne, a traité ceux de cette Couronne de haut en bas, & comme des gens ensevelis dans la neige & dans les glaces de leur miserable pais, quand ils ont repassé la mer, pour aller faire plainte à S. M. I. de l'inexecution de ces Traitez de Paix.

Il n'est pas permis de penetrer dans les secrets de la Providence, ny de faire reflexion sur la mort de ces Souverains, arrivée contre l'ordre de la nature, les maximes & les asseurances de leurs Medecins, & au printemps de l'âge du fils, & à celuy de la saison du pere, & lors qu'il faisoit marcher des troupes en Italie & dans les Païs-Bas, contre la Couronne de France & le droit des gens. Les Monarques sont bien mal-heureux, quand ils abusent de l'authorité que Dieu leur a mise entre les mains, & le Ciel, qui est encore au dessus d'eux, ne laisse pas impunis les crimes & les fautes qu'ils commettent. I'ay veu le Duc Charles appuyé sur nos Autels, jurer avec le feu Roy sur l'Evangile, une Paix si glorieuse à sa personne & à sa maison, qu'il a rompuë de gajeté de cœur, & sans sujet ny pretexte quelconque; quoy que les Souve-

Souverains n'en manquent jamais pour abuſer le vulgaire. Ils peuvent veritablement tromper les hommes, mais non par le ſeul Iuge, qu'il faut qu'ils reconnoiſſent, & qui laiſſe quelquesfois tomber la foudre ſur ces hautes & pretieuſes teſtes. L'injuſte priſon de ce Prince malheureux, doit bien exercer ſon eſprit & ſon courage, & tant de rares & de grandes qualitez qu'il a apportées au monde.

Le meſpris donc qu'on a fait à la Cour de Ferdinand des Suedois, & le ſouvenir de tant de belles actions qu'ils ont faites, les a animez à ſe reſſentir & à prendre les armes; & à commancer la guerre contre le Royaume de Pologne desja abbatu & accablé, par les victoires & les conqueſtes du Grand Duc de Moſcovie. Les ſuccez ont auſſi ſurpaſſé leurs eſperances, & ils avoient meſme marché trop viſte,. & comme les conquerans du temps paſſé. Les exercices de Mars & leurs entrepriſes ſont tousjours favorables; parce qu'ils ne trouvent point de pire païs que celuy de leur naiſſance. Toutes les nations les loüent & demeurent d'accord, que ſubſiſtant de rien, ils ſont capables de tout conquerir; ayans encore des Officiers experimentez & quelques ſoldats qui ſe ſont faits valoir,

& ont reüssi en Allemagne & Pologne. On ne sçait s'ils sont plus admirables, quand ils ont le vent en poupe & la fortune prospere, ou lors que l'adversité les accable, & met leur courage & leur vertu à la derniere épreuve de generosité & de constance. Apres la perte de Gustave, celle de la bataille de Nortlingue & l'abandonnement de leurs alliez, ils sont tousiours demeurez fermes & inflexibles dans le malheur & unis inseparablement avec la France. S'ils se conservent la Prusse Royale, comme le Dannemarc & le Septentrion l'aprehendent, on ne doute point qu'il ne s'accommodent avec les Moscovites, & ne passent en Allemagne.

Il y a force Principautez, & Charles ne manquera pas d'y trouver tousiours de jeunes gens qui s'entesteront de la guerre & de la nouveauté, & il est constant qu'il y rencontrera encore des amis, des partisans & des occasions de brouilleries. Le Comte Palatin fait assez connoistre qu'il n'est pas satisfait de sa condition; & c'est avec quelque sorte d'injustice & de violence qu'on luy a ravy son bien én le depouillant de la premiere dignité de l'Empire & du haut Palatinat. Qui doute que ce jeune & magnanime Roy, qui est son
cousin,

coufin, ne s'intereſſe dans la guerre que cet Electeur entreprend contre le Duc de Baviere? Le pretexte de ſecourir ce Comte paroiſtra beaucoup plus ſpecieux & plauſible que celuy que prit ſon incomparable Predeceſſeur, pour aſſiſter les Princes de Mechelbourg. Le Marquis de Brandebourg qui ſemble ne s'eſtre engagé dans ſon party que par force, & apres que l'Empereur l'avoit comme abandonné, paroiſt touſiours irreſolu, & il y en a qui ſoutiennent, que dans ſon ame il n'eſt pas fort aiſe des victoires & de l'accroiſſement d'un voiſin & d'un allié ſi puiſſant, qui luy donne de la jalouſie & de l'apprehenſion pour la Pruſſe Ducale & le reſte de la Pomeranie, qui eſt à la bien-ſeance de la Couronne de Suede. Outre que l'Electrice, eſtant ſœur du feu Prince d'Orange & ennemie du Protecteur, peut faire naiſtre des ſoupçons legitimes contre un Prince ambitieux, & qui a de tres-grandes penſées. La Saxe s'eſtant reünie avec la Maiſon d'Autriche par le Traité de Pirne, il n'y a pas d'apparence qu'elle ſe detache de ſes intereſts. L'Electeur & le cadet qui ont inclination pour le party & la foy Catholique, tachent de s'affermir & de bien vivre avec leurs freres, qui

pourroient prendre party & se jetter de quelque costé : comme les Princes de Brunsvic, particulierement s'il s'agit de la Religion, & non point de la liberté Germanique. Le Duc de Wittemberg est fort puissant ; mais sa conduite ayant esté tousjours juste & reguliere, il preferera sans doute le repos & la tranquillité publique, à la guerre & aux dissentions civiles. L'alliance que le Landgrave de Hesse a contractée avec le Comte Palatin & le Marquis de Brandebourg le peuvent engager, particulierement du costé qui panchera pour la France. Il y a tant d'autres Princes en Allemagne de naissance & de peu de consideration, qui rechercheront des emplois conformes à leurs inclinations & à leurs interests. Car si la guerre se rallume en cette grande Province, on ne croit pas que personne accepte la neutralité. Outre que ceux qui y sont demeurez durant les derniers mouvemens ont esté de nulle consideration, c'est qu'on les a plus mal traitez, que s'ils avoient pris party ; & leurs Estats ne se seroient pas veus exposez au pillage & aux contributions des Suedois & des Imperiaux, comme le Duc de Brunsvic & les autres qui se sont laissez conduire à la raison & à la prudence.

La Cour de Vienne n'eſt à preſent que trop occupée à ſe conſerver l'Empire, ſans l'embaras que luy donne encore la Pologne, avec laquelle elle a beaucoup d'engagement. L'Archiduc ſe laiſſe conduire par les Eſpagnols, qui n'oublient rien pour ſoutenir l'honneur & la gloire de la famille, & pour ſe prevaloir de l'occaſion qui ſe preſente pour ce Prince, & pour ſeconder les eſperances & les deſſeins du jeune Roy de Boheme. Ils font effort & mettent quantité de troupes en campagne, & ils ne voyent que le Roy de Suede qui les puiſſe traverſer. C'eſt ce qui me fait croire que Caſimir, qui les écoute, ne mettra pas ſa fortune & ſa couronne à l'avanture, & n'aura garde de les expoſer à la deciſion d'une bataille. Les Eſtats hereditaires & la Boheme meſme qui aprehendent le choc, arment & ſont reſolus d'aſſiſter puiſſamment leur Maiſtre. La mere du Duc de Baviere gouverne ſon fils,& eſt trop avant dans l'alliance & les intereſts de Vienne. Le Conſeil de ce Prince eſt abſolument devoüé aux Eſpagnols, dont la grandeur luy devroit eſtre ſuſpecte & à ſon païs, comme elle l'a tousjours eſté à ſon pere & à ſes autres predeceſſeurs.

Les Archevesques Electeurs & les autres Princes Ecclesiastiques inclinent fort pour, la paix, & quoy que le joug de la Maison d'Autriche soit rude & insupportable, ils ne sçavent pourtant quelle resolution ils doivent prendre. Ce n'est pas qu'ils ne souhaittent de s'en voir delivrez : Mais apres avoir balancé les avantages & les inconveniens qui en peuvent revenir, ils trouvent que le remede est encore plus dangereux que le mal, & ils preferent une servitude veritable, à l'esperance mesme de la liberté. Ils sont d'ailleurs si accoustumez à porter des chaisnes & des fers, qu'ils ne voudroient pas les briser & s'en voir delivrez, ny qu'un de leurs Collegues fust leur maistre & au dessus d'eux. Il les faut laisser vivre à leur mode & dans l'erreur en laquelle ils languissent. Que la Maison d'Autriche soutient l'Empire contre le Turc, & y a maintenu la Religion Catholique. Quand il ne s'agit que de l'apparence, cela est tres-veritable. Tous ceux aussi qui pensent bien de leur prochain, l'ont creu. Les Papes en ont tousiours esté preoccupez au commencement de leurs regnes. Lors qu'il y va de son interest, ses Princes font sonner bien haut le zele qu'ils ont pour l'Eglise, dont ils

ils passionnent la grandeur & l'accroissement. Ils ont continuellement des Emissaires aupres du S. Siege, afin de le faire croire & de le publier. A l'avenement de leurs Pontificaux, ces Politiques prodiguent les complimens & les deferences, & prostituent les Abbayes, & les pensions pour gaigner leurs Neveux & leurs creatures, & on n'a jamais veu de fideles plus souples ny plus soumis. Mais quand les Papes ont voulu mettre la main à l'œuvre du Seigneur, & faitquelque avance pour le bien general de la Chrestienté, qui ne leur estoit pas utile ny agreable; on les a veus dechaînez & traiter les Vicaires de I. C. de lâches, d'ingrats, & de toutes les autres calomnies & impostures qu'ils vomissent indifferemment, contre tous ceux qui condamnent leurs pernicieux desseins & s'opposent à leurs injustes passions. Que ne dirent-ils point lors qu'on vouloit temporiser à Rome avec Henry VIII, & se conserver l'Angleterre? De quels artifices ne se sont-ils point servy, pour empescher l'absolution d'Henry le Grand, & rendre la France Schismatique? Quand on a voulu toucher aux Sacremens & aux Eglises de Portugal, n'ont-ils pas menacé, & dit qu'il valoit beaucoup mieux laisser perir

un coin de terre & ce petit Royaume, que le grand Empire des Espagnes? Sont-ce là des sentimens orthodoxes & charitables? L'affaire de la Paix generale & une infinité d'autres ne parlent-elles pas; Et ne sont-ce pas des preuves certaines, evidentes & demonstratives, que tant que le Conseil d'Espagne subsistera, le Christianisme sera tousjours en guerre & plus divisé, qu'il ne l'est avec les heretiques & les infideles! Ils aimeroient mieux s'emparer d'une bicoque en Italie ou en France, & desoler deux belles Provinces de l'Europe, que de conquerir l'Affrique & de planter la Croix dans cette grande partie du Monde, qui est à leur bienseance & où ils pourroient faire de beaux establissemens.

Alexandre est trop éclairé pour n'arrester pas ses pensées sur ces choses, qui ne sont que trop vrayes & trop visibles. Il sembloit que la Providence n'avoit elevé ce saint & ce grand Genie, que pour reünir les Princes Chrestiens, & faire le bon-heur de tous les peuples. S. S. ne reçoit pourtant que des deplaisirs, & elle est bien mortifiée de voir l'Italie exposée aux visites & aux fleaux de Dieu, & la Religion Catholique, attaquée au Levant par les armes Ottomanes, & au Septen-

Septentrion par les heretiques & les infideles, sans la pouvoir consoler ny la secourir puissamment. Ce qui nous doit satisfaire est que nos Roys ont tousiours esté le bras droit de l'Eglise, & souvent les Arbitres & les Protecteurs de la Republique Chrestienne. Louys Auguste est un present du Ciel, & nous devons un jour tout esperer & tout attendre du bon-heur & de la felicité de son regne; & les disgraces qu'il a surmontées dans son commencement, en presagent la grandeur. L'Allemagne se doit promettre beaucoup de l'importante negotiation & de la superbe ambassade du Mareschal de Gramont & de Monsieur de Lionne. La France ne pouvoit faire un plus digne choix, ny S. M. mettre ses interests entre les mains de Personnes plus illustres & plus éclairées des affaires de l'Europe, & dont le zele & la passion ont tousiours respiré le service du Roy & la grandeur de son Estat. En despit des Ambassadeurs & des Ministres d'Espagne, les François & les Allemans renouvelleront heureusement la Paix & le repos de nostre Royaume & de la liberté Germanique. S. M. l'Empereur eleu & les Deputez des trois Estats assemblez à Franc-

fort, en ratifieront la confirmation, & on y fera mettre & apposer un sceau, pour perpetuer & entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations, comme du temps de Ferdinand I, de Maximilian & de Rodolphe. Les Electeurs & les autres Princes Seculiers & Ecclesiastiques demeureront garents de la foy Germanique, & ne souffriront plus à l'avenir qu'une fourbe & une perfide se reveste de la robbe & emprunte les habits de la Paix. Il ne sera jamais dit, que cette fille du Ciel soit veritable, & ayt le visage decouvert du costé de la France, & qu'elle se deguise & prenne un masque chez les Imperiaux. On verra sans doute un jour ces deux peuples invincibles alliez, joindre leurs forces par une inclination naturelle & un zele purement Chrestien; & à l'exemple de leurs Predecesseurs, ils iront donner la chasse aux Infidelles & aux Ottomans, qu'ils recoigneront jusqu'au bout du monde & dans la Tartarie Precopense.

La moderation de la France & le desir de la Paix, n'ont jamais tant paru que depuis le Traité de Munster. Il est bien glorieux à nos Ministres d'avoir pris plus de soin à conserver la tranquillité publique, que les ennemis n'ont mis de moyens

en

en pratique, pour la violer comme ils ont fait. Ce n'eſt pas que la rupture ne nous euſt eſté tres-avantageuſe par le ſecours que nous aurions tiré de nos Alliez & des Suedois, qui s'eſtans attachez en Allemagne, y auroient infailliblement mieux reüſſi qu'en Pologne, & donné bien de l'exercice aux armes & aux forces de l'Empereur, que nous avons eues ſur les bras; parce qu'elles ſont touſiours demeurées jointes & unies avec celles d'Eſpagne. La France & la Suede donneroient aujourd'huy grand branle à l'Election, & la maiſon d'Autriche auroit ſujet d'aprehender quelque changement & de quitter un poſte eclatant, qui luy a ſervy de degrez pour parvenir à la grandeur & pouvoir faire les alliances, qui l'ont miſe en eſtat de nous faire la guerre, & de diſputer du point d'honneur avec le fils aîné de l'Egliſe & la premiere Couronne de la Chreſtienté. Comme elle combat pour la Iuſtice, plus elle a d'ennemis, il y a auſſi plus de gloire à acquerir. Malgré nos diviſions & la retraite du Prince de Condé avec une de nos armées, qui execute toutes leurs entrepriſes en Flandres, nous ſommes touſiours ſur l'offenſive & en eſtat d'entreprendre des choſes conſiderables.

Le sujet que vous m'avez mis entre les mains est trop vaste pour pouvoir contenir dans le détroit d'une lettre, & il faut que je confesse qu'il m'a porté plus loin que je ne pensois. Il est temps que je finisse. C'est, Monsieur, par la gloire qui me reste qu'une personne qui a merité avant l'âge l'estime des honnestes gens, & qui a eu l'approbation de Monsieur de Chasteauneuf & du premier President de Bellievre, ait bonne opinion de moy, & fasse quelque cas de mes ouvrages. Les choses qu'on a remarquées en vous au College, ont fait presager les grandes que vous faites éclater dans le Senat, & qui m'obligent de vous dire, que je suis avec autant d'obeïssance que de respect,

Monsieur,

A Paris le 10 May 1657.

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur

BONAIR.

Le

Le sujet qui a obligé l'Autheur d'escrire des Nouvelles Manuscrites.

A MONSEIGNEUR
LE CARDINAL.

MONSEIGNEUR,

Ce genereux refus que je fis és années 1644, & 46, de passer en Flandre, pour y faire imprimer des Libelles contre l'Estat & la reputation de V. E. a donné occasion à vos ennemis, & à quelques Officiers du Parlement de Paris, de m'opprimer. Ils ne m'ont laissé que le cœur & la langue. Comme au mois de Novembre, & apres le retour du Roy en cette ville, je faisois reflexion sur le mal-heur du temps & la corruption de nostre siecle, & sur les grandes & incomparables actions de V. E. j'admiray un excez de generosité, & je trouvois estrange que des Debiteurs de Nouvelles, attaquassent impunement la plus haute Vertu qui ait jamais paru dans le Monde. Pour detromper la meilleure partie de la terre qui estoit infectée de leurs medisances, je me veis obligé d'en dire

mes sentimens à Monsieur Deodati, pour les faire sçavoir à Monsieur l'Abbé Ondedei, & je pris resolution, de travailler à l'Histoire Iournaliere, & d'escrire comme j'ay tousiours fait, avec sincerité & sans prendre party. Ie suis contraint, MONSEIGNEUR, de vous avoüer que j'ay reüssy, & atteint le but où j'ay visé. Les Nouvellistes ont recours à mon Memoire, & je puis asseurer V. E. qu'il s'en fait plus de mille copies, & qu'on le debite en France & par toute l'Europe. Le loisir pour le pouvoir digerer avec grace & certitude me manque, aussi bien que les instructions qui me sont necessaires, & une personne avec qui en pouvoir conferer. Ie ne me suis prostitué, & n'ay entrepris ce facheux & penible travail, que pour soutenir la verité, & deffendre l'honneur de V. E. & pour faire voir à toute la terre, de veritables marques du zele & de la passion, que j'ay tousiours euë pour le service du Roy & de l'Estat. Monsieur l'Abbé de Bouzeis m'a temoigné que V. E. avoit veu avec plaisir mon Politique Desinteressé, & que l'audace avec laquelle j'ay fait rentrer la calomnie & l'imposture dans le cœur des Frondeurs, ne luy a pas esté desagreable, non plus que les 150 autres pieces que j'ay faites, durant le Blo-

le Blocus, & les guerres de Paris, pour soutenir l'Authorité Royale. La bonté que V. E. a euë, de les juger dignes du public, & d'avoir esté neantmoins bien aise, qu'elles ne fussent point imprimées, a enfin ravy tout le Monde, & jusques à vos ennemis mesmes, qui sont devenus vos admirateurs. Ils confessent aujourd'huy à vostre gloire & à leur honte, qu'ils ne sçavoient dire que des injures, ny se deffendre de vostre Vertu & de vostre Courage, qu'avec des Libelles & du papier barboüillé. Ce ne m'est donc pas, MONSEIGNEUR, une petite satisfaction de voir que j'ay esté la victime malheureuse, & le seul trophée que les ennemis ont remporté. Ils ont surpris jusques aux Iuges, & c'est sur une Requeste qu'on m'arresta prisonnier à la Conciergerie. Il falloit aussi violer les Loix & les Ordonnances du Royaume, pour me pouvoir mettre en opprobre devant tout Israël. I'ay preferé genereusement une mort civile & ignominieuse, à la honte d'escouter des propositions indignes d'une Personne de ma naissance. Ces injustices n'ont servy qu'à faire des miracles, & à justifier que le Ciel accourt quelquesfois au secours de la Vertu & de l'Innocence opprimée. Il me tira des cachots,

chots, apres avoir representé à Monsieur le Chancelier, que puisque le Conseil m'abandonnoit, toute mon esperance estoit en Dieu, & que j'avois besoin de son bras, ou de l'Ange tutelaire de la France. Durant le Blocus on me fit une autre insulte, & vos ennemis obligerent un des Chefs du Party, à me faire prendre. Il se rendit ridicule, lors qu'il demanda la punition d'un des Hemispheres de V. E. Ie sortis heureusement de l'Hostel-de-Ville, sans prendre congé de ceux qui m'avoient en garde, & apres y avoir remonstré, qu'estant de la Maison du Roy, on ne me pouvoit pas contraindre de porter les armes contre mon Maistre, & qu'il seroit dangereux aux Parisiens, d'avoir pour soldats des Philosophes, bien intentionnez pour le service de S. M. Les Espagnols m'ont bien mieux traité que les Frondeurs : le Duc d'Alburquerque & le Marquis de Mortare ont fait en ma personne honneur aux Lettres, & m'ont renvoyé sans rançon, parce que j'avois quelque connoissance de l'Histoire. Enfin j'ay esté plus consideré des ennemis declarez de la Nation Françoise, que de mes Compatriotes, qui m'ont tousiours trouvé fier & inflexible dans le malheur. Toutes ces disgraces & la perte

mesme

mesme de plus de quarante mille livres que j'ay faite pour le service du Roy & pour la deffence de l'Estat & du Ministere, me sera bien douce, pourveu que V.E. puisse sçavoir, qu'il y a des François sans interests, & qui sont bien persuadez de la haute & supreme Vertu, qui la rend si admirable. C'est elle qui me donne encore la hardiesse de dire que je suis avec verité & tres-constamment,

Monseigneur,

De vostre Eminence,

Le tres-humble, tres-obeïssant & tres-fidelle serviteur
BONAIR, Historiographe du Roy, logé au tison, proche la fontaine sainte Genevieſve.

A Paris le 6 May 1653.

A Monsieur de Roussereau, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat & Secretaire de M. le Cardinal, en luy envoyant la premiere copie de mon Memoire que S. E. desire voir.

MONSIEUR,

Ie souhaitterois d'avoir des Nou-

Nouvelles dignes de vous eſtre preſentées, & que ce ne fuſſent point des ordures & des immondices, qui ſe recueillent dans la boüe & ſur la pavé de Paris. Vous pourriez bien, Monſieur, me faire riche, & me mettre entre les mains des matieres rares & infiniment pretieuſes. Mais il ne faut pas prophaner ce qui eſt ſacré: Et je ne ſçay ſi Thucydide & Tacite eſtoient encore au Monde, ils ſeroient aſſez hardis, pour écrire les Merveilles que S. E. a faites. Comme il n'y a eu que CESAR, qui ayt eſté capable de repreſenter les actions de ſa vie; il n'y a auſſi que IVLE, qui puiſſe conſacrer à la poſterité les grandes choſes qu'il à faites. Il ne me reſte donc que la ſatisfaction de les admirer, & le deſir de reconnoiſtre les bons offices que vous avez rendus à un Inconnu qui vous eſt obligé, & qui veut vivre & mourir,

Monſieur,

Voſtre &c.

A Paris le 2 Iuin 1652.

A Mon-

A Monſieur le Blanc, Secretaire de S. E.

MONSIEUR,

On vient tout à l'heure de me donner avis que le ſieur Renaudot vouloit auparavant le depart du Roy, purger la Ville de Paris de Nouvelliſtes, & les faire mettre à la Baſtille. C'eſt une choſe auſſi difficile, qu'elle ſeroit peut-eſtre à deſirer & ſur laquelle j'ay fait reflexion, auparavant que de m'y engager. Ie ne puis pas ignorer que la Gazette, qui attend le boiteux & ne dit les choſes que quelque temps apres qu'elles ſont arrivées, ne ſoit plus certaine & aſſeurée que ce que nous eſcrivons. Il eſt vraye que les Nouvelles ne ſont plus nouvelles quand elle les debite, & il ſe paſſe encores des choſes dans le ſecret & la confidence, qui ne doivent pas eſtre publiques ny imprimées; Mais ce qui a donné reputation à mes bagatelles, eſt qu'elle a touſiours confirmé la pluſpart des choſes que j'ay avancées. Quand je commençay, Monſieur, à écrire, au retour du Roy en cette Ville, le 21 Octobre 1652, la fin que je me ſuis propoſée & qui m'a reüſſy, a eſté de detromper la meilleure partie de la terre, qui eſtoit infectée

fectée des calomnies & des impostures que les Nouvellistes & les ennemis de l'Estat y avoient publiées durant le Blocus & les autres desordres de Paris, pour dechirer le Conseil de S.M. & la reputation de ses Ministres & de ses Generaux d'Armées. I'ay creu, & je ne sçay si je ne me suis point trompé, que mes Memoires estoient importans & utiles au Service du Roy, pour arrester les mauvais bruits que les mal intentionnez font courir contre la Personne & les glorieux desseins de S. E. D'abord que je mis la main à la plume, on dit qu'il y avoit un franc Mazarin, qui debitoit des Nouvelles. Et comme en France on estime la mode & les nouveautez, & dans nos Bibliotheques mesmes, on fait plus de cas d'un meschant Manuscrit & de l'ouvrage d'un pedan, que des volumes de S. Thomas & de Bellarmin, on eut de la curiosité pour ce que j'escrivois. ç'a tousiours esté avec grande franchise & beaucoup de sincerité. Il viendra peut-estre demain un Nouvelliste à la Candale qui plaira, & je luy cede des à present & de bon cœur, la gloire de bien écrire & non pas celle de passer pour un veritable François, qui ayme son Roy & sa patrie, & qui est zelé pour ceux qui gouvernent l'Estat. Ie croy que nous devons aux Souverains & à ceux

ceux qui ſoutiennent les Empires , une obeïſſance aveugle & le meſme reſpect qu'à ceux qui nous ont mis au monde ; & que le precepte s'etend juſques à eux. Ils ſont veritablement nos Peres & Maiſtres. Il ne faut donc pas s'eſtonner , ſi le vangeur des crimes laiſſe tomber la foudre ſur les rebelles & les ſeditieux , qui prophanent ſes Commandemens, & qui trahiſſent & offencent ceux qui donnent & qui conſervent l'Eſtre. Tous nos petits Eſcrivains & ceux que nous avons veu ſemer des Libelles , que l'indulgence des Miniſtres a laiſſe vivre en deſpit des Loix & contre l'ordre de la Iuſtice, ſont peris, & la pluſpart morts comme des chiens ſans confeſſion, comme il me ſeroit aiſé de vous le juſtifier. Enfin pour gaigner de la creance , il m'a fallu quelquesfois taire de beaux incidens de la vie & de la conduite de S. E. & j'ay gaſté par raiſon & par prudence des Merveilles que je devois mettre en œuvre & les parer & embellir , pour ne point paroiſtre partial ny ſuſpect de flaterie, & pour parvenir au déſein que j'avois entrepris. Ie vous diray , Monſieur , que depuis quarante ans que je ſuis à la ſuite de la Cour & en cette ville, où j'ay eſté elevé dans les ſciences & dans la Vertu, par les ſoins de M. l'Advo-

cat

cat General Servin, & qui avoit destiné un Gentilhomme à quelque chose de plus haut & de plus considerable, qu'à recueillir & compiler des fadaises & des fornettes. Dans mes disgraces, qu'on peut dire avoir esté extremes & incroyables, un inconnu a eu au moins le bon-heur, d'avoir travaillé avec succez à l'ombre & dans l'obscurité & à escrire des Nouvelles. L'estude & l'experience m'ont donc apris, que la pluspart de François par une detestable inclination, plutost que par lâcheté, & ingratitude, ont pris de tout temps plaisir, de decrier les plus belles actions de nos Rois & de leurs Ministres. Philippe Auguste & Henry le Grand: L'Abbé Suger & le Cardinal d'Amboise: Monsieur de Richelieu & S. E. n'en ont pas esté exempts. Ie vous prie de remarquer, Monsieur, que les heureux commencemens d'Henry III, & les victoires que ce Prince remporta sur les Huguenots, ont beaucoup servy à ruiner les affaires & la reputation de son regne. La bataille de Retel, qui fut un coup d'Estat & un des plus beaux jours de la vie de S. E. fit murmurer toute la ville de Paris, & esbranla la haute Vertu & la fortune de ce grand Ministre. C'estoit apparemment fait de luy, si la Iustice du Ciel & le bon-

heur

heur du Roy & de la France n'estoient point accourus visiblement à son secours; Et c'est une Maxime que j'ay tirée de l'Histoire, que les Souverains & leurs fideles serviteurs, ont tout à aprehender, quand ils pensent n'avoir plus rien à craindre. Nos Grands aussi bien que le vulgaire ont ce malheur, qu'ils aiment generalement les nouveautez, & le mensonge les touche plus agreablement que la verité. Quoy que nos Gazettes soient instructives & assez fideles, tous ceux pourtant qui escrivent en cette ville, demandent plutost des Nouvelles Manuscrites que la Gazette. Comme on deguise au Palais & dans les places publiques les meilleures & celles qui sont avantageuses à l'Estat, & qu'on y altere tousiours le veritable, l'essentiel & le glorieux. Ie croy que la Cour peut permettre les Nouvellistes, pourveu qu'ils n'abusent point eux-mesmes de la liberté qu'on leur laisse prendre. I'ay discontinué quelque temps d'escrire, & je me suis veu obligé de recommancer, parce que j'ay remarqué dans les Memoires que j'ay veus, des faussetez & des imprudences desavantageuses aux affaires du Roy, d'autant plus qu'on y ajouste foy, & qu'elles se repandent par toute l'Europe, & sans autre

intereft

interest que de continuer les services que j'ay voüez à S. M. & à son Estat. Aussitost, Monsieur, que vous aurez eu la bonté de me faire sçavoir que ma passion & mon zele sont indiscrets, & que ce genre d'escrire n'est pas agreable à S. E. je cesseray à l'instant. Ce sera pour travailler avec plus de gloire & de fruict & à reduire en 30 petits volumes toutes les Histoires du Monde, pour mettre fin à ce grand ouvrage que le feu Roy & M. le Card. de Richelieu m'avoient commandé. Mais ce qui est bien estrange, est que j'ay le malheur d'estre exposé au caprice & aux menaces de ceux de qui je parle, quoy que ce soit tousiours bien & fort ingenuement. Mon dessein est Chrestien & raisonnable, & il ne se trouvera point que j'aye jamais offencé personne. Si M. le Mareschal de la Melleraye se choqua, & me fit faire reproche, que je le voulois mettre mal en Cour, parce que six semaines auparavant j'avois preveu & escrit la sortie du Cardinal de Rets, sur les avis certains que j'avois receus de Nantes, & la maniere dont on observoit les actions de ce prisonnier d'importance. Ce n'estoit, Monsieur, que pour faire connoistre à toute la terre & à ce Mareschal, qu'il devoit plus se reposer sur la garde que sur la

parole

parole de cette Eminence. Ses Emissaires & ceux du Prince de Condé m'ont quelquesfois menacé qu'un jour je me repentirois d'avoir escrit contre les personnes que je devois respecter. Comme la conscience ne me reproche rien, & que je ne suis pas fort susceptible d'apprehension, je leur ay repondu avec assez de fierté ; que le feu Roy m'ayant fait son Historiographe, j'avois le caractere d'escrire, & que c'estoit à moy à faire le procez aux Monarques & aux Souverains. Quand ils nous font l'honneur de se servir de nous en cette qualité, ils nous constituent les Maistres & les Arbitres de leur gloire & de leur reputation. Lors que Monsieur le Prince & le Cardinal de Rets, se seront fait justice à eux-mesmes, & qu'ils auront recours à la clemence du Roy, il leur restera un regret eternel d'avoir failly, & je m'asseure qu'ils me remercieront un jour de ce que j'ay écrit contre eux. Au pis aller, il y a long-temps que j'ay fait provision de fermeté & de constance ; Et c'est avec ces deux qualitez que je veux estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre &c.

A Paris le 22 May 1656.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL.

MONSEIGNEUR,

De tout temps il s'est trouvé dans les Cours des Rois des habiles & des curieux, qui ont fait reflexion & recueilly avec soin les choses qui s'y passoient, pour satisfaire le desir & contenter la curiosité de leurs amis & de leurs confidens. Ils ont passé outre, & leurs Memoires ayans aquis quelque reputation, les Princes & les Grands ont obligé ceux qui les debitoient, à leur en faire part. Renaudot a excellé parmy ceux du regne passé; & comme il avoit beaucoup d'esprit & qu'il sçavoit bien escrire, il obtint enfin par ses patrons, & pour quelques services qu'il avoit rendus à M. le Card. de Richelieu, la permission de donner au public, des Nouvelles qu'il ne confioit qu'aux particuliers. Les Politiques ont condamné cette licence: à Rome & à Venise, à Vienne & à Madrid, on ne veut point permettre ces imprimez, ny que le petit peuple soit informé de ce qu'on fait dans les Estats & chez les Souverains. Dans le Paganisme, c'estoit un sacrilege de decouvrir les mysteres, & ce qui se passoit entre Iupiter & Iunon. Depuis que la Medecine & l'Astrologie sont devenuës Françoises & familieres, les femmes & les enfans se meslent de donner des remedes, & de predire les choses à venir. Les Cavaliers veulent maintenant decider les difficultez de l'escole & les controverses de la Religion, & nous avons des filles qui escrivent en vers de la Grace & de la Theologie Mystique. V. E. qui n'a que de grandes pensées & qui recherche

cherche plus l'essence & la solidité des choses, que l'éclat & le faste, a formé le dessein d'arrester les desordres & de supprimer la Gazette, dont la France a fait durant son Ministere une triste experience des malheurs qu'elle a aidé à causer dans le Royaume. C'est un grand abus que pour un sol sur le Pont-neuf & un liard dans les Halles, les harangeres raillent & se font crier & lire hautement la Gazette menteuse; & on ne sçauroit sans horreur voir prophaner, ce qu'il y a de plus grand & de plus auguste au Monde. C'est par raison d'Estat qu'on souffre celle de Bruxelles & le Conseil d'Espagne ne l'a jugée necessaire que pour l'opposer à la nostre; afin de rendre les Ministres & le nom François odieux au peuple grossier du Pays-Bas, qui authorisoit des sornettes & du Burlesque, par le privilege de S. M. Tres-Chrestienne. Renaudot le fils ne donne pas tous ses soins & n'agit pas avec la dexterité que son pere a fait: ses Commis & les autres Nouvellistes, & mesme des Colporteurs en debitant leurs feuilles imprimées, en distribuent d'autres, qu'ils appellent le fin & l'excellent de ce qui se passe. Ie leur ay veu souffler egalement le chaud & le froid, & d'une mesme main donner de l'encens & des loüanges foibles & basses, & partant injurieuses & offençantes, & de l'autre taire la verité & ternir l'éclat & le lustre des Merveilles que faisoit le grand IULE. Ces motifs m'avoient donné la hardiesse de representer à V. E. mon zele & ma passion, & la necessité qu'il y avoit d'escrire ingenuement & avec sincerité, lors que tous nos petits Autheurs & des Poëtes de Bibus infectoient le Monde d'injures & de calomnies. Les choses ont à present chan-

gesse face : Vos ennemis sont devenus vos admirateurs, & il faut que je confesse que je suis serviteur inutil ; Et V. E. est aujourd'huy si grande, que Bonair n'oze plus ouvrir la bouche pour en parler. Elle a eu la bonté de souffrir que j'aye travaillé quatre ans avec assez de reputation, & fait une despence de plus de trois mille livres, pour combatre l'envie & la haine des mal-intentionnez & des ennemis de l'Estat. Apres tout, je ne laisse pas de leur estre bien redevable, & ils m'ont beaucoup obligé de m'accuser d'estre dans les interests de V. E. Comme elle m'a fait l'honneur de me juger digne d'une meilleure occupation ; Et que toute la terre sçait que j'ay perdu plus de douze mil escus pour le service du Roy, & j'ay souffert des cruautez & des injustices qui ne sont pas imaginables. Ie demande treshumblement à V. E. la grace de ne me laisser pas perir sur le pavé de Paris, & de vouloir s'il luy plaist, considerer, sinon la qualité, au moins la quantité du papier que j'ay barbouillé pour le service de S. M. & de l'Estat. S'il m'estoit permis de le continuer dans quelque coin de cette grande & admirable Bibliotheque, & de faire des vœux le reste de mes jours pour la gloire de S. M. & la grandeur de la Monarchie Françoise, je serois consolé de mes pertes & de mes disgraces passées. Et si je pouvois encore rendre un tesmoignage public & eternel que j'ay tousjours esté dans le bon party & veritablement,

MONSEIGNEVR,

De vostre Eminence,

A Paris le 16 Ianvier 1657.

Le tres &c.

FIN.

2

LA POLITIQVE DE LA MAISON D'AVSTRICHE.

AVEC VN

DISCOVRS SVR LA CONJONCTVRE PRESENTE

des affaires d'Allemagne.

De l'Election & Couronnement des Empereurs & des Roys des Romains.

Par le S^r. de BONAIR.



Suivant la Copie imprimée

A PARIS,

Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE,

M DC LVIII.

A SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEVR LE DVC D'ORLEANS.

MONSEIGNEVR,

Voicy l'Essay d'un long Ouvrage qui n'attend que les ordres de vostre Altesse Royale pour estre mis au jour. Il vous appartient, MONSEIGNEVR, *non seulement pour avoir esté formé dans vostre Palais ; mais encore parce que je n'ay travaillé sur le portrait de* CHARLES-QVINT, *qu'apres avoir achevé le vostre ; & que j'avois*

besoin d'une Idée aussi belle & aussi nette qu'estoit celle de vostre vie, pour representer les actions de ce grand Empereur. En effet, MONSEIGNEVR, *si* CHARLES *ne voulut point essayer ce qu'il pouvoit par une entreprise mediocre, ny commencé que par un Chef-d'œuvre aussi merveilleux que fut celuy de reprendre Fontarabie. Vostre A. R. n'a daigné proposer à ses premieres armes que le siege d'une place qu'on avoit cren jusqu'alors impossible, & que la conqueste de Gravelines, qui dans le Conseil du feu Roy avoit esté jugée imprenable.*

Si CHARLES *porta la terreur dans toute l'Allemagne par le fameux passage du Danube, Vostre A. R. a jetté la Flandre dans la derniere consternation, par le passage de la Colme, quoy que cette Riviere ne fust pas gueable, & qu'il y eust une Armée de l'autre costé, pour en disputer le trajet. Toutes les difficultez qui furent alleguées pour la divertir de ce dessein, ne servirent qu'à l'y confirmer: Et parce que la force ouverte y eust esté foible, ou plustost temerai-*

re,

re, *Vostre A. R. eut recours à la ruse aussi bien que* CHARLES; *Et donna la charge aux Ennemis, en faisant semblant de viser où elle ne vouloit point atteindre. Il n'y avoit qu'un seul endroit sur lequel on peût faire un pont au de-là duquel il falloit traverser plus de deux lieuës de pays inondé, par les digues que Picolomini avoit fait rompre l'année precedente: Cependant Vostre A. R. profita de la fausse presupposition de ce General; & fit ce qu'il ne s'estoit pas mesme douté qu'elle deust hazarder. Elle gaigna le passage avec les Milices du Boulonnois qui n'estoient secondées que de trois Regiments, & monstra que l'histoire de Flandres encore qu'elle étalle avec tant de pompe les passages de Mondragon & d'Osorio, n'a pourtant rien de comparable à la resolution & à la gayeté avec laquelle Vos fantassins se hazarderent de traverser un si long espace de pays-noyé, portant leurs habits & leurs armes sur leurs testes, & passant les endroits les plus bas, à la nage.*

Si CHARLES *ne trouva presque*

plus

plus de resistance au de-là du Danube, Vostre A. R. prit dans une seule campagne de-là la Colme, Mardic, Lents, Bourbourg, Marville, Bethune, Saint-Venan, Lillers, la Motteau-boix, Armentieres, & Meneines.

Si CHARLES *envoya le Duc Maurice de Saxe degager Albert de Brandebourg du poste dangereux de Roclis, Vostre A. R. ne fut pas plustost avertie que le Prince d'Orange estoit avec l'armée Hollandoise, au de-là du Canal qui meine de Bruges à Gand, sans oser le passer, à cause des Forts que les Espagnols tenoient au bord de deça; qu'elle envoya le delivrer de cette peine, & fit executer à cinq cens hommes ce que vingt deux mil n'avoient pas creu devoir entreprendre. Les Gardes & les Dragons de deux Mareschaux, suffirent pour enlever tous les Forts, pour recevoir le Prince au deça du Canal, pour l'escorter jusqu'au de-là des deux Escaus, & pour le conduire en un lieu où se trouvant enfin en seureté, il s'attacha à Hulst, & termina ses Conquestes par la prise de cette place.*

Si

Si la constance de CHARLES *devant Vlme tira des loüanges de la propre bouche de ses Ennemis : celle de Vostre A. devant Courtray fit avoüer aux Espagnols qu'il n'y avoit jamais eu de ville attaquée avec plus de chaleur ny de perseverance que celle-là, Vous l'assiegeastes,* MONSEIGNEVR, *quoy que ceux que vostre A. R. avoit commandez pour l'investir, eussent eu le déplaisir, en y arrivant, d'y voir filer deux cent Chevaux avec beaucoup de munitions, & le Regiment d'Infanterie de Delponty que ce brave Colonel conduisoit en personne : Vous distribuastes les quartiers à la veuë & en presence d'une Armée ennemie, presque aussi nombreuse que la vostre : Vous fistes ouvrir la tranchée sans circonvallation, & vos soldats se retrancherent devant les Ennemis de dehors, & contre ceux de dedans à mesure que le siege s'avançoit.*

C'est ainsi, MONSEIGNEVR, *que Courtray fut pris, & que les Espagnols eurent la mortification de sembler n'estre venus-là, que pour assister à sa Reduction, & la rendre plus glo-*

rieuse par leur presence. Vostre A. R. en suitte poussa les ennemis vers l'interieur de la Flandre : & si elle ne peût les attirer à un combat general comme CHARLES *attira les siens à la bataille sur le bord de l'Elbe, ce fut parce qu'ils observerent les presages infaillibles de leur deffaite dans l'ardeur de combattre, qui transportoit vos troupes, & qui surmontoit celle de la saison ; quoy qu'elle fust alors extreme.*

La joye que V. A. R. fit paroistre sur un advis, qu'elle receut que les Espagnols avoient fait halte au village de Til, leur inspira de la crainte. Ils ne purent voir sans fremir V. A. R. quitter en diligence le Corps-de-bataille où elle estoit, pour se ranger à l'Avant-garde, & ne vouloir point qu'un autre qu'elle donnast le commencement à une action de laquelle dependoit le gain de toute la Flandre. Vous vous avançastes, MONSEIGNEVR, *en les poursuivant, vers le Canal de Bruges, pour vous aboucher avec le Prince d'Orange, & former avec luy le siege de Gand, ou celuy d'Anvers, sur les mesures qui en avoient esté pri-*

ses

ses à la Haye ; mais vous trouvâtes qu'encore que la maladie de ce Prince l'eust rendu incapable des fonctions de General, il ne pouvoit neant-moins souffrir que son fils entreprist rien en son absence, de peur qu'il ne prist possession avant sa mort du commandement de l'armée Hollandoise dont il ne pouvoit se dessaisir durant sa vie.

Cette jalousie obligea vostre A. R. à retourner vers la mer, où tout estoit demeuré foible d'hommes pour les Espagnols, à cause du besoin qu'ils avoient eu d'en tirer de toutes les garnisons pour renforcer leur armée : Et afin de le faire plus seurement, & avec moins d'obstacle, Vostre A. R. fit une contre-marche vers Courtray, & se laissant entendre qu'elle en vouloit à Oudenarde sur l'Escaux, pendant que les Hollandois attaqueroient Dendermunde sur la mesme riviere ; Elle attira toutes les forces Espagnoles de ce costé là, & s'ouvrit le passage non seulement à la reprise de Mardic qui nous avoit esté enlevé par une pure malice de la fortune ; mais encore à la conqueste de Bergues qui facilita

cilita celles de Furnes & de Dunquerque.

Voilà, MONSEIGNEVR, *des actions qui ont du rapport avec celles du plus grand Heros de la Maison d'Austriche. Mais en voicy d'autres qui dans le sentiment de nos propres ennemis, vous donneront un jour de l'avantage sur luy.*

Sa vertu, MONSEIGNEVR, *eut un fameux theatre ouvert durant tout le cours de sa vie ; & il n'arriva point d'affaires memorables dans les cinquante cinq premieres années du siecle passé, dans lesquelles il n'eust la meilleure part, au lieu que la vertu de V. A. R. a demeuré long-temps comme recueillie en elle mesme, jusques à ce que la Lieutenance generale de l'Estat, l'ayant appellée au commandement des armées, on la vit executer en trois seules campagnes un aussi grand nombre d'entreprises que Charles en avoit peu former durant tout son regne. Et par un bon-heur qui manqua à cét Empereur, quoy qu'il ait esté d'ailleurs le plus heureux des Princes Chrestiens, on vit par*

tout

tout V. A. R. assujettir la victoire, à recevoir ses ordres.

De plus, MONSEIGNEVR, *les intentions de Charles ne furent pas tousjours sinceres, & ceux de ses Panegiristes, qui le flattent le plus, n'osent pas l'excuser tout à fait de ce deffaut, au lieu que celles de V. A. R. ont esté tousjours pures, & la voix publique vous à rendu,* MONSEIGNEVR, *ce témoignage dans les conjonctures les plus difficiles, que vous estes tousjours allé droit au service du Roy, & au bien de ses affaires, sans y méler d'autre interest que celuy de la gloire qui vous en revenoit.*

Enfin Charles ne pensa à la retraitte que lors que la fortune luy eut fait signe devant Mets, qu'il estoit temps de la faire, au lieu que celle de V. A. R. ne peut-estre imputée à la perte de sa reputation, & n'a point esté meditée sur d'autres Maximes que sur celles de l'Evangile.

Ce seroit icy le lieu, MONSEIGNEVR, *de parler des precieux momens que vous y passez dans l'exercice*

des

des vertus Chreſtiennes : Mais comme d'un coſté ; V. A. R. ſouhaitte qu'elle ne ſoit connuë que de Dieu ſeul, & que de l'autre il ſemble qu'il y ait de l'injuſtice à les ſupprimer, je me vois reduit à choiſir le milieu de ces deux extremitez, qui eſt d'achever cette Lettre, & de me haſter de dire que je ſuis,

MONSEIGNEVR,

De voſtre Alteſſe Royale

Le tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidelle ſerviteur

VARILLAS.

LA POLITIQVE DE LA MAISON D'AVSTRICHE.

DISCOVRS PRELIMINAIRE.

Dessein de tout l'Ouvrage.

J'ENTREPRENS un Ouvrage si difficile que je suis obligé de commencer par son Apologie, & le seul Tiltre que je luy donne, a je ne sçay quoy de si extraordinaire, & de si temeraire en apparence, que toute la grace que je puis esperer d'abord, est qu'il ne fasse pas rebuter le reste.

Mon dessein est de découvrir le fonds, & les principes d'un Conseil, à qui la flatterie a donné depuis six vingts ans le nom d'eternel, de deffaire l'enchantement sous qui toutes les nations de l'Europe, & la Françoise mesme, ont langui volontairement, jusqu'à ce que la fortune du deffunt Roy, & la hardiesse du Cardinal de Richelieu eussent découvert l'endroit fatal

par où il pouvoit estre levé ; de reveler le secret d'une Politique que ceux mesmes qui la possedent, veulent faire passer pour impenetrable, & d'exposer en veuë *le Cabinet de la Maison d'Austriche.*

Ie suis donc obligé de faire une priere à mon Lecteur, à sçavoir de suspendre son jugement, jusqu'à ce qu'il ait achevé de lire ce Discours Preliminaire; & si je conçoy bien l'étenduë de ce que je veux faire, & la valeur precise des raisons que je vais employer pour authoriser mon choix, j'espere de son équité qu'elle ne sera ny fleschie ny prevenuë par toutes les apparences, que je confesse ingenuëment estre contre moy, & je me promets desja par avance de la nouveauté de mon sujet, qu'elle luy inspirera assez de curiosité pour me suivre jusqu'au bout. Mais pour luy découvrir ma pensée par les mesmes degrez qu'elle m'est venuë, & pour luy donner quelque disposition legere à me traitter favorablement, je le supplie de remarquer avant toutes choses, que je n'ay pas pretendu luy faire une exacte narration de tout ce qu'on a resolu de memorable dans les Conseils de Madrid & de Vienne ; dans les temps suivant lesquels je divise cét Ouvrage, ny luy marquer precisément l'estat des Affaires, la qualité des Pretentions, la fin des Intrigues, & la conjoncture des Evenemens, par lesquels les Ministres de la Maison d'Austriche ont évité les atteintes de la fortune, lors qu'elles paroissoient devoir estre mortelles, &

ont

ont tasté pour ainsi dire sa malignité, jusqu'à ce que son inconstance leur ait donné lieu d'en ménager le retour à leur avantage, & de reparer en peu de temps, & moins de dépence, une partie des pertes qu'elles n'avoient faites qu'en quatorze Campagnes, & par l'entier épuisement de nos Finances. Il y auroit eu de la folie à concevoir un projet de cette nature, & de l'indiscretion à presumer d'en pouvoir ébaucher le moindre crayon; puis qu'il estoit impossible d'y reüssir, sans estre intervenu dans les plus secrettes deliberations, & sans avoir negotié toutes les affaires de la paix ou de la guerre.

Il faudroit rappeller du tombeau le Comte-Duc d'Olivarez, & violer la fidelité que je dois à mon Roy, en prestant ma plume à Dom-Louis de Haro; il faudroit encore que ce dernier Ministre d'Espagne eust ou l'envie, ou le dessein formé de s'en servir, & que surmontant son propre Genie, apres avoir quitté la maniere d'agir la plus ordinaire à ceux de sa nation *, je veux dire de ne se découvrir jamais aux Estrangers, il voulût faire une confession generale, & qui plus est la faire à un François. Encore ces deux miracles ne suffiroient-ils pas à la bassesse d'un projet si chimerique, & ny la resurrection d'Olivarez, ny la franchise de son Neveu, ne seroient apres tout que la moindre partie des dispositions qui me seroient necessairez, puis que je ne trouverois au plus dans leurs Memoires que du Iaspe & du Porphire,

* Le Docteur Huarto dans l'examen des Esprits.

phire, qui ne sont pas les seuls materiaux que je dois mettre en œuvre.

Que si c'est une Maxime de Politique que les Estats ont besoin de plus de Ministres, à mesure qu'ils sont plus grands, * à cause que leur faix devenant plus enorme, ne peut estre supporté que par un plus grand nombre de personnes, & il est veritable qu'entre toutes les dominations, celle de la Maison d'Austriche, a ce foible † particulier, d'estre divisée en plus de membres notablement éloignés les uns des autres, il ne seroit tousiours pas possible que ces deux grands Ministres du Roy Catholique, m'instruisissent pleinement de leurs propres affaires quoy que l'un d'eux ait seruy en sa personne durant vingtdeux ans ‡, & que l'autre possede encore maintenant les qualitez de premier Ministre, & de Favory de Philippe IV, & quoy qu'ils aient tous deux observé la coustume on suby la necessité dont ils ne croioient pas que l'on pust dispenser leur Caractere, à sçavoir de n'abandonner jamais la Cour, puis qu'enfin tout le monde sçait qu'ils ne sont point intervenus dans les negociations de leurs Agens subalternes aupres des Empereurs, & qu'ils n'ont pas commandé les Armés qu'ils opposoient par tout où nous les attaquions, outre qu'ils ont quelquesfois publié par la plume de leurs Ecrivains que l'Estat de leur maistre, quelque artificieux qu'ils eussent tasché de le rendre, estoit un Corps Politique qui pour n'estre pas monstrueux, devoit

* Aristote dans le 5 des Politiques.

† Rocal dans ses considerations Politiques.

‡ Le Marquis du Malvezzi dans l'Eloge du Comte-Duc.

voit avoir sa teste * en la personne de Philippes IV, & ses pieds en la leur, son estomac au Conseil qu'ils appellent suprême, & son cœur en la Iustice: Dont je tire ce raisonnement, que comme dans le Corps humain chaque partie a sa fonction particuliere, & n'attente jamais sur celle des autres, aussi ne pouvoient-ils s'entremettre en ce qui s'agissoit sous leurs ordres, hors de l'Espagne, n'y m'instruire eux-mesmes des veritables causes qui les avoient fait reüssir, ou manquer.

* Cette comparaison est tiré de Nieuremberg Espagnol, dans son livre des causes du mal-heur present de l'Espagne.

Il leur seroit donc inevitable dans le peu de lumiere qu'ils pourroient tirer de leur propre experience de recourir aux Ambassadeurs qu'ils ont produits en divers tẽps dans les Cours Etrangeres, aux Emissaires qu'ils ont si cherement entretenus parmy leurs ennemis, aux Gouverneurs des Provinces qui les ont si utilement servis, & aux principaux Officiers de guerre qui leur ont rendu quelquesfois si mauvais compte de leurs trouppes: Encore nonobstant toutes leurs precautions, seroient-ils sujetes à cet autre inconvenient, que comme ces quatre sortes de Ministres n'auroient esté à proportion de leur dignité, & dans l'étenduë de leur Iurisdiction, que ce qu'ils estoient eux-mesmes à l'égard de toute la Monarchie Espagnole; aussi ne pourroiẽt-ils fournir de plus exactes relations que celles qu'ils avoient empruntées de leur propre connoissance, ny leur donner d'advis qui fussent plus certains que les leurs, en ce que, quelques agissans que

les Ministres inferieurs eussent esté dans l'execution des moindres entreprises, comme ils auroient esté contraints de se fier au recit d'autruy; pour ce qui regardoit l'observation des ordres qu'ils avoient donnés, ne pouvans estre par tout en mesme temps, & la replication des Corps, estant une chose inconnuë à la nature, il ne leur auroit pas non plus esté possible d'apprendre precisément les principales, ny mesme les moindres circonstances des evenemens qui seroient arrivés sous leur conduite, d'ailleurs que des diverses informations des personnes qui y auroient agy, lesquelles n'estans à proprement parler que des pieces rapportées, ne pouvoient faire un tout veritable que par hazard.

La raison generale que j'ay remarquée de ce dereiglement, est qu'en matiere d'actions éclatantes, les témoins oculaires ne sont pas tousiours les plus veritables, comme il est aisé de monstrer en celle de Fornoüe, où Philippes de Comines qui estoit present, & qui par tout ailleurs est le plus sincere des Historiens modernes, la raconte d'une maniere tout à fait incroyable à ceux qui ont veu le champ sur lequel il soustient que la bataille fut donnée, ou qui sçavent la topographie de l'Estat de Parme, au lieu que Guichardin qui n'y estoit pas, en fait une si vive & si particuliere description, qu'elle passe pour le plus exact, & le plus curieux endroit de son Livre, apres la description de la Iournée de Ravenne.

I'adjouste

J'adjouste à cette consideration une autre plus delicate qui consiste en ce que la Maison d'Austriche aiant tousiours eu quelque interest à démeler avec les autres Puissances de l'Europe, & n'aiant pas perdu une seule occasion de s'insinuer adroitement dans les intrigues où la fortune ne l'avoit point appellée, les matieres que je dois examiner, sont de si differentes especes, & ne sont, pour ainsi dire, sorties du sein de leurs causes, que par tant de ressorts cachés, & pour des fins si directement opposées, que quand j'aurois en mon pouvoir les Chancelleries de Vienne & de Madrid, & quand on m'auroit communiqué le secret de la detention de l'Electeur de Treves, par exemple, ou des raisons que le Conseil de Madrid avoit inserées dans l'instruction du Comte de Pigneranda, pour éluder à Munster l'élargissement du Prince Dom-Duarte *, je ne pourrois que donner au Public, une narration dont les parties seroient aussi peu rapportées les unes aux autres que celles de la Statuë de Nabuchodonosor.

* Dans une piece Portugaise intitulée, Le Prince Vendu.

D'avantage quelle seureté pourrois-je donner à mon Lecteur que le Comte-Duc ou son Neveu n'eussent point eu dessein de le tromper, & ne se fussent servis de ma plume que comme d'un instrument d'autant plus propre à surprendre sa bonne-foy, qu'il estoit plus éloigné d'eux, & qu'il paroissoit moins interessé, puis que si le proverbe Grec † a eu raison de dire que la verité n'abordoit jamais les Palais des Mo-

† Theophraste dans les Eglogues Morales de Stobée.

Monarques, parce qu'elle eſt étouffée ou déguiſée dés qu'elle ſe preſente à leurs favoris pour en demander l'entrée : Et ſi l'emulation, l'amitié, la colere, & la haine ſont les quatre principales choſes * qui la pourroient alterer dans les écrits, n'auroit-on pas lieu d'en ſoupçonner avec d'autant plus de ſujet, les Memoires qui viendroient de la part de ces deux premiers Miniſtres, que l'intereſt de leur reputation ou de l'Eſtat qu'ils ont ſi long-temps gouverné, les doit avoir touchés plus ſenſiblement que les autres. De plus ſi l'amour propre exerce plus de tyrannie dans les Ames qu'il rencontre mieux diſpoſées à reçevoir ſon embraſement, & ſi le temperament des Eſpagnols †, tout flegmatique qu'il eſt, a tout ce qu'il faut pour l'accroiſtre, & pour l'entretenir long-temps, il n'y auroit point de Fait memorable qui n'en receuſt quelque impreſſion dangereuſe ; & leurs ſentimens n'eſtans pas bien d'accord avec les choſes, ils n'en repreſenteroient pas mieux la verité, quoy qu'ils la viſſent de plus prez que les autres. Et meſme qui ſçait ſi dans les cauſes qu'ils alleguoient de la defection du Portugal par exemple, ou de l'entrepriſe de Rocroy, ils ſeroient plus ſinceres que Ceſar ne l'a eſté dans ſes Commentaires, où il deguiſe tous les évenemens dans leſquels il y avoit eu de ſa part tant ſoy peu d'imprudence ; & s'ils ne me fourniroient point une auſſi fauſſe relation des deux manquemens que je viens de marquer, qu'eſt celle qu'il a in-

* Saluſte dans la conjuration de Catilina.

† Barclay le fils dans le Tableau des Eſprits.

a inserée dans le premier livre de la Guerre Civile, où décrivant le vol qu'il fit du Thresor Sacré, qui depuis la prise de Rome par les Gaulois, avoit esté inviolable, au lieu de passer sous silence une si mauvaise action, ou du moins de rendre ce témoignage à Metelle, qu'il s'estoit genereusement opposé à sa violence, il employe l'elegance de son stile, à rejetter la faute sur Pompée qui n'y avoit point eu de part, & à accuser Lentulus de negligence & de lâcheté, comme si ayant esté surpris d'une terreur panique, il avoit abandonné les seuls biens que la Republique reservoit pour la derniere necessité.

Mais je ne suis pas encore assez peu sincere pour faire esperer à mon Lecteur toutes les autres choses, à la reserve de celles dont je viens de luy confesser que j'estois absolument privé: au contraire je le supplie de remarquer plus distinctement, en second lieu que le Cabinet que je luy presente, n'est pas mesme tel que j'aurois pû le luy monstrer en d'autres conjonctures, & qu'il y verra des manquemens que le seul hazard a peu faire, & dont je ne suis pas responsable. En effet, quelque soin que j'aye eu de m'instruire dans les Maximes de leur gouvernement, & quelque travail que j'aye pris pour confronter ce que leurs Ministres ont executé par intelligence, ou dans les Armées, avec les ordres qu'ils en avoient receus, ou avec les Principes, sur lesquels les diverses branches de la Maison d'Austriche demeu-

rent d'accord de se regler eternellement, je declare que je les ay quelquesfois perdus de veuë, & que je n'ay pas tousiours rencontré les uns assez bien concertés avec la nature des choses qu'ils commandoient, ny les autres asséz directement conduits vers le but qu'on leur avoit fait prendre. Et soit que cela soit arrivé, pource qu'il estoit impossible que durant le cours d'une longue guerre, & dans l'intrigue des grandes affaires, tout reüssist au gré des premiers Ministres, ou qu'il en faille imputer le manquement aux Agents subalternes qu'ils emploioient dans les plus secrettes ou dans les plus éclatantes negotiations, lesquels au lieu de garder la parfaite uniformité qu'ils devoient avoir avec leur cause principale, aient empesché ou affoibly l'action les uns des autres, & par consequent augmenté le desordre; il est tousiours certain qu'il seroit injuste de souhaiter de moy que je fisse remarquer en toutes les rencontres, la liaison des evenemens avec les Conseils, & des succez avec les entreprises, ou de pretendre que mon Ouvrage ne se sentist point de la mauvaise fortune qui les a si long-temps agités, & qu'il ne s'y mélast par contagion quelque chose de sinistre, qui mît de la confusion dans les matieres, ou de l'obscurité dans mes raisonnemens.

Aussi comment se pourroit-il faire que ma plume, qui n'est point sujette à la Maison d'Austriche, secondast tousiours bien ses intentions, puisque les plus zelez Espagnols

gnols ne les ont pas tousiours fidelement executées; & sous quel pretexte exigeroit-on de moy, que je donnasse plus d'éclaircissement & de lumiere aux intrigues du Piedmont, & du Montferrat, par exemple, qu'elle n'en ont eu dans les instructions des Gouverneurs de Milan *, ou des Commissaires de l'Empereur? † Mais pour continuer dans ma comparaison, comme la disgrace du Comte-Duc d'Olivarez ne peut estre apparamment imputée qu'à l'inconstance de la fortune, ‡ ou plustost qu'à cette pernicieuse coustume, dont on a remarqué qu'elle n'estoit jamais éloignée depuis qu'il y a des Favoris, & des Souverains au monde, je veux dire, de ne souffrir jamais qu'ils soient bien ensemble plus de vingt-deux ans, comme les ennemis de ce Favory n'ont pas mesme douté qu'il ne fust sage, & laborieux, & que par consequent il y auroit de la corruption à le condamner, puis qu'il seroit tousiours vray de dire, qu'il auroit fait son devoir, supposé que le plan des entreprises qu'il a formées durant son administration, fust regulier, & qu'il ne manquast rien aux preparatifs, ny au moyens de les faire reüssir: De mesme il y auroit lieu de croire que l'esprit de mon Lecteur seroit prevenu, s'il vouloit prononcer contre mon Ouvrage, precisément à cause des endroits où je ne conclus pas tousiours des effets, qui m'ont paru, quelles en ont esté les veritables causes, & sur lesquels par advanture il auroit recouvré de meilleurs Memoires que les

* Le Marquis de Leganez.

† Le Comte Jean de Nassau, & Galas.

‡ Le Malvezzy dans le Courtisan disgracié.

miens; pource qu'apres tout, la verité des choses n'empesche pas tousjours la justesse des raisonnemens que l'on en peut faire; & j'auray accomply ce que l'on pouvoit esperer de moy, pourveu que je ne me sois point éloigné du projet que je m'estois formé, & que la Morale ny la Politique ne puissent me reprocher, que j'aye negligé aucune de leurs regles.

Mais les deux advertissemés que je viens de donner, ne sont pas les seules marques que j'expose de ma foiblesse, & j'advouë en troisiéme lieu, que les Notions que j'ay de la conduite de la Maison d'Austriche, depuis que la France luy a declaré la guerre, sont encore plus generales qu'il ne seroit à propos, pour donner une parfaite lumiere des affaires que je traite, & que je n'ay pû quelquesfois eviter de m'égarer dans un chemin entrecoupé de mille sentiers qui m'estoient inconnus, & dont la Carte, sur la foy de laquelle je m'estois engagé, ne designoit simplement que le lieu où ils commençoient, & le terme où ils aboutissoient, sans rien marquer de ce qu'il y avoit entre deux: Et cela m'est arrivé, parce que comme les negotiations de la Politique ont cette necessité qui leur est commune avec les grandes machines * de ne pouvoir estre remuées que par plusieurs bras, & de dependre d'un nombre presque infiny de ressorts, dont les mouvemens sont tousjours subordonnés les uns aux autres; de maniere qu'il suffit qu'il y en ait un d'interrompu, pour les empescher

* Scipion Ammirato dans les discours sur Tacite.

cher tous, non seulement de produire ces effets surprenans qui trompent les sens & l'imagination; mais encore d'agir, absolument parlant. Aussi les moiens que la Maison d'Austriche a mis en usage, pour executer le grand dessein qu'elle avoit pris, de conserver ses invasions, malgré les forces des Protestans Confederés en Allemagne, & nonobstant la foudre qui la menaçoit du costé de France, ont esté ménagés par tant de mains, & confiés à tant de Ministres de nations & d'humeurs differentes, desquelles je ne puis avoir d'autres conjectures que celles qui me servent à soupçonner leurs intrigues; que je ne dois point estre repris, encore que je leur fasse quelquesfois joüer un autre personnage que celuy qu'ils ont en effet representé, & que je les introduise plustost faisans ce qu'ils devoient, & ce que la bienseance ou l'interest exigeoit d'eux, que ce qu'ils ont fait, & qui n'est point encore arrivé à ma connoissance.

Ainsi quand je toucheray le delicat endroit du soulevement de Naples, je ne pretens point, & je soustiens mesme qu'il n'est pas necessaire que je démele cette longue fusée d'intrigues, & de voyes occultes qui le calmerent, à commencer depuis l'Instruction envoyée par le Conseil de Madrid au Comte d'Ognate, & la continuer precisément jusqu'à la maniere dont Thomas Aniello reçeut cette nouvelle espece de poison * qui luy renversa le jugement, sans toucher à nulle autre

* Dans un Livre Italien imprimé à Venise en 1647, intitulé, les Veritables causes de la revolution de Naples.

de ses fonctions naturelles, ou jusqu'à l'artifice avec lequel on irrita la colere & la jalousie d'Arnete, au point de luy faire ruiner le plan de la nouvelle Republique, qu'il venoit de dresser, en abandonnant aux Espagnols la personne de Monsieur de Guise, dont il avoit esté mal-traité *, sans considerer que cette perfidie seroit le premier pas qui le conduiroit sur un échaffaut.

* Mr. de Silhon dans la premiere partie de son éclaircissement.

Mon travail seroit inutile, s'il descendoit si bas dans le détail, & serviroit plustost à donner du degoust, qu'à satisfaire la curiosité. Il sera mieux employé si je me contente de donner une exacte idée des causes de ce soulevement, des consequences dangereuses qui en pouvoient resulter dans les affaires d'Espagne, des remedes que le Roy Catholique jugea necessaires pour l'appaiser, & de l'aigreur & la violence avec laquelle ils furent appliqués par le Viceroy *, depuis la mes-intelligence que l'on mit adroitement entre la Noblesse & le peuple, jusqu'à l'execution publique que l'on fit de ses Chefs, en leur imposant des crimes imaginaires, pour sauver l'amnistie, sous le piege de laquelle ils s'estoient mis eux-mesmes entre les mains de leurs bourreaux.

* Le Comte d'Ognate.

Ie passe à la derniere partie de l'adveu que je veux faire, & j'advertis en quatriéme lieu que je puis m'estre quelquesfois abusé dans la connoissance, ou dans le choix des affaires de la Maison d'Austriche; je dis mesme de celles que j'examine

parti-

particulierement, & que je la fais appliquer avec plus de chaleur à poursuivre ses interests, dans les conjonctures, où j'ay crû qu'ils estoient les plus forts pour elle; quoy qu'il soit peut-estre vray qu'elle ait par fois negligé les considerations de l'utile, pour s'attacher à celles de l'honneur, comme il seroit aisé de faire voir par plusieurs exemples empruntés mesme de la plus servile & de la plus passionnée de leurs plumes *, si je ne faisois point un Discours Preliminaire, & s'il ne suffisoit pour ce que je pretens d'alleguer celuy de Mantoüe, où l'evenement a justifié, qu'encore que toutes choses semblassent obliger la Maison d'Austriche, à suivre la fortune qui la favorisoit en Allemagne, & à faire demeurer, au moins, durant quelques mois, ses armées dans l'Empire, pour y recevoir les derniers avantages qu'elles estoient capables de luy donner, & pour observer plus soigneusement les menées de l'assemblée de Lipzic, & les innovations du Roy de Suede dans la Pomeranie, elle ne laissa pas toutesfois de transporter la guerre en Italie, ny de laisser la plus jalouse portion de sa Monarchie tellement dégarnie de soldats, qu'elle fut contrainte d'éprouver ce qu'elle ne se fust jamais imaginée, je veux dire un Conquerant du Septentrion, traverser six cens lieuës de païs ennemy sans obstacle.

* Campanella dans le premier livre de la Monarchie Espagnole.

Mais outre qu'en bonne justice je ne dois pas répondre de ce manquement, & qu'il doit estre imputé plustost au Conseil de

qui

qui je cherche les vestiges, qu'aux Maximes, à la faveur desquelles je tasche de le reconnoistre, & plustost à la matiere qui par mal-heur ne pouvoit estre mesurée, qu'à la regle à laquelle je devois l'ajuster; il est intervenu depuis cét autre inconvenient, qu'il m'a esté absolument impossible, & qu'il ne le sera peut-estre pas moins à tout autre qu'à moy, de penetrer autrement qu'à la faveur du sens-commun, dans le procedé que la Maison d'Austriche a tousjours gardé, depuis qu'elle est devenuë formidable, nonobstant la diversité des Conseils particuliers dans lesquels elle a quelquefois semblé se partager, suivant les divers païs où sa domination s'est partagée, & ses armées ont eu de l'employ. Ie m'explique par un détail qui ne sera peut-estre pas ennuyeux; & je vais faire toucher au doigt ce que je veux dire par un exemple qui ne me sçauroit estre contesté.

Depuis que Philippes II eût estably le siege de la Monarchie, dont il estoit si épris, dans l'Espagne, & qu'il laissa pour principe de necessité indispensable à tous ses descendans, de n'en sortir jamais, quelque utilité presente qui le leur conseillast, & quelque favorable que peust estre la conjoncture qui les sollicitast de s'éloigner pour quelque temps de l'Escurial *, le Conseil de Madrid n'a point eu de plus forte application, que celle d'inventer de nouveaux moyens capables de suppléer la presence du Prince en des lieux qui sembloient.

* Bentivoglio dans le 3 livre de la guerre de Flandres.

bloient l'exiger presque continuelle, & de prevenir les desordres que son absence y causeroit infalliblement *. En quoy si le foible de la prudence humaine ou le trop de circonspection, que les Ministres d'Espagne ont apporté quelquefois aux plus legeres choses, ont fait que le succez n'ait pas tousiours répondu à leur esperance, & que Philippes mesme qui estoit l'Autheur de cette Maxime, ait aussi le premier ressenty le dangereux contre-coup que ses affaires de Flandres † en reçeurent, il faut pourtant advoüer que ce Conseil a approché le plus prez qu'il se pouvoit de la forme du gouvernement qui luy estoit propre, & qu'à la reserve des circuits trop longs, & de la dissimulation trop affectée dont il a pris plaisir de l'embarasser, on ne lit rien de plus judicieux dans l'ancienne Politique, ny de mieux concerté dans la Moderne. Ie rends à la verité, en la personne de nos Ennemis le témoignage qu'elle exige dés le commencement de mon Ouvrage, & je choisis le Païs-bas, pour y faire observer ce que je viens de dire; parce qu'il est le theatre où cette conduitte a esté le plus fidelement suivie; & que d'ailleurs il importe plus particulierement aux François d'apprendre ce qui leur a rendu si souvent ces Provinces inaccessibles, & qui leur a fait consommer avec si peu de fruit plus de trouppes & de millions qu'Alexandre n'en employa pour la Conqueste du monde.

Ie dis donc que dans l'etenduë de ce beau

* Dans la Preface du parfait Capitaine du Duc de Rohan.

† Hieronymo Franci Conestagio, dans l'histoire de Flandres.

beau païs que la Maiſon d'Auſtriche poſſede en Flandres, & qui ſert de jalouſie auſſi-bien que de frange à l'Allemagne, outre le Conſeil Souverain de Malines, où ſe jugent par appellation & en dernier reſſort, tous les differens ſurvenus dans les Provinces qu'elle nomme obeïſſantes, & le Conſeil d'Eſtat reſidant prez la perſonne de Dom-Iean d'Auſtriche, où l'on determine ce qui regarde l'adminiſtration des Finances, & les moyens de continuer la guerre, il y a de plus un Conſeil-d'Eſtat étably à Bruxelles qui ſe forme de la correſpondance & de la liaiſon qu'on a ſoin d'entretenir fort étroite entre les Miniſtres declarés, que ſa Majeſté Catholique tient en chaque Province, entre les Gouverneurs des meilleures Places, qui ſont tousjours Eſpagnols naturels, entre les Emiſſaires, répandus par tout où il y a de la nouveauté à eſperer ou à craindre, & entre les Penſionnaires qui ſont tousjours recompenſez à meſure des advis qu'ils donnent, ſauf à en examiner par aprés l'importance. En toutes les affaires donc qui ſurviennent en ce païs, les premieres deliberations ſont priſes par toutes les perſonnes que je viens de nommer, avec cette difference pourtant, que les voix ne ſe comptent pas ſelon le nombre, mais pluſtoſt ſuivant la qualité des Miniſtres, & que l'on y a principalement égard aux advis de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne aupres de l'Empereur, & de celuy qui reſide depuis quelques années prez de Meſſieurs des

des Estats à la Haye, lesquels pour cette raison ne manquent jamais d'envoyer tous les huit jours des relations exáctes & circonstantiées de ce qui se passe en Allemagne, & dans la Hollande; c'est là qu'on examine jusqu'aux moindres particularitez qui regardent la conservation de la Flandre, & que l'on prend les resolutions de ce qu'il est le plus advantageux de faire en l'occurrence dont il s'agit.

Apres que les opinions ont esté balancées, & que chacun a dit son advis en toute liberté, l'on fait une Relation fidelle du Resultat de ce premier Conseil, des faits sur lesquels il a esté fondé, & des raisons qui le rendent ou vray, ou vray-semblable: cette Relation est envoyée en Espagne à un autre Conseil, composé de personnes consommées dans les affaires du Païs bas, qui ont passé par les plus grands emplois de negotiation ou de guerre qui soient arrivés durant leur administration, & qui ajans autresfois esté Gouverneurs, ou de la Citadelle d'Anvers, ou de Cambray, ont aussi de plus vives lumieres de la Politique des Hollandois & de celle de France. C'est là que l'on examine une seconde fois les choses dont il s'agit, & qu'apres avoir confronté les lumieres presentes, avec l'experience du passé, on y met encore à l'épreuve les raisons du premier Conseil, & l'on tasche de les épurer du mélange de passion ou d'interest, dont les Ministres qui sont sur les lieux, les pouvoient avoir offusquées.

Mais

Mais comme dans le Corps humain, à l'œconomie duquel Campanelle * compare celle de la Maison d'Austriche, il se fait trois sortes de digestions nouvelles : & comme dans le Laboratoire que les Alchimistes ont inventé pour le grand œuvre de la Pierre-Philosophale, il y a trois principaux Recipiens † dans le premier desquels le Mercure se purifie, en se deschargeant de l'arene terrestre qui luy servoit de contre-poids, & qui l'empeschoit d'agir dans toute sa vigueur, & de là se rend au second, pour y recevoir cette fixation occulte en laquelle il semble que tout l'ordre de la nature se renverse, & dont la Physique n'a jamais pû rendre raison. Enfin il arrive par des conduits imperceptibles jusques dans le troisiéme, où il devient cét Elixir * precieux, & ce baume de vie qui introduit dans tous les metaux, & mesmes dans les Corps animés, sans en excepter l'homme, la forme qu'il desire, & l'y conserve pour autant de temps qu'il luy plaist; † & qui s'estant enfin changé luy mesme en cette semence que l'on nomme divine * se rend le Directeur de nos mouvemens, & le Tyran des operations de nos sens. De mesme les resolutions du second Conseil, sont portées à un troisiéme qui est à proprement parler le suprême Conseil d'Estat de sa Majesté Catholique, où elles subissent un troisiéme examen encore plus rude & plus misterieux que les deux precedens, & où par consequent il est vray de dire

* Dans le 2 livre de la Monarchie Espagnole.

† Crollius & cét autre Allemand qui a fait un Dictionnaire à Paracelse.

* Dans l'Ouvrage caché de la Philosophie du Trismegiste.

† Remond-Lulle dans son grand Art.

* Le Marquis de Trevise dans son Commentaire sur ce livre de Remond-Lulle.

au

au ſens des Eſpagnols * qu'elles reçoivent le dernier degré de raffinement dont elles eſtoient capables. C'eſt là qu'on delibere plus exactement que jamais, quelle chaleur on doit donner à cette entrepriſe, ou quel obſtacle on doit mettre à ce peril prochain; ſi l'intrigue jugée advantageuſe à la Flandre, ne ſeroit point nuiſible aux Eſtats que l'Eſpagne poſſede en Italie, & ſi le bien particulier des Provinces obeiſſantes, auquel ont deu ſeulement viſer les deux premiers Conſeils, ne ſeroit pas contraire au bien general de la Monarchie, auquel on a deſſein de le ſubordonner en toutes choſes.

Mais comme il s'eſt formé depuis l'année 1636, entre les branches de la Maiſon d'Auſtriche, d'Eſpagne, & d'Allemagne, une liaiſon † qui n'a rien de ſemblable dãs l'hiſtoire des ſiecles paſſés, ou pour mieux dire, une Communauté d'intereſts que les armes de la Suede & les tentatives du Cardinal de Richelieu * ont deſormais renduë indiſſoluble: Comme Ferdinand troiſiéme ne s'eſt jamais pû laiſſer entendre de rompre le funeſte complot que ſon pere lors ſeulement Archiduc de Grets, & ſes trois oncles freres de l'Empereur Rodolphe firent avec Philippes III, Roy d'Eſpagne, pour opprimer ce qui reſtoit de libre dans l'Empire, en commençant par le plus difficile qui eſtoit la Boheme, & pour jetter les fondemens infaillibles de la reünion de tous les Eſtats de la Maiſon d'Auſtriche, ſous un meſme Chef, que l'Empereur

* Le Comte de la Roque ſous le nom de Zambecari en a fait un Ouvrage exprez.

† Dans les juſtes motifs de la defection de Boheme, imprimés à Pragues, en 1617.

* Dans le Diſcours Politique qu'il fit adreſſer au Duc de Baviere & aux autres Princes de la Ligue Catholique.

pereur Charles-Quint, tout heureux qu'il estoit, avoit inutilement tentée : Et comme le Roy Catholique d'à present a trouvé l'Art d'alonger insensiblement la chaîne que son Predecesseur avoit forgée, & qu'il estoit luy mesme en possession de donner à l'Empereur : Et comme l'experience a tousjours monstré qu'il n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit accroistre la dependance que le Comte d'Ognate pere du Viceroy de Naples, avoit absolument introduite dans le Conseil de Vienne, à l'égard de celuy de Madrid ; Aussi voyons-nous que l'Espagne n'apporte pas une moindre contention d'esprit ny de moindres soins à balancer les affaires de la branche d'Allemagne qu'elle nomme sa cadette, qu'à resoudre les siennes, & qu'elle apporte mesme un peu plus de scrupule à determiner la forme qu'elle leur imprimera, & le mouvement qu'elle leur doit laisser prendre.

Mais comme d'ailleurs on n'a jamais veu de plus fine, ny de plus interessée Politique que la sienne, & comme elle a tousjours fait profession de ne se relascher jamais, pour les considerations du sang & de la nature, il semble aussi que ce soit aux dépens de la branche d'Allemagne, ou de celle d'Inspruc, qu'elle fasse l'apprentissage de sa conduite, & qu'elle veuille donner aux Puissances qui luy sont alliées, ou voisines, des conjectures infaillibles de ce qu'elles doivent esperer de ses Offices, & de son entremise, quand elle se mélera de

leurs

leurs affaires, par les indices qui paroissent de son procedé, à l'égard de deux maisons qui luy sont si étroitement unies. Il est donc vray que le Conseil d'Espagne a ménagé avec des mains merveilleusement adroittes, les affaires de l'Empereur & celles d'Alsace (depuis que l'Archiduc-Leopold attira les armes Françoises dans son païs, par l'invasion de la Valteline) * & qu'il n'a regardé ny à l'immensité d'argent qu'il luy consteroit, ny au prejudice qui luy pouvoit arriver, des forces qu'il faisoit passer de ses propres Estats, dans ceux de ses parens, quand il a esté question de tirer Ferdinand II. de l'extremité où la defection de la Boheme l'avoit reduit, ou d'empescher Brisac de tomber au pouvoir du Duc de Weymar. Mais on a tousjours remarqué cette notable difference dans les Instructions qu'on envoyoit de Madrid aux Ministres du Roy Catholique, qui residoient à Vienne ou dans le Tirol, & dans celles qu'on adressoit aux Agens qui faisoient immediatement les affaires d'Espagne dans le Païs-bas, ou dans l'Italie, que les premiers subordonnoient bien à la verité, les interests particuliers de Ferdinand II. par la conservation de la Boheme, à l'interest general de la branche d'Allemagne dont il estoit le tronc, & les interests particuliers qu'avoit l'Archiduc-Leopold à devenir le maistre des passages de la Valteline, & à se maintenir dans la possession de la meilleure place qui soit sur le Rhin, à l'interest

* Dans un Discours latin, imprimé à Inspruc, l'an 1639.

terest general qu'avoit cette branche de sauver la Ligne de communication, à la faveur de laquelle elle pourroit faire passer autant de trouppes qu'il luy plairoit dans l'Estat de Milan, & de là dans la Flandre. Mais l'Espagne ne laissoit pourtant pas de leur prescrire une derniere fin, qui ne regardoit pas proprement le bien de ceux qu'elle faisoit mine de proteger; puis qu'elle adjoustoit une reserve à la fin de toutes ses dépeches, ou plustost un commandement exprez à tous ses Ministres, d'agir avec tant de circonspection que le bien general de l'Empire, ou de l'Alsace demeurast tousiours inferieur & subalterne aux interests privez de la branche d'Espagne, & au dessein qu'on avoit de l'agrãdir sans mesure, & de l'élever à la Monarchie Chrestienne: au lieu que les dernieres Instructions alloient droit à ce vaste projet, & ne faisoient servir les secours que le Roy Catholique destinoit d'envoyer en Allemagne, qu'à l'affoiblissement de ses propres ennemis, & qu'à la defence des Provinces hereditaires, qu'il ne doutoit point devoir estre un jour reünies à la branche d'Espagne, qui estoit l'aînée, comme estant descenduë en droite ligne de Charles-Quint qui les avoit possedées.

Ce que je viens de dire, passeroit aisement pour une Digression en une autre rencontre; mais il ne le peut estre en celle-cy, où je suis obligé de monstrer d'abord les plus notables Inconveniens de la matiere que je traite, & les Causes ou les occasions

caſions auſquelles je pretends attribuer les deffauts que l'on y remarquera : pour ce que j'advoüe que je n'ay point une aſſés exacte lumiere des veritables raiſons, ſur leſquelles Philippes II appuia l'obligation qu'il s'impoſa luy meſme, & qu'il tranſmit * à tous ſes deſcendans, de ne ſortir jamais de l'Eſpagne, & celles que les deux principaux Hiſtoriens de ſa Vie † en rapportent, me paroiſſent recherchées de trop loin, foibles, ſuperficielles, & ſi peu revenantes aux principales Maximes du Conſeil de Madrid, qu'il n'y aura peut-eſtre pas touſiours lieu de m'accuſer d'imprudence, ou d'incivilité, ſi dans les endroits, où la chaleur du raiſonnement me portera juſques-là, je taſche d'en marquer de nouvelles, ou d'alleguer du moins les cauſes de recuſation qui m'empeſchent de les recevoir pour legitimes, & de reconnoiſtre le paſſe-port à la faveur duquel on les veut debiter à la Poſterité.

* Dans un Diſcours Eſpagnol, intitulé : les Volontés de Philippes le Prudent.

† Cabrera & Campana.

Pour ce qui regarde le premier Conſeil étably dans chaque membre de la domination d'Eſpagne, que la ſituation des lieux, ou la defection de quelques-uns de ſes Sujets ont ſeparé des autres, ‡ je tomberois dans la faute de Guichardin, ſi je laiſſois languir ma plume ſur les reſolutions qu'il a priſes, & mon Diſcours reſſembleroit pluſtoſt à un recueil de Gazettes, qu'à cét air de diſcernement & de ſolidité que le ſtile de la Politique demande, & de qui nous avons un ſi juſte modelle

‡ Bocalini le luy impute dans la 1 Centurie de ſes nouvelles.

delle dans les lettres du Cardinal d'Ossat. * Outre que je ne pourrois que fort ennuyer mon Lecteur, par la discussion de si legeres choses, & que ce ne seroit point une voye capable de luy persuader de me donner une grande attention sur les choses serieuses que je veux debiter, que de surprendre sa credulité des l'entrée, & je n'introduirois pas dans son esprit une suffisante disposition, à juger sans preoccupation sur des matieres si difficiles, si j'en émoussois la pointe par une narration également indigne de sa meditation & de mon sujet.

* Dans celles principalement qui parlent des traverses que les Espagnols firent à l'absolution d'Henry le Grand.

Ie passe bien plus outre, & je dis mesme que quand j'aurois assez d'imprudence pour l'entreprendre, il me seroit impossible de l'accomplir, en ce que comme ce Conseil est composé de gens qui sont extraordinairement soigneux d'entretenir leurs correspondances, & d'en entretenir le plus grand nombre,* qu'il leur est possible, de gens qui ne se mettent pas seulement en peine d'en avoir de specieuses avec des personnes Illustres; mais encore avec tous ceux qui veulent en lier avec eux par cette raison sur laquelle ils font consister la baze de leur Politique, à sçavoir qu'un homme de basse condition, & de peu de sens leur découvrira quelquesfois une verité importante, qui auroit échappé à l'attention & à la subtilité d'un grand personnage, * comme c'est une chose merveilleuse que de voir le grand nombre de Copistes qui travaillent pour eux,

* Antonio Perez, au Tome 1 de ses Lettres.

* Le Cardinal d'Ossat dans la 6 Epistre à Mr. de Villeroy.

eux, à la Chancellerie de leurs Ambassadeurs, à la Cour de Rome, & à celle de Vienne, aux advis desquels on defere le plus : Et comme le nombre des Lettres que ces deux Ministres envoient par toutes sortes d'ordinaires est incroyable, aussi faudroit-il avoir les mesmes intelligences, & posseder le don du discernement des esprits, pour sçavoir qui sont ceux ausquels ils ont voulu faire part de leur Confidence, & qui sont les autres qui l'ont acquise par hasard, ou par la seule necessité que les Espagnols ont euë dans quelques rencontres, de s'addresser aux premiers venus. Il faudroit du moins avoir veu quelqu'une des experiences qu'ils se vantent d'avoir faites de la Maxime que j'ay alleguée *, ou bien entretenir un commerce secret, & deffendu par les loix de cét Estat, avec leurs Agens d'Allemagne & d'Italie.

* Le Comte de la Roque dans son Zambeccati.

Ie ne laisseray pourtant pas d'en rapporter quelques circonstances curieuses, quand elles seront importantes à l'éclaircissement des autres deliberations ausquelles elles ont servy de prelude ; & la seule entreprise de Casal aura, si je ne me trompe, dequoy dégager ma parole, & dequoy témoigner que je ne les auray pas tout à fait ignorées.

A l'égard du second Conseil, j'ay presque les mesmes exceptions à produire, parce que les mesmes inconveniens m'obligeront d'en parler aussi sobrement que de l'autre, outre que comme il est compo-

sé d'un nombre incomparablement plus petit que le premier, & que les conclusions que l'on y prend, n'ont pas tant de chemin à faire pour arriver au dernier Conseil, comme l'un & l'autre sont établis à Madrid, & que toutes les Nations de l'Europe ne se piquent pas tant que l'Espagnol, d'entretenir des Emissaires chez leurs voisins, il est indubitable qu'on n'en sçauroit avoir de lumieres directes, & qu'il a fallu que la fortune ait reflechy contre leur mouvement naturel, toutes celles sont parvenuës à nostre connoissance. Mais il y a de plus à considerer que ce Tribunal est particulierement occupé à informer le Prince, & ses autres Ministres, de paix ou de guerre, de ce qu'il est necessaire qu'ils sçachent, & à leur donner part de bonne heure, & sans déguisement des bonnes, mais principalement des mauvaises Nouvelles, afin qu'ils ayent temps d'assembler les provisions necessaires, & de preparer les remedes propres à détourner le mal qu'on leur annonce, ou à prevenir celuy qu'on leur presage, * & par consequent si je m'arrestois volontairement à cette espece d'intrigues Preliminaires, & si je ne les jugeois point indignes de la Majesté de mon projet, je ne pourrois eviter que mon Ouvrage ne passast tout au plus que pour un Commentaire, & qu'on ne me fist le mesme reproche que reçeut du temps de nos peres un des plus subtils écrivains † de la Politique moderne, duquel on se plaignoit que dans

* Malvezzi dans ses lauriers d'Austriche.

† Le Botero.

la

la plus achevée * production de sa plume, il n'avoit rien moins fait que ce qu'il avoit entrepris.

* La raison d'Estat.

Ce n'est pas que je sois absolument resolu de me taire en cette occurrence, non plus qu'en la premiere, & que je ne fisse scrupule de dissimuler à mon Lecteur des choses qu'il seroit important qu'il sceust: Aussi ne representeray-je point de conjoncture memorable où ce Conseil ait degeneré de sa maniere d'agir ordinaire, que je ne l'en advertisse, & quand j'examineray les deux plus celebres irregularités de l'Espagne, je veux dire la defection du Portugal, & la revolte de la Catalogne, & que la suite du Discours me portera insensiblement à découvrir le plastre dont le Marquis de la Puebla voulut couvrir en presence du Roy Catholique † le remuëment & les assemblées clandestines de la Noblesse Portugaise, quand je cotteray les principaux Articles des Relations envoiées au Comte-Duc d'Olivarez, avec lesquelles le Marquis de Los-Veles taschoit d'opposer d'une part le mécontentement des Catalans, & les contraventions à leurs Privileges de l'autre, j'en diray peut-estre assez pour dégager ma parole.

† Dans le 1 Manifeste que les Catalans imprimerent en leur Langue, au Mois de Mars, 1640.

C'est donc au troisiéme Conseil que je dois m'arrester particulierement, & à cette fertile pepiniere d'Expediens, & de Maximes qui tiennent depuis si longtemps l'Europe en continuelle agitation, que je destine le plus noble & le plus va-

ſte lieu dans mon Projet : Et comme à la guerre il importe ſur toutes choſes, à ceux * qui veulent agir plus ſeurement contre leurs Ennemis, de comprendre au vray l'Eſtat preſent de leurs affaires, & de reconnoiſtre le deffaut par lequel ils peuvent eſtre aiſement forcés, afin de rompre & d'inonder par un excez de puiſſance, & par une attaque de leurs meilleures troupes, tout ce qui leur pourroit faire obſtacle ; de meſme je ne rendray pas par advanture un petit ſervice à ma Patrie, ſi je develope la nuë où ſe forment les tourbillons, qui de temps en temps ſe déchargent ſur nos frontieres, & ſi je revele des myſteres que les deux plus fortes raiſons de la Morale, * à ſçavoir la verité & l'intereſt du Public m'engagent à tirer de l'obſcurité, dans laquelle ils eſtoient, comme dans leur fort, & dont ils empruntoient toute leur malignité.

* Dans le livre 6 de Vegece.

* Dans le 3. livre de celle d'Ariſtote.

Ie ne puis donc monſtrer *le Cabinet de la Maiſon d'Auſtriche*, avec une plus utile ny plus convenable methode, qu'en tirant le rideau ſous lequel elle penſoit demeurer inviſible, ny repreſenter plus naïvement ſa conduitte, qu'en la ſeparant des Maximes Etrangeres, à la faveur deſquelles elle vouloit paſſer pour ce qu'elle n'eſt pas : Et comme je ne pretends obtenir de creance que par la ſincerité que je me ſuis propoſée, on me permettra bien d'en faire icy le ſerment ſolemnel, & de me declarer moy-meſme prevaricateur par avance, ſi j'appuie mes raiſonnemens ſur des

des faits que j'auray soupçonnés de faux ou de déguisement. Ie tasche de rendre à la vertu ce que je luy dois par tout où je la trouve., & je ne dissimule point ce qu'il y a de loüable dans la forme de gouvernement que le Conseil de Madrid à suivie.

Ie represente les rares qualités de quelques Princes de la Maison d'Austriche, *suivant l'idée que je m'en suis formée, & je ne refuse point d'Eloges à leurs Ministres pour les belles actions qu'ils ont faites, quoy qu'elles aient reüssi au desavantage de mon païs. I'expose avec toute la vigueur dont mon stile est capable, la parfaite conspiration du nombre d'Agents qu'ils entretiennent en tant de lieux à procurer la mesme affaire, & la recompense qu'ils mesurent tousjours à la chaleur avec laquelle ils ont esté servis, & non pas à la qualité des offices*. I'admire la fermeté avec laquelle ils ont souffert les malices de la fortune, & le discernement qu'ils ont sceu faire du point fatal où il la falloit prendre pour l'attirer de leur costé, apres la perte des batailles d'Aven, de Rocroy, de Kempen, & de Lens. Ie remarque le soin avec lequel ils cachent leurs plus hautes entreprises, & fournissent eux-mesmes des raisons apparentes pour se faire declarer impuissans, afin d'endormir & de surprendre leurs Ennemis: comme en effet, il ne s'en fallut qu'une heure que le General Bannier ne vist perir dans le haut-Palatinat la liberté de l'Alle-

* Du Cardinal Infant: De l'Archiduc Leopold.

* Le Bocalini dans sa Pierre-de-Touche.

l'Allemagne avec son armée, par une de ces occultes expeditions. I'examine l'adresse avec laquelle ils sçavent ménager leurs advantages, quand le Ciel seconde leur prevoiance & se rend propice à leurs desseins, comme la France l'a si lõg-temps éprouvé par la continuatiõ de ses troubles. Ie prend plaisir à les suivre, lors que j'apperçois qu'ils ne se relaschẽt point dans les bons succez, que la prosperité ne peut affoiblir leurardeur, qu'ils ne s'arrestent point pour reprendre haleine, & qu'ils ne perdent pas le bonheur devenuë, pour l'avoir laissé trop avancer devant eux. * Ie n'oublie point l'obstinatiõ avec laquelle ils nous pousserent, apres les pertes de Thionville & de Honnecour, ny les intrigues par lesquelles ils nous rendirent la paix de l'Empire funeste, malgré l'esperance que nos Ministres avoient conceuë de l'utilité qu'elle feroit deriver dans nos affaires de Flandre † : Enfin je loüe le peu d'affoiblissement que l'Espagne a fait paroistre apres tant de secousses reçeuës, & l'immutabilité ‡ de sa Politique, nonobstant le soulevement des Provinces & des Royaumes qu'elle a souffert au cœur de sa domination.

* Comme ils firent voir apres la 1 bataille de Nortlingen.

† Mr. de Silhon dans la 1 partie de son éclaircissement, livre 1, chap. 10.

‡ Dans l'Amée de Baviere.

Mais je ne dissimule point aussi les attentats qu'elle a faits en divers temps sur les Estats de ses voisins, pour cela seulement qu'ils estoient à sa bien-sceance, * ou que ceux qui les avoient recueillis par droit de succession, † estoient originaires d'une nation qui ne luy estoit point

* De Gueldres, de Navarre, de Tirol, & de Naples.

† De Mantoüe & de Montferrat.

point agreable: Et si pour me faire entendre sur les differens du Montferrat, & sur les difficultés renaissantes, pour ce qui regardoit l'Evacuation de Frankendal, je suis quelquesfois obligé de reprendre les choses de plus haut, & de remonter jusqu'à l'investiture du Duc de Nevers, & jusqu'aux pretextes qui pallierent l'invasion du bas Palatinat, * on verra bien que je represente les actions des Ministres d'Espagne, de la mesme maniere que je les ay conceuës, & que je leur ose donner publiquement le nom qu'elles meritent. Ie parle de la mauvaise foy qu'ils ont témoignée, en l'execution des Traittez qu'ils avoient faits, quand ils ne les ont observés, qu'autant de temps qu'il leur en falloit, pour se preparer à renouveller la guerre, & à rentrer dans la Lice, d'où ils estoient sortis veritablement avec quelque perte de reputation; mais en échange avec l'entiere conservation de ce qu'ils ne pouvoient autrement s'empescher de perdre. Ie represente la jalousie qu'ils ont euë de ce qu'un Prince Ecclesiastique d'Allemagne s'estoit mis en seureté, à l'ombre des Fleurs-de-Lis, & avoit recherché une autre protection que la leur, pour se guarantir de la foudre dont ils estoient eux-mesmes accueillis, & par consequent incapables de deffendre les autres. Ie décris autant que mon stile me le permet, les ruses & la chicanne qu'ils ont pratiquées dans leurs negotiations, en pointillant tantost sur la for-

* Dans le Manifest du Marquis Spinola inseré dans le 5 livre des Lauriers d'Austriche.

me des passe-ports * necessaires pour traiter, & tantost sur la qualité de ceux qui y devoient estre compris †. Ie raconte les incidens qu'ils ont inventés pour accrocher les affaires qu'ils ne vouloient point ajuster à l'amiable, quelque mine qu'ils fissent de le desirer, & quelque personnage qu'ils joüassent pour éblouïr le monde par cette apparence *. Ie ne deguise point l'étrange renversement de conduite, avec lequel ils ont tousiours fait croistre leurs esperances, à proportion des pertes qu'ils recevoient, & ne se sont jamais pû resoudre à quitter quelque chose de ce qu'ils n'avoient plus, pour sauver le reste qu'ils pouvoient encore perdre, y insinuer les illusions, & les soupplesses avec lesquelles ils suspendirent si long-temps les yeux que toute l'Europe avoit tournés du costé de Cologne, sur ce qu'elle devoit attendre de leur procedé. I'expose le dessein qu'ils avoient de changer l'Empire en Monarchie, & de ne laisser plus en Allemagne aucune trace de Souveraineté. Ie designe le peu d'estat qu'ils ont fait des offices de leurs Alliés †, quand ils les ont veus hors d'estat de leur pouvoir nuire, & de rompre la chaîne dont ils les tenoient attachez à leur party. Ie fais voir en quoy consistent les justes sujets de jalousie qu'ils ont donnés à la Republique de Venise, * par les armées qu'ils ont approchées de ses frontieres de terre-ferme, quoy que la guerre qu'elle soustenoit lors toute seule contre l'ennemy commun de la Chrestienté,

* Dans l'assemblée de Cologne projettée en 1640.

† Ils en vouloient exclure les Princes Protestans, & les villes libres d'Allemagne.

* Le Comte de Pignoranda en usa ainsi dans l'assemblée de Munster en 1646.

† Comme du Duc de Saxe, apres le gain de la bataille de Luther, & la paix de Lubek.

* Dans la harangue de son Ambassade, prononcée à Rome en 1647.

ſtienté, & la neceſſité d'argent où elle eſtoit reduitte, les conviaſſent par toutes ſortes de conſiderations humaines & divines, à luy épargner la dépence que la raiſon d'Eſtat vouloit qu'elle fiſt, pour ne pas eſtre deſarmée à la veuë d'un voiſin ſi puiſſamment armé.

Enfin puis que c'eſt un *Cabinet* que j'étale, il eſt neceſſaire qu'on puiſſe regarder le revers auſſi bien que le bon coſté des medailles qui s'y rencontrent, & c'eſt en ce ſens que je fais remarquer les ſcrupules de Religion qu'elle a fait gliſſer adroittement dans l'ame de divers Princes * qui s'alloient joindre à la cauſe commune, pour ſe delivrer des faſcheuſes ſuittes que leur proſperité leur faiſoit craindre : C'eſt en ce ſens que j'obſerve les intervales de la vangeance qu'ils ont pourſuivie contre le jeune Duc de Savoye, & l'injure qu'ils pretendoient avoir reçeuë de ſon Ayeul, pour cela ſeulement qu'ils le ſoupçonnoient d'avoir eſté compris dans le Projet d'Henry le Grand, & que j'exprime le danger auquel ils ont expoſé la Religion Chreſtienne dans le Portugal, & les terres qui en relevent en l'un & l'autre Monde, en interdiſant à ſes peuples qu'ils appelloient rebelles, tout commerce avec le Paſteur general des Fidelles, & leur faiſant refuſer obſtinément des Eveſques, quoy qu'il n'en reſte plus qu'un ſeul en tant de Royaumes. En fin pour conduire mon Lecteur juſqu'à la ſource empoiſonnée, dont tant de maux ſont pullulez, je

* Ce procedé eſt merveilleuſement bien exprimé dans la Relation manuſcrite, de Mr. de Feuſquieres, à l'égard des Souverains qui compoſoient la Ligue Catholique d'Allemagne.

suis contraint malgré moy, de luy fournir de temps en temps de nouvelles marques de leur ambition, en exposant à sa veuë quelques alignemens du Plan qu'ils ont dressé de la Monarchie universelle. En quoy je ne pense rien faire qui puisse raisonnablement choquer l'Espagne, ny qui serve à me reprocher d'avoir franchy les bornes de la moderation, ou de la courtoisie; puis qu'outre que la rupture entre les deux Couronnes m'ouvroit cette carriere sans scrupule, & qu'il a tousjours esté permis en bonne guerre, de s'accommoder de ce qu'on trouvoit parmy les Ennemis *, je n'ay fait en cette rencontre que profiter du malheur du temps, & qu'obliger la condition des choses presentes à servir d'ornement, aussi bien que de matiere à mon Livre. De plus je n'imiterois pas assez fidelement la generosité dont l'Espagne a fait depuis deux siecles une si haute profession, si je me rendois son esclave, & ma main seroit indigne de la dépeindre, si mon cœur avoit assez de lascheté, pour la flatter en toutes choses. * Ie ne veux attirer icy son mépris ny sa haine, & je ne cherche point l'estime des honnestes gens par une si mauvaise voye. Que si le hasard ou le malheur me suscitent l'un ou l'autre, il ne m'arrivera rien qui ne soit conforme au destin des Chirurgiens qui ne peuvent manier les plaies, sans faire de la douleur.

* Dans la loy Divine, au chap. 12 du Deuteronome.

* Comme a fait Campanelle.

Ie parle de la branche d'Allemagne, de la Maison d'Austriche, d'une maniere un peu

un peu differente de celle de son aisnée, & je luy fay presque tousjours executer ou suivre les impressions que l'Espagne luy a données, pour ce que je suppose comme un Principe qui peut estre raisonnablement appellé premier dans la Matiere que je traitte, que depuis l'intelligence que les Espagnols * renoüerẽt avec Ferdinand II en 1615, & l'obligation que ce Prince leur eut toute entiere † de sa promotion à la Couronne de Boheme, depuis la resignation * qu'ils luy procurerent du Royaume de Hongrie, & des dix Provinces hereditaires, pour rendre plus celebre son installation à la dignité de Roy des Romains : depuis la fameuse demission qu'ils luy firent obtenir en 1618, par laquelle l'Archiduc Albert † luy cedoit gratuitement, & sans condition ny reserve tous les droits qu'il pouvoit pretendre à la succession de ses ayeuls, & de ses trois freres, depuis les puissantes subventions d'hommes & d'argent, par lesquelles ils le tirerent par trois fois * du bord du precipice où il eut esté perdu sans resource, le Conseil de Madrid a si subtilement renforcé la chaîne, que l'humeur docile de Ferdinand s'estoit volontairement imposée, & jetté de si profondes & de si delicates racines de dependance dans l'ame de son fils, qui vient de laisser l'Empire vaquant, que l'ascendant qu'il a pris en suitte sur le Conseil de Vienne, semble desormais estre plustost une possession legitime qu'une usurpation introduite contre le droit des Gens. Il est

* Dans la 1 protestation des Estats de Boheme, imprimée en latin, à Prague, l'an 1617.

† L'Empereur Mathias & les Bohemiens furent également forcés.

* Elle est inserée tout au long dans le 1 livre des Lauriers d'Austriche.

† Dans l'Eloge de ce Prince dressé par le Iesuite Flamant Scribani.

* Dans la protestation Bourguignone faite contre la derniere paix de l'Empire par Mr. Brun.

vray que le hazard & le mal-heur ont contribué comme à l'enuy à retenir Ferdinand III dans cette espece de sujection, & que si d'un costé il a reçeu de la nature les mesmes inclinations que son Predecesseur, il est constant de l'autre qu'il ne s'est presenté durant son regne aucune occasion favorable de secoüer un joug, qui pour n'estre plus necessaire, n'en est pas moins pesant; & qu'au contraire l'esperance dont il s'est tousiours flatté de reünir tous les Estats de la Maison d'Austriche sous une seule teste, comme ils estoient en la personne de Charles-Quint, par le mariage du Roy de Hongrie, son fils aisné, avec l'Infante presomptive heritiere d'Espagne, ont éloigné toutes les pensées qui luy en venoient comme autant de tentations perilleuses; & luy ont fait dissimuler tant de mauvais traittemens qu'il avoit receus, & qui estoient montés à leur comble par le rebut * que le Roy Catholique fit de ce pretendu gendre, & par l'infame retour que le Duc de Maqueda le força de faire vers Colongne, où il estoit arrivé pour conduire la Reyne sa sœur en Espagne.

* Ce fut le Duc de Maqueda qui le luy fit souffrir.

Mais comme ces mesmes incidens sont autant de preuves qui servent à faire voir que le Conseil de Vienne n'est à proprement parler que le Ministre des resolutions qui ont esté prises dans celuy de Madrid, & que l'on ne voit rien sortir de celuy-là qui ne porte le caractere des Maximes Espagnoles, comme il ressemble (si

l'on me permet icy de faire une exacte comparaison) à ces quatre * nouveaux astres que l'on découvrit en Dannemarch † vers le milieu du siecle passé, qui ne paroissoient au commencement que comme des taches sur la planette de Iupiter, & qui furent en suitte reconnus pour estre ses pages : lesquels quelque mouvement particulier que la nature leur ait donné, & quelque inegalité de temps qu'ils emploient à faire leur course plus ou moins, suivant leur position, ne laissent pourtant pas de ceder à la rapidité de ce Corps lumineux, ny d'estre emportés par un autre mouvement superieur & predominant qu'il leur imprime, par lequel ils sont forcés de le suivre tousiours à certaine distance, & de marcher regulierement avec luy sur la mesme route : Aussi je ne puis-je estre dispensé de changer de stile, quand je touche à deux si differentes conduites que sont celles de ces deux branches, en ce qui regarde la liberté, ny lors que je subordonne dans les plus importantes affaires l'action de la cadette aux ressorts de l'aisnée. Voilà ce que j'avois à dire sur les dispositions avancées, ou pour mieux parler sur la Matiere éloignée de cét Ouvrage.

* Faites en l'application aux deux Princes de la branche d'Allemagne, & aux deux autres de la Maison d'Inspruc qu'il y avoit seulement alors.

† Kepler & ses Disciples.

Pour ce qui regarde la forme, elle resulte immediatement de quatre choses, à sçavoir, des Faits, du Raisonnement, des Instructions, & des Maximes. Ie tasche de representer les Faits sous la mesme face avec laquelle ils se sont produits aux

yeux de toute l'Europe, & de leur donner le caractere de discernement, avec lequel j'ay cru que la posterité les recevroit un jour. Ie suis mesme devenu plus exact à les choisir que mon Genie ne me sembloit permettre, & la premiere chose que j'ay faite, apres les avoir recueillis, a esté de leur redonner, autant qu'il estoit en moy, une pureté approchante de celle que je presumois qu'ils avoient euë au lieu de leur origine. Ie les ay scrupuleusement recherchés dans les Relations qui me paroissoient neutres, & quelque fidelité, ou pureté de stile que j'eusse remarquée dans les escrits des François, ou des Espagnols, je me suis également deffié de ce qu'ils disoient à l'advantage de leur nation, & j'ay soupçonné leurs plus vives couleurs de déguisement ou de foiblesse. Ie me suis persuadé qu'il y auroit plus de certitude dans les évenemens qui passoient pour constans dans l'Italie: parce qu'apres tout il n'y a que les Princes de ce païs là, qui ajent conservé, au moins pour la pluspart, la Neutralité dont ils avoient tousjours esté si jaloux, & qui ajent regardé avec des yeux des-interessés les Couronnes de France & d'Espagne s'ébranler l'une contre l'autre, & ce qui restoit de Testes souveraines dans l'Europe, entrer dans le party que la passion ou l'interest leur conseilloient, sans estre tentés * de suivre leur exemple: En quoy si j'ay reüssi, l'approbation commune me le fera paroistre, & si j'ay mal pris mes

* Le Cardinal du Richelieu leur donne ce témoignage dans son Instruction, pour la paix de Cologne.

mes mesures, j'advouë que j'ay mal entendu cét élement de la Politique moderne, que c'est principalement dans Rome que se forme la reputation des Princes *.

Mais à quel autre guide pouvois-je me confier dans le dessein que j'avois de fonder la conduite d'une maison, qui déguise ses moins importantes affaires ‡ avec autant de mysteres que le Sphinx de la fable en affectoit pour cacher ses enigmes: d'une maison qui n'a jamais permis à aucun de ses Ministres de divulguer, † je ne dis pas seulement les Instructions qu'ils avoient receuës, ny les Relations qu'ils envoioient, ny l'advis des Conseils subalternes ausquels ils avoient assisté, ny le succez de la negotiation qu'ils avoient menée; mais je dis mesme les lettres d'un simple Secretaire d'Ambassade: d'une maison qui prend quelquesfois plaisir * à tromper ses Ministres, & qui a sceu distinguer des temps & des conjonctures dans lesquelles il estoit necessaire pour mieux joüer la piece, que ceux, qui la representoient, fussent les premiers abusés. D'une maison de qui les deux chefs, je veux dire le Roy Catholique & l'Empereur, se sont envoyés des Ambassadeurs l'un à l'autre, pour le rétablissement de la Maison Palatine, ‡ lors que les menaces d'Angleterre, ou l'Ascendant du party confederé en Allemagne les y ont contraints avec des offices bien chaudes en apparence, pour se relascher en cét article, & pour oster la pierre de scandale qui s'op-

* Mr. le Duc de Rohan, dans l'Interest des Princes Chrestiens.

‡ Le Bocalini, dans sa Pierre-de-Touche.

† Voyés dans Mr. de Thou les rigueurs, dont ils userent envers le fameux Antonio Perez.

* Le Comte de Gondemar fut abusé de la sorte, dans la negotiation d'Angleterre.

‡ Cette feinte est merveilleusement bien décrite, dans les memoires de l'Electrice Palatine.

s'opposoit tousiours à la paix de l'Empire, pendant que l'on voyoit partir en mesme temps de Madrid & de Vienne, des Agents secrets, avec des Lettres écrites de la propre main de ces deux Princes, par lesquelles ils se prioient l'un l'autre, de ne donner aucune creance à ce que tels & tels leur diroient de leur part, & de ne s'ouvrir qu'à ceux-cy sur l'affaire particuliere dont il s'agissoit, & non point aux autres, ausquels ils avoient pourtant delivré des Commissions contraires. D'où il est arrivé que des personnages intelligens en Politique, consommés dans ces emplois, bien intentionnés pour le service de leurs Maistres, & possedés d'un zele extraordinaire de terminer au plustost leur negotiation, sollicitoient obstinément leur expedition, dans une Cour qui avoit mesmes interests avec eux : & cependant avançoient si peu, & trouvoient tant d'obstacles suscités à dessein, que malgré tout leur flegme, ils auroient fait enfin éclater leur ressentiment, si le Conseil de celuy vers lequel ils estoient envoyés, n'eust adroittement dissimulé leurs plaintes, & balancé par des honneurs & des presens extraordinaires, l'ennuy qu'on leur faisoit souffrir par tant de remises : d'une maison qui s'imagine que pour regner seurement, il faut remplir la curiosité de ses peuples, & de ses voisins de Nouvelles chimeriques, * de peur qu'ils ne prennent eux-mesmes la liberté d'en forger de contraires à leur reputation : d'une

* Mr. de Guron, dans ses champs Elisés.

d'une maison qui s'est accoustumée à couvrir d'un eternel silence les moindres verités qui luy pourroient imprimer quelque tache, depuis l'exemple de Philippes II mourant, * qui s'estant fait apporter des cassettes, dans lesquelles estoient renfermés les papiers qui contenoient le secret des affaires passées, durant son regne, & qu'il n'avoit point encore communiquées à personne, les mit entre les mains de Christophe de Monra, principal Secretaire d'Espagne, avec ordre exprez de jetter dans le feu tous les Memoires qui luy sembleroient dangereux, & qui pour des raisons d'Estat ou de conscience ne devoient pas estre exposés à la connoissance, ny se conserver dans le souvenir des hommes; d'une maison qui a trouvé l'Art † de distinguer les Lettres qu'elle nomme de Parade, & qu'elle donne en public à ses Agens, des Instructions particulieres dont elle les accompagne, qui ne doivent jamais estre communiquées, quelqu'avancée que soit leur confidence: d'une maison qui juge à propos d'abandonner quelquesfois ses plus importantes commissions à la bonne foy de ceux qui les executent, ‡ apres leur avoir seulement expliqué de vive voix ses intentions, & qui nonobstant, dans ses negotiations ordinaires, affecte tant de circuits & de tentatives apparemment éloignées de son projet, non pas pour les conduire par ces routes détournées qu'elle sçait bien n'estre pas les meilleures; mais pour déconcerter

par

* Dans son Eloge funebre, imprimé en latin à Gennes, en 1599.

† Dans le secret de l'administration du Comte-Duc d'Olivares.

‡ Comme elle fit au Marquis de Mirabel, quand il fut envoyé en France devant la rupture.

par exemple une intrigue qui luy sera desagreable, ou pour penetrer dans le veritable sentiment des Princes avec lesquels elle traittera ; pour eventer plus aisement le dessein de leurs Ministres, apres avoir surpris ceux que l'on envoioit traitter avec eux, ou pour les traverser dans quelque intelligence qui sera découverte ; pour les épouvanter, quand elle n'aura pas reüssi d'abord, ou pour empescher en cas de succez, qu'elle ne diminuë la reputation de ses armes. D'une maison enfin qui a fait des commandemens en certaines rencontres ausquels elle eust esté bien faschée qu'on eust obey ponctuellement, comme on a veu tant de fois dans les ordres reïterées pour l'evacuation de Frankendal; mais lors que les lumieres, qui me venoient d'Italie, ont esté sombres, & que j'ay trouvé le biais dont on prenoit les choses à Rome, partisan de l'Espagne ou de la France, je me suis advisé de confronter les diverses Relations écrites en faveur de l'une ou de l'autre, d'en examiner les motifs, de les ajuster aux circonstances dont on demeuroit d'accord dans les deux parties, & de ne donner jamais au Lecteur l'occasion de prononcer sur des informations qui ne seroient pas contradictoires.

Ie viens à la principale partie où l'on découvrira mon foible, & je previens toutes les objections que l'on me pourroit faire, en advoüant qu'il consiste dans le raisonnement : c'est aussi pour cela que je

le desadvouë par tout où il ne sera pas bien compassé aux regles de la Logique, & que je suis prest de rayer les endroits dans lesquels l'Art & l'exactitude n'auroient pas suffisamment supplée à ce qui me manquoit du costé de la nature ; mais s'il est permis d'alleguer pour ma justification le refuge ordinaire aux Ecrivains d'Allemagne * pour la Maison d'Austriche, & de m'excuser en quelque maniere sur la grandeur, quoy que fort inutile de mon travail, je puis dire sans vanité que j'ay fait tous mes efforts pour me tenir sur un pas si glissant, & que je ne suis tombé qu'apres que les precautions que j'avois prises, auparavant que de m'y engager, ont cessé de me soustenir. Que si l'on veut insulter à ma foiblesse, en me blasmant de l'avoir entrepris, j'ay à répondre que je ne pouvois m'en exempter icy, à moins que de passer pour un simple Donneur d'avis †, ou pour un Charlatan qui se contenteroit d'irriter la curiosité, sans avoir dessein de la satisfaire.

* Comme Iulius Bellus & Lotychius.

† Comme Ramir & de Signeroa.

I'use donc librement du discours & des conjectures pour lever le voile qui m'empeschoit de regarder fixement le procedé de la Maison d'Austriche, & j'ay cru le pouvoir faire, apres l'exemple de Cesar, ‡ qui recherchant les veritables motifs qui pouvoient avoir obligé le Senat à luy commander qu'il licentiast son armée, sous peine de rebellion, ne se contente pas de reveler le secret de la Politique Romaine, qui consistoit en ce que l'authorité

‡ C'est le plus bel endroit, & la plus curieuse observation du premier livre de la guerre Civile.

rité de la Republique estoit desja tant affoiblie, que les resolutions se prenoient alors seulement par quatre Senateurs; mais il passe bien plus outre, & comme s'il avoit oublié qu'il n'écrivoit qu'un simple Commentaire (dont les loix sont moins rigoureuses que celles de l'histoire, & de qui les limites par consequent sont infiniment plus estenduës que celles de mon ouvrage) il croit estre pourtant obligé de representer la chose aussi finement que Ciceron l'eût pû faire, s'il eût esté question d'en instruire son Confident Atticus, & le portant jusqu'au dernier degré de connoissance qu'on en pouvoit tirer, il monstre que Caton avoit agy contre luy, par un Principe d'inimitié & de vangeance, que Lentulus y avoit trempé, par l'esperance de luy estre subrogé, & de trouver dans son Gouvernement de quoy payer ses debtes. Que Scipion l'avoit fait pour eviter de rendre compte, & pour faire monstre du pouvoir qu'il avoit dans Rome, & qu'enfin Pompée avoit cedé à la sollicitation de ses Ennemis, & à la delicatesse d'esprit qui ne luy permit jamais de souffrir qu'il y eust de Citoyen qui le pust égaler. Ie ne feins donc point apres un si fameux garant d'alleguer ce que je tiens pour seur & pour indubitable, & je le fais avec d'autant moins de scrupule que je ne suis pas, comme luy, Advocat en ma propre cause.

I'ay encore eu pour but en cela l'utilité

lité de mon Lecteur, & j'ay pensé qu'il y auroit de la prudence à l'arrester de temps en temps, au milieu de sa lecture, à luy fournir de nouvelles occasions d'exercer son jugement, en comparant celuy qu'il fera sur les faits que je raconte avec celuy que j'en propose, & à luy donner lieu de corriger le mien, quand je chancelle, ou de penetrer mesme plus avant que je n'avois fait, à la faveur du sien. Quoy qu'il en soit, je ne prononce jamais sans estre passablement informé de la Nature du Genie, de l'attachement, & des interests qui sont intervenus dans les affaires que j'examine, & quand cela m'arrive, je le fais d'une maniere qui ressent plustost sa proposition toute nuë, que son affirmation. I'observe scrupuleusement les plus rigoureuses loix * de la Relation veritable, quand il s'agit d'establir les exemples, & je n'adjouste ou ne retranche rien qui soit de leur essence; mais en échange je laisse égaier ma plume avec un peu plus de liberté sur les paroles, & je ne l'en retire point, pourveu qu'elle ne s'eloigne ny du gros de mon dessein, ny de la substance du fait que je raconte; pource qu'alors j'ay creu qu'il m'estoit permis de joüir du privilege que la Maison d'Austriche ne retranche pas mesme à ses Ambassadeurs ny à ses Secretaires †, qui pour de pressantes raisons n'ayant pû recevoir leur instruction ny leurs ordres que de vive voix, ne sont pas obligez d'exprimer au Souverain, vers lequel ils

* Gerard Vossius dans le 6 livre de sa Rhetorique.

† Belcarius Suffragant de Mets dans le 19 livre de son Commentaire.

ils sont envoyés, l'intention de leur Prince, avec les mesmes termes par lesquels il s'est enoncé qui peut-estre auront esté courts, mal digerés, & sans liaison (comme il arrivoit fort souvent à Philippes II.) * Au contraire comme il est de leur devoir de les revestir de la forme que la bienſceance & la Majesté leur ordonneroit, & d'ajuster leurs ‡ complimens à la fortune, aux temps, aux lieux, & aux personnes par le temperament avec lequel ils les produiront; il est aussi du mien d'employer les termes qui sont maintenant en usage dans les negotiations, pour rendre plus intelligibles les principaux Articles des traittés du siecle passé. En tout autre rencontre je tasche de satisfaire à ma conscience, & d'établir ma reputation, puis qu'il n'est pas defendu d'attirer à soy quelque legere reflection d'un bien que l'on pretend communiquer aux autres, je le fais pourtant avec cette precaution, que je ne produis jamais de raisonnement comme venant de moy, & qu'il paroist tousiours naistre des matieres que je veux éclaircir, ou du moins leur servir de base.

* Connestagio dans l'histoire de la revolution de Flandres.

‡ Federic de Marselaer dans son Ambassadeur.

Pour ce qui regarde les Instructions, ma bonne fortune a voulu que je ne fusse pas si sterile, & l'on remarquera bien par le nombre & par la qualité des circonstances que je cotteray, que j'en ay receu quelques-unes. Aussi fais-je ce que je puis pour en témoigner de la reconnoissance, & je publie la bonté de ceux qui m'ont

m'ont fourny des Memoires pour continuer mon travail, ou qui m'ont redressé quand je m'égarois, d'une maniere qui sera plustost soupçonnée d'excez que de deffaut. Ie jette des fleurs sur le tombeau de ceux qui ne vivent plus, * & j'aime-mieux rompre le silence qu'ils m'ont imposé, que de celer à la posterité ce que je sçavois de leurs vertus. Ie traitte les vivans avec un peu plus de reserve; & lors que je leur donne des Caracteres particuliers d'admiration & d'estime, on s'appercevra bien que je retiens mon zele, & que j'observe aussi exactement les loix de la bien-sceance que celles de l'integrité de l'histoire.

* Messieurs d'Avaux & de Chavigny.

I'appuie davantage sur les actions des Grands que sur celles des particuliers pource que l'experience d'autruy †, m'a fait comprendre qu'elles estoient infiniment plus propres à produire dans les esprits cette rare habitude de prudence civile, ‡ qui rend ceux qui la possedent non seulement intelligens dans la conduite des affaires qui leur ont esté confiées; mais qui leur donne encore une prevoyance profonde, en vertu de laquelle ils lisent dans le projet de leurs Ennemis; & predisent infailliblement, malgré les changemens de la fortune, le bon & le mauvais succez des entreprises. * D'avantage j'ay deferé à l'opinion qui s'est introduitte dans le monde, que les grands exemples sont la derniere chose qui sort de la memoire, & le plus court

† Le Duc de Rohan dans son parfait Capitaine.

‡ Botero dans son Parallele des Anciens Capitaines avec les nouveaux.

* Ammirato dans ses discours sur Tacite.

moien de profiter du temps passé, & que sans eux il est impossible d'attirer ny de retenir l'attention de personne; qu'à faute de cét assaisonnement on ne lit aujourd'huy que d'une maniere tout à fait negligée, * ou comme si l'on avoit besoin de se delasser pour n'avoir rien fait durant la journée, on détourne l'usage de livres, à provoquer le sommeil quand il ne vient pas assez tost; & dans une suspension d'ame, à qui la Philosophie † n'a point encore trouvé de nom; on regarde avec des yeux à demy-fermés ce qui aura cousté un nombre infiny de veilles.

*Alexandre Picolomini dans le 12 de son Art Historique.

† Alexandre Picolomini, sur le 2 livre de la Rhetorique d'Aristote.

Mais je ne me suis pas servy des instructions qu'on m'a données, tumultuairement ou sans methode, & j'ay tasché d'en faire du moins une application qui me fust particuliere. Ie ne me suis attaché qu'à celles qui marquoient des évenemens notables, & des circonstances qui n'entroient pas dans la maniere d'agir ordinaire: & quelque passion que j'eusse de parler de l'origine ‡ de la Maison d'Austriche, du progrez qu'elle a fait en si peu de temps, des moyens par lesquels elle s'est mainteuë, & du biais dont userent les deux Heros * de nostre siecle pour l'ébranler, lors qu'elle paroissoit la plus ferme, je ne l'ay fait que par voie de supposition necessaire à l'intelligence de ce que j'avois à dire, & je ne me suis point ingeré dans un exercice historique qui m'auroit obligé de transcrire les

‡ Contre Piespordius & Sandoval.

*Louys 13, & le Roy de Suede Gustave.

les Autheurs qui m'ont precedé. I'ay suivy presque le mesme ordre en traittant des intrigues, & je n'ay pas revelé celles qu'il importoit que l'on ne sceust pas, ou qu'il n'importoit pas que l'on sceust; quoy que je m'apperceusse bien que je retranchois les plus curieux endroits de mon Livre, & que je supprimois des recits qui luy pouvoient donner plus de cours. I'ay mesme travaillé quelquesfois à couvrir la reputation de ceux * qui ne se soucioient pas de la prostituer, & je me suis souvenu qu'il n'estoit pas permis de contribuer à la deffaite d'un furieux, ny de signer l'arrest d'un homme qui se vouloit perdre.

* Les Autheurs de tous les Libelles Espagnols, qui ont esté imprimés à Francfort ou à Venise depuis 1635 jusqu'à 1642.

I'ay eu soin principalement d'enchaisner les matieres, & de ne faire qu'un corps de tant de pieces rapportées qui se presentoient à ma plume, pource que j'ay jugé qu'il estoit impossible de s'establir autrement dans la creance publique, & j'ay recherché de l'artifice dans mes transitions, pour ne refuser pas à ceux qui me litoient, la satisfaction de presentir le succez † des entreprises sur la simple narration de leurs causes, & sans en avoir appris ny l'ordre ny l'execution. Ie ne suis pas assez temeraire pour me persuader d'avoir reüssi dans le plus difficile lieu de la Rhetorique, & dans le seul coup de maistre que Pline le Ieune ‡ faisoit remarquer en son Panegyrique, à la faveur duquel on pouvoit discerner la force de son esprit: Et comme en les faisant je

† C'est le caractere que Grutenus donne pour un Historien Politique.

‡ Dans le 3 livre, Epistre 13. à Roviane.

n'ay eu dessein que de plaire & de couler insensiblement, il ne m'importe qu'on ne les juge point assez regulieres, pourveu qu'on ne leur dispute pas tousiours la basse visée que je leur ay fait prendre : Mais sur tout je me suis fait une loy particuliere de cet Oracle de Salomon, que la bienseance est la premiere production du bon jugement, & j'ay mieux aimé que l'on m'accusast d'avoir ignoré des choses qui servoient à mon sujet, que d'en avilir la dignité par des exaggerations menuës & legeres. Ie l'ay mesme gardée dans les digressions que je n'ay pas cru devoir eviter, & je n'y ay fait entrer aucune piece que je n'aye auparavant confrontée avec le tout, pour sçavoir si elle n'en seroit point indigne. Ie garde la mesme exactitude dans l'interpretation que je donne aux sentimens d'autruy, & je ne les reprouve jamais, si je n'ay découvert de la noirceur dans l'intention ou de la malignité dans le genie de leur autheur. Ie n'y mesle point d'enseignemens, pource que je ne suppose point de deffaut dans le jugement de mon Lecteur, qui l'empesche de les induire de ma propre matiere plus adroittement que je ne ferois, & si je le conduits sans dessein jusqu'à quelques preceptes empruntés de la Morale ou de la Politique d'Aristote, ce n'est que pour luy épargner la peine de les chercher, & pour prevenir les distractions ou l'ennuy qui l'obligeroient d'interrompre sa

lecture,

lecture, anparavant que d'estre pleinement convaincu. Ie sçay que les caracteres de la vertu quelque éclatante qu'elle soit, ne peuvent subsister * dans une ame, s'ils n'y sont imprimez par une attention extraordinaire, & si je la demande ou la renouvelle de temps en temps, ce n'est pas par presomption d'avoir quelque trait à representer qui la merite; mais par crainte de ne m'expliquer pas assez nettement, s'il arrive qu'on me la refuse.

* Quintilien au commencement de son 10 livre.

Cependant comme dans l'ordre de l'execution que je dois suivre dans ce plan que je dresse, la fin est la derniere piece que l'on met en œuvre; & comme de toutes les affaires qui surviennent dans la nature, celles de la Morale ont plus besoin d'appuy que les autres, † & dans celles de la Morale il est vray de dire que les Politiques sont plus particulierement sousmises que les autres à cette necessité, ‡ pource que comme elles relevent absolument de la tyrannie du libre-arbitre, de qui les mouvemens sont encore plus inconstans que ceux de la fortune, & que par consequent la bonté ou la malice dont elles sont revestuës, quand elles se produisent sur le Theatre du monde, depend d'un nombre infiny de causes qui servent toutes à former leur destin; aussi demandent-elles un plus ferme soustien pour le peu de temps qu'elles durent, & plus de consistance, pour suppleer à l'estre qu'elles ne possedent jamais

† Aristote dans le 3 livre.

‡ Roccab.

* S. Thomas & Giles de Rome dans leur traité du Gouvernement des Princes.

† Aristote au commencement du 5 livre.

que ruineux, & par parcelles. * Ie dis de mesme que les faits, le raisonnement & les instructions que j'emploie, ne suffisoient pas au dessein que je m'estois proposé, & n'eussent point fourny de sousbassemens assez fermes pour soustenir le Cabinet que j'expose, si je ne les eusse accompagnez de Maximes qui sont en Politique ce que sont les premiers Principes dans toutes les sciences naturelles, † & si je ne leur eusse donné la mesme base sur laquelle la Maison d'Austriche appuie son gouvernement. Ie les ay recueillies de ce que leurs meilleurs & plus rares Autheurs ont escrit de la Science civile : Ie me suis encore servy du rapport que j'ay remarqué dans les principales actions des Ministres d'Espagne avec les Apophtegmes de leurs Princes, & des reflexions qui sont arrivées jusqu'à moy du Conseil de Madrid : Et si l'on en doute, le soin que je prens de citer à la marge les endroits d'où je les tire, est capable de me justifier aupres d'un Iuge, quelque rigoureux qu'il puisse estre, pourveu qu'il soit desinteressé. Que s'il m'arrive souvent de cotter des pieces qui ne sont que manuscrites, ou qui nonobstant qu'elles aient esté imprimées, n'ont esté veuës que par les Curieux, & ne se trouvent que dans leurs cabinets : je supplie tres-humblement mon Lecteur de considerer qu'apres tout c'est le destin de la matiere que je traitte, qui m'a contraint d'en user ainsi ; & qu'il est inutile de s'excuser du fait aussi-bien que de l'ap-

parence

parence d'une faute, quand on n'a pû s'empescher de la commettre. I'espere de la generosité Françoise que ceux de ma Nation qui les auront veuës, contribueront de leur part à persuader aux autres que je ne leur impose point : Et pour les Estrangers, ou je n'apprehende point en cela leurs reproches, ou je suis prest de leur respondre. Quoy qu'il en soit, j'ay tasché de distinguer la qualité d'Ennemis que je reconnoissois dans les Espagnols, d'avec celle de grands Politiques que tout le monde leur attribuë, & de tenir la balance droitte en une conjoncture, où j'estois obligé de joindre la Metaphysique & la charité Chrestienne à la foy de l'Histoire : mais pour monstrer jusqu'où va ma sincerité, voicy les Maximes que je me suis imposées, & que je proteste de suivre en mesme temps que j'escris celles de la Maison d'Austriche.

* Ie n'expose qu'à regret les actions dont la mauvaise fin me faisoit mal au cœur, & je ne les expose jamais dans toute leur naturelle difformité, ny sans les couvrir, pour ainsi dire, d'un voile de gaze. Ie ne les découvre qu'autant que le Public a d'interest de les apprendre, ou qu'elles ont contribué le plus aux evenemens qui nous ont surpris. Ie ne les revele que parce qu'elles ont esté l'origine du desespoir de leurs Sujets, ou de la division de leurs Adversaires, & que l'on auroit raison de me soupçon-

* 1 Maxime.

ner de corruption ou de perfidie, si je retenois par mon silence la verité dans l'injustice. *

* Aux Romains chap. 1.

Apres tout je ne parle des attentats de la Valteline ny de l'invasion du Montferrat, que comme Tite-Live fait de la violence du Ieune Tarquin †, & des infames ruses qu'Appius ‡ mit en pratique pour seduire la jeune Virginie: Et si cét Historien a crû le devoir faire pour nous apprendre les veritables causes qui changerent deux fois l'Estat de Rome; la premiere en substituant des Consuls aux Roys, & la seconde en restablissant les Consuls en la place des Decemvirs: Ie puis bien m'approprier la moindre partie de ce privilege dans l'exposition des deux principales raisons, qui porterent le feu Roy à declarer la guerre à la Maison d'Austriche.

† Dans le 1 livre.
‡ Dans le 3.

* Au contraire j'evite avec plaisir ces Narrations inutiles & scandaleuses qui procedent d'une demengeaison temeraire d'écrire, & qui n'aboutissent qu'à des curiosités criminelles: Et comme l'employ, que je me destine, ny le consentement des peuples, que je dois consulter avant toutes choses, ne me donnent pas l'authorité d'épier les deportemens licentieux des personnes particulieres, quand ils sont trop secrets; mais de marquer seulement en un lieu de reserve, ce que la renommée aura publié devant moy. Ie ne veux point aussi contrevenir à la loy Divine qui m'a confié la repu-

* Seconde Maxime.
† C'est le deffaut de Suetone.

reputation de mon prochain, ny m'engager peut-estre à la reparer par une honteuse palinodie. Ie sçay bien que la bonne Theologie me permettroit si je le voulois, * de reveler des deffauts attachés à la personne de quelques Princes, & qui ne tirent à nulle consequence pour leurs affaires, ny pour celles de leur maison; mais je sçay bien encore que les regles du bon Iugement ne me le permettroient pas, qui deffendent également aux Ecrivains de soüiller leur papier, & d'exciter des pustules dans l'imagination de leurs Lecteurs : elles retranchent toutes les lumieres qui donneroient une connoissance superfluë de la vie & des mœurs des Grands : elles qui veulent voir dans les descriptions qui sont faites des Souverains, quels rapports ils ont eu avec l'Estat, & non pas quelles infirmités ils ont contractées de la nature ou des habitudes, elles enfin qui se sont tousjours opposées aux insolences de cét Ancien Historien des Cesars *, qui ne consideroit ny la pudeur, ny la bienſceance, quand il trouvoit lieu de declamer contre les Maximes, les Gordians, les Albins, & les Macrins. † C'est pour lors que je me contente d'effleurer les matieres, & que si je ne les puis entierement celer, je m'arreste plustost à la source corrompuë, d'où elles sont emanées, qu'aux ravages qu'elles ont fait dans les plaines où elles se sont débordées, & sur la fortune des particuliers qu'elles ont renversée ;

* Dominique Soto, dans le 3 livre de la Iustice & du Droit.

* Capitolin dans l'histoire Auguste, impute ce deffaut à Cordus.

† 3 Maxime.

ou bien je les insinuë d'une maniere qui ne les découvrant qu'en partie, laisse pourtant lieu de soupçonner le reste que je n'exprime pas. En quoy je ne fais qu'imiter le stile & copier l'envers du Tableau que Tite-Live a fait* d'Hannibal, & je me suis mesme retranché si fort au deça qu'on ne verra personne, de quelque condition qu'elle puisse estre, si mal traittée dans mon livre que le Pape Leon X. l'est dans l'Eloge que Guichardin * luy dresse, & dont je n'ay leu nulle part † qu'il ait esté repris.

* Dans le 21 livre.

* Dans le 12 livre de son histoire.

† Non pas mesme par le Beny.

Que si la presupposition des mœurs, si necessaire à l'intelligence des choses,* me contraint quelquesfois de faire un pourtrait achevé à ma mode, de quelque Grand, qui soit intervenu en qualité de principal Agent, dans les matieres que je veux éclaircir, comme on verra dés l'entrée de mon sixiéme Tome, la description du Comte-Duc d'Olivarez, je n'applique point de couleurs qui puissent devenir contagieuses, & je ne remuë les cendres de cét Illustre mort, qu'autant qu'il a fallu pour tenir ma promesse, & pour justifier ma fidelité. * Ie distingue severement par tout les actions d'avec la personne, & le tumulte de la guerre au milieu duquel j'écris, ny les motifs des armes Françoises que je dois presumer justes, ne m'empeschent pas de respecter dans les Ennemis de ma patrie, la qualité de Prince & le caractere de Souveraineté qu'elle ne leur dispute point. Ie tasche de les honorer,

* Seneque dans l'Epistre 75.

* 5 Maxime.

norer, comme les deux testamens de la loy Divine me l'ordonnent, & je me propose d'imiter à leur égard, la moderation que Polibe * se vante d'avoir observée; Ie ne produits jamais de venin qui ne soit accompagné de son antidote, & je ne donne la connoissance d'aucun fait indigne; qu'à dessein d'en faire tirer une utilité sensible. Ie fais punir l'attentat sur la succession de Mantoue, par l'irruption du Roy de Suede, & le mepris de la protection Françoise offerte aux Allemans par la conqueste de l'Alsace; & j'evite autant que je puis un deffaut qui m'est insupportable dans Tucidide, * lequel apres avoir rapporté la maniere dont Antiphon renversa la Republique d'Athenes, n'adjoute pas qu'il fut pour cela mesme exposé aux bestes farouches.

* Au commencement du premier liv. de son Histoire.

6. Maxime.

* Dans son 8 Livre, qui sans doute est le moins achevé.

* Si je parle de quelques injustices dont la Providence ait reservé le chastiment pour un autre temps, & qui semblent avoir esté couronnées en celuy-cy; je leur donne tousjours des traits capables de lever le scandale passif, qui leur fait ombre, & de suppleer avec la plume aux inconveniens qui pourroient naistre de ma narration. Ie ne les exaggere point, je ne les accable point d'invectives hors de propos; * & pour n'alterer point la froideur avec laquelle je les ay digerées, je me contente de les exprimer d'une maniere qui témoigne l'aversion que j'en ay, qui la fasse passer insensiblement dans la

7. Maxime

* Comme fait Sandoval presque dans tous les endroits de son Histoire, quand il parle de nos François.

volonté de ceux qui les apprendront dans mon Ouvrage, & je ne les represente qu'avec un stile conceu dans les deux seules dispositions qu'Aristote demandoit pour de semblables choses *, je veux dire l'indignation d'esprit, & le choix de termes qui fussent rebuttans. I'ay tousjours estimé qu'on devoit appliquer à la Politique ce principe de Galien, qu'il ne falloit pas découvrir les maladies, lors qu'elles estoient incurables, & qu'il estoit souvent à propos de ne point hazarder la reputation avec la personne, quand il estoit possible de les separer l'une de l'autre.

* Dans le 3 Livre de la Rhetorique.

Ie connois des Autheurs, dans le grand nombre de ceux qui se sont exercez sur la matiere que je traitte, lesquels ont mieux aymé s'accommoder au goust de leurs Lecteurs, qu'à l'air severe de la verité; & je ferois scrupule de les troubler dans la basse visée qu'ils se sont proposez. I'en ay leu d'autres, qui pour avoir composé de gros volumes sur la vie d'un seul Prince, n'ont pas laissé d'omettre les principales choses qui devoient estre remarquées dans son regne: & cependant bien loin de les nommer icy, je les considere comme des gens, qui trouvant la moisson plus ample qu'ils ne s'estoient imaginés, ont esté contraints, quelque desir qu'ils eussent de les recueillir toutes entieres, de laisser beaucoup à glaner apres eux.

Ie ne blasme pas mesme ceux qui se sont trompez pour avoir esté trop credu-

les,

les, & quoy qu'apparemment je n'aye point à craindre de tomber dans la mesme erreur, parce que j'ay tousjours fait profession de cette sorte de Philosophie, qui doute de tout ce dont il luy est permis de douter legitimement. Ie sçay neantmoins que la conduitte des Souverains est souvent plus obscure, que n'est celle de la nature; lors mesme qu'elle se retire dans le centre de la terre, pour y travailler plus en secret. I'ay de la compassion pour ceux que la qualité des temps & des personnes ont empesché de dire le vray; & lors que j'apperçoy ces commencemens de leurs Ouvrages, ces titres magnifiques de Chronistes & d'Historiographes, & ces ambitieuses Epistres, par lesquelles on dedie aux enfans la vie de leurs peres; il ne m'en faut pas d'avantage pour excuser tous les deffauts que je remarque dans la suitte de leurs narrations: En un mot je souffre sans indignation ceux qui de propos deliberé ont voulu mentir, lors qu'ils ne témoignent point trop d'affectation à vouloir faire passer leurs Escrits pour authentiques; & je me console sur ce qu'ils ne pourront m'accuser d'estre leur Copiste, si je dis la verité, quoy que je la dise apres eux. Que si d'un costé je suis rebuté par la Maxime de Guevar, que les oreilles des Princes sont si delicates qu'elles ne peuvent entendre un seul de leurs deffauts au milieu de mille loüanges; celle de Platon m'encourage, qui soustient que la verité

toute simple qu'elle est, est pourtant composée du bien & du mal.

Mais si nonobstant toutes ces Maximes, qui sont comme autant de retranchemens où je me suis enfermé moy-mesme, la Maison d'Austriche se plaint encore de ma hardiesse, elle ne trouvera pas mauvais que je luy dise, que je ne fais aprés tout qu'anticiper la representation de sa Politique, & qu'entrer le premier dans une lice qui ne manquera pas de Concurrens, tant qu'il y aura de Curieux au monde, pour en estre les Spectateurs; qu'il estoit de la bienseance que celuy qui monstroit le chemin aux autres, leur donnast aussi des exemples de retenuë, & qu'il importoit à la principale dignité que la branche d'Allemagne soustient aujourd'huy dans la Republique Chrestienne, que le choix des matieres, sur lesquelles on devoit s'éprouver, fust determiné, & que les endroits fussent notés, où la course devoit estre inutile ou funeste, qu'il estoit à propos que l'on distinguast ce qui venoit de la fragilité de l'homme d'avec ce que la bonne éducation ou la grace avoient inspiré dans chaque action Politique, & qu'on usast dans une si delicate recherche de l'adresse de ce fameux Orateur * dont Seneque le pere nous a conservé quelques fragmens, † qui balançoit tousiours la narration des vices, par celle des vertus, & qui trouvoit en toutes choses un plus ample sujet de loüer que de reprendre.

* Atterius.

† Dans ses Controverses.

Enfin

Enfin pour ce qui regarde le stile (qui sert comme de forme prochaine à cét Ouvrage) j'advouë qu'il m'est particulier en ce qui regarde la maniere d'examiner les questions Politiques, & que si la grace de la nouveauté ne le protege, il est bien difficile qu'il puisse eviter la censure des Critiques, principalement de ceux qui sont interessés; puis qu'il est certain qu'ils n'y trouveront (du moins si je puis m'en empescher) ny les superfluités ennuyeuses de Sandoval, * n'y l'enfleure entrecouppée de Gratien †. Mais je pense apres tout qu'ils me doivent laisser autant de liberté d'acquiescer à leur Sentence, qu'ils en auront pris en la prononçant avant que nous fussions convenus de Iuges. Ie suis pourtant obligé de les advertir icy que j'ay souhaitté de m'en rapporter au Iugement de ces grands personnages de France & d'Espagne, qui se sont signalez dans la Pratique des affaires dont je ne puis avoir que la simple speculation: Et que c'est seulement au cas qu'on me refuse cette grace que je pretens d'estre bien fondé d'en interjetter appel, & devant les Italiens, tant pour les raisons que j'ay cidessus alleguées, que pour celles-ci, qu'il n'y a point de jugement qui soit moins suspect que le leur, ny de temperament qui soit composé de plus de qualités propres à terminer nostre different; que leur Nation est la seule dans l'univers, qui étale presque tousiours en une mesme personne un excellent Negotiateur avec un grand

* Dans son Charles-Quint.

† Dans son Comte-Duc.

grand Homme de guerre, & que leur Genie, (& c'est ce que je considere d'avantage) a plus de rapport avec l'affaire dont il s'agit, en ce que comme ils se sont attachés depuis quelques siecles plus volontiers aux intrigues du *Cabinet*, qu'aux actions de Campagne, & à cette espece de guerre, qui pour ne faire pas tant de bruit que l'autre que l'on nomme ouverte, ne emporte guere moins de reputation. Il est certain que je ne puis recourir à de plus dignes arbitres d'un travail où je me contente de representer l'interieur des actions Politiques, sans toucher à l'exterieur que je laisse aux Historiens pour leur partage, & dans lequel je fais tousjours entrer plus de prudence que de hardiesse, & plus de ruses de tapis que d'executions militaires.

C'est donc à tant de sages testes qui composent aujourd'huy le Conseil de leurs Princes, & à tant de Clarissimes, qui attendent à estre appellés à leur tour au gouvernement des Republiques, ou qui n'y pretendans pas, appliquent la vigueur de leur esprit toute entiere aux Speculations Politiques, que je sousmets plus aveuglément la matiere de mon Livre, comme c'est à leurs Illustres Academies qui sans attachement & sans interest, assignent aux Escrivains du temps la mesure de l'estime qui leur est deuë, à qui je mets la plume en la main, pour effacer les deffauts de sa forme, au cas que l'Academie Françoise n'en veuille pas prendre la

peine,

peine, & sur l'advis desquels je proteste de la dresser. Ce sont elles de qui je tiens que le destin d'escrire * est semblable à celuy de parler, & que comme dans la Rhetorique, encore que l'Elocution, les Preceptes, les Loix & les Caracteres, soient les mesmes, on n'a pourtant jamais veu deux Orateurs qui ayent usé de la mesme sorte; d'où vient que l'on remarque aussi facilement la difference qu'il y a entre Thucidide & Demosthene, que celle qui est entre Demosthene & Isocrate, comme on donne ordinairement aux choses qu'on escrit, la teinture des passions que l'on sent, † & qu'il y a pour le moins autant de trouble, de fierté, d'obstination & de precipitation dans Lucain, qu'il y a de choix, d'agreement, de moderation, & de generosité dans Virgile; quoy qu'ils aient tous deux escrit en stile magnifique; comme dans le peu d'espace où nous voions reduits les plus beaux visages, quoy que les mesmes parties concourrent à les former, qu'elles soient par tout disposées dans le mesme ordre, qu'elles gardent entre elles une mesme distance, & qu'elles soient mises dans une situation uniforme, à l'egard du tout; neantmoins il arrive par un miracle que la Nature n'attendoit pas, qu'elle ne fait rien de plus dissemblable que les Composés, qui resultent de tant de semblables pieces, & qu'outre la proportion qui sert de mesure à la beauté en general, il y a encore la mine, qui suffit à distinguer les beautés

* Dans l'introduction du Dictionnaire della Crusca.

† Aristote dans le 2 livre de sa Rhetorique.

beautés en particulier : comme enfin deux des plus excellens Peintres que l'Italie ait produit dans nos derniers Siecles, quelques invariables que soient les regles qu'ils ont suivies dans leur Art, quelque mesme dessein qu'ils eussent de representer le jour du Iugement dans un appareil formidable, quelqu'effort que fist l'un d'imiter le coloris de l'autre, & quelque egalité qu'ils affectassent dans la composition, n'ont pû s'empescher pourtant de laisser dans leurs tableaux cette differente maniere, à la veuë de laquelle ceux qui s'y connoissent, vous diroient d'abord, celuy-là est de Gnide, & celuy-cy de Miquel-Ange, quand ils ne les auroient jamais veus, si on les transportoit de Bologne, * ou de Rome, pour les opposer l'un à l'autre. Ie dis de mesme, qu'encore que depuis Tacite, il semble que la Politique se soit approprié le genre d'escrire, que la Rhetorique appelle grave, & qu'Aristote ait pris la peine d'en marquer distinctement tous les preceptes dans le plus delicat † de ses Ouvrages, encore que j'aye leu ce qu'il en dit avec quelque sorte d'exactitude, & que je me sois en suitte proposé les plus achevés modelles * des quatre principales Nations de l'Europe, pour en eviter la pratique, mes propres deffauts ont tousiours détourné le droit-fil de mes intentions, ou suscité d'invincibles obstacles à leur execution. I'ay rampé necessairement dans la sublimité du caractere qui devoit m'elever : & quand il a

* A Monsieur Daviti dans son Italie.

† Dans les Topiques.

* Le Cardinal d'Ossat parmy les François ; Ammirato parmy les Italiens ; Busbekius parmy les Allemens ; & Anthonio Peres parmy les Espagnols.

il a falu venir à l'application de l'usage que j'avois remarqué dans ces riches Plumes, il est survenu une influence maligne suscitée par mon propre Genie, qui se meslant aux pensées que je meditois, ne s'est pas contentée d'en enerver toute la vigueur ; mais passant jusqu'à l'expression que j'en devois faire sur le papier, & coulant son venin dans l'arrangement des periodes, & mesme dans le choix des termes, elle a imprimé des taches essentielles à mon Ouvrage, & l'a tellement defiguré, je dis mesme dans le poinct de sa production, qu'il auroit besoin pour estre entierement corrigé ; du mesme element avec lequel l'Escriture dit que Dieu renouvellera dans les derniers temps la surface de la Nature. *

* Dans l'Apocalypse.

Mais puis qu'il n'y a point de mal dans la Morale qui ne soit bon à quelque chose, j'auray lieu de me consoler par le seul advantage que je tireray de mes imperfections, à sçavoir qu'on ne me soupçonnera point d'avoir eu recours au mensonge, pour enrichir les matieres, & de meriter d'autant moins de creance que je me serois mieux acquitté de mon devoir. La beauté de mon Invention ne fera pas douter de la verité des faits que j'avance, & ne m'ostera point la possession où je suis, de ne produire aucun personnage Eminent qui ne soit plus fameux dans les Chancelleries des Souverains, & dans la bouche mesme de mon Lecteur, que dans mon livre. Ie ne l'ay chargé que des pro-

ductions d'esprit que j'estimois devoir estre conservées pour l'intelligence de nostre siecle, & que des actions dont le souvenir pourroit provoquer le ravissement, ou l'imitation. Si je semble quelquesfois entrer dans le *Cabinet* de Madrid, ce n'est que pour en copier plus fidellement les resolutions, & si j'interviens aux Diettes de l'Empire, ce n'est que pour y voir ce que peut la prudence, nonobstant sa lenteur apparente. Si je fais quelque digression dans les affaires des treize Cantons, j'en tire le profit d'apprendre jusqu'où va la deffiance en fait de gouvernement; & si je ne retiens pas tousiours l'impetuosité de ma plume, quand il s'agit de monstrer la maniere avec laquelle les ordres que j'avois dit avoir esté concertés dans le Conseil, ont esté executés à la Campagne (comme je me doute bien que je ne pourray m'empescher de faire, à la levée du siege de saint-Omer, & de Casal) ce n'est que pour justifier que l'Estat heroïque de la valeur n'est point inimitable, * je dis mesme au point qu'il est representé dans la Morale * d'Aristote, & que pour rendre à la memoire du Cardinal-Infant, & au Comte d'Harcourt ce que je ne leur pouvois oster sans injustice. Si je suis ce Comte à Quiers, lors qu'il esquive en allant, tout ce qui pouvoit incommoder son passage, en païs ennemy, & passe au retour sur le ventre de deux armées, dont chacune estoit plus forte que la sienne, qui l'atta-

* Quoy qu'en ait voulu dire le Castelvetro dans son Commentaire sur la Politique d'Aristote.

l'attaquant l'une par la teste, & l'autre par la queuë, pensoient le deffaire à la faveur de l'obscurité, ce n'est que pour ne pas refuser un foible rayon à ce qui meriteroit le plus beau jour. Que si pour étaler l'autre partie de Grand Capitaine, qui seule a rendu le Prince de Parme *, & le Marquis de Spinola si fameux, je veux dire l'Art de faire des sieges; je luy fais couronner ses expeditions d'Italie par celuy de Turin, où il enferma le Prince Thomas avec une armée presque égale à la sienne, ce n'est que pour marquer ce que les siecles passés n'avoient point encore veu, à sçavoir des assiegans qui n'avoient pas moins à souffrir de la faim que les assiegés qu'ils vouloient reduire; & pour observer les efforts des plus furieuses & plus grandes sorties qui se soient jamais faites, soustenus dans la circonvallation, pendant que le Marquis de Leganez attaquoit avec une armée plus leste & plus nombreuse par le mesme costé. Si je descens jusques dans les travaux du siege de Verceil emporté presque à la veuë du Cardinal de la Valette, ce n'est que pour en recueillir ce raffinement de prudence, par lequel les Espagnols sçavent si bien déguiser leur foiblesse, qu'ils se rendent quelquesfois maistres des meilleures places par la seule reputation de leurs armes, quand elles ne sont pas en effet suffisantes de le faire de vive force; ou du moins pour insinuer la maniere dont ils arrestent par un faux-

* Dans la 2 Decade de Strada.

semblant, & par une demonstration exterieure de fermeté, les plus resolus Capitaines, lors mesme qu'ils ont determiné dans le Conseil de guerre de lever le siege, dez que l'on sera mine de les attaquer: * Enfin si je donne quelques lignes à l'étonnement qui me saisit toutes les fois que je considere le merveilleux passage de la Colme par lequel Monsieur le Duc d'Orleans commença sa seconde Campagne de Flandres, ce n'est que pour mettre une Digue aux exaggerations importunes, dont les Ecrivains de la Maison d'Austriche † accompagnent le recit qu'ils font de deux trajets de mer faits par les Espagnols en Flandres, sans vaisseaux, & en basse-marée, l'un par le Colonel Mondragon, pour aller secourir la ville de Goez en Zelande, où il y avoit prez de deux lieuës de chemin, & l'autre par Osorio qui se fit de la petite Isle de Philipine jusqu'à Duyvelande, avec presque la mesme distance, ce n'est que pour leur faire voir que non seulement les actions étranges & merveilleuses de vertu n'entrent pas moins dans nostre Histoire que dans la leur; mais encore qu'il y a des circonstances dans celle-là qui la rendant plus apparemment impossible en elle mesme, l'ont par consequent élevée à un plus haut point de gloire que celle-cy.

* Leganez l'a advoüé depuis.

† Mendoſa, Coloma, & ceux qui les favorisent, comme Lanario, le Cardinal Bentivoglio & Strada.

Ie ne parle point du succez que je dois attendre; parce qu'outre qu'il est absolument parmy les choses de l'advenir, il ne

depend

depend ny de mes souhaits ny de ma prevoiance : Quel qu'il soit pourtant, il me servira de signal pour apprendre si je dois resserrer mon audace dans les bornes que je luy ay prescrites dés l'entrée de ce Discours ; ou si je la dois prolonger en retrogradant depuis l'année mil six cens trente-cinq, jusqu'au traitté que Louis douze fit au commencement du Siecle passé, avec Ferdinand & Isabelle, Roys Catholiques, pour le partage du Royaume de Naples, qu'ils devoient conquester ensemble : qui est comme le poinct fatal où j'assigne l'Ascendant de la Maison d'Austriche. Je diviseray donc tout l'Ouvrage en deux parties, suivant les deux branches & les dix plus considerables Princes de cette famille. Dans la premiere, j'examineray les avantages que Philippe premier a tirez de l'alliance & des armes du Roy Ferdinand le Catholique son beau-pere, les intrigues de Charles-Quint, la prudence de Philippe second, le calme de Philippe troisiesme, & les malheurs de Philippe quatriesme. Dans la seconde, je tacheray de porter la curiosité du Lecteur jusques sur le thrône de l'Empire, pour y découvrir les pertes irreparables de Ferdinand premier, la condescendance de Maximilien second, les violences de Mathias exercées sous pretexte de l'imbecillité de Rodolphe son frere-aisné, le meslange de la bonne & de la mauvaise fortune de Ferdinand second, & la perseverance de Ferdinand troisiéme.

Mais

Mais parce que la Seconde partie est sans comparaison plus courte que la Premiere, & que d'ailleurs la branche d'Allemagne possede une dignité plus haute que celle d'Espagne, je quitteray l'ordre de la Nature, pour suivre celuy de la preeminence, & je renfermeray dans un seul volume composé de dix livres, ce que j'ay remarqué de plus rare dans la conduite des cinq Empereurs que j'ay nommez; au lieu que je destine à chacun des cinq derniers Roys d'Espagne un volume particulier: Mais comme Charles-Quint a esté tout ensemble & Empereur & Roy d'Espagne, je seray contraint de le separer de luy-mesme, & de traiter d'abord ce qui le regarde en qualité d'Empereur, reservant à son propre lieu, de le considerer en qualité de Roy d'Espagne. Il est vray que je me suis quelquesfois laissé transporter à la pensée du favorable accueil que l'assemblée de Munster avoit fait au discours intitulé: la Profondeur des desseins de l'Espagne; * qui representoit en fort peu de pages l'aversion que le Conseil de Madrid avoit pour la paix generale, & les intrigues que le Comte de Pigneranda, Plenipotentiaire de sa Majesté Catholique, mettoit en pratique, pour en envoier le projet en fumée: Mais je sçay bien aussi, que j'ay rejetté l'esperance, & mesme estouffé les desirs que cette pensée vouloit exciter dedans moy, comme autant de tentations perilleuses sur ce que je sentois bien que je ne pourrois jamais

* On l'attribue à M. de Servien.

mais

mais approcher, je ne dis point de la force, je dis meſme de l'expreſſion de ce Grand Miniſtre, de la plume de qui on ſoupçonna * qu'il eſtoit parti. Ie n'ay pas meſme aſſez bonne opinion de la ſolidité de tant de raiſons que j'ay apportées, & qui n'ont eſté que trop longues, pour m'y confier abſolument, & j'aime-mieux avoir recours à l'indulgence de mon Lecteur, que de ſolliciter ſa juſtice par des moiens, leſquels apres tout ne ſont pas ſans replique. Ie ne l'oblige point à ſe ſouvenir de tout ce que l'amour propre m'a ſuggeré pour ma deffence, & pour reparer en quelque maniere la faute que j'ay commiſe en abuſant de ſon attention. Ie conſens qu'auparavant que de prononcer, il oublie, s'il veut, toutes mes excuſes, pour ne s'attacher qu'à celle-cy, que j'auray fait encore plus qu'on ne devoit eſperer de moy, ſi j'execute la moitié de ce que j'ay promis.

* Dans la Preface de la Pierre-de-touche de Hollande.

PREMIERE PARTIE DE LA POLITIQVE DE LA MAISON D'AVSTRICHE EN ALLEMAGNE.

LIVRE PREMIER.

Des intrigues de Charles-Quint, contre la liberté de l'Empire.



Pour donner une regle certaine par laquelle on puisse mesurer la grandeur où la Maison d'Austriche s'estoit élevée en Allemagne au commencement de l'année 1635, il est necessaire que j'établisse deux choses par voye de supposition: La premiere, quelle est la veritable forme de gouvernement, sous laquelle ce vaste corps a conservé la majesté de l'Empire dans l'Occident, & quelles ont esté les innovations que la Maison d'Austriche y a voulu introduire de temps en temps: La seconde, en quoy consiste precisément le caractere de la dignité Imperiale, & quelles intrigues cette Maison a remuées pour s'y

s'y maintenir, non obstant les anciennes Constitutions, & les articles exprés de la Bulle d'Or.

Quelques different que soit l'Empire d'aujourd'huy * de celuy qui prit son origine dans l'Occident en la personne de Charles-magne, & quelques alterations † qu'il ait receües depuis qu'il a transporté son siege de France en Allemagne; il n'est point d'Autheur Politique ‡ qui ne le mette au rang des Republiques mélées, & qui ne le distingue absolument, & dans le fonds & dans sa constitution, des autres Royaumes qui l'ont precedé, & qui se sont erigez depuis dans l'Europe; pource que les droits de Souveraineté qui composent sa puissance, & qui luy font ceder * la préeminence, ne resident point en la seule personne de l'Empereur (comme le pouvoir des Monarchies consiste originairement, & d'une maniere indivisible en la personne des Roys qui les possedent) mais plustost en l'assemblée des Electeurs, & dans le concours des autres Princes, & mesme des Villes † libres d'Allemagne, qui tous ensemble contribuent en qualité de membres divisez, à former un corps Politique, dont l'Empereur n'est pas tant le Chef, que la plus considerable partie, & celle qui est superieure aux autres, quand on les regarde separément, ‡ & qu'on les detache du tout qui en resulte. D'où vient que la Majesté particuliere qui derive sur la personne de l'Empereur, en vertu de son election, & qui rend sa digni-

* Boulenger dans son Empire Romain.

† Onuphre dans son traitté des Dietres de l'Empire.

‡ Le Politique d'Ingelstad dans son traitté de la Monarchie.

* Lupold dans le 2 chap. des droits des Empereurs.

† Carion dans ses Remarques, sur les Privileges d'Allemagne.

‡ Buxtorff dans son Commentaire sur la Bulle d'Or.

té la premiere de l'Vnivers entre les seculieres, ne se tire pas du pouvoir qu'il ayt sur une grande étenduë de païs, puis qu'il n'y en a point qui luy soit affecté; ny sur un grand nombre de Sujets sur lesquels il domine, puis qu'il n'est fait mention d'aucuns dans la matricule de l'Empire: mais elle se prend de la hauteur * où il monte, & du rang qu'il occupe au dessus de plusieurs Souverains qui l'environnent, & qui ne laissent pas de partager avec luy cette espece de liberté que par excellence on appelle Germanique; de maniere que cette hauteur ne marque point d'autre domaine pour luy, ny ce rang d'autre dependance à leur égard, † sinon une obligation de luy rendre un plus grand honneur que les autres Souverains, qui ne sont pas de l'Empire, de recevoir de luy l'investiture de leurs Estats, & de le servir en certaines occasions qu'ils auront conjointement determinées, & de leurs biens & de leurs personnes; ce qui n'empesche pas que chacun d'eux en particulier ne soit veritablement Souverain dans son Estat, ‡ puis que nonobstant ces trois obligations qui n'ont esté introduites que pour maintenir la correspondance entre sa Majesté Imperiale, & les Princes de l'Empire, ils retiennent encore toutes les choses essentielles, dans lesquelles on demeure d'accord en Politique * que consiste la Souveraineté.

* Schombornere dans le 2 livre de sa Politique.

† Arumé dans ses nottes sur la Bulle d'Or.

‡ Aventin dans les livres de sa Chronique de Baviere.

* Avec Aristote au commencement du 5 livre.

Il est vray que comme cette forme de gouvernement estoit peu commune, & qu'il

qu'il n'y en avoit point eu de ſemblable dans l'antiquité qui n'euſt eſté preſque auſſi-toſt eſteinte que fondée : Ceux qui prirent le ſoin de l'établir, s'attacherent principalement à chercher de nouveaux expediens * capables non ſeulement de la preſerver de la corruption dont elle eſtoit menacée : mais encore de l'entretenir dans cét embonpoint ſi neceſſaire à conſerver la reputation de l'Empire Romain, dont elle ſe vantoit d'avoir ſauvé les reſtes : En quoy l'on peut dire qu'ils eurent preſque autant de bon-heur que de prévoyance, † & les evenemens qui doivent comprendre la moitié de mon Ouvrage, perſuaderont aſſez ſans qu'il ſoit beſoin que je m'en meſle, qu'il falloit bien que la liberté Germanique euſt des fondemens extraordinaires, puis qu'elle s'eſt veuë choquer par tant de Puiſſances étrangeres, au meſme temps qu'elle avoit le fer dans les mains pour ſe dechirer elle-meſme ; puis qu'elle a reçeu les plus conſiderables coups de la part de ceux qui avoient plus d'intereſt à la maintenir, pendant que les plus raffinez eſprits concourroient à former ou à conduire des intrigues dont la moindre ſuffiſoit à l'opprimer, ſans avoir neantmoins (je ne dis pas ſuccombé ſouz les efforts de tant d'ennemis) je dis meſme reçeu tant ſoit peu de préjudice.

* Lauterb. dans le 15 chapitre du 1 livre de ſa Republique.

† Cuſpinien dans la vie des Ceſars.

Cét affermiſſement, ſi je l'ay bien conceu, provenoit de ce que ces admirables Fondateurs trouverent l'art d'empeſcher

d'un costé que celuy qui seroit Empereur, ne donnast plus d'estenduë à son auctorité qu'elle n'en avoit, & ne fist des invasions sur les droits des Princes de l'Empire; & de l'autre que ceux-cy enflez de l'esprit de souveraineté, avec lequel ils seroient nays, & charmez par le commandement qu'ils exerceroient sur leurs propres Sujets, & par la nature de l'independance qui ne peut non plus souffrir de bornes que d'interregne, ne refusassent mesme d'entretenir avec l'Empereur cette liaison qui formoit le corps Germanique, & n'entreprissent d'attirer à eux toute l'authorité de l'Empire. Ce temperament consistoit dans les intervalles * qu'ils assignerent à la jurisdiction de l'un & des autres; & dans l'estenduë qu'ils determinerent à leur puissance par tant de loix & de Constitutions qui descendoient jusques aux moindres circonstances, & qui mettoient un si juste contrepoids † à toutes choses, que Charles-Quint avoit bonne grace de dire, Qu'il n'y avoit que luy seul au monde qui pust se vanter de commander legitimement à des Rois.

* Andeloo dans son traitté de l'Empire Romain.

† Clapmart dans le secret des Republiques.

Mais comme il n'y a point de conclusion qui ne soit tirée de quelque principe, ny d'Estat qui subsiste sans loix fondamentales; l'Empire en a deux, à l'infraction desquelles on doit imputer les desordres qui sont arrivez en Allemagne depuis deux siecles: ‡ La premiere est l'élection de l'Empereur; & la seconde la deffence de perpetuer cette dignité dans la mesme famille.

‡ Bocalini dans sa Pierre de Touche.

mille. Voilà les deux Poles * qu'on accuse la Maison d'Austriche d'avoir voulu renverser en divers temps, & les limites † qu'elle n'a pu franchir, sans se mettre si souvent en campagne. Voilà le milieu ‡ qu'on luy fait outrepasser avec tant d'injustice, qu'on ne s'imagine point d'extremitez où elle ne se soit portée, ni de pretextes pour saints ou prophanes qu'ils fussent, qu'elle n'ayt effectez. Voilà l'harmonie qui ne pouvoit estre déconcertée, sans ruiner la felicité d'Allemagne, les restes de la grandeur Romaine, le salut de la Chrestienté, & le plus assuré de tous les moyens humains qu'elle ait de resister aux forces Ottomanes, quand elles se débordent du costé de terre. Voilà le projet * qu'elle a seul jugé digne de sa premiere ambition, & qu'elle a poursuivy, tantost en secret, & tantost en seignes déployées. Voilà le grand † œuvre où l'on soupçonne qu'elle a tousiours travaillé, quelquefois inutilement, & d'autres fois avec succez. Voilà la plus seure ‡ voye, dit-on, qu'elle ait tenuë pour changer les Royaumes en Provinces, & pour meurir le dessein de la Monarchie universelle, qui la faisoit souspirer depuis tant d'années, & voicy les faits sur lesquels on estime estre bien fondé de le croire.

Quelque raillerie que les Italiens ayent inventée * sur le vuide de la dignité Imperiale, & quelque lieu que des Escrivains † d'Allemagne leur ayent donné de se divertir sur une matiere d'ailleurs

* Besold dans la preface de ses ouvrages Politiques.

† Althamer dans ses reflexions sur la Germanie de Tacite.

‡ Botero dans son administration Imperiale.

* Carperovu. dans son Institution des Rois des Romains.

† Buther dans son Commentaire sur l'Allemagne de Tacite.

‡ Le Cardinal de Richelieu dans la Declaration de 1635.

* Bocalini dans sa Pierre de Touche.

† Æturius dans sa Politique & Scombrovetius.

si serieuse, il est certain qu'elle a des moyens extraordinaires d'aggrandir ceux qui la possedent, & que supposé que la Maison d'Austriche aspirast où l'on a voulu qu'elle ait élevé ses pensées, elle ne pouvoit choisir de plus court chemin pour y parvenir, qu'en la briguant, pour * engager en suitte injustement ou avec justice tous les Estats qui dependent d'elle dans ses interests. Premierement les Ligues † qu'un Empereur peut ruiner à son advenement à la Couronne, quand il les trouve opposées au bien de ses affaires, ou qu'il peut former dans le cours de son regne, & tousiours ajuster à ses fins particulieres pour peu qu'il ait d'adresse, sont le stratagême de la Politique, qui produit de plus grands effets, qui dure plus long-temps, qui agit plus fortement, sans qu'on s'en apperçoive, & dont il revient une utilité plus presente & moins embarassée, outre qu'il luy donne moyen de disposer des plus considerables forces de l'Europe, qui ne sont point à lui, comme de celles qui luy appartiennent, & de recueillir tout le fruit d'une moisson de la semence de laquelle il n'aura fourny que la moindre partie.

* Mr. Camerarius dans son ambassade d'Hollande.

† Mr. Silhon dans le troisiéme livre de la deuxiéme partie du Ministre d'Estat.

En second lieu le pretexte d'estre tousjours armé ‡ fondé sur l'obligation particuliere que l'Empire apporte de faire la guerre au Turc, met l'Empereur en estat de pouvoir entreprendre comme impunement sur les autres Princes Chrestiens, quand

‡ Cruget dans les disputes Politiques.

quand il luy plaira, & de faire les apprests de ses entreprises, sans trouble, pendant que par un contre-coup dont je ne puis mieux comparer l'effet qu'au rugissement du Lion, il reduit ceux-cy à n'oser presque en témoigner de la jalousie, à ne se remuer point au bruit des preparatifs que se font pour les envahir, à n'user ny de precaution contre l'orage, ny de diversion pour l'écarter, & par consequent à se laisser surprendre, malgré toutes les regles de la prudence naturelle & civile, à moins que d'encourir le blasme de peu de sentiment pour la religion, en détournant l'Empereur d'une guerre Saincte, & de passer par tout, mais principalement à Rome, pour complice d'intelligence avec les Infidelles.

En troisiéme lieu la tenuë des Conciles generaux * dont il paroist dans l'histoire Ecclesiastique que les Empereurs se sont tousjours mélez, depuis Constantin en celuy de Nicée, jointe à la circonstance des derniers temps où l'on a esté contraint d'y traitter des affaires seculieres aussi-biē que de celles de l'Eglise, à cause de la puissance des Heretiques & de celle des Infidelles, a servy d'instrument à la Maison d'Austriche, tantost pour attirer les Protestans dans ses interests, & tantost pour violenter les inclinations des Papes. Elle a fait esperer à ceux-là que l'authorité du Sainct-Siege y seroit moderée, pendant qu'elle promettoit à ceux-cy d'y faire venir les heretiques & de les contraindre

* Fr. Paule dans l'histoire du Concile de Trente.

à signer ses decrets, quand ils ne le voudroient pas faire, puis menaçant les Protestans des armes de l'Eglise qu'elle devoit fortifier des siennes, elle a fait cesser la resistance qu'ils faisoient de luy fournir de l'argent, & des hommes, pour estre employez contre la France, & tournant le mesme artifice contre la Cour de Rome, lors qu'elle n'appuyoit pas assez fortement ses passions, elle luy a representé le Concile si prest de mettre des bornes à son pouvoir si l'Empereur ne le retenoit, qu'elle luy a fait rompre la neutralité qu'elle avoit observée entre les deux Couronnes. Enfin elle a jetté les uns & les autres dans une étrange aversion contre deux de nos Roix: Les Protestans en leur persuadant qu'eux seuls empeschoient que le Concile ne se tinst en des lieux qui fussent absolument à leur bien sceance, comme dans la Saxe & dans la Hesse, & qu'on ne leur accordast sans restriction les conditions preliminaires qu'ils exigeoient dans leurs cahiers, & les Papes en exaggerant les protestations anticipées * qu'Henry Second & Charles Neuf, faisoient faire, comme s'ils eussent eu d'autres desseins que de se guarantir des attentats que l'on faisoit sur la liberté de l'Eglise Gallicane, & de rompre la ligue que l'on vouloit faire conclure à l'assemblée des fidelles, pour leur faire renoncer à l'alliance du Turc; quoy qu'ils n'en eussent jamais usé que pour le bien des Chrestiens, & pour rétablir le Duc de

* Celle de Mr. Amiot Evesque d'Auxerre.

de Savoye dans ſes Eſtats. Encore qu'il ne les euſt perdus que dans le cours d'une juſte guerre.

En quatriéme lieu les Sequeſtres* dont on a ſceu faire une loy d'Eſtat auſſi bien que de Police, ſont une merveilleuſe invention pour acquerir à l'Empereur ſans peine, & pour le ſaiſir de tout ce qui devient litigieux dans le corps Germanique, en s'en emparant juſqu'à ce qu'il ayt decidé à qui des pretendans il doit appartenir, pource que comme la nature de ces affaires ne peut jamais eſtre ſi bien diſcutée qu'il ne reſte tousjours quelque difficulté qui faſſe de la peine, il n'eſt rien de plus facile à l'Arbitre, que de tirer les choſes en longueur, juſqu'à ce qu'il ait eu moien de gaigner quelqu'un des Contendans qui luy cede ſon droit, ou s'il ne reüſſit point en cette tentative, les formes que la Chambre de Spire n'outre-paſſe jamais en de ſemblables rencontres, ſont ſi lentes & ſi contraires à l'expedition de la Iuſtice, que pour peu que la Politique intervienne dans les intrigues de la chicane, on adjouſtera tant de nouvelles obſcuritez aux precedentes, & l'on fera naiſtre tant d'expediens pour les empeſcher d'eſtre diſſipées, qu'enfin l'obſtination de toutes les parties en general, ou la perſeverance de chacune en particulier eſtans pouſſées à bout, le deſeſpoir y ſuccede avec d'autant plus d'apparence, qu'encore que par impoſſible ils ſortiſſent du labyrinthe où ils eſtoient

* Facius dans ſes axiomes Politiques.

si profondément engagez, & que par bonheur ils obtinssent une Sentence favorable, il y auroit pour le moins encore autant de chemin à faire, pour retirer leur bien de si puissantes & de si avides mains que sont celles de l'Empereur qui le leur retient : de maniere que les uns aussi bien que les autres sont le plus souvent contraints d'écouter les propositions que l'Empereur leur fait insinuer par la voye d'un tiers, d'en reçevoir compensation & d'abandonner pour quelque somme d'argent un droit de souveraineté, de qui le prix ne sçauroit estre mesuré que par luy-mesme.

En cinquiéme lieu, le bon de l'Empire * & la confiscation des Fiefs qui en relevent, qui le suit immediatement, sont des remedes si peu familiers aux Empereurs qui ont précedé ceux de la Maison d'Autriche, & si connus aujourd'huy pour avoir esté la cause de cette longue guerre qui a exercé l'Allemagne durant trente ans, qu'il seroit inutile d'en exprimer icy l'aigreur, ny les autres prejudices, puis qu'ils paroistront mieux dans le détail, & que le tiers de mon Ouvrage doit estre employé à les representer. Il suffit de remarquer avant que de passer outre, que la Maison d'Austriche a sçeu faire valoir ces cinq manieres de s'agrandir jusques au dernier point où la providence Divine a voulu concourir avec elle, & qu'on en peut faire comme autant de Principes generaux ausquels on reduise toute sa Politique

* L'Apologiste de la maison Palatine dans sa réponce au monitoire de Ferdinand second.

tique en ce qui regarde l'Allemagne. Ie sçay bien que celuy de ses * écrivains qui se méla de répondre au premier Manifeste de Boheme, me donneroit beau champ de commencer ma narration dez le mesme temps qu'elle s'est élevée à l'Empire, & de rechercher jusques dans Rodolphe premier, les sources du mal dont je veux décrire les symptomes; mais comme je ne suis point d'humeur à profiter du mépris d'autruy, ny à regler la certitude que je dois attribuer aux choses par la deposition de ceux qui les auront negligées ou peut-estre trahies, je me retranche aux faits dont presque tout le monde est demeuré d'accord, & j'advertis encore une fois que si par avanture je m'échape dans la chaleur du discours, à des manieres de parler un peu trop libres contre cette Auguste Maison, je revoque dez à present ce que je diray pour lors, & je demande seulement qu'on adjouste autant de foy à mes raisonnemens qu'il y aura de sincerité aux faits que j'allegue.

* Sa piece est inserée dans le quatriéme livre des lauriers d'Austriche.

Ce fut au commencement du siecle passé * que Charles d'Austriche, apres avoir recueilly les Royaumes d'Espagne, de Naples & de Sicile par la succession de sa mere, les Pays-bas par celle de son pere, & ce que l'on comprend en Allemagne sous le nom de Provinces hereditaires, par la mort de Maximilian premier son ayeul, tourna ses premieres esperances du costé de l'Empire, nonobstant deux étranges oppositions qu'il y prevoyoit :

* 1519.

l'une estoit fondée sur l'aversion que les Allemans avoient pour la tige maternelle dont il estoit sorty, & l'autre sur la concurrence du Roy François premier. La fortune, qui le favorisoit au de-là des bornes que Tertullien * a prescrittes à la felicité d'un homme Chrestien, luy fit adoucir les esprits à qui le mélange d'un sang fourbe & superbe, comme on presumoit alors estre celuy d'Espagne, donnoit de l'ombrage, & l'experience que Monsieur de Chiévres luy avoit fait acquerir dans les intrigues de la Politique, & qu'il possedoit en un plus haut degré, en l'aage de dix-neuf ans, que les Souverains de son temps n'avoient coustume d'en avoir à la fin de leur vie, luy fit poursuivre son Election avec tant de forces & de menaces, pendant que son rival se contentoit d'agir avec des sollicitations, & de l'argent, * qu'il triompha de la haine des uns, & des poursuites de l'autre. Ce coup d'essay n'ayant servy qu'à r'appeller dans son idée le project de la Monarchie universelle, que son Ayeul maternel Ferdinand sembloit avoir tracé, & sa grande jeunesse luy representant devant luy un espace de vie capable non seulement de l'accomplir, mais encore de jouïr de son travail durant plusieurs années, entreprit de subjuguer l'Allemagne, qu'il destinoit pour en estre le Centre, & de mettre la main à l'œuvre par la chose qui estoit la plus difficile. En quoy sa conduite n'estoit pas si mal concertée qu'on le publioit

alors,

* Dans le dixiéme chapitre de son Apologetique.

* Guichardin dans le deuxiéme livre de son histoire.

alors *, puis qu'apres tout, outre la Couronne Imperiale qu'il remplissoit dignement, il avoit encore deux si considerables établissemens aux deux bouts d'Allemagne, qu'il n'y avoit point d'inconvenient qui ne la pust ébranler au dedans par son authorité & par ses pratiques, pendant qu'il l'attaqueroit au dehors par les deux costez qui seuls en ce temps-là restoient sans deffence.

* Chitræus dans le discours qu'il fit sur la conduitte de Charles-Quint.

Neantmoins il n'eut pas si tost donné les premiers signes qui suffisoient à faire soupçonner qu'il en eust formé le dessein, en poursuivant un peu trop l'avantage que le sort des armes luy donnoit contre Robert de la Marc, que tant de Princes & de Villes libres (avec les Estats desquels ceux que Charles tenoit dans l'Empire n'entroient point en comparaison) s'unirent incontinent pour deffendre la commune liberté, & interesserent si bien les puissances voisines * à prevenir un attentat dont le contre-coup rejalliroit sur elles, que Charles comprit d'abord que l'heure fatale n'estoit point encore arrivée, de faire changer le gouvernement d'Allemagne, & qu'il y falloit bien introduire d'autres dispositions, avant qu'il fust capable de recevoir une nouvelle forme. Il jugea que ce grand ouvrage devoit estre preparé de longue-main, & que si la prudence humaine pouvoit donner le branle à ce renversement, ce seroit lors qu'elle agiroit dans toute son étenduë; qu'il estoit à propos de le commencer, en retran-

* Voyez dans les Memoires de du Belley la maniere dont Mr. de Langey se servit pour faire rompre la Ligue de Suaube.

retranchant à l'Empire tous les secours qui luy arriveroient du dehors, & qu'il ne pouvoit estre executé que par quatre voyes, * à sçavoir en luy suscitant des querelles contre ses alliez, en demeurant armé † sous des pretextes qui fussent pour le moins plausibles dans l'Austriche & dans la Flandre; En innovant tous les jours quelque chose dans ses privileges, * & en établissant de plus en plus son authorité dans les Diettes. †

* La Ligue de Smalcalde dans ses raisons justificatives.

† Dans une lettre de François I. au Pape Leon X.

* Le Landgrave de Hesse dans sa harangue à Patisbonne.

† Le Duc de Cleves dans sa plainte aux Estats de l'Empire.

Il connut bien encore que de quelque importance que fussent les moiens que je viens de marquer pour arriver à la fin qu'il s'estoit proposée, ils n'estoient pourtant ny si generaux ny si prochains qu'il eust esté necessaire, & qu'apres tout ils seroient inutiles, si on ne leur adjoustoit un cinquiéme, à sçavoir la division; mais comme il estoit aisé de juger que ce dernier dependoit absolument du caprice de la fortune, & que tout ce qu'il y pouvoit contribuer de sa part, c'estoit de se tenir prest pour accourir aux moindres nouveautez que le hazard ou le resultat de ses intrigues y feroient naistre, il resolut d'attendre que le temps excitast des partis qu'il pust fomenter, & de suspendre ses desseins, jusqu'à ce qu'une partie de l'Allemagne luy donnast lieu & luy mist en main de quoy reduire l'autre. Cependant pour ne rien omettre de ce qui dependroit de soy, il mit en œuvre le premier moien, & sceut si parfaittement distinguer la conjoncture propre à rompre

rompre l'intelligence que les Allemans avoient de tout temps maintenuë avec la France & l'Italie, qu'il couppa d'un seul coup les chaînes qui joignoient ces trois nations: & voicy comment il y proceda.

Aussi-tost que François premier eust commencé contre luy cette memorable querelle qui n'est pas encore pleinement decidée, il sema des Manifestes infamans sur le sujet de nos armes & sur les pretextes qu'il leur donnoit, & somma la Diette de Ratisbonne de luy fournir les hommes, & l'argent qu'elle devoit contribuer aux occasions * dans lesquelles il s'agissoit de la dignité de l'Empire. Les Princes & les Deputez qui s'y rencontrerent, estoient trop intelligens dans les affaires pour se laisser surprendre à de si grossieres inventions, & voyoient si distinctément l'injustice qu'il y avoit d'attaquer, de gayeté de cœur & le plus ancien & le plus considerable de leurs Alliez, outre que le peril d'irriter une puissance aussi facile à émouvoir qu'estoit celle de France, leur paroissoit tel, qu'il fut impossible à Charles de les porter à ce qu'il desiroit, ny d'en obtenir d'autres subventions que celles dont il fut assisté de quelques particuliers en cachette.

* Keller dans son traitté des devoirs de la Iurisdiction Politique.

Du depuis l'âge & l'experience ayant meury sa Politique, il trouva des expediens qui furent plus efficaces, & profita si bien des mal-heurs de la Chrestienté, & des progrez de Soliman, auquel il avoit

laissé

laissé prendre l'Isle de Rhodes, & envahir la meilleure partie de la Hongrie (qu'il obligea les Allemans à luy donner des* armées par le moyen desquelles il dépoüilla le Duc de Cleves, il ruina l'expedition du Duc d'Albanie au Royaume de Naples, il fit prisonnier le Roy François devant Pavie, & porta le fer & le feu dans la Provence, dans la Bourgogne, dans la Picardie, & dans la Champagne, en nous donnant se surcroist d'amertume, de voir que toutes ces desolations partoient de la main de nos Alliez.

* Le Docteur Lindespir dans le secret des Monarchies.

Apres avoir executé la moitié de son projet, il vint à bout de l'autre, en faisant entrer les mesmes trouppes dans l'Italie, qui transporterent dans leur pays tout ce qui pouvoit estre enlevé de ces delicieuses Provinces, qui prirent d'assaut Rome, sans autre motif que celuy du pillage, qui tinrent long-temps le Pape † en captivité, & qui rendirent enfin l'Empereur non seulement le compagnon des autres Princes d'Italie, comme il l'estoit, par le Royaume de Naples ; mais encore leur arbitre & presque leur maistre, par la possession du Duché de Milan, par l'invasion des costes de Toscane, par l'ensaisinement du Montferrat & par la fortification des places du Piedmont, par où l'on pouvoit desormais accourir de France à leur secours.

† Clement VII.

Le second moyen ne luy donna pas à beaucoup prez tant de peine, & la terreur que les Turcs avoient inspiré à tout ce

qu'il

qu'il y avoit de Chrestien & de libre dans l'Europe, apres la surprise de Bude, les menaces particulieres qu'ils faisoient d'en vouloir à Vienne, & les courses qu'ils renouvelloient tous les jours dans l'Austriche, estoient si recentes, que personne ne pouvoit concevoir de la jalousie, à cause des apprests que Charles y faisoit (disoit-il) non pas tant pour sa propre defence que pour celle de la Religion, à moins que de passer pour deserteur de la foy, ou pour complice d'intelligence avec les Infidelles. D'autre costé ses Manifestes avoient mis la France en si mauvaise odeur dans les Cours étrangeres, * & les Pays-bas estoient un objet si capable d'irriter la convoitise des Estats d'autruy, qu'on ne s'estonnoit point de l'y voir entretenir de nombreuses armées, mesme en temps de paix, & mesme on recevoit pour une excuse pertinente, la necessité qu'il alleguoit de recourir à cette voie, comme à la seule qui pouvoit empescher nostre nation de se déborder du costé d'Allemagne.

* Keckerman dans son Systeme Politique.

Il consuma plus de temps à mettre en usage le dernier moyen, parce qu'il devoit estre conduit par des routes plus imperceptibles, & qu'il estoit au nombre de ceux de qui la Politique † dit, que la nature consiste à n'avoir qu'autant de succez dans leur terme, qu'ils ont eu de lenteur dans leur progrez. Il sçavoit bien qu'il avoit fallu plusieurs siecles pour établir la forme de gouvernement qu'il avoit trouvée à son avenement à l'Empire, & qu'elle n'avoit

† Paul Paxuta dans son troisiéme livre.

n'avoit peu se changer en Aristocratie * dans un moindre intervalle que celuy qui s'estoit écoulé depuis Othon premier, jusqu'à Charles IV, d'où il concluoit que comme dans le train ordinaire des choses, il estoit plus difficile de monter qu'il ne l'avoit esté de descendre, aussi ne devoit-il esperer d'y restablir la Monarchie que par une plus longue succession, à moins qu'il n'intervinst une conjoncture assez favorable, pour abreger cét espace, pendant que sa prudence feroit joüer des ressorts extraordinaires pour la seconder. Il ne laissa pourtant pas de donner des atteintes à la bulle-d'or, en toutes occasions, tantost en refusant de rendre compte ‡ de l'argent & des troupes qu'on luy avoit données, & tantost en ne permettant point qu'on interjettast appel † sur l'execution des Sentences qu'il avoit prononcées de son authorité privée sur des cas privilegiez, tantost en interdisant à la Chambre de Spire la connoissance de certaines * affaires, qu'il se reservoit à luy seul, & tantost en declarant nul ‡ tout ce qui s'estoit fait en son absence dans l'assemblée de Nuremberg, de maniere qu'apres tant d'infractions, il eut bien la hardiesse de se mocquer en écrivant à Clement septiéme des sermens, qu'il avoit prestez à son installation, † & de luy soustenir que nonobstant tout ce qu'on l'avoit obligé de faire, il estoit encore au dessus des loix, & qu'il n'y avoit peu estre assujetty

* Bodin dans le troisiéme livre de sa Republique.

‡ Magalotti dans son traitté de la seureté publique.

† Le Cardinal Mantica dans son traitté des Contentions ambiguës.

* Le Docteur Pec dans son livre du droit de Comparution.

‡ Le Docteur Marthe dans ses Questions sur la Nature des Iurisdictions.

† Norderman dans ses observations sur le droit des Princes.

jetty par ceux qui devoient estre ses Sujets.

Pour faire valoir le quatriéme moyen, Charles eut besoin d'une conduitte mélée d'adresse, de vigueur, de contrainte, & de condescendance, & l'on peut dire qu'il n'oublia pas une de ces quatre choses, & qu'il sceut mesme distinguer les momens dans lesquels ils estoit à propos de les faire agir de concert, ou de les employer à part, de peur que l'antipatie des unes ne ruinast l'ouvrage des autres. C'est ainsi que non content d'avoir détourné l'usage de la Ligue de Suève qui n'avoit esté formée que pour appaiser les desordres de l'Empire, & de la faire travailler à la ruine de ses alliez, ou de quelqu'un de ses propres membres, il s'opposa fonnellement au dessein que les Allemans détrompez par Monsieur de Langey, firent de la rompre, & menaça de les poursuivre en qualité de Deserteurs * de la liberté Germanique, lors qu'il ne se des-unissoient que pour la conserver. C'est ainsi qu'il voulut emporter de haute lutte à la Diette de Ratisbonne, qu'on luy fournist d'immenses contributions pour la guerre contre les François, & que par un attentat également inouy dans la Police de l'Eglise, & dans celle d'Allemagne, depuis que les Diettes y estoient en usage, il permit aux Protestans des assemblées particulieres ‡ durant la tenuë du Concile de Trente, & les auctorisa pour decider des choses qui tendoient à separer le corps de l'Empire.

* Le Docteur Otho dans son Traité du droict Public.

‡ Mr. de la Mothe le Vayer dans son discours sur l'histoire.

Mais

Mais pendant que Charles faisoit ainsi les apprests d'une revolution qui devoit consumer plusieurs vies, avant que d'estre prests de recevoir la forme qu'on leur vouloit donner, & qui cependant pouvoient estre arrestez, aussi bien que les grandes machines, par le manquement du moindre concours, & que par consequent il estoit vray de dire qu'il travailloit beaucoup pour avancer fort peu, la fortune, qui suivant le Genie des hommes * volages seconde ordinairement les grands desseins, se mit de la partie, & fit naistre parmy les Allemans, non seulement la division dont il avoit besoin; mais encore en la maniere qu'il la demandoit. Ie veux dire qui fust durable, & qui ne pust estre levée par aucune † des voyes que la Politique met en usage. L'herefie de Luther servit d'instrument pour faire ce divorce, & le desordre des Ecclesiastiques ouvrit presque les deux tiers des pores * du corps Germanique pour en humer le venin. Ie ne veux point icy noircir la memoire de ce grand Prince, en l'accusant d'avoir connivé par une volonté deliberée à la naissance de cette Secte, ny méler de l'impieté dans sa conduitte, comme font presque tous les Historiens, sans estre fondez sur d'autres raisons † que sur ce qu'il ne l'avoit point étouffée quand il l'avoit pu. Ie sçay que la Morale reconnoist des occasions dans lesquelles on n'est pas obligé d'agir de toute sa portée, & que la plus parfaite de toutes les administrations qui est

* Lucain dans le deuxiéme livre de sa Pharsale.

† Oldendorp dans le recueil des choses remarquables arrivées durant son siecle.

* Riukeng dans ses diversitez du regime Ecclesiastique & temporel.

† Voicy toutes les raisons que les Espagnols alleguent pour excuser Charles-Quint en ce point.

eſt la Providence, permet quelquesfois le mal. Ie ſçay que dans la conjoncture de deux maux inevitables, la Loy Divine & l'humaine conſpirent à faire choiſir le moindre, & que Charles pouvoit eſtre prevenu, de maniere qu'il creuſt qu'un commencement d'hereſie dans les circonſtances de ce temps-là., eſtoit quelque choſe de plus ſupportable qu'une guerre civile. Ie ſçay que ſa prudence peut eſtre tombée dans l'inconvenient de celles qui raffinent trop., * à ſçavoir de ſe tromper non ſeulement dans le choix des moyens, mais encore dans leur meſure, & qu'il craignoit peut-eſtre d'appliquer des remedes violens, pource qu'il en connoiſſoit la nature, qui conſiſte à agir preſque toûjours auſſi-bien au de-là de l'intentión de celuy qui les ordonne, que du beſoin des perſonnes qui les reçoivent. Ie ſçay que comme il eſtoit d'humeur à profiter de toutes choſes, il avoit pû regarder l'hereſie comme un fleau que la colere de Dieu luy mettoit en main, pour battre une partie d'Allemagne, & qu'il y avoit d'autant moins de peril à s'en ſervir, qu'il eſtoit aſſuré que ceux meſmes qu'il en auroit battu, contribuëroient à l'exterminer quand il luy plairoit. Mais je ſçay bien encore que tout ce que je viens d'alleguer, ne conclud pas neceſſairement, & que les raiſons qui m'empeſchent de prononcer ſur cette matiere, ne retarderont pas un meilleur eſprit que le mien, ou luy donneront lieu d'en ſubſtituer de plus efficaces.

* Amirato dans ſes diſcours ſur Tacite.

Quoy qu'il en soit, il est certain que l'heresie eut le loisir de se provigner durant trente ans, avant que l'Empereur se fust resolu de la choquer à découvert, & que les meilleurs pretextes qui puissent colorer ce delay, se rapportent à trois, à sçavoir à l'impuissance où il estoit, de tirer de ses pays hereditaires des forces capables de la reduire, à l'espoir dont il se flattoit de la domter plus aisément, lors que le faux zele dont les Sectes ont accoustumé de bruler à leur origine, seroit alenty, & aux pressantes occasions qui l'appelloient ailleurs, & qu'il ne pouvoit terminer à moins que d'eluder les demandes ou les menaces des Innovateurs.

Mais l'evenement ayant justifié le mécompte de sa prevoyance, & le mal estant devenu sans remede, avant qu'il eut seulement apperceu qu'il estoit dangereux, la contagion ayant passé de Cercle en Cercle, & de Royaume en Royaume, en moins de temps qu'il n'en falloit pour infecter des Maisons * voisines, & les Magistrats qui s'y devoient opposer, ayans esté les premiers à luy donner entrée, les Princes & les Electeurs l'ayans embrassée pour unir à leur domaine les grands biens de l'Eglise qu'elle leur abandonnoit, & les peuples écoutans avec plaisir une doctrine qui les déchargeoit de tout ce qui pouvoit mortifier le sang & la chair, la corruption s'estant insinuée avec tant de rapidité dans le corps Germanique, que le nombre des membres sains estoit de beau-

* Le Cardinal Cajetan dans la Relation de sa Legation en Allemagne.

beaucoup inferieur à celuy des malades, & l'espoir de ressource paroissant illusoire en ce que les Provinces, les Villes, les Maisons & mesme les Temples se trouvans partagez, il y avoit plus à craindre que les Catholiques ne fussent gâtez par la proximité des Lutheriens; qu'il n'y avoit à pretendre que les Lutheriens fussent ramenez par le bon exemple des Catholiques, les Protestans commencerent à connoistre leurs forces, & à laisser agir les mouvemens que la nature donne tousjours pour la conservation de l'Estat où l'on s'est engagé volontairement, quel qu'il puisse estre. Ils firent reflexion sur la diversité des artifices par lesquels Charles avoit employé contre eux tantost les promesses & tantost les menaces, suivant qu'il les avoit trouvez plus ou moins disposez à suivre ses intentions : Ils s'estonnerent d'avoir pû estre si long temps les Ministres de ses passions en France & en Italie, sans découvrir le prejudice qu'ils se faisoient : ils comprirent l'étenduë de son ambition par la diversité des tentatives qu'ils avoient eux mesmes executées, & conclurent que l'Empereur apres avoir employé ses derniers efforts inutilement contre François I, viendroit enfin à eux, comme à une proye dont la prise estoit apparemment plus facile, & que la Religion suffiroit à luy fournir non seulement un pretexte ; mais encore des subventions de Rome, & des biens qui appartenoient aux Ecclesia-

ſtiques dans ſes Eſtats pour leur faire la guerre. Apres tant de ſpeculations ils paſſerent à la Pratique, & formerent une Ligue à Smalcalde, dont la fin principale, du moins ſi nous en voulons croire le plan que le Duc de Saxe & le Landgrave de Heſſe en dreſſerent, * conſiſtoit à prevenir l'oppreſſion que l'Empereur meditoit de faire à la liberté d'Allemagne, & à luy donner un Coadjuteur en l'adminiſtration de l'Empire. Charles apprit cette nouvelle avec un tranſport également mélé de joye & de cholere; de joye en ce qu'il voyoit que ceux-là meſme luy donnoient un ſujet legitime de leur faire la guerre, contre leſquels il y avoit ſi long-temps qu'il cherchoit des pretextes; † & de cholere, ſur ce qu'apres s'eſtre vanté de rétablir l'Empire au point où Charles-magne l'avoit laiſſé, ‡ & ſous cette condition avoit accepté la qualité de trois-fois-Grand que le Pape luy avoit donnée, * il entendoit qu'on l'avoit fleſtri d'un opprobre, auquel les Auguſtules meſme n'avoient point eſté expoſez, & qui dans le ſtile de ſes monitoires † eſtoient ſans exemple. Il s'en plaignit en toutes les manieres qui pouvoient exaggerer ſon reſſentiment. Il en étourdit les Cours de ſes ennemis ‡ auſſi bien que de ſes alliez. Il demanda du ſecours aux uns & aux autres, & il fit entrer avec tant de viſteſſe des trouppes dans l'Allemagne, par la Flandre & par le Duché de Milan, que ceux qui penſoient le ſurprendre,

* Il eſt exprimé fort au long dans le 1 Tome du recueil de Horſtleider, imprimé à Geſtand, en 1645.

† Le Docteur Riller dans ſon traitté de la Rebellion.

‡ Sleidan au commencement de ſon hiſtoire.

* Scribani dans le premier livre de ſon Politique Chreſtien, vers la fin.

† Ils ſont inſerez dans le meſme Horſtleider.

‡ Dans les memoires de du Belley.

dre, n'eurent point eux-mesmes le loisir de s'apprester. Mais comme l'artifice & le change avoient tousiours esté les plus puissans ressorts de sa Politique, & comme le peril, qui le menaçoit alors, estoit * sans comparaison le plus grand qu'il ait jamais couru, il y auroit du vuide en ce discours, si je supprimois la maniere dont il usa de l'un & de l'autre; & j'omettrois les deux plus remarquables circonstances qui puissent éclaircir les affaires d'Allemagne qui doivent entrer dans la premiere partie de mon Ouvrage, si me voyant si prez de l'idée sur laquelle elles ont esté si regulierement conduites, je ne l'exposois telle que je l'ay conceuë.

* Sandoval l'avouë luy mesme au commencement de son deuxiéme Tome.

Ie dis donc que Charles pour détourner l'orage qu'il estoit incapable de soustenir, abandonna en partie ses vieilles Maximes, qui consistoient à n'attaquer pas ouvertement les Princes d'Allemagne, & les retint en partie, pource que pendant que le Duc d'Alve faisoit sentir quel est le Genie des Espagnols, quand ils sont sous les armes, il agît avec tant d'art à la Cour de Rome, & de tromperie aupres des Estats & des Villes libres de l'Empire, qui furent d'humeur à se laisser surprendre, † qu'il persuada à l'une que la querelle n'estoit formée que pour elle, & contraignit les autres de luy sacrifier leurs compatriotes. ‡ Il fit representer hautement à sa Saincteté qu'il estoit temps d'arrester le cours de l'heresie, & de la confiner dans le Septentrion, au lieu de luy per-

† Son Ambassadeur Mendose fit une Harangue pource-là dans le Conclave, dont il ne reste que quelque fragment.

‡ Voyez l'exhortation de Iean Federic Duc de Saxe dans le recueil des pieces Allemandes de ce temps-là.

mettre le passage pour entrer d'Allemagne en Italie, qu'il feignoit qu'elle luy demandoit. Que c'estoit au Sainct Siege à qui ce monstre en vouloit particulierement, & qu'il n'avoit pas esté si tost formé de la corruption de la Saxe * qu'il avoit exhalé le premier soufle de son venin, contre sa puissance. En suitte il luy fit exaggerer le nombre des ennemis, & par une hardiesse qui n'avoit point eu de semblable, depuis que les Empereurs ont reconnu les Souverains Pontifes, † il fit souvenir les Cardinaux du saccagement de Rome, & du desordre que les Baudesnoires de Furstemberg qui estoient Heretiques y avoient commis, quoy qu'il fust constant qu'elles n'avoient agy que sous son nom, qu'elles estoient employées à la deffence de ces Estats, qu'elles estoient commandées par ses generaux, ‡ & qu'elles recevoient ses ordres. Il est vray qu'il le fit d'une si delicate maniere, qu'il ne touchoit aux vieilles playes qu'autant qu'il estoit necessaire à faire voir, que si quatorze mille Lutheriens passagers, & portant les armes pour un Prince Catholique, n'avoient pas laissé de se porter à des excez dont la seule memoire faisoit horreur, il n'y avoit rien qui ne fut à craindre de leur part, quand ils entreroient dans l'Italie sous les enseignes de l'heresie, & qu'ils adjousteroient le joug à la vexation, & la durée à la violence. Cependant ses propositions furent écoutées, & soit que la memoire des choses passées

* Luther en estoit nay.

† Ludolfe dans le livre du zele des anciens Empereurs.

‡ Le Connestable de Bourbon, & Filebert de Chalons Prince d'Orange.

passées agist encore fortement dans le Sacré College ; ou que le Schisme qui venoit de separer tant d'Estats Protestans de la Communion de l'Eglise, luy eust osté la connoissance de leurs forces, on se les imagina dans Rome plus grandes sans comparaison qu'elles n'estoient : on honnora l'Empereur du titre de Deffenseur de la foy : on ouvrit en sa faveur les thresors du Vatican, & du Chasteau Saint-Ange : on luy permit de lever des Croisades, & des decimes dans tous ses Estats de l'ancien & du nouveau Monde : on mit sur pied une belle armée dont on luy donna le commandement absolu & le pouvoir de l'incorporer à la sienne, & l'on engagea tous les * Souverains vers lesquels le Sainct Siege avoit de la creance à le secourir en diverses manieres.

* A la reserve de la Republique de Venise qui n'y voulut jamais entendre.

Charles apres avoir si bien reüssi dans la premiere Tentative, redoubla ses illusions & son adresse pour acheminer la seconde : & voicy les voyes par lesquelles j'ay remarqué dans l'Histoire qu'il y parvint. Il examina toutes les particularitez de la Ligue que l'on venoit de conclure à Smalcalde, & remarqua que tous les Princes du Septentrion n'y estoient pas encore entrez ; mais qu'ils y entreroient infailliblement, aussi tost que les considerations pour lesquelles ils avoient differé, viendroient à cesser, ou dez le premier avantage que le sort des armes donneroit aux Ligues. Il conclud de là l'importance qu'il y avoit de les prevenir, &

resolut en mesme temps * de n'épargner aucun des moiens qui sont en usage dans la societé civile, pour les empescher de la signer, & pour dérober à la foudre qui se preparoit contre luy, le concours de tant de vapeurs & d'exhalaisons malignes qui en eussent mesme rendu l'approche mortelle. Il sçavoit trop de Politique pour ignorer que les moindres † de toutes les unions estoient celles qui se formoient par la voye des Ligues, & qu'entre les Ligues il n'y en avoit point de qui les principes fussent plus fragiles, ny qui pussent estre plus facilement rompuës au dehors, que celles qui se faisoient pour attaquer ou pour conquerir, pource que de tant de chefs dont ces corps extraordinaires estoient composez, il n'y avoit que les plus ambitieux & les plus puissans qui devoient recueillir le principal fruit de la victoire, & que comme l'on avoit toûjours observé ‡ que c'estoient eux qui avoient fait la part aux autres, telle qu'il leur avoit pleu, des choses conquises, aussi estoient-ils presque les seuls qui eussent haste de s'y embarquer, au lieu que les plus moderez & les foibles estoient ordinairement les derniers à se declarer, les uns à cause * qu'ils faisoient plus de reflexion sur la nature de la guerre, qui de toutes les actions humaines conduit le plus avant avec moins de lumiere, & les autres en ce que si la fortune n'estoit pas d'humeur à favoriser leur temerité, ils seroient les premiers emportez comme

* François Dilescad dans son deuxiéme Tome vers le milieu.

† Charles Paschal dans son Ambassadeur.

‡ Machiavel dans le deuxiéme livre de ses remarques sur Tite-Live.

* Suivant la remarque de Tacite sur le sujet de Vespasian dans le premier livre de son Histoire.

me les moins capables de resister, & payeroient de leurs Estats les frais de l'armée qu'ils y auroient imprudemment attirée.

Cette raison luy fit presumer que s'il pouvoit oster d'un costé les appas avec lesquels cette Ligue attiroit tous les Protestans, & de l'autres fournir à ceux qui estoient nays pacifiques un pretexte honorable de n'y point entrer, il l'empescheroit de devenir non seulement telle qu'on se la figuroit dans les Cours estrangeres; mais encore il en reduiroit la puissance à un point de beaucoup inferieur à la sienne. Ainsi le premier expedient dont il s'avisa fut d'en éloigner la cause * de la Religion, c'est à dire de luy dérober le seul appuy sur lequel elle subsistoit pource qu'il sçavoit bien que de tous les ressorts que la Morale † met en œuvre, il n'y en avoit point de qui l'action fust plus occulte ny les effets plus merveilleux que celuy-là, qu'il n'y avoit point de froideur ny de timidité naturelle qu'il ne dissipast, & qu'il excitoit les seules conjonctures dans la vie, où les impies craignoient de paroistre sans zele, & les prudens sans émotion: c'est pourquoy dez qu'il eut tiré d'Italie toutes les assistances que j'ay marquées, il fit changer de langage à ses Manifestes: & sans se souvenir des promesses qu'il avoit faites au Saint-Siege, ny du titre glorieux qu'il venoit d'accepter, il publia un Monitoire ‡ dans tous les Cercles de l'Empire, dans la premiere partie du-

* Sleidan dans son quatriéme livre.

† Dans Alexandre Picolomini au traitté de la pieté.

‡ Il a esté inseré dans le recueil d'Horstleider.

quel il declaroit expressément que la fin de ses armes n'estoit pas de toucher à la nouvelle Religion, ny de rien innover en ce qui regardoit la liberté de conscience, qu'il avoit accordée par provision, & qu'il ne les prenoit que par le plus necessaire de tous les devoirs. Il vouloit dire celuy qui lioit tous les hommes à leur propre deffence, & pour reprimer la rebellion que le Duc de Saxe & le Landgrave de Hesse avoient excitée en Allemagne. Dans la seconde, il conjuroit tout le monde d'examiner sans passion la contexture de la ligue de Smalcalde; & cottoit plusieurs indices à la faveur desquels il se promettoit de convaincre les plus obstinez: que l'intention de ceux qui l'avoient signée, n'estoit point de preserver ny de deffendre leur Religion qui n'avoit point esté menacée, & qui ne voyoit rien pour lors devant elle qu'elle pust redouter; mais de ruiner la Maison d'Austriche dont il estoit le Chef, & d'esteindre ou pour le moins de s'approprier l'Empire, dont il y avoit desja si long-temps qu'elle estoit depositaire.

Il fit la mesme declaration par la bouche de ses Ambassadeurs aux Rois de Suede & de Dannemarc, & il commença des negociations avec eux, qu'il n'avoit pas dessein de conclure, & dont il recueillit pourtant le fruict, puis qu'il ne consistoit qu'à leur lier les mains, & qu'à les empescher d'accourir à la cause commune. Apres s'estre assuré des dehors de l'Em-

l'Empire en la maniere que j'ay representée, & avoir interdit aux Liguez tout l'espoir du secours qu'ils attendoient des autres Protestans, il travailla à les desunir, & s'addressant à ceux qui paroissoient les plus sages, & les moins interessez, il leur fit insinuer adroitement par des personnes qui estoient de leur confidence, & qui ne pouvoient estre soupçonnées d'aucune intelligence avec l'Empereur, qu'il n'y avoit point de meilleur expedient pour eux dans la conjoncture presente, que de se donner le loisir de voir quels seroient les premiers succez des armées de Saxe & de Hesse, avant que d'y joindre les leurs, & d'attendre de quel costé inclineroit la victoire, pour ne point exposer d'abord leurs Estats au hazard; pour ce que si la Ligue avoit l'avantage, l'accroissement des forces qu'ils y conduiroient, ne seroit pas si peu considerable, qu'ils ne fussent tousjours les bien-venus, quand mesme la communauté de Religion ne suffiroit pas à les faire reconnoistre en qualité de membres, au lieu que le Ciel continuoit à favoriser l'Empereur indifferemment en toutes choses : Et si l'armée aguerrie que le Duc d'Alve commandoit, venoit à triompher des troupes confederées qui dependoient de plusieurs Chefs, & qui n'estoient pour la pluspart que tumultuairement assemblées, la foudre qui n'avoit esté preparée que contre la rebellion, ne tomberoit que sur les vaincus qui l'auroient provoquée, & quel-

que debordement que Charles permist à sa cholere, il seroit tousjours obligé de respecter * les Estats d'où rien de criminel ou de suspect ne seroit parti, & de se contenter de punir ceux qui auroient non seulement signé, mais encore executé les principaux articles de Smalcalde.

* C'est une qualité que ses Panegyristes admirent en luy, mais avec peu de fondement.

Vn appas si grossier & mesme apparemment jetté si fort à contre-temps, ne laissa pas de faire son operation, & l'Electeur & le Landgrave, dont l'un estoit le Bras, & l'autre l'Ame du party, s'apperceurent incontinent qu'il y avoit eu de l'yvroye * meslée avec la Semence de leur Euangile, & qu'il s'en falloit beaucoup que les effets ne respondissent aux promesses que les Princes confederez avoient faites. Apres avoir inspiré la terreur & la fausse confiance dans les Esprits de ceux qui ne connoissoient pas assez les forces du party, dans lequel ils estoient entrez, ny les artifices de l'adversaire qu'ils avoient choisi; Charles estima qu'il falloit agir d'une autre maniere avec les autres qui s'estoient engagez avec plus de circonspection, & qui vray-semblablement, outre la fin generale pour laquelle ils avoient publié qu'ils alloient armer, en avoient de particulieres qui se rapportoient à l'honneur, ou à l'interest. Il comprit bien d'abord que comme ils estoient plus ambitieux, ils ne s'appaiseroient pas si facilement que les autres, & que par consequent le coup de partie consistoit à ne rien espargner pour se les acquerir,

* Ce sont les termes de leurs plaintes aux Villes Anseatiques.

querir, puis que ſans eux le corps de la Ligue reſteroit autant immobile que le ſont les grandes Machines, deſquelles on a deconcerté le principal reſſort. Il reſolut donc de les attaquer par la voye des effets ; mais comme il eſtoit grand ménager, & que d'ailleurs il avoit eu cela de commun avec l'Empereur Maximilian * ſon ayeul paternel, de manquer d'argent en toutes ſes entrepriſes, il voulut eſſayer auparavant celles des promeſſes; & quoy qu'il les fiſt en la plus groſſiere de toutes les manieres, & qu'il n'y gardaſt aucune des formalitez ny des myſteres dont il uſoit en d'autres rencontres, † quoy qu'il les fiſt porter indifferemment aux oreilles de tout le monde, quoy qu'elles fuſſent dans l'excez, auſſi bien à l'egard de celuy qui les faiſoit, que du coſté de leur meſure, quoy que l'on n'affectaſt point de les expoſer en cachette (d'où cependant elles devoient emprunter ce qu'elles auroient de vertu) & quoy que meſme on fiſt eſperer à diverſes perſonnes en meſme temps, au ſceu des unes & des autres, la dépoüille du Lyon qui n'eſtoit pas encore mort (je veux dire les biens des deux Chefs de la Ligue qui n'avoient jamais paru dans une plus redoutable poſture) il fut nonobſtant aſſez heureux pour trouver des Aveugles volontaires qui s'engagerent dans les pieges qu'il leur tendoit, & des imprudens qui paſſerent de ſon coſté, ſans examiner à quel tiltre. Le Duc Maurice & le Duc Auguſte de Saxe abandonnerent

* Philippe de Commines luy donne preſque touſjours la qualité de Prince neceſſiteux & affairé.

† Goutter en fait le denombrement dans ſes diſcours ſur Tacite.

tous deux le party de leur aisné, sur l'espoir * dont on flattoit chacun d'eux en particulier, de luy donner l'investiture des Estats, & du bonnet Electoral de Iean Federic, dés qu'il seroit mis au ban de l'Empire, & le frere du Landgrave de Hesse, apres avoir fait un nouveau Schisme parmy les Protestans†, accepta les offres que l'Empereur luy faisoit, d'en introduire un autre dans sa Maison, & de partager les Estats de son Souverain, sous la qualité de Landgrave de Darmstat.

* Sleidan allegue d'autres raisons, mais elles sont pueriles.

† Il avoit suivy les nouvelles opinions de Zuingle.

Il ne restoit plus que la France, du secours de laquelle Charles pust concevoir de l'ombrage, parce que la generosité qu'il avoit tant de fois éprouvée en François I, ne luy permettoit pas de douter qu'il ne secourust les Allemans ses anciens Alliez, aussi-tost qu'il en seroit prié. Pour divertir ce coup de qui l'impression auroit esté la plus dangereuse de toutes, il fit representer d'une part aux Directeurs de la Ligue par les Emissaires qu'il entretenoit aupres d'eux, que c'estoit avoir une trop indigne opinion de leurs forces, que de commencer d'agir sous le personnage de Supplians, à l'égard d'un Roy dont ils pretendoient que la Couronne relevast de l'Empire, * & que c'estoit fournir à toute l'Europe un dangereux prejugé contre leur reputation, que de recourir au secours d'autruy, auparavant que de sçavoir s'il en seroit besoin ; qu'on n'avoit pas accoustumé d'appliquer des remedes extremes aux premiers signes d'indisposition qui paroissoient,

* Voyez les ridicules fondemens, sur lesquels Schomborner fonde cette pretention dans le 2 Livre de sa Politique.

ſoient, & qu'il falloit attendre que le mal fuſt capable d'irriter la vertu des remedes, & d'exprimer pour ainſi dire toute leur activité par la reſiſtance qu'il leur feroit, avant que de les appliquer : Qu'il n'y avoit pas d'apparence que les choſes en deuſſent eſtre de long-temps reduites à ce terme, & que meſme quand la Providence permettroit que la Ligue fuſt mal traittée, il y auroit encore bien du chemin à faire, & des inconveniens à diſcuter, auparavant que d'en venir là : Qu'il faudroit ſçavoir ſi le Roy François, aprés avoir eu du pire en tant de guerres directes, en voudroit entreprendre une indirecte contre le meſme adverſaire, & ſe fier encore une fois à la fortune dont il ſe plaignoit avec tant de ſujet, ou bien ſi la Politique, dans les ſecrets de laquelle il commençoit à penetrer, * ne luy conſeilleroit pas pluſtoſt d'eſtre le ſpectateur des deſordres de ſes voiſins, & de faire ſourdement les preparatifs neceſſaires pour en profiter.

* C'eſt une remarque de Bodin vers la fin de ſon incomparable chapitre de la Monarchie.

Que s'il avoit l'ame trop élevée pour eſtre tenté par de ſi bas objets, & s'il perſiſtoit dans la reſolution de conſerver le nom de Grand, par les meſmes voyes de franchiſe & de fidelité qu'il l'avoit acquis, il eſtoit trop religieux en toutes choſes, & trop formaliſte en ce qui regardoit la denonciation de la guerre, pour recevoir la protection des Ligués de Smalcalde, ſans avoir eſſayé premierement de calmer les affaires par quelque accommodement,

& de divertir la tempeste à laquelle il s'alloit exposer en faveur de ses Alliez, s'il estoit possible; par ses offices aupres de l'Empereur, avant que de tirer l'épée: Qu'il dependroit alors de sa Majesté Imperiale, de tirer les choses en longueur, & de tenir le Roy tellement en suspens qu'il ne hasteroit point les troupes qu'il avoit destinées pour l'Allemagne. Qu'il les envoieroit beaucoup moindres que n'estoit le besoin de ceux qui les demandoient, & qu'il en donneroit peut estre le commandement à des Chefs, * qui se trouvans de Religion contraire à ceux de la Ligue, auroient beaucoup de peine à conserver la bonne intelligence qui leur estoit si necessaire, pour triompher d'un si vigilant ennemy, d'où il resultoit que l'espoir que les Allemans pouvoient fonder sur l'assistance de France, avoit bien tout l'esclat exterieur, dont il estoit capable de briller; mais que cela ne suffiroit pas pour éblouïr les yeux de l'Empereur & pour l'empescher de remarquer le vuide qu'il y auroit au fonds, & qui paroistroit lors qu'il ne seroit plus temps, c'est à dire dans l'execution.

* Il designoit les amis du Cardinal de Tournon, qui estoient ennemis mortels des Heretiques.

D'autre-part il ne manqua pas de personnes qui sceurent en mesme temps insinuer à François I, qu'encore qu'il y eust tousjours quelque apparence de generosité dans le secours qu'un Roy donnoit à ses Alliez, & que cette apparence fust d'autant plus capable de surprendre, qu'elle sembloit emaner du fonds de la Politi-

que

que & des plus vieilles Maximes dont les hommes fussent demeurez d'accord, en établissant des Communautez : Neantmoins les plus sages * d'entre eux avoient observé que le caractere de cette vertu ne convenoit qu'aux assistances données dans toutes les formalitez, qui les devoient accompagner, & que comme il y avoit des ardens au milieu de la nuit, qui n'éclairoient que pour conduire dans des precipices, il y avoit aussi des Estats qui ne découvroient leur necessité que pour attirer leurs Alliez à la partager : Que c'estoit pour éviter de semblables inconveniens que les premiers fondateurs † de la Societé civile avoient jugé necessaire avant toutes choses, de regler le devoir des Citoyens à l'égard de leurs voisins, & qu'entre les principaux termes outre lesquels ils n'avoient point estimé qu'il se pust raisonnablement étendre, * ils en avoient assigné trois, à l'exception desquels ils declaroient qu'il ne falloit pas faire d'amas d'hommes ny d'argent, pour les employer en faveur des autres, à sçavoir sans connoistre distinctement la fin à laquelle ils aboutiroient, sans estre convenus de quelques conditions preliminaires qui serviroient à maintenir la seureté de ceux qui donneroient le secours & la confiance de ceux qui le recevroient, & sans appercevoir quelle utilité reviendroit au public de tant de biens consumez, & de vies hazardées.

* Aristote dans le quatriéme livre de sa Morale.

† Platon dans le premier livre de sa Republique.

* Patrice dans son Parallele militaire.

Que si nonobstant la diversité des evenemens

nemens dont la Morale estoit bigarée, ces veritez avoient tousjours eu lieu, il estoit evident que leur pratique paroissoit absolument necessaire dans la conjoncture dont il s'agissoit, & que la France avoit de grandes considerations à faire, avant que de s'embarquer dans une expedition si jalouse qu'estoit à son égard l'affaire d'Allemagne: Qu'il estoit question de secourir des peuples * à qui l'air du Septentrion inspiroit une si haute opinion d'eux-mesme qu'ils pensoient meriter d'estre secourus gratuitement, & qu'ils croyoient avoir fait toutes les avances qui pouvoient y obliger leurs Alliez, quand ils avoient témoigné d'en avoir besoin: Que sur cette dangereuse prevention, ils ne se resoudroient jamais à donner des places de seureté pour la retraite des armées qui marchoient à leur secours: & que comme ils estoient encore éblouïs au de-là de tout ce qu'on pouvoit imaginer par le vain éclat de la majesté de l'Empire, ils attendroient les dernieres extremitez, auparavant que de se brider eux-mesmes (comme ils disoient) par des blocus volontaires, & de faire des playes à l'Empire, qui ne se fermeroient peut-estre jamais: Que si nonobstant la France insistoit à demander des gages de la foy de ceux pour lesquels elle entroit en querelle, & des assurances qu'elle ne seroit point la proye des ennemis en cas de disgrace, & que ses associez ne l'abandonneroient point à la vangeance de ceux qu'elle

* L'Evesque de Valence mourut dans sa premiere Ambassade.

qu'elle auroit irritez à leur occaſion, ſi elle alleguoit les exemples paſſés & les ingratitudes éprouvées, pour juſtifier l'importance de ſe munir d'un paſſage qui puſt favoriſer le retour de ſes trouppes, & qui empeſchaſt la Ligue de s'accommoder avec l'Empereur, ſans ſa participation ou meſme à ſes dépens, les Allemans concevroient auſſi-toſt de l'ombrage de leur deſſein, & s'imagineroient infalliblement que le Roy voudroit introduire parmy eux une uſurpation veritable, ſous le pretexte d'une protection apparente: Et qu'il ne les preſerveroit de l'eſclavage de la Maiſon d'Auſtriche que pour les aſſujettir au ſien; qui ſeroit d'autant plus à craindre qu'il eſtoit Etranger: Qu'ils mediteroient auſſi-toſt de faire leur traitté à part dez là premiere occaſion qui leur en ſeroit offerte: & qu'ils ne feroient point ſcrupule de laiſſer les François dans le bourbier d'où ils ne ſeroient ſortis que par leur aſſiſtance: Que peut-eſtre encore paſſeroient-ils dans un excez qui n'eſtoit pas ſans exemple dans l'antiquité; & que l'Empereur eſtoit aſſez fin pour les induire incontinent apres l'accord, à tourner leurs armes contre leurs Liberateurs, & à convertir la defection en hoſtilité, & leur manquement de foy en une infraction publique du droit des Gens.

Ces conſiderations, quoy que differentes en elles meſmes, eſtoient ſi bien ajuſtées à l'eſtat preſent des choſes, & furent exaggerées avec tant d'art par ceux qui

s'en

* Louys Bocatelle Archevesque de Ragouse.
* Le Secretaire Apollonio.
‡ Bodin dans le 3 livre de sa Republique.
† Aristote dans le 2 livre des Topiques.

s'en mélerent à la Cour de France * & en celle de Saxe, qu'elles firent l'effet qu'elles pretendoient en l'une & en l'autre, je veux dire qu'elles suspendirent l'action de François I, en mesme temps qu'elles rendoient les Protestans insensibles à l'aspect du peril qui paroissoit inevitable. Ainsi le Roy de France, qui durant le cours de son regne avoit fait beaucoup d'inutiles despences pour avoir affecté ‡ une grandeur de courage, qui n'estoit pas de saison dans le siecle où il vivoit, agit pour lors avec plus de retenuë qu'on ne s'estoit imaginé, & se contenta d'armer sur les frontieres de Champagne & de Picardie, pour avoir de quoy se faire rechercher & se faire craindre par les deux partis, ou pour empescher celuy qui seroit le vainqueur, d'entreprendre sur ses Estats. Les Allemans persevererent de leur costé dans une vaine confiance en la multitude des trouppes qu'ils avoient tumultuairement assemblées, & dans le mépris de leur ennemy qui croissoit à mesure qu'il y avoit des gens de condition qui quittoient la Ligue, pour passer sous ses enseignes. Ils crurent nonobstant estre assez puissans pour vuider leur querelle, sans appeller l'Estranger: Et comme dans les fautes de jugement, il se fait un progrez † plus rapide, & moins interrompu que dans toutes les autres, ils s'imaginerent que la partie avoit trop de proportion avec l'humeur Françoise, pour estre achevée sans eux, & qu'ils s'y méleroient, sans attendre qu'ils en fussent

sent priez, bien loin de demander des villes de retraite, & d'user d'un stile & de précautions qui leur estoient alors tout à fait inconnuës *.

Cependant Charles qui ne pensoit qu'à donner loisir à l'armée du Pape de renforcer la sienne, pour la mettre en estat d'affronter l'ennemy, arresta les Protestans un mois entier devant Ratisbonne, sema de jour en jour de nouveaux differens parmy leurs Chefs, fit rebuter l'avis de l'Electeur de Saxe qui portoit que l'on allast droit à Lautsat, pour empescher la jonction du Duc de Camerin avec le Duc d'Alve, pour attaquer l'Empereur qui n'avoit alors que huit mille hommes de pied, & douze cens chevaux; & par un evenement qui represente à mon sens mieux que nul autre du siecle passé, le foible des Ligues, il les occupa si long-temps à deliberer s'ils l'attaqueroient, avant que de le priver de la qualité d'Empereur, qu'il receut sans aucune traverse, tous les renforts qu'il attendoit d'Italie, d'Espagne, de Hongrie, & du Pays-Bas. En suitte il ravitailla Ratisbonne, il conserva Ingolstad, il accoustuma insensiblement ses trouppes à mépriser le nombre des Ennemis, en leur faisant remarquer leur peu de discipline, puis ayant esté assez heureux pour voir mourir en mesme temps les Rois de France & d'Angleterre, qui seuls pouvoient secourir le parti Protestant, il le divisa encore une fois par une contre-marche du costé de la Boheme, & le deffit enfin sur

* Le Duc de Lorraine le reprochoit aux François dans son Manifeste de l'année 1633.

sur les bords de l'Elbe par une bataille * qui ne luy cousta que quarante soldats, & qui pourtant fut si pleine que le Duc de Saxe mesme devint son prisonnier. Il ne luy restoit plus rien à souhaitter que la personne du Landgrave de Hesse, & ce Prince fut assez imprudent pour se fier aux promesses des deux gendres ‡ qu'il avoit aupres de l'Empereur, qui luy faisoient esperer de faire son accommodement à telles conditions qu'il luy plairoit. Il vint tout seul dans le camp de son Ennemy sur la foy d'un traitté captieux que Granvelle avoit fait avec luy, & qui fut interpreté, de maniere † qu'il consentoit que l'Empereur fist tout ce qu'il luy plairoit de luy, pourveu qu'il ne le tinst pas eternellement en prison.

* Elle fut donnée au mois d'Aoust de l'année 1547.

‡ Le Marquis de Brandebourg, & le Duc Maurice de Saxe.

† Ce fut le Duc d'Alve qui trouva ce fatal expedient.

Ce fut alors que Charles voyant la France gouvernée par un Roy sans experience, l'Angleterre en minorité, les Princes d'Italie dans l'estonnement, & les Villes libres d'Allemagne concourir à qui luy viendroit plustost presenter les clefs, leva le masque, & s'expliqua du projet qu'il avoit tenu si long-temps caché. Il condamna le Duc de Saxe à la mort, & ne luy donna qu'une heure * pour se resoudre sur la proposition qu'on luy faisoit faire de rachepter sa teste par une cession volontaire de tous ses Estats, & mesme par la demission de son bonnet Electoral entre les mains de son vainqueur. Il exigea de semblables conditions du Landgrave, & ne se mit plus en peine de donner au

* Cet Arrest est descrit fort au long dans Sleidan vers la fin de son Histoire.

Duc

Duc Maurice la dépoüille de son cousin, quoy qu'il l'eust attiré de son costé par cette amorce, & qu'en effet il luy fust redevable du succez qu'il avoit remporté. Il convoqua une Diette generale à Ausbourg, où il voulut que les Electeurs & les Princes de l'Empire le suivissent en diligence: il obligea les Villes libres de haster la nomination de leurs Deputez: il la fit ouvrir le premier jour de Septembre de l'année mil cinq cens quarante-sept, & fit lire en sa presence par l'Archi-Duc Maximilian son neveu, un Escrit par lequel apres avoir exprimé legerement ses sentimens de tendresse & d'amitié qu'il avoit pour l'Allemagne, qu'il nommoit sa patrie, & le regret avec lequel il avoit esté contraint de prendre les armes, du bonheur desquelles il ne s'estoit réjoüi, que pource qu'elles sembloient avoir déraciné de l'Empire toutes les semences de trouble; il representoit un peu plus au long, que comme la diversité de Religions avoit esté la cause, ou du moins l'origine de la guerre civile, & comme pour y remedier, il avoit esté plusieurs fois conjuré par tous les Ordres de l'Empire, d'assembler un Concile qu'il avoit convoqué, & fait commencer à Trente, il supplioit la Diette de decider avant toutes choses, la maniere dont on devoit le reconnoistre, & les precautions dont on devoit user pour le faire conclure à la satisfaction de tous les Fidelles. Il proposoit en suitte que l'on establist une nouvelle

Cham-

Chambre Imperiale, & qu'on luy permist d'en nommer les Iuges, & de les augmenter quand il le jugeroit à propos : enfin il demandoit que l'on interdist desormais dans l'Empire toutes les assemblées privées, & generalement toutes celles qui se feroient. Il ne se contentoit pas de dire sans son consentement, il adjoustoit mesme sans sa participation, * & il en alleguoit deux si mauvaises raisons, qu'elles ne servoient qu'à découvrir le fonds de ses intentions. La premiere, que ces entreveües avoient esté de tout temps, comme le sein où s'estoient formé les orages qui avoient agité l'Empire; & la seconde, qu'il n'estoit pas possible qu'il y eust assez de liberté en des lieux où son auctorité Imperiale n'intervenoit pas, pour donner à chacun la confiance qui estoit necessaire pour exposer ses vrais sentimens.

* Zoé dans son Histoire Protestante.

Mais la fortune qui s'offençoit peut-estre de la hardiesse, avec laquelle Charles avoit fait éclatter son dessein, l'abandonna pour la derniere fois, & luy signifia sa desertion par quelques-uns de ces actes bizares, avec lesquels elle a coustumé de se jouër des avantages qu'elle a procurez elle mesme, & que je vais representer, suivant l'ordre du temps qu'ils arriverent. Les trouppes de Madruce, que l'Empereur avoit fait entrer dans Ausbourg, comme celles dont il estoit le plus asseuré, firent une sedition pour cela seulement, que leur monstre avoit

avoit eſté differée de quelques jours, & contraignirent auſſi les Bourgeois de prendre les armes, pour empeſcher le pillage de leurs maiſons. Le deſordre devint ſi grand, que l'Empereur meſme, qui quelques jours auparavant avoit triomphé dans cette Ville, en qualité de Conquerant d'Allemagne, * fut reduit à ſe refugier dans une Maiſon inconnuë, où il demeura trois heures dans l'agitation que luy donnoit d'un coſté la crainte de la fureur du ſoldat, & de l'autre les ſoupçons aſſez bien fondez, † qu'il avoit de la fidelité des Habitans, juſqu'à ce que l'auctorité des Magiſtrats, & les ſommes d'argent qu'il fit promptement diſtribuer aux mutinez, donnerent loiſir au Cardinal de Trente de le venir dégager.

* Sleidan & Monſieur de Thou le diſent ainſi.

† A cauſe de l'averſion qu'ils avoient pour leur Eveſque, favori de l'Empereur.

L'Electeur de Saxe écouta l'arreſt de ſa mort qu'on luy prononçoit, ſans changer de viſage, * & répondit froidement que ſi ſa femme & ſes enfans perſiſtoient dans la meſme reſolution que luy, l'Empereur s'eſtoit aviſé d'une fort mauvaiſe invention, pour tirer de ſes mains la forteresse de Vittemberg. Il adjouſta qu'il avoit mis ordre à ſa conſcience dez le moment qu'il eſtoit devenu priſonnier; puis ſans autre ceremonie il invita le Duc de Brunſvic à jouër une partie aux Eſchecs. La fierté du Land-grave de Heſſe ne fut qu'irritée par ſa detention, & tous les mauvais traittemens qu'il reçeut des Eſpagnols, à la garde deſquels on l'avoit confié, † ny les menaces de l'Empereur

* Sleidan luy fait faire pluſieurs autres choſes qui tiennent du Demon.

† Louis Davila Hiſtorien Eſpagnol, témoin oculaire le dit ainſi.

reur ne l'empeſcherent pas de faire ſouvenir le Duc Maurice de Saxe, & l'Electeur de Brandebourg ſes gendres, de guarantir la caution qu'ils luy avoient donnée par écrit, qu'il s'en retourneroit libre, & ſous le piege de laquelle il avoit eſté attiré dans le camp de Charles.

Mais le plus ſenſible déplaiſir que l'Empereur eſtoit lors capable de recevoir, luy vint de la Cour de Rome, & du refroidiſſement du Pape Paul troiſiéme, lequel eſtant enfin convaincu, que la guerre d'Allemagne eſtoit purement d'Eſtat & non pas de Religion, & voyant combien les trouppes que le Saint Siege entretenoit à l'Empereur, avoient aliené les Proteſtans de ſe rendre au Concile de Trente, envoya des ordres exprez à ſon petit-fils Octavian Farneze qui la commandoit, de les ramener ſans delay, & laiſſa Charles hors de pouvoir d'executer aucune choſe.

Tant de revers qui luy arrivoient preſque en meſme temps, ne l'étonnerent pas neantmoins; mais luy firent ſeulement prendre un peu plus bas ſes meſures. Il ſe determina de remettre à quelque autre ſaiſon le deſſein d'aſſujettir l'Empire, & de ſe reconcilier preſentement avec ceux qu'il venoit de vaincre, pour les employer à tirer raiſon du Pape *, qui luy faiſoit perdre le fruit de ſa victoire. Pour y parvenir il crut qu'il falloit attirer les Proteſtans au Concile dont il eſperoit eſtre le maiſtre, à cauſe que la pluſpart des Eveſques

* Fr. Paule allegue cette raiſon du reſtabliſſement du Concile.

ques qui le composoient, estoient ses Sujets * ou ses creatures: afin de piquer le Pape par la crainte qu'il auroit qu'on y travaillast à reformer la Cour de Rome, il en fit derechef solliciter les Princes & Deputez de la Diette, & leur offrir des seuretez qui n'avoient point encore esté proposées. Les Princes répondirent, qu'ils reconnoistroient l'assemblée de Trente pour un legitime Concile, † pourveu qu'elle fust libre, que le Pape n'y presidast point, qu'il remist aux Evesques qui y assisteroient, le serment qu'ils luy avoient presté, & que ceux de la confession d'Ausbourg eussent droit de suffrage aussi-bien que les autres. A ces quatre conditions les Deputez en adjousterent une cinquiéme, à sçavoir que l'on retractast tous les decrets qui avoient esté desja faits, & que l'on commençast tout de nouveau; mais l'Empereur sceut si parfaittement user de l'étonnement, où tant de bons succez avoient porté les Allemans, & du bruit qu'il fit semer que l'armée Papale alloit seulement se raffraischir du costé du Tirol, qu'il fléchit l'Electeur Palatin, par les menaces qu'il luy fit de ressentir de ce qu'il avoit signé la Ligue de Smalcalde, & le Duc Maurice de Saxe, par l'espoir de remettre en liberté son beaupere: Ils n'y consentirent pourtant ny l'un ny l'autre, qu'apres avoir receu de Charles une contre-promesse, ‡ qu'il ne se passeroit rien dans le Concile, au desavantage de leur party. Les autres Princes firent

* A cause de la Sicile, de Naples & de Milan.

† Ces quatre conditions estoient couchées fort au long dans le cahier preliminaire de la Diette.

‡ Les Actes de la Diette le disent ainsi.

à leur exemple une declaration par laquelle ils acquiesçoient à la propositionde l'Empereur, en ce qui regardoit l'assemblée de Trente; de maniere qu'il ne restoit plus que les Deputez des Villes libres que Charles voyoit d'autant moins disposés à le contenir, qu'il ne leur avoit pas donné les mesmes seuretez qu'aux Princes, de tenir sa parole; mais il employa contre eux une ruse dont il ne croyoit pas qu'ils se peussent dégager, à moins que de luy donner leur consentement ou de se mettre mal avec leurs confreres. Il leur fit presenter par Granvelle les articles que les Princes de l'Empire avoient signez, & leur ordonna de les signer à leur tour, ou d'alleguer presentement ce qu'ils y trouvoient à redire. Ces bonnes gens à qui les supercheries de l'Empereur tant de fois éprouvées avoient aiguisé l'esprit, apperceurent d'abord le fonds de ses intentions, & les éviterent encore plus adroitement par un coup d'essay que j'insinuë icy d'autant plus volontiers qu'il est le premier où j'aye remarqué du raffinement dans la Politique des Bourgeois Allemans. Ils répondirent modestement, qu'il ne leur appartenoit point de corriger ce que leurs Princes avoient arresté, comme il sembleroit qu'ils eussent dessein de faire, s'ils adjoustoient de nouvelles instances, & presenterent en mesme temps un Escrit, qui contenoit precisement tout ce qu'ils demandoient, sans faire aucune mention des Articles dont les Princes estoient demeurez d'accord.

L'Em-

L'Empereur, picqué de voir (diſoit-il) que ces Meſſieurs luy fiſſent leçon * en matiere de Cabinet, leur joüa d'une contreruſe, interpreta leur modeſtie en un conſentement exprés, ſupprima leur Eſcrit, & leur fit dire par ſon Chancelier dans l'Aſſemblée generale: Qu'il les remercioit de ce qu'à l'imitation des Electeurs & des autres Princes, ils avoient mis leurs intereſts entre ſes mains; mais eux, ſoit qu'ils euſſent preveu ce que l'Empereur feroit, ou que l'apprehenſion de ſe commettre avec leurs compatriotes euſt diſſipé leur lenteur, firent courir dés le lendemain un Manifeſte, † où leur Eſcrit eſtoit inſeré, les raiſons pour leſquelles il avoit eſté ſupprimé, découvertes; les conditions ſous leſquelles ils approuvoient le Concile, expoſées; & les Princes, & les Eſtats de l'Empire ſuppliez tres-humblement de croire que ce qui les avoit obligez de conſentir de vive voix à la propoſition captieuſe de l'Empereur, n'avoit eſté que de peur qu'on ne leur imputaſt d'avoir manqué de deference, pour des Articles qu'on leur preſentoit ſignez de leurs mains. Cette tentative, qui n'avoit pas reüſſi à Charles, ne l'empeſcha pas de ſe prevaloir des deux tiers des ſuffrages qu'il avoit extorquez aux Eccleſiaſtiques, & aux Princes Proteſtans, comme s'ils euſſent eſté de toute la Nation Germanique, ny d'envoyer en ſon nom des Ambaſſadeurs ‡ à ſa Sainteté, pour la prier de r'appeller à Trente les Peres du Con-

* Bombra dans les Apophthegmes de Charles-Quint.

† Le Miniſtre de Strasbourg Amſtorphius en eſtoit l'Autheur.

‡ Le Cardinal d'Auſbourg eſtoit Chef de cette Legation.

cile, que la Contagion avoit obligez de se retirer à Bologne. Ils avoient ordre exprez de luy remonstrer, que puisque les remedes humains paroissoient desormais incapables de restablir d'Allemagne dans le repos qu'elle avoit perdu depuis vingt-sept ans, & puis qu'il n'en restoit plus d'autre, que celuy d'un Concile Oecumenique, qui fust assemblé dans un lieu, d'où l'on pût découvrir le mal qu'il s'agissoit de soulager, elle estoit obligée par toute sorte de raisons, de ne refuser pas aux Allemans ce témoignage du soin qu'elle avoit pour eux, en qualité de Pasteur universel, ou qu'autrement ils seroient obligez de recourir à des voyes extraordinaires.

Le sens double & mysterieux de ces dernieres paroles acheva de persuader au Pape, que l'Empereur ne poursuivoit le restablissement du Concile que par un sentiment qui le portoit à se vanger de luy, principalement lors qu'il les vit expliquées par le meurtre * de Pierre Louis Farnese son petit fils, assassiné par une conjuration dont on publioit hautement, que Fernand de Gonsague Gouverneur de Milan pour l'Empereur, avoit esté le promoteur, & qu'il y avoit lieu de soupçonner que Charles y eust consenti, quoy qu'il eust donné Marguerite sa fille naturelle à Octavian, fils legitime du deffunct, sur ce que les Ministres d'Espagne advoüerent que sur les avis qu'on avoit reçeus d'Italie, que Farnese attentoit à la liberté de Sienne, & traittoit avec les Fran-

* Il y eut une Relation fort exacte de cette mort, qui fut imprimée à Gennes.

François pour les rappeller dans la Lombardie, l'Empereur avoit hesité long temps sur le remede qu'il y devoit donner, & qu'enfin il avoit permis à Gonzague de prendre toutes les precautions qui seroient necessaires contre Farneze, pourveu que sa vie ne courust point de risque; mais cette restriction fut creüe de peu de personnes, parce qu'il y avoit fort peu d'apparence que les Conjurez eussent entrepris un crime de cette nature, au mépris de son auctorité, contre un homme, dans la maison duquel il avoit colloqué sa fille, * à moins que d'estre certains de sa connivence, sans laquelle il n'y avoit pas lieu de presumer qu'ils pussent trouver aucun lieu de retraitte, pour eviter la punition. Il n'estoit pas non plus vraysemblable que l'Empereur se fust imaginé que les Conjurez se contentassent de prendre prisonnier Farneze, eux, dont la pluspart estoient ses Sujets, comme originaires de Parme & de Plaisance, qui connoissoient son rang, qui envioient ses richesses, & qui d'ailleurs estoient assez intelligens pour se deffier que Charles ne le remist en liberté, & ne les abandonnast à sa fureur, apres qu'il en auroit tiré ce qu'il pretendoit.

* Marguerite qui fut depuis Gouvernante du Pays-Bas.

Adjoustez à ces deux conjectures la réponce que Granvelle * fit au nom de l'Empereur à Iules Vrsin que le Pape avoit envoyé vers luy, & qui n'estoit qu'une Satyre contre les deportemens de son fils, ou plustost qu'une accusation tacite

* Mr. de Thou en a inseré quelque fragment au commencement de son quatriéme livre.

tacite que sa Sainцteté mesme en avoit esté participante. Outre le traitté de France, on imputoit à la memoire de Pierre Loüis d'avoir voulu persuader à son fils Octave, lors qu'il estoit à la teste de cette belle armée qu'il conduisoit en Allemagne pour dégager son Beau-pere, de se saisir du Duché de Milan, qui restoit alors sans deffence, & que nonobstant que ce jeune Prince eust eu horreur d'une si noire perfidie, son Pere n'avoit pas laissé de l'en presser, & de traitter avec le Cardinal du Belley, pour persuader aux François ce qu'il n'avoit peu obtenir de son fils. Enfin on luy reprochoit la conjuration * de Fiesque, quoy que son Confident † detenu dans une longue prison à Milan, & appliqué tant de fois à la question, eust tousjours constamment nié que son maistre en eust eu la moindre participation; & l'on concluoit que puis que les Conjurez avoient desja remis Plaisance entre les mains de l'Empereur, & le reconnoissoient pour Arbitre, le Pape luy rendist aussi Parme, pour laquelle il promettoit donner aux enfans du deffunct telle compensation qu'il jugeroit à propos.

* Hubert Folietta l'en justifie premierement dans la Relation de cette Conjuration.

† C'estoit l'eloquent Pelegriny, dont il nous reste de si belles lettres en Italien.

Cette mort si tragique suivie d'une réponce si contraire à l'espoir de sa Sainцteté, qui ne s'estoit resoluë de dissimuler ses justes ressentimens, que pour recouvrer Plaisance, rendirent inutiles tous les efforts que le Cardinal Madruce fit à Rome, pour ramener le Concile à Trente, & diffi-

diſſiperent toutes les intrigues que Mendoſe avoit concertées parmy les Peres aſſemblez à Bologne pour les y faire retourner. Cependant l'Empereur qui prevoyoit d'un coſté combien ſa reputation ſeroit affoiblie parmy les Allemans, s'il paroiſſoit qu'il n'euſt point eu le credit de rétablir le Concile dans un lieu qui leur fuſt moins ſuſpect, & qui craignoit de l'autre, que s'il laiſſoit paſſer la conjoncture de tant de victoires, ſans ſe mettre en devoir de profiter de l'étonnement où il avoit jetté les Proteſtans, il ne fuſt plus deſormais en ſon pouvoir de rien obtenir d'eux en matiere de Religion, s'aviſa d'un expedient, qui pour avoir eſté trop finement concerté (je dis meſme ſuivant la prudence de la chair) ne reüſſit en aucune maniere, & qui bien loing de luy conſerver ſon auctorité parmi les Catholiques, en meſme temps qu'il luy gaigneroit l'amitié des Proteſtans, comme il s'eſtoit imaginé, luy fit encourir le mépris des uns, & l'averſion des autres.

Il repreſenta luy meſme à la Diette les Offices qu'il avoit faits à ſa Sainteté pour ramener le Concile à Trente, & fit lire le Bref * que le Pape avoit publié pour s'en excuſer, qui certainement eſtoit un diſcours des mieux entendus que l'on euſt veu partir de la Cour de Rome; d'où il prit occaſion de faire remarquer à l'aſſemblée qu'encore que cette affaire ne fuſt pas tout à fait deſeſperée, elle tireroit neantmoins à tant de longueur,

* On a cru que le Cardinal Renaud Polus, Prince du ſang Royal d'Angleterre, en eſtoit l'Autheur.

qu'il estoit à propos de chercher cependant quelque voye de reconciliation, qui rapprochant un peu les esprits que le schisme avoit éloignez les uns des autres, les disposast insensiblement à la reünion, où tous les gens de bien des deux partis devoient aspirer, comme à l'unique moyen de restablir la gloire de l'Empire : Il ajoûta que quoy que les Princes & les Deputez les en eussent confié le soin, il jugeoit plus convenable de choisir entre les Theologiens Catholiques & les Protestans, ceux qui luy sembleroient les plus des-interessez, les plus doctes, les plus vertueux, & les plus pacifiques pour dresser une Profession de foy, que tout le monde pust suivre sans scrupule en Allemagne, & qu'il prioit l'Assemblée de nommer ceux qu'elle penseroit avoir les qualitez propres pour accomplir un si legitime projet.

Il s'éleva lors un bruit confus dans la Diette, pource qu'il n'y avoit personne qui n'approuvast la proposition de l'Empereur, je dis mesme parmy les Catholiques, avant qu'ils se fussent donné le loisir de l'examiner à fonds, & qui ne nommast quelque Theologien de sa connoissance, & pourtant il n'y avoit personne qui convinst de celuy que son compagnon avoit nommé. Il falut donc apres une longue contestation remettre encore une fois la chose au pouvoir de Charles, qui en commit trois *, pour composer un Livre divisé en trois parties, dont la premiere

* A sçavoir Iulien Flug Evesque de Maumbourg, Michel Sidonius Docteur de Magdebourg, & Iean Agricola, Pasteur d'Islebe.

ré traitteroit de tout ce qui ſeroit neceſſaire à croire, la ſeconde, des Ceremonies, & la troiſiéme, de la Reforme de la Diſcipline Eccleſiaſtique. Ce Livre achevé ſe trouva conforme en toutes choſes à l'ancienne Religion, excepté qu'il ne rejettoit pas tout à fait le mariage des Eccleſiaſtiques, ny la Communion ſous les deux eſpeces ; mais il vouloit que l'un & l'autre fuſt permis, juſqu'à ce que le Concile en euſt pleinement decidé (& c'eſt à cauſe de cette particularité qu'il prit le nom d'*Interim*) l'Empereur le fit publier par toute l'Allemagne avec des peines tres-rigoureuſes contre ceux qui ne le recevroient pas. Mais il eſt impoſſible de ſe figurer avec quel zele ce temperament fut reprouvé des Catholiques & des Proteſtans meſmes, & juſqu'à quel point les uns & les autres, quelque animoſité qu'il y euſt entre eux, conſpirerent à ſe plaindre de l'Empereur, comme s'il leur euſt fait la plus ſenſible injure qu'ils eſtoient lors en eſtat de ſouffrir. Entre les Catholiques l'Eveſque d'Avranche *, & le General des Iacobins † le refuterent, & le Pape apres l'avoir cenſuré en plein Conſiſtoire, envoya le Cardinal Sfondrato en Allemagne, pour repreſenter les raiſons qu'il avoit euës de le faire. Mais l'horreur que les Proteſtans, auſquels il eſtoit ſi favorable, en témoignerent, ſurprit bien davantage l'Empereur, & luy fit éprouver que la prudence humaine eſtoit tousjours ſujette à s'égarer, quand elle s'écartoit

* Robert Senault.
† Robeus.

cartoit des routes ordinaires. Le Ministre d'Erford * luy répondit aussi-tost qu'il parut, & le plus fameux Predicant de l'Empire †, que l'on avoit fait venir exprez de Strasbourg pour l'approuver, ayma mieux encourir la disgrace de l'Electeur de Brandebourg, dont il estoit sujet, & s'exposer à estre tué par les garnisons Espagnoles qui desoloient le Wittemberg, que de le signer.

* Gaspard d'Aquila.

† Martin Bucer.

Le Duc Maurice, nonobstant ses promesses, fut contraint d'assembler à Lipzic les Ministres de Saxe & de Misnie pour determiner la profession de Foy que l'on suivroit dans ses Estats, & les Villes Anseatiques firent leurs protestations à l'encontre. L'Empereur qui reconnut lors qu'il seroit impossible de ramener les Protestans, à moins que de gaigner absolument Maurice, resolut enfin de luy donner le bonnet Electoral de son Cousin, qu'il luy avoit si souvent promis, & qu'il avoit tousiours differé sous divers pretextes, & pour en rendre l'investiture plus magnifique, il voulut que la ceremonie se fist en lieu public: mais comme l'esprit humain ne sçauroit presque jamais observer toutes les formalitez ‡ que la bien-sceance exige dans les affaires de parade, il arriva que la mesme action que l'Empereur faisoit pour se reconcilier avec les Protestans, en leur témoignant que la guerre qu'il leur avoit faite, n'avoit point esté de Religion, & qu'il ne vouloit point profiter ny enrichir les Catholi-

‡ Monsieur de Refuge, en son traité de la Cour.

tholiques de leurs dépoüilles ; la mesme action, dis-je, qui les devoit attirer, fut celle qui les aliena davantage, & la seule omission d'une legere circonstance corrompit tout le fruit qu'on s'en estoit promis. On negligea de faire cette action hors de la veuë du Duc de Saxe prisonnier, & par mégarde on choisit un endroit où l'on regardoit commodement des fenestres de sa prison : de maniere que le hannissement des chevaux & le concours du peuple excitant la curiosité de ce malheureux Prince, il y mit la teste, & fut luy-mesme le témoin de sa propre degradation. Il la regarda pourtant sans émotion ; il ne détourna point les yeux que la ceremonie ne fust achevée ; il ne se formalisa point de voir qu'on substituoit les descendans d'Auguste à ceux de Maurice, au prejudice des siens, & se contenta de dire à la fin, qu'il prioit Dieu que ses Cousins joüissent si heureusement de la dignité qu'ils luy avoient volée ; qu'ils n'eussent pas besoin de luy, ni des siens pour la conserver contre celuy de qui ils estoient assez lâches pour la recevoir.

Mais ceux qui l'apperçeurent dans une si fâcheuse contemplation, ou qui sceurent apres comme la chose s'estoit passée, s'imaginerent que l'Empereur avoit eu dessein d'adjouster la mocquerie à l'injure ; & le persuaderent si bien aux autres, en exaggerant la generosité de Iean Federic, qu'il n'y eut plus desormais personne qui se mist en peine de déguiser son senti-

ment. Maurice mesme se voyant en possession d'une dignité qui l'obligeoit à changer d'interest, changea de conduitte, & l'on peut dire que l'Empereur en fit un ennemy dez le moment qu'il acheva de luy faire tout le bien qu'il pouvoit esperer de luy.

Il est vray que jamais defection ne parut mieux fondée que la sienne, & que les raisons qu'il en allegua, estoient si plausibles que je ne trouve point d'Historien ni de Politique des-interessé, qui ne suspende son jugement, quand il se donne la peine d'en examiner le fonds. Il avoit esté le promoteur de la Ligue, formée pour opposer à celle de Smalcalde, & l'Empereur mesme demeuroit d'accord, qu'il luy devoit uniquement la victoire d'Elbe obtenuë contre les Protestans. Sur cette présupposition, il soûtenoit que la dignité d'Electeur dont Charles avoit differé si long-temps à luy donner l'investiture, n'estant qu'une des plus legeres participations du fruit qu'il avoit procuré, tant s'en falloit qu'elle eust pu le rendre redevable à la Maison d'Austriche; qu'au contraire, il estoit vray de dire que cette Maison ne s'estoit acquittée que de la moindre partie de ce qu'elle confessoit luy devoir, en publiant qu'il luy avoit conservé trois Couronnes, & dix Provinces hereditaires, quand mesme il ne seroit point intervenu de Traitté solemnel conclu pour ce regard, & qu'apres tout sa Majesté n'auroit fait que luy transporter

un

un bien qu'elle ne pouvoit posseder elle-mesme, & dont Maurice ne pouvoit estre frustré sans injustice, puis que Iean Federic estant devenu coupable par les Loix de l'Empire, & sa felonie ayant rendu ses enfans inhabiles à luy succeder, les mesmes Loix vouloient que ses Estats fussent devolus à son cousin germain, comme estant le plus proche heritier de la maison de Saxe.

Cette dignité donc ne pouvant passer en toute rigueur, que pour une compensation des services, n'introduisoit point aussi de nouvelle dependance à l'égard de Maurice qui fust distinguée de celle qui luy estoit commune avec tous les Princes de l'Empire qui ne s'estend pas fort loin, * & ne donnoit aucun nouveau droit à l'Empereur d'exiger en particulier quelque chose de luy. Cependant Charles aprés la victoire ayant desiré que le Land-grave de Hesse le vinst trouver, pour achever luy-mesme son accommodement, celuy-cy ne l'avoit fait qu'apres avoir exigé de Maurice son gendre une promesse écrite de sa main, & signée de l'Electeur de Brandebourg, & du Duc de Brunsvic, par laquelle ils se rendoient tous trois garants de sa liberté, & nonobstant le Duc d'Alve n'avoit pas laissé de l'arrester sur une supercherie que Granvelle avoit fait dans le sauf-conduit qu'on luy avoit envoyé, où ce Secretaire abusant du rapport qu'il y a dans la langue Allemande, entre les deux mots qui signifient

* Vorsius en a designé les limites, suivant la Bulle d'Or, & les anciennes Constitutions.

* *Ohn Enige Geffengnis*, sans aucune prison, au lieu de mettre *Enige*, on avoit renversé l'n, & mis *Enige*, qui signifie Eternelle: on a voulu dire que Granvelle avoit fait cette piece, pour se vanger du reproche que la Ligue de Smalcalde luy avoit fait, de ne sçavoir pas la langue Allemagne.

sient aucune * & eternelle, au lieu de mettre sans aucune prison, comme il estoit stipulé, avoit mis sans eternelle prison, d'où l'on pretendoit que l'Empereur pouvoit tenir le Landgrave prisonnier, autant de temps qu'il luy plairoit, sans violer sa promesse. Mais cette detention ayant donné un merveilleux scandale aux Allemans, qui n'estoient point accoustumez à de semblables Equivocques, & les enfans du Land-grave auctorisez par tout ce qu'il y avoit de sincere & de genereux dans l'Empire, ayant fait sommer leur Beau-frere à la Diette, d'executer le contenu de sa caution, Maurice s'estoit adressé plusieurs fois à l'Empereur, sous la foy duquel il l'avoit faite, pour luy demander la permission de l'accomplir, sans en avoir obtenu que des remises.

Ce traittement quoy qu'il fust alors d'autant plus rude qu'il alloit à luy faire perdre le peu de reputation qui luy restoit, depuis qu'il avoit abandonné la Ligue de Smalcalde pour suivre l'Empereur, n'avoit pourtant point esté capable de le porter à recourrir aux voyes qui sont permises aux Souverains † pour se faire décharger du plege qu'ils ont accepté purement pour faire plaisir aux autres, & il avoit mieux-aymé que de tant de Princes de l'Empire, dont il avoit interest de conserver l'estime, les uns l'accusassent de foiblesse & les autres de collusion avec la Maison d'Austriche, que de rompre avec elle. Il s'estoit contenté de poursuivre civilement

† Le Docteur Lanspergius dans son Commentaire, *ad Legem Iuliam Majestatis*.

vilement l'élargissement de son Beaupere, en remonstrant la justice de cette action, & les suites qu'elle pouvoit avoir; & ny le Duché de Wittemberg qu'on luy proposoit pour le faire taire, ny des rebuts continuez durant cinq ans, n'avoient pas suffi pour consumer sa patience. Enfin il s'estoit addressé au Prince d'Espagne * comme au dernier instrument qu'il jugeoit propre à flechir la vengeance de l'Empereur son pere; mais il avoit esté assez mal-heureux pour donner sujet à ce jeune Prince d'exercer la premiere de ses tromperies, en luy disant par une fausse Confidence, qu'il avoit obtinu la chose de l'Empereur, pourveu qu'elle demeurast secrette, durant le peu d'intervalle que l'on demandoit pour en concerter l'execution, & que Maurice cependant ne donnast aucun signe de mécontentement, ny mesme de poursuite. Cette excuse avoit allenty ses efforts durant quelque temps; mais comme le départ du Prince pour retourner en Espagne, sans avoir apporté la moindre disposition à l'affaire qu'il se vantoit d'avoir terminée, l'avoit convaincu qu'il ne devoit rien desormais esperer par la douceur, il ne restoit plus à tenter que la voye des armes.

* Qui fut depuis Philippes deuxiéme.

Ces raisons qui certainement estoient sans replique, n'estoient pourtant pas à mon sens, ny les seules ny mesme les veritables qui faisoient agir Maurice, & quelque respect que je doive aux deux celebres Histo-

Historiens * qui les rapportent, & aux Memoires de l'Evesque de Bayonne † qui negocioit lors pour Henry II, avec les Protestans d'Allemagne, il me semble qu'il y en eut deux autres, qui se rapportans d'avantage à l'humeur de cét Electeur, l'émeurent avec plus de succez: & qui se donnera la peine d'examiner à fonds quel estoit son Genie, verra bien que ce n'est pas inutilement que je travaille sur une matiere qui pour avoir esté si judicieusement traittée par tant de grands hommes, n'a pas esté pourtant épuisée. Ie dis donc qu'outre les raisons éloignées que j'avoüe avoir esté suffisantes de mettre à Maurice les armes à la main contre l'Empereur, il y en a deux qui le determinerent en effet, l'une regardoit la personne de Maurice, & l'autre celle de l'Empereur.

* Sleidan dans son dernier livre, & Mr. de Thou dans le premier Tome de la premiere Edition, livre huict, page 726, & 727.

† Iean du Fresne.

La premiere consistoit en ce que Maurice ayant receu de la nature un temperament, * dans lequel on voyoit l'ambition des Espagnols, & l'adresse des Italiens mélée avec la pesanteur d'Allemagne, il n'estoit entré dans le party de Charles que pour assouvir la passion qu'il avoit commune avec luy, & par consequent ces deux Princes n'avoient contracté l'un avec l'autre que cette espece de Societé qu'Aristote appelle interessée *, & qui ne les empeschoit pas d'avoir chacun à part leurs fins particulieres, & mesme contraires, hors de la conjoncture presente, en ce que Charles caressoit Maurice, parce qu'il avoit besoin de luy comme

* C'est ainsi que Loüis d'Avila le dépeint.

* dans le 7 livre de la Politique, & le 8 de la Morale.

comme du seul instrument capable de ruiner la Ligue de Smalcalde, jusqu'à ce que le temps luy fournist l'occasion de le ranger aussi bien que les autres ; & Maurice suivoit Charles, pource qu'il s'agissoit de conserver presentement le bonnet Electoral dans la Maison de Saxe, sauf à chercher par apres un expedient pour rompre les mesures dans lesquels il prevoyoit bien que sa perte estoit necessairement enfermée avec celle des Protestans.

Comme ces deux interests opposez, dominerent également l'un & l'autre durant cette guerre, je remarque qu'ils y ajusterent ponctuellement toutes leurs actions, & que Maurice ne se proposa point d'autre but, apres avoir assemblé ses trouppes, que d'envahir les Estats de son cousin, * au lieu d'aller joindre Charles qui l'appelloit à son secours, & qui pensa perir par trois fois, en l'attendant la premiere à Lantzhut, la seconde à Ratisbonne, & la troisiéme à Ingolstat ; comme Charles ne travailla de son costé qu'à procurer à Maurice les plus jaloux emplois ‡ & les expeditions qui luy pouvoient attirer davantage la haine ou l'envie des Allemans pour le decrediter. C'est ainsi qu'au lieu de commander aux trouppes du Roy Ferdinand son frere, de couvrir la Misnie, lors qu'apres la deffaite du Marquis Albert de Brandebourg, il ne tint qu'aux Liguez victorieux non seulement de recouvrer la Saxe que

* Sandoval vers le milieu de son 2 Tome.

‡ Maurice s'en plaignit en ces termes dans sa premiere lettre à Henry II.

que Maurice leur avoit ostée, mais encore de le dépoüiller entierement, elles eurent ordre de s'aller raffraischir sur les bords du Danube, & d'attendre que celles du Pape fussent arrivées pour se mettre en campagne.

J'observe en second lieu que comme ces deux grands Princes usoient presque indifferemment de toutes choses, pour accomplir leurs projets, ils reüssirent à peu prez aussi heureusement l'un que l'autre, je veux dire que tout de mesme que Maurice obtint enfin l'investiture des Estats, & de la dignité de son cousin, & trouva sa resource dans la marche que prirent ses ennemis vers la Boheme, au lieu d'entrer dans la Misnie, apres la deffaite de Roclis; de mesme Charles fut opportunément dégagé par l'armée du Pape, & rendit Maurice si noir parmy les Protestans, & mesme parmy les Catholiques, pour lesquels il combattoit; qu'il n'y avoit personne en Allemagne qui n'imputast à luy seul tous les desordres de la guerre, & qui n'en déchargeast l'Empereur.

Cette aversion des Grands & des peuples imprima les deux plus noires taches à la reputation de cét Electeur, qu'elle pouvoit recevoir, puis que l'une & l'autre s'attacherent directement aux deux seules choses, *qu'il importe à l'homme de conserver au peril de sa vie, je veux dire la Religion & l'honneur. On publioit par tout qu'il n'estoit point de la confession

* Platon dans son Cratile.

ſion d'Ausbourg, quelque mine qu'il eut fait autrefois de s'y ſouſmettre, & l'on n'en demandoit point d'autre preuve que la connivence que l'Empereur avoit ſçeu tirer adroitement de luy pour la tenuë du Concile : Ceux qui penſoient juger plus favorablement de luy, ſe contentoient de dire qu'il s'eſtoit declaré ſecrettement chef de la Secte qu'on nommoit Politique en * Allemagne, & qui ſouſtenoit que la Foy devoit eſtre accommodée à quatre choſes, à ſçavoir aux lieux, aux perſonnes, au temps & à la fortune; de maniere que ſi Maurice ne travailloit promptement à diſſiper ces calomnies, il eſtoit indubitable qu'il ſe verroit abandonné de tous les Proteſtans, lors qu'il ſeroit attaqué, comme il eſtoit certain que Charles ne manqueroit pas de l'attaquer, dez qu'il ne le verroit plus ſouſtenu de perſonne.

* Elle avoit preſenté ſon Libelle à la Diette d'Ausbourg à l'Empereur.

Pour ce qui regardoit l'honneur, Maurice avoit auſſi cru mettre le ſien ſuffiſamment à couvert, lors qu'il avoit abandonné la Ligue de Smalcalde, en faiſant courir des Manifeſtes par tous les Cercles de l'Empire pour témoigner aux Proteſtans qu'il ne ſuivoit le party de l'Empereur, qu'apres avoir reçeu de luy toutes les aſſurances poſſibles, qu'il ne ſeroit rien innové dans les Articles de la Religion, & des Privileges des Princes, ny des villes libres : & nonobſtant on deſarmoit les uns & l'on exigeoit d'immenſes contributions des autres, les op-

pressez recourroient à Maurice, sous la guarantie de qui ils s'estoient reconciliez avec l'Empereur, & Maurice n'en recevoit que de belles paroles qui n'empeschoient pas que les executions militaires du Duc d'Alve, n'augmentassent de jour en jour, outre que le mépris qu'on faisoit de son entremise, servoit à faire croire qu'il avoit si peu de credit à la Cour Imperiale, qu'il n'y avoit pas d'apparence que dans le bruit qui couroit de son impuissance, il y eust personne qui se voulust declarer pour luy; par la Maxime * qui ne peut souffrir ce point en Politique, que l'on partage le peril à moins qu'on ne partage aussi l'esperance.

* Plautin dans le livre 2 du premier Tome de son Eneade.

La seconde raison consistoit en ce que Maurice ayant emporté comme d'assaut le poste qu'il pretendoit, crut devoir avant toutes choses reparer les bresches qu'il avoit faites pour y parvenir, & se voyant desormais le plus considerable Prince de l'Empire, il en regarda les interests d'une autre maniere qu'il n'avoit fait auparavant. Il remarqua lors distinctement que l'assistance qu'il avoit donnée à Charles, avoit esté presque fatale à la liberté d'Allemagne, & qu'en attirant les Italiens & les Espagnols dans le sein de l'Empire, il leur avoit mis en main les instrumens propres à forger une chaîne qui dans peu de temps devoit estre achevée. Il en fut convaincu lors qu'il entra dans la ville de Wittemberg, à la teste des trouppes Imperiales, & la confusion qu'il apperceut sur le visage

visage des habitans, rejallit sur le sien ; de maniere qu'il fut contraint de tenir les yeux tousiours baissez, & de marcher vers la Citadelle, sans dire mot à personne. Ce fut alors qu'il apperceut distinctement le progrez que ses ennemis avoient fait à le decrediter, & qu'il interpreta comme il devoit le sens mysterieux de ces termes que le desespoir avoit tirez de la bouche de quelques-uns des Spectateurs, & que le bruit de la cavalerie ne l'avoit point empesché d'entendre : C'est ainsi que triomphe le traistre à sa Patrie.* D'où il conclut que s'il pouvoit remettre l'Allemagne au mesme estat qu'elle estoit avant la Ligue de Smalcalde, & reduire la puissance de l'Empereur qui s'estoit débordée, dans les justes limites que la Bulle d'Or avoit assignées, il arriveroit par la mesme action à deux fins toutes glorieuses, pour soy, l'une que non seulement il repareroit les atteintes données à sa reputation ; mais il la pousseroit encore infiniment au de-là du point où pouvoit aspirer un Prince de sa condition, s'il rangeoit à la raison le mesme Empereur qui avoit pris le Pape & le Roy de France prisonniers, arresté les progrez de Soliman, fait des conquestes jusques dans l'Afrique, & dissipé le party Protestant à moins de huict mois. L'autre qu'il se reconcilieroit pleinement avec ceux de sa secte, & recouvreroit avec usure l'amitié de ses Compatriotes, s'il leur redonnoit la liberté en un temps où elle

estoit

* Mr. de Thou raconte ainsi la chose.

estoit presque desesperée, & s'il faisoit connoistre aux Estrangers que l'Allemagne avoit des ressources inconnuës à toutes les autres nations qui la rendoient encore plus redoutable dans sa cheute pretenduë, qu'elle ne l'avoit esté dans le plus haut point de son elevation.

Mais pour faire voir que ce projet estoit le mesme que Maurice avoit dans l'idée, & que les autres dont il remplist ses Manifestes, ne luy servoient que de fard pour le mieux déguiser, il ne faut qu'observer le rapport qu'il eut avec la maniere dont il usa pour l'executer, & l'on jugera d'abord qu'il estoit impossible que des efforts si rares que sont ceux que je vais representer, sortissent d'un autre Principe, & qu'une foudre si subtilement preparée, qu'elle n'éclatta que dans le moment de son impression, & lors pour ainsi dire qu'elle estoit desja sur la teste de celuy qui en devoit estre accablé, agist par des ressorts moins cachez que ceux que j'ay découverts. Ie dis donc que Maurice se resolut à la guerre sur ces deux reflexions, & comme il avoit appris à la Cour de Charles le fin de la dissimulation, il en tourna les premiers usages contre luymesme, & l'on peut dire que son coup d'essay * luy reüssit au desavantage de son Maistre. L'Empereur qui ne trouvoit plus d'opposition parmy les Princes d'Allemagne, s'attacha aux villes Imperiales qu'il sçavoit bien estre les derniers ramparts de la liberté Germanique, & commença par le

* Antonio Perez dans la premiere partie de sa lettre.

le ſiege de Magdebourg, comme celle qui eſtoit la plus conſiderable, & de qui l'exemple ſerviroit infailliblement à determiner toutes les autres; mais la reſiſtance qu'il y trouva, fut ſi grande & le murmure des Proteſtans qui creurent que ce ſiege eſtoit une infraction de l'*Interim* qu'on leur avoit accordé, fut ſi univerſellement répandu, que Charles s'imagina que l'unique moyen d'empeſcher qu'ils ne ſe remuaſſent & qu'ils n'entrepriſſent de le faire lever par force, eſtoit d'en donner la direction à Maurice. Il luy fit donc expedier des Patentes de General en la meilleure forme, & qui contenoient en apparence un pouvoir * moins limité que ceux qu'on avoit accouſtumé de confier aux autres; mais pour temperer à ſa mode un excez de civilité qu'il jugeoit alors neceſſaire, & pour ſatisfaire en meſme temps à l'ombrage qu'il avoit conceu de luy, il luy donna le plus fidelle & le plus raffiné de ſes Emiſſaires ‡ qui ſous pretexte d'exercer la charge de Commiſſaire General d'armée, avoit ordre ſecret d'éclairer toutes ſes actions.

* Le Docteur Lundorp dans la continuation de l'hiſtoire de Sleidan.

‡ Antonio Griſony.

Maurice qui voyoit d'un coſté que l'Empereur luy alloit mettre inconſiderément entre les mains le ſeul inſtrument capable de le ranger luy meſme à la raiſon, & de l'autre qu'il n'y avoit rien de plus facile que d'ébloüir par une contreruſe, ſe ſurveillant qu'on luy deſignoit, accepta l'employ que Charles s'eſtoit fait tant de fois demander par tous les Princes d'Alle-

d'Allemagne, * pour le donner en suitte avec plus de ceremonie, & resolut d'executer de bonne foy les ordres qu'il avoit receus de l'Empereur, & de la Diette, à sçavoir de contraindre ceux de Magdebourg d'accepter l'*Interim*, & de mettre son honneur à couvert, sous ce procedé qui estoit tout sincere: mais pour obliger aussi l'Empereur d'accomplir les autres articles de la mesme Diette, il usa de l'occasion, pour gaigner les trouppes qui servoient au siege, & pour en lever de nouvelles. En suitte de ce projet, il se rendit au Camp, il fit avancer les travaux, il prit trois ou quatre Villes, qui servoient comme de dehors aux assiegez, & contraignit leurs garnisons à prendre party; il entreprit mesme une action qui avoit esté rejettée par tous les Chefs, lors qu'il la proposa dans le Conseil de guerre, & qui pourtant estoit essentielle, comme l'evenement le justifia depuis, à ses fins particulieres, quand sur l'avis qu'il receut que l'armée des Villes Anseatiques cõmandée par trois ‡ excellens Generaux, approchoit pour faire lever le siege, il marcha au devant d'elle avec un petit corps de Cavallerie, il corrompit la meilleure partie des Soldats qui la composoient, il leur fit tourner leurs armes contre leurs camarades qui se monstroient plus fidelles; & la dissipa de maniere que Mansfeld fut contraint de se jetter dans la Ville avec une poignée de gens seulement, pendant que Maurice conduisoit le reste avec les deux autres Generaux dans ses lignes.

* Les Protestans & les Catholiques s'estoient mis pour l'en conjurer par une brigue qui n'a point esté découverte.

‡ Albert de Brandebourg, Mansfeld, & Hedek.

Cette

Cette expedition jetta de la poudre aux yeux de l'Empereur & de son Emissaire, & les empescha d'observer de si prez les deportemens d'un homme qui venoit d'imiter ce qu'il y avoit de plus hardy dans la vie d'Auguste *, en leur faisant expliquer à leur avantage une action qui parut dans la suitte, avoir esté l'origine de leur mal-heur: Cependant Maurice qui sçavoit qu'il ne se falloit jamais reposer † moins, que quand on avoit obtenu des succez impreveus ; de peur qu'on ne donnast loisir à la fortune de penser ou de recourir à son inconstance naturelle, pressa les assiegez avec chaleur, & se mit plusieurs fois en dáger de perdre la vie & la liberté; mais voyant qu'ils se deffendoient de jour en jour avec plus de fermeté, que les Braves du parti Protestant s'y jettoient à l'envy sans obstacle, pour ce que sa grandeur, & les marets dont elle estoit environnée, empeschoient qu'on ne pust achever la circonvallation ; que sa garnison estoit si nombreuse qu'elle faisoit des sorties à tous momens, & qu'il estoit impossible de la prendre, ny par famine, tant que l'on manqueroit de vaisseaux capables de fermer la riviere d'Elbe ; ny par force, jusqu'à ce que cette riviere fust diminuée, ce qui ne pouvoit arriver qu'à la fin de l'Esté, jusqu'à laquelle il prevoyoit bien que les Soldats qui n'avoient point eu de quartier d'hyver, ne se resoudroient jamais à camper, il crut qu'il estoit également avantageux à l'Allemagne, à l'Empire, & à soy-mesme de

* Qui alla tout seul dans le camp de Lepide pour le corrompre.

† Guichardin dans ses Sentences.

faire un Traitté avec le Senat de Magdebourg dont les principaux Articles se reduisoient à l'acceptation de l'*Interim*, avec quelques modifications, à la restitution des biens Ecclesiastiques, au rasement des fortifications nouvelles, & à une contribution de cinquante mille écus, pourveu que Maurice leur donnast en échange sa foy, qu'il ne seroit point attenté à leurs privileges, & qu'il se rendist caution du present traitté.

Cette clause que l'Empereur fut enfin obligé de ratifier, pource que les Assiegez s'obstinerent à l'exiger, fit non seulement recouvrer à Maurice l'estime qu'il avoit perduë parmy les Protestans; mais le fit considerer desormais à toute l'Allemagne, comme la seule personne qui pouvoit arrester le débordement de la Maison d'Austriche, & cette reflexion produisit cét étrange symptome * que la Physique ne connoist que par le moyen de la Politique, & qui fait passer imperceptiblement les peuples sans milieu de la haine à l'amour. Ceux de Magdebourg qui l'avoient cherché tant de fois dans leurs sorties, pour l'assassiner, le receurent en triomphe dans leur ville, avec toute son armée, luy presterent un serment particulier en qualité de Conservateur de leurs Privileges, luy defererent la dignité de Marckgrave, & reçeurent cinq Enseignes de ses gens en garnison: Les autres villes libres suivirent leur exemple, & donnerent tant de jalousie à Charles,

* Aristote, vers la fin du cinquiéme livre de sa Politique.

en le faiſant appercevoir de la faute qu'il avoit faite, qu'il s'aviſa pour y remedier en quelque maniere d'exiger de Maurice, qu'il fiſt obſerver dans ſes Eſtats la Confeſſion de Foy, * dont il eſtoit demeuré d'accord à la Diette.

* C'eſtoit le Formulaire de l'*Interim*.

Cét artifice eſtoit merveilleux, en ce que Maurice ne pouvoit executer alors ce qu'il avoit promis, à moins que de perdre non ſeulement toute l'auctorité qu'il avoit parmy les ſiens : mais encore de ſuſciter une guerre civile dans la Saxe, à qui l'eſpace de cinq ans n'avoit pas eſté capable de faire oublier ſon Duc priſonnier, ny par conſequent à moins que d'encourir l'indignation des troupes qu'il avoit aſſemblées, & de ſe rendre inutile au reſtabliſſement de la liberté Germanique : mais il trouva móien de l'éluder par la plus ingenieuſe réponce † que j'aye remarquée dans les hiſtoriens du ſiecle paſſé.

† Elle fut portée à l'Empereur par Lazare Schvvendi le confident de Maurice.

Elle conſiſtoit en ce qu'apres avoir fait compliment à l'Empereur, ſur le zele qu'il avoit de remettre dans l'Empire l'ancien uſage de l'Egliſe, il le ſupplioit de conſiderer qu'il eſtoit dangereux d'arracher en ſi peu de temps de l'eſprit des Allemans, des opinions qui leur plaiſoient ; quoy qu'elles ne fuſſent point enracinées, & dont ils faiſoient mine d'eſtre perſuadez, & que comme ils avoient eſté preſque les derniers de l'univers à recevoir la veritable Religion, ‡ ils ne ſeroient pas ſans doute les premiers à corriger les erreurs qu'ils avoient communes avec d'autres na-

‡ Ceux de Saxe ne l'avoient receuë que l'an 800 par ſaint Boniface.

nations : Qu'il estoit à propos de les instruire avec douceur & de les ramener insensiblement, & que l'experience de tous les temps, luy avoit appris qu'il estoit impossible de forcer la conscience, sans exciter des troubles : Qu'outre ces raisons generales à l'Empire, il y en avoit encore d'autres qui regardoient ses Estats en particulier, & qui luy faisoient voir que la chose ne pouvoit reüssir par une autre voye, pource que s'il contraignoit les Predicans de la Saxe de prescher l'*Interim*, le nombre des Catholiques estoit si petit que les temples deviendroient deserts, & les Protestans se feroient administrer la parole de Dieu dans des maisons particulieres, sous pretexte que comme les Catholiques refusoient encore d'assister à leurs Assemblées, nonobstant les ordres de l'Empereur, on ne pouvoit trouver estrange qu'ils ne communiquassent pas non plus avec eux, jusqu'à ce que leur obstination eust cessé : Qu'il falloit donc plustost commencer une si saincte œuvre, par la reformation des Colleges où la jeunesse estoit mal instruite, & des Ecclesiastiques dont la mauvaise vie, & le scandale détruisoit plus en un moment qu'on ne pouvoit edifier en beaucoup de temps, & maintenoit l'indignation dans les Esprits qui les haïssoient desja pour d'autres raisons. Qu'il la falloit continuer par le changement de Magistrats, qui permettoient que l'on diffamast tous les jours l'*Interim* impunément par de libelles &

par

par des harangues publiques: Et qu'il la falloit enfin reduire à sa perfection, en obligeant ceux d'Ausbourg qui avoient commencé le desordre en Allemagne, de se dédire du decret * qu'ils venoient de faire, par lequel ils declaroient que l'*Interim* estoit directement contraire à la doctrine de l'Eglise, & des Saints Peres, avant que de presser ceux de Saxe qui n'avoient fait simplement que leur acquiescer.

* Il avoit esté fait aussi-tost que Charles-quint en estoit sorty.

Cette excuse fut le premier signal de mes-intelligence, qui parut entre l'Empereur & Maurice, & ceux qui avoient interest de les brouiller l'un avec l'autre, ne manquerent pas de s'en prevaloir. Les Enfans du Land-grave de Hesse firent sommer Maurice de leur representer leur pere sans delay, suivant son Escrit; à faute dequoy ils interpellerent les autres Electeurs, & les Princes, pour proceder contre luy, selon les rigueurs de l'Empire. Maurice se deffendit long-temps sur son impuissance, & n'oublia rien pour leur remonstrer que ce n'estoit pas le moyen de rompre les chaînes de leur pere, que d'y vouloir contraindre l'Empereur, & qu'il falloit plustost essayer de le fléchir par d'autres considerations; mais voyãt qu'ils continuoiẽt leurs poursuittes, avec plus de vigueur qu'auparavant, & que l'intervalle estoit expiré, dans lequel il devoit remettre le Landgrave à ses beaux-freres, ou s'aller confiner luy-mesme dans leurs prisons, il se servit enfin de son droit de recours; & fit

 adjour-

adjourner l'Empereur, pour estre son garant, suivant leur compromis. L'Empereur envoya le Surveillant, dont j'ay parlé cy-dessus, aux enfans du Land-grave, pour leur commander de se desister de la procedure commancée contre leur beau-frere, & de remettre entre ses mains l'Escrit, en vertu duquel ils se poursuivoient en Iustice, pour y estre fait droit comme de raison, sous peine d'estre mis au ban de l'Empire, & sur leur refus declara de pleine puissance * & d'auctorité Imperiale Maurice libre de la promesse qu'il avoit signée, & cassa toutes les actions qui se feroient desormais contre luy pour ce regard.

* Iamais Empereur en Allemagne n'en estoit venu là.

Vn procedé si nouveau, & qui ne pouvoit estre en usage que dans des gouvernemens absolus, anima de telle maniere les Protestans, & mesme les Catholiques contre l'Empereur, que Maurice fut contraint de le des-avouër publiquement, & de protester aux interessez, qu'il n'entendoit point que sa parole fust degagée en vertu de cette declaration. Ie sçay que les Politiques accuserent ce Duc de s'estre trop hasté; mais il me semble que sa precipitation peut estre excusée par l'une de ces quatre raisons. La premiere, qu'il estimoit que l'authorité de l'Empereur n'estoit pas suffisante de mettre sa conscience ny son honneur à couvert. La seconde, que dans les deux extremitez dont il falloit necessairement choisir l'une, il aymoit-mieux conserver l'union avec ses anciens amis qu'il avoit renoüée avec

tant

tant de bonheur, que de favoriser un Prince avec qui ses interests ne s'accordoient plus, & qui par consequent devoit bien-tost devenir son ennemy : La troisiéme qu'il avoit seulement alors découvert, que les desseins de l'Empereur tendoient directement à l'oppression de la Republique d'Allemagne : Et la quatriéme, qu'il avoit assez de prudence pour remarquer que le point fatal estoit arrivé, dans lequel seulement ils pouvoient estre renversez.

Quoy qu'il en soit, Maurice commença d'agir contre Charles avec une precaution merveilleuse ; & comme il avoit reconnu que les deux fautes essentielles de la Ligue de Smalcalde consistoient en ce qu'on avoit donné lieu à quelques Princes de l'abandonner, sous couleur de justice, & qu'on ne l'avoit point appuyé de la protection, ny de l'authorité d'un Monarque étranger qui pust retenir les membres dans l'union par le respect ou par la crainte qu'ils auroient de sa puissance, il se lia étroittement avec le Comte Palatin du Rhin, l'Electeur de Brandebourg le Duc de Mekelbourg, & les enfans du Landgrave de Hesse, & il traitta * au nom de tous, avec Henry II, qui devoit entrer avec toutes ses forces dans l'Allemagne, pour y reparer toutes les infractions que les Empereurs de la Maison d'Austriche avoient faites à la Bulle d'Or. En suite il fit assembler ses Sujets, il leur fit sçavoir la resolution qu'il avoit prise

* Par le moyen de l'Evesque de Bayone.

de s'aller mettre au pouvoir de ses Beaux-freres jusqu'à ce qu'il leur eust representé leur Pere : Il leur fit prester le serment à son heritier presomptif Auguste, auquel il choisit un Conseil ; & il écrivit à l'Empereur les plus respectueuses lettres qu'il put imaginer, par lesquelles il luy promettoit de le venir trouver ; aussi-tost qu'il auroit satisfait à sa parole. Ses actions répondirent aux apparences, & il partit dez le lendemain sans suitte pour aller trouver ses Beaux-freres à Cassel, où apres avoir observé toutes les formes, il fut élargy sur sa parole, aux fins de chercher luy mesme les moyens de la dégager.

Mais comme cette Entreprise avoit esté concertée avec toute la maturité dont un Allemand estoit capable, elle fut executée avec tant de promptitude qu'elle surprit mesme le plus diligent * de tous les hommes, qui malgré toute sa deffiance, ne soupçonna jamais que Maurice le deust attaquer, jusqu'à ce qu'il apprit tout d'un coup qu'il avoit passé de la Hesse dans la Turinge, ramassé ses troupes dispersées en un corps d'armée, fait la jonction avec celle de ses Beaux-freres à Schinfert, & du Marquis Albert de Brandebourg à Roterberg, & pris par intelligence les villes de Donawerd & d'Ausbourg.

* C'est l'Eloge que Scribany donne à Charles.

L'Empereur que la rapidité de ces progrez mettoit hors de deffence, eut alors recours à ses artifices, donna plein pouvoir

voir * au Roy des Romains son frere de traitter avec Maurice pour la liberté du Land-grave, & le fit publier aussi-tost dans l'armée des Confederez par un Heraut revestu des livrées de l'Empire. Maurice qui prevoyoit que l'entremise de Ferdinand n'abboutiroit qu'à brouiller ceux de son party avec le Roy de France, ou qu'à donner loisir à l'Empereur de rappeller ses trouppes de Flandre & d'Italie, répondit qu'il ne refusoit pas de traitter avec le Roy des Romains, ny avec telle personne qu'il plairoit à sa Majesté Imperiale d'authoriser, pourveu que l'Ambassadeur * du Roy tres-Chrestien, sans la participation duquel il s'estoit obligé de ne traitter point, y fust compris. Mais pour empescher en mesme temps que Charles ne profitast de cét intervalle, il fit avancer l'armée droit à Vlme. L'Empereur qui craignoit que la perte de cette ville n'attirast celle des autres qui restoient en petit nombre à sa devotion, fut contraint par cette marche de haster avec trop d'empressement ce qu'il faisoit semblant de desirer, & fit venir en poste son frere à Luits, pour commencer la negociation : Maurice s'y rendit en personne accompagné de l'Ambassadeur de France, pendant que le Marquis Albert son Lieutenant general conduisoit l'armée vers le Palatinat, & demanda au Roy des Romains la liberté du Landgrave son Beau-pere, la pacification des troubles excitez sur le fait de la Religion, le restablissement de l'usage

* Dans le Continuateur de Sledan.

* C'estoit le mesme Evesque de Bayonne.

ancien de la bulle d'Or en tous ses Articles, la paix avec le Roy tres-Chrestien, ou la permission aux Confederez de l'assister en qualité d'Alliez, & le rappel de tous ceux qui depuis cinq ans avoient esté mis au Ban de l'Empire.

Le Roy des Romains répondit, conformément à des instructions, que sa Majesté Imperiale estoit preste de mettre le Landgrave en liberté, pourveu que les Confederez des-armassent en mesme temps, & qu'elle avoit plus d'impatience qu'aucun autre Prince de voir terminer à la prochaine Diette les deux si necessaires reformations d'Estat & de Religion; mais qu'elle ne pouvoit digerer que les Allemans y voulussent comprendre en qualité d'Allié le Roy tres-Chrestien, avec lequel elle estoit en guerre ouverte, & que pourtant sa Majesté Imperiale, pour témoigner le desir qu'elle avoit de la paix generale, consentoit que Maurice presentist à quelles conditions on pourroit traitter avec luy, & que mesme il en entreprist la negociation: qu'elle ne refuseroit pas non plus le rappel de tous les bannis, pourveu qu'ils se sousmissent aux Loix establies dans la derniere Diette, & qu'elle accorderoit liberalement aux Confederez les autres choses qu'ils souhaittoient, sans en exiger reciproquement que deux; à sçavoir qu'ils ne permissent pas qu'aucunes de leurs trouppes prissent party avec la France, au cas que la guerre continuast entre leurs Majestez, & que Maurice agreast

de les

de les conduire luy mesme en Hongrie, & de les commander contre le Turc.

Ces propositions, qui toutes estoient si captieuses en general, & dont chacune en particulier pouvoit estre expliquée en plusieurs sens divers, & mesme contraires, ne tirerent point d'autre réponce de la bouche de Maurice, sinon qu'il estoit engagé dans une Societé, avec laquelle il falloit deliberer, avant que de s'expliquer davantage: mais que pour tesmoigner à l'Empereur qu'il ne refusoit point d'ouvertures d'accord, pourveu qu'elles fussent plus sinceres à l'avenir, il consentit que l'on assignast une Conference à Passau, pour le septiesme du mois de Iuin suivant, où il promit d'envoyer des Deputez avec plein pouvoir. Cependant il retourne en diligence à l'armée, & apres avoir conferé avec l'Ambassadeur de France, il entra à l'impourveu dans le Tirol, où l'Empereur avoit assigné le rendez-vous à ses trouppes. Cette marche produisit deux effets, que toute la puissance ny la felicité de Charles ne pouvoient reparer, l'un qu'elle dissipa toutes ses nouvelles levées, & le mit hors d'estat de former à l'avenir un corps-d'armée en Allemagne, sur lequel il avoit pourtant estably son principal espoir, & l'autre que les Confederez ne trouverent rien qui les arrestast jusqu'au pied des Alpes, où Charles avoit disposé le peu de gens qui luy restoit, pour en disputer l'entrée. Maurice à qui la force estoit desormais inutile, eut

recours à l'adresse, & fit attirer quelques Montagnars dans une embusche, qui pour sauver leur vie, luy découvrirent tous les sentiers, & s'offrirent de le conduire; il accepta leur proposition, apres avoir pris ses seuretez; & ne prenant que deux cens chevaux, & la fleur de ses fantassins, il se presenta à la veuë de Ruter, ville devant laquelle les Imperiaux s'estoient retranchez, en un poste, où l'on ne pouvoit venir que par un sentier deffendu de leur Canon: mais Maurice les ayant joint, auparavant que d'estre apperceu, le re[illegible] inutile, & les Imperiaux en conceurent une si mortelle frayeur, que non seulement ils ne se deffendirent pas, mais se retirans en desordre vers l'Asile qu'ils avoient à dos, ils donnerent lieu aux Vainqueurs d'y entrer pesle mesle avec eux, & de forcer d'abord une Ville qui ne pouvoit estre assiegée. * Apres ce succez Maurice s'imagina qu'il n'y avoit plus rien qui fust impossible à sa fortune: & pour l'éprouver, il parut dés le lendemain à la veuë d'Errenberg, qui estoit la meilleure place de l'Empire, & surprit avec tant de bon-heur, le fort qui deffendoit le sentier par où seulement elle estoit accessible, que ceux que l'abandonnerent, n'eurent pas le loisir d'enclouër les canons qui luy servirent à battre, & à se rendre Maistre de la ville par composition, pource qu'on n'auroit peu jamais en mener d'ailleurs. Il ne restoit que la Citadelle dont la situation sur un rocher escarpé de tous costez, la faisoit

* Tous les Historiens d'Allemagne en demeurent d'accord, & mesme Hadriamo parmy les Espagnole.

faisoit passer pour imprenable, & que les Confederez ne songeoient point à reduire autrement que par famine ; mais ils la forcerent en trois heures par une avanture * que je ne puis omettre.

* Mr. de Thou la deduit fort au long dans son 8 livre.

Vn Pasteur qui dés l'approche de Maurice s'estoit retiré de l'autre costé du rocher avec son bercail, dans un lieu où il croyoit estre en seureté, apperceut un jour une de ses chévres qui ne trouvant plus rien à brouter en bas, s'efforçoit de grimper en haut, où la veuë & la senteur de la verdure l'attiroit. Il fit d'abord toutes ses clameurs ordinaires, pour la faire revenir, de peur qu'elle ne se precipitast ; mais voyant qu'elles estoient inutiles, il ne peut faire autre chose que de l'accompagner des yeux, & d'observer curieusement tous les detours qu'elle prenoit, jusqu'à ce qu'enfin elle arriva sur un tertre prez du sommet où il y avoit en abondance de quoy repaistre. Ce fut alors que sa crainte commençant à diminuer, il remarqua que cét animal descendoit par les mesmes endroits qu'il estoit monté ; & qu'en effet il réjoignit les autres sans incommodité, d'où il conclut que peut-estre en pourroit-il bien faire autant. Il se mit en estat de l'essayer, & suivant les mesmes détours il y parvint enfin, & contempla avec une joye extraordinaire la Citadelle vers laquelle il y avoit un chemin qui commençoit directement au lieu où il estoit : Il n'osa pourtant pas pour ce coup s'engager plus avant, parce

qu'il découvrit quelques soldats qui se promenoient, & retournant sur ses pas, revint à sa cabane, où il ne fut pas si tost entré, que comme cette sorte de gens ne pense qu'à profiter de toutes choses, il partit pour reveler aux Confederez ce qu'il sçavoit. Sous espoir d'en tirer quelques richedalers, il consentit d'estre lié, & conduisit en cette posture les avanturiers de l'armée de Maurice, jusque sur le tertre d'où ils effrayerent tellement ceux de la Citadelle, qu'ils se rendirent à discretion.

* Cardan dans sa Sagesse.

Maurice qui avoit accoustumé * de dire qu'il ne falloit jamais estre plus hasté que quand il s'agissoit de poursuivre la victoire, accomplit luy mesme son Apophtegme, & marcha droit à Inspruc où l'Empereur s'estoit retiré, pour assembler ses trouppes, & où dans le moment qu'il receut la nouvelle que les ennemis approchoient, il n'estoit accompagné que de sa Cour. Il la reçeut pourtant d'une maniere intrepide; & quelque peu de temps qu'elle luy donnast pour concerter sa fuite, il n'oublia point d'ordre qui fust necessaire pour la faire avec seureté. Sa precaution mesme s'étendit jusqu'au Duc de Saxe son prisonnier, qu'il menoit tousjours avec soy; quoy qu'il eust envoyé le Land-grave à Malines, & jugeant qu'il y alloit de sa gloire de faire voir au moins en apparence qu'il l'avoit delivré plustost volontairement que de force, & qu'il osteroit aux Confederez le plus illustre

de

de leurs trophées, s'il les empeſchoit d'obtenir la principale fin pour laquelle ils avoient pris les armes, il luy fit dire * qu'il eſtoit deſormais libre ; mais ce Prince, à qui ny la longue priſon † ny tant de traittemens indignes, n'avoient rien allenty de ſa generoſité, répondit qu'il ne vouloit point avoir obligation à l'Empereur d'une grace forcée, & qu'il pretendoit la devoir toute entiere au Ciel & à ſes liberateurs. En effet il ne laiſſa pas de ſuivre Charles en tous les endroits de ſa retraitte, avec la meſme exactitude que ſes gardes le contraignoient d'apporter auparavant.

* Sandoval dans ſon Tome 2.

† Paul Iove dans le 40 livre de ſon Hiſtoire.

Cette fuitte de l'Empereur produiſit un Spectacle aux yeux de tous les hommes, que la fortune n'avoit point étalé depuis celle du grand Pompée, & leur renouvella le plus memorable exemple qu'ils pouvoient avoir de ſon inconſtance. On le vit partir de nuit, nonobſtant les douleurs de la goutte dont il eſtoit alors tourmenté plus cruellement que jamais, par un certain débordement qui n'eſt point échapé à l'obſervation d'Ariſtote, & qui ſe fait de la partie ſuperieure de l'Ame ſur les ſenſations de l'inferieure, auſſi ſouvent en matiere de peines que de plaiſirs. Il ſortit avec precipitation à la lueur des flambeaux ſur une litiere, accompagné de ſon frere Ferdinand, qui l'eſtoit venu trouver de Linc, deux jours auparavant, & traverſer les Alpes par le chemin qui conduit d'Inſpruc à Trente, au plus

fort

fort d'une grosse pluye, qui détrempant la terre glaize dont ces lieux abondent, & les couvrant de bouë par endroits, à proportion qu'ils estoient plus ou moins elevez à cause de la difficulté qu'elle avoit à s'écouler, en rendoit l'accez presque également impossible aux hommes & aux chevaux. On arriva mesme entre des rochers, où ceux-cy devenant inutiles, les Cavaliers qui les menoient par la bride, trebuchoient avec eux, & les valets tombans par l'effort qu'ils faisoient en relevant leurs maistres, les reduisoient à leur rendre à leur tour charitablement le mesme office. Ainsi les employs & les conditions estant confonduës, il sembloit que la fortune voulust renouveller à peu prez cette espece d'égalité, qui n'avoit point esté en usage, depuis que la division des biens s'estoit introduite dans le monde.

Pendant que les Courtisans de l'Empereur luittoient ainsi contre les injures du temps & du climat, il se reprochoit à soy mesme la croyance qu'il avoit donnée aux conseils violens du Duc d'Alve & de Granvelle, qui luy persuadoient d'employer la severité à recueillir les fruicts de la victoire d'Elbe, & qui luy avoient representé Maurice si facile à contenter, qu'il luy permettroit de faire toutes choses, pourveu qu'on luy accordast le rappel d'un banni * qu'il avoit pourveu du Gouvernement de Leipsic, & si méprisable qu'il seroit le dernier à qui les

* Lazare Schovvin son Confi-[illegible]ent.

les Allemans auroient recours pour la delivrance de leurs Princes captifs : & dans cette agitation de penſées, Charles arriva vers la frontiere du Frioul, & ſur les terres de la Republique de Veniſe, en un lieu nommé Villac, où ſes eſprits n'eſtans pas encore revenus de la crainte qui les avoit diſſipez, & voyant venir de loin l'Ambaſſadeur * que cette Republique luy envoyoit pour le regaler de preſens, & pour le faire traitter durant le ſejour qu'il feroit ſur ſes Eſtats, il s'imagina que c'eſtoit des gens de Maurice, & ſe diſpoſoit à partir, lors que cét Ambaſſadeur ſurvenant à propos, diſſipa la terreur panique, & l'obligea de s'arreſter. Mais quelques heures apres, comme le Senat de Veniſe, pour obſerver la maxime qu'il s'eſt impoſée ‡ de n'eſtre jamais ſans armes, à la veuë de ſes voiſins armez, eut envoyé de nouveaux ordres ſur la frontiere, pour y faire avancer les gens de guerre, † l'Empereur que la deffiance ne ceſſa jamais de travailler en aucune rencontre, crut que les Venitiens avoient concerté de le livrer aux Confederez, & reſolut ſi fortement de partir tout à l'heure, qu'il fallut que cét Ambaſſadeur vinſt à ſon departement, & ſe miſt entre ſes mains, pour luy ſervir d'oſtage de la ſeureté qu'il luy promettoit. Maurice de ſon coſté s'eſtoit avancé avec tant de diligence, qu'il eſtoit arrivé dans Inſpruc la meſme nuit que l'Empereur en eſtoit parti, & voyant qu'il n'y avoit plus lieu

* Antonio Griſoni.

‡ Ianvorte dans le 2 livre de cette Republique.

† Ileſcas vers la fin de ſon 2 Tome.

lieu de le poursuivre à cause de la longue traitte qu'il avoit faite, s'estoit contenté de soupper des mesmes mets qui avoient esté preparez pour sa Majesté, & d'abandonner au pillage, tout ce qui se trouveroit dans la Ville, appartenant aux Estrangers, ou au Cardinal d'Ausbourg, à qui les Confederez en vouloient particulierement, pource qu'ils le presumoient avoir conseillé toutes les innovations que Charles avoit faites. Ce fut dans cette conjoncture, que l'Empereur se voyant d'un costé chassé d'Allemagne, confiné en païs Estranger, sans armée, & sans espoir d'en avoir davantage, que celle qu'A[illegible] Dorie luy devoit mener d'Espagne, [illegible] durant le temps qu'elle consumeroit en un si long voyage, donneroit plus de loisir aux Confederez, qu'il ne leur en falloit pour chasser de tous les lieux où son nom estoit encor respecté dans l'Empire, & mesme pour dépoüiller son frere des Provinces hereditaires, qui serviroient à soustenir la dignité de celuy qu'ils eliroient pour son Coadjuteur, & que quand cette armée arriveroit plus viste, que l'apparence ne permettoit de croire, elle n'estoit pas seulement assez nombreuse, pour s'opposer au corps que Maurice avoit détaché de la sienne, sous la conduitte d'Albert de Brandebourg, pour contraindre les trois Electeurs Ecclesiastiques d'abandonner son party, & par consequent elle ne contribuëroit qu'à signaler sa defaite. Considerant d'autre costé qu'Henry II

ry II avoit mis ſur pied les plus leſtes trouppes, qui fuſſent parties du Royaume de France, depuis pluſieurs ſiecles, & qui trouvant les Païs-Bas dégarnis, n'auroit autre choſe à faire, qu'à ſommer des places pour les prendre, & qu'à marcher dans les Provinces en corps de bataille, pour ſe faire preſter le ſerment: Que le Mareſchal de Briſſac * avoit ordre en meſme temps d'entrer dans le Milanez, qui dans la haute opinion qu'on avoit de ſa valeur, mais encore plus de ſa legalité, luy feroit infalliblement changer de Maiſtre, avec d'autant moins de ſcrupule que Charles avoit le premier violé les conditions ſous leſquelles il avoit eſté reconnu pour Duc, apres la mort du dernier des Sforces, & qu'il ſembloit avoir abandonné ſes nouveaux Sujets, en faiſant paſſer les meilleures trouppes qu'il avoit deſtinées à la conſervation du Duché, par la Valteline dans le Tirol: Que Coſme de Medicis Duc de Toſcane eſtoit trop grand Politique ‡ pour laiſſer échapper l'occaſion d'arrondir ſa Couronne, & de recouvrer les places † que Charles s'eſtoit reſervées ſur la coſte pour le tenir en bride: Que le recouvrement que les François avoient fait de la Mirandole, jointe à l'expedition de Briſſac dans le Milanez, ouvriroit au Duc de Parme l'entrée de Plaiſance, * & l'attacheroit pour jamais aux intereſts d'Henry II, à la faveur de qui il ſeroit reſtably: Que la Republique de Gennes n'eſtoit point encore revenuë

* Mr. de Villars Boëvins dans la premiere partie de la vie de ce Mareſchal.

‡ Paul Iove dans l'Eloge de ce Prince.

† On les nomme aujourd'huy, *Stato delli preſidi.*

* Gonſague s'en eſtoit emparé pour l'Empereur, incontinent apres l'aſſaſſinat de Pierre Louys Farneſe fils du Pape.

venuë de la convulsion qu'elle avoit souf-ferte par la conjuration de Fiesque ; & que si la France la prenoit par son def-faut, *il vouloit dire l'Isle de Corse où les habitans s'estoient soulevez, elle s'af-foibliroit de telle maniere qu'elle seroit enfin obligée de rappeller les exilez, ‡ce qui seroit la mesme chose à son égard que de perdre la communication d'une ville, sans laquelle il ne pouvoit conserver ses Estats d'Italie : Et que pour sur[illegible]oy d'in-fortune Dom Pedre de Tolede Viceroy de Naples estoit reduit à la plus étran-ge extremité que l'on pouvoit imaginer, ayant au dehors l'armée du Turc, qui ravageoit ses costes, & qui l'avoit con-traint de tirer les Espagnols naturels des garnisons, & par consequent avoit donné lieu aux mécontens de tenter une conju-ration, qui quoy qu'elle eust esté heureuse-ment découverte, & que le Chef † en eust esté puny, n'avoit pas laissé de luy causer une telle deffiance, qu'il avoit fait murer toutes les portes de la ville Capi-tale, à la reserve de trois, & qu'il n'atten-doit de jour en jour qu'un soulevement general.

* Dans le conseil que donna le Colonel Sampietre à Henry II.

‡ Les Fiesques & les Adornes.

† Il se nommoit Sigonio.

Toutes ces fascheuses suittes se presen-tant donc tout d'un coup à la pensée de l'Empereur, & luy faisant apprehender que de leur conjonction il ne se formast un meteore absolument fatal à la Maison d'Austriche, ou qui du moins luy raviroit les Estats qu'elle possedoit à la reserve de l'Espagne, il s'avisa de suivre le conseil

que

que Galeas Duc de Milan fit donner à Louis XI, lors qu'il avoit en teste une armée de cent mille de ses Sujets conjurez contre luy, qui s'estoit avancée jusqu'à Charenton, & d'imiter un trait de Politique qu'il se souvenoit d'avoir tant de fois admiré dans Philippe de Commines, * & qu'il avoit accoustumé de citer comme un des plus importans preceptes de ces Historiens: En un mot il resolut de fendre la nuë dans laquelle il voyoit plusieurs carreaux prests en mesme temps de fondre sur luy, & de diviser un party contre lequel il n'avoit pas mesme assez d'égalité pour tenter la fortune, tant qu'il subsisteroit en son entier. Il commença ses pratiques par les François, que l'experience de tant de traittez luy avoit fait voir estre plus susceptibles de reconciliation que les autres peuples; mais la conqueste des villes Imperiales de Mets, de Thoul, & de Verdun leur estoit alors une si delicieuse amorce, qu'ils en rejetterent toutes les ouvertures; il ne restoit donc plus d'autre voye, que celle de gaigner les Allemans, & voicy le biais par lequel il en vint à bout.

* Dans le I livre de son Histoire.

Il envoya à Passau, où j'ay dit que Maurice avoit assigné la negociation, son frere Ferdinand, Albert, Duc de Baviere son gendre, les Evesques de Saltzbourg & de Frisingen, & les Deputez des trois Electeurs Ecclesiastiques, des Ducs de Cleves & de Wittemberg, tous en qualité de Plenipotentiaires, & leur fit expedier deux manie-

manieres d'Ordres tout à fait differens: les uns estoient ordinaires & communs à tous ceux que je viens de nommer, par lesquels il leur donnoit un pouvoir limité, de traitter avec les Confederez, à certaines conditions raisonnables, & pourveu que la bien-sceance y fust observée, & qu'on ne touchast point à l'auctorité qui residoit en sa personne, ny aux privileges de sa Maison. Les autres estoient secrets, adressez à Ferdinand en particulier, inconnus à tous ceux qui le devoient accompagner, & sans aucune restriction qui l'auctorisoient pleinement, en cas qu'il vinst à presenter à Maurice la carte blanche, & qui par avance approuvoient toutes les conclusions de quelque maniere qu'elles fussent, qu'il prendroit avec luy.

Maurice à qui la qualité des Plenipotentiaires de Charles, ne permettoit pas d'envoyer à Passau un Ministre subalterne, laissa l'armée sous le commandement de Guillaume fils aîné du Landgrave, & s'y rendit en personne, où pour tirer avantage sur le tapis, de ce qu'il venoit d'executer à la campagne, il proposa d'abord comme une condition préliminaire * sans laquelle il soustenoit que les Confederez ne pouvoient traiter avec sincerité, qu'on ne leur parlast en aucune maniere des affaires de Religion, & que l'Empereur en fist cesser toutes poursuites, jusqu'à ce qu'on eust rétably de tous points le gouvernement Germanique

* Mr. de Thou dans son 8 livre.

nique

nique dans son ancienne & naturelle forme.

Cette proposition, qui certainement estoit de vainqueur à vaincu, ne fut pourtant pas rejettée; mais on tascha de l'eluder, en demandant au prealable que ceux qui avoient perseveré dans la creance de leurs peres,& qui pour cela mesme avoient fait de notables pertes,fussent satisfaits au despens du public. On avoit inventé cette clause, parce qu'elle destruisoit absolument la fin de l'instance de Maurice, en ce que si les Protestans estoient obligez de contribuer à la reparation des dommages causez par les dernieres guerres dans quelques cercles de l'Empire, ils en concevroient pour le moins autant d'aversion pour celuy qui y auroit donné son consentement, qu'ils auroient eu de joye de luy voir exiger le libre exercice de leur Religion,avant toutes choses.Mais Maurice qui connut d'abord quel estoit l'artifice de cette feinte repartie,l'écouta avec tant d'indignation sur le visage, & pressa tellement les Plenipotentiaires de se declarer sur le champ,à l'égard de la presupposition qu'on leur avoit faite, qu'ils furent contraints de recourir à une autre deffaite.Ils briguerent l'entremise des Deputez des Princes & des Villes libres de l'Empire,qui estoient venus à Passau,pour rendre la Negociation plus authentique: ils la proposerent à Maurice qui civilement ne se pouvoit empescher de l'accepter; ils les visiterent tous en particulier

pour

pour se les acquerir, & porterent si haut en pleine assemblée, la qual té des respects deus à sa Majesté Imperiale; qu'enfin ces Deputez prirent la charge de luy representer par Lettres, avant que de passer outre, l'importance qu'il y avoit de contenter les Confederez sur l'Article preliminaire, & firent jurer aux deux partis, qu'il y auroit suspension d'armes, jusqu'à l'arrivée du Courrier, dont le temps fut determiné pour oster toute ambiguité.

Ferdinand qui, quelque connoissance qu'il eust des sentimens de son frere, estimoit que la derniere chose qu'il devoit faire, estoit de les découvrir, mit entre les mains des Mediateurs au jour assigné une réponse de sa Majesté Imperiale, qui n'estoit à proprement parler qu'un rémerciement, & se contenta de dire verbalement à Maurice que son frere luy avoit expliqué sa pensée en des termes si ambigus, pour ce qui regardoit l'Article preliminaire, qu'il estoit impossible qu'il luy pust satisfaire precisément, à moins que d'excedet son pouvoir. Il adjousta que cette irresolution de l'Empereur, s'il l'avoit bien conceuë, provenoit de ce qu'il n'estoit pas suffisamment éclaircy de plusieurs choses, qu'il ne luy pouvoit faire sçavoir que de vive voix: d'où il conclut que pour terminer la negociation en peu de jours, il estoit necessaire que les Confederez luy accordassent un second intervalle, pour aller trouver son frere en poste, & pour conferer seulement

lement durant quelques heures avec luy, & qu'il ne croyoit pas qu'il y eust presentement d'autre voye que celle-là, pour redonner la paix à l'Empire. Maurice luy repliqua qu'il estoit temps de s'expliquer, & qu'il ne pouvoit prolonger le terme qu'il luy avoit donné, sans perdre la creance qu'il avoit parmy les siens, qui commençoient d'entrer en ombrage * sur le peu de vigueur qu'il témoignoit. Mais Ferdinand se tournant devers les Mediateurs, leur representa si fortement qu'il n'avoit point d'ordre de rien conclure, & leur remonstra avec tant de naïveté, quoy qu'affectée, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'il voulust commettre sa personne desja indisposée aux fatigues d'un si rude voyage, en une saison si pluvieuse, s'il avoit pu s'en exempter, qu'il les obligea de se joindre avec luy, pour conjurer Maurice d'accorder ce dernier delay, ou de leur donner une copie de tous les Articles que les Confederez pretendoient, pour les envoyer à l'Empereur, sur ce que Ferdinand se promettoit d'en rapporter la decision en mesme temps que celle de la clause preliminaire. Maurice qui craignoit de les mécontenter, de peur que leur Maistres ne se joignissent à l'Empereur, se relascha apres beaucoup de mystere, & leur fournit l'instrument qu'ils demandoient. Ils l'accompagnerent d'une seconde Lettre qu'ils écrivoient à Charles, par laquelle ils luy representoient le mal-heureux estat de l'Allemagne, & le leur en

* Il designoit le Marquis Albert de Brandebourg.

particulier, & luy declaroient positivement que s'il ne terminoit promptement cette guerre, ou s'il n'envoyoit une armée capable de couvrir leurs frontieres, sur lesquelles celle des Confederez commençoit à se déborder, ils seroient forcez par necessité de pourvoir eux mesmes à leur conservation en quelque autre maniere.

L'Empereur qui n'estoit pas en termes de resister à ses Ennemis, bien loin d'en faire de nouveaux, retint son frere aupres de luy, pource qu'il n'estoit pas bien-sceant qu'un Roy des Romains signast des Articles si contraires en apparence à la dignité qui le regardoit, & luy substitua celuy de ses Ministres * pour qui les Protestans avoient moins d'aversion. Celuy-cy ne trouvant plus Maurice à Passau, pource que le temps du retour de Ferdinand estoit expiré, se rendit à son camp, où apres avoir joüé tous les personnages que la nature de l'affaire, qu'il avoit à traitter, vouloit qu'il representast, il accorda presque tout ce que les Confederez demandoient, & fit un Traitté ‡ le dernier jour de Iuillet de l'année mil cinq cens cinquante deux, par lequel on stipuloit de part & d'autre que les armes seroient posées en mesme jour, que le Landgrave de Hesse seroit delivré: Que la sentence que l'Empereur avoit prononcée au desavantage de ce Prince sur le different qu'il avoit contre les Comtes de Nassau, seroit annullée, & le procez reveu de nouveau

* C'estoit Henry Platius son Secretaire.

‡ Il y a un livre exprez des Actes de Passau.

par

par les sept Electeurs, pour estre fait droit à qui il appartiendroit, sans que le jugement pust estre ny retardé, ny revoqué par aucun incident survenu de la part de sa Majesté Imperiale, ou des parties. Que l'Empereur seroit obligé: de convoquer la Diette dans six mois, au plus tard: on travailleroit à terminer les Controverses de Religion, & à reparer les principales innovations qui s'estoient glissées contre la Bulle d'Or: Qu'en attendant l'entiere execution de ces deux Reglemens, on ne pourroit rechercher personne, tant en general qu'en particulier pour ce qui regardoit sa creance: Que la Chambre Imperiale de Spire seroit mi-partie, entre les Protestans & les Catholiques, & que l'Empereur feroit expedier une Amnistie, en telle forme qu'on la desireroit, pour tous ceux qui s'estoient engagez dans la Confederation par écrit, ou en quelque autre maniere: Qu'il restituëroit d'abord, & de bonne foy, tous les lieux qu'il avoit occupez depuis sept ans dans l'Empire, sans excuse & sans delay, & que les particuliers, qui auroient receu quelque dommage durant les troubles, n'en pourroient exiger aucune reparation en justice, ny mesme intenter le moindre procez, quand il ne s'agiroit que de reprendre ce qu'ils prouveroient leur appartenir: * Que tous les bannis seroient rappellez sans exception, & que rien d'important à l'avenir ne seroit decidé sans la participation des Princes de l'Empire: Que les Ele-

* Cette condition regardoit les meubles seulement.

Electeurs pourroient faire des assemblées entre eux comme auparavant, sans attendre les ordres de sa Majesté Imperiale, & qu'à la reserve des cas inserez dans les vieilles Constitutions, on ne pourroit appeller de leur sentence à la Chambre de Spire : Que l'Empereur seroit obligé de rétablir par tout, mesme dans sa Cour des Iuges qui fussent originaires du pays, & qu'il seroit permis aux gens de guerre de prendre le party qu'il leur plairoit, pourveu qu'il ne fust point directement contre sa Majesté Imperiale : * Qu'elle ne pourroit desormais introduire de soldats en Allemagne, nonobstant qu'ils fussent ses sujets, & qu'on ruineroit les fortifications des villes, à mesure que les garnisons Italiennes, Espagnoles, ou Valones en sortiroient : Qu'on n'admettroit plus aux Diettes des Deputez pour chaque Province du patrimoine de la Maison d'Austriche, & que Maurice, nonobstant le serment qu'il avoit fait à sa Majesté Imperiale, pourroit se méler du different qu'elle avoit avec le Roy tres-Chrestien, pour l'accommoder à l'amiable. Apres cette tentative en laquelle on peut dire que Charles avoit esté également mal-traitté dans le cabinet & à la Campagne, il desespera veritablement de pouvoir assujettir l'Allemagne, & fit executer les Articles de ce Traitté, avec plus de scrupule qu'il n'avoit fait les autres. Mais comme l'ambition est tousiours la derniere mourante ‡ dans le cœur des Conquerans, il essaya de pro-

* C'est à dire contre Charles comme Empereur.

‡ Aristote dans le 9 livre de sa Politique.

procurer à son fils un bien qu'il ne perdoit que par une pure supercherie de la fortune, & de luy applanir des chemins qu'il n'avoit trouvez inaccessibles que vers l'extremité de sa course. Disons mieux, il voulut éprouver, s'il seroit plus heureux parmy les siens, qu'il ne l'avoit esté contre les Estrangers, & tirer quelque fruit de l'obeïssance aveugle qu'il avoit tousiours exigée de son frere, mesme apres sa promotion à la dignité de Roy des Romains.

Il connoissoit parfaittement les avantages que la Couronne Imperiale avoit derivés dans ses affaires, & prevoyoit combien son fils seroit éloigné d'executer le dessein de la Monarchie universelle, si elle luy manquoit: Il falloit donc tascher de la faire tomber sur sa teste: ce qui ne pouvoit arriver que Ferdinand son frere ne se demist en sa faveur de la qualité de Roy des Romains. Pour l'y porter, il maria Maximilian fils-aisné de Ferdinand avec l'Infante sa fille, & le separa de son pere, sous pretexte de l'envoyer en Espagne, pour consommer le mariage où il le sceut si bien faire cajoller par ses Emissaires durant deux ans, qu'il l'y retint, qu'il en tira une promesse du moins interpretative, qu'il ne s'opposeroit point à la substitution du Prince d'Espagne, sur un trône qui le regardoit, pourveu que son pere qui estoit le principal interessé, l'approuvast*.

* Sandoval dans son 2 Tome.

Sur cette assurance, Charles qui ne voyoit

voyoit presque plus de difficulté dans la chose, pource qu'il se deffioit bien plus de Maximilian que de Ferdinand, envoya vers son frere la Reyne de Hongrie sœur de l'un & de l'autre, mais absolument devoüée aux interests de l'aisné. Cette Princesse n'omit aucune des ruses * qu'elle entendoit mieux que femme de son siecle, ny des promesses qu'elle avoit ordre de faire sans mesure, pour obliger Ferdinand à donner satisfaction à l'Empereur; mais celuy qui jusques-là n'avoit point eu de propre volonté ‡, devint en un moment inflexible, & ne voulut jamais écouter aucune des propositions de sa sœur; il commanda mesme à son fils de revenir aupres de soy, il luy fit de severes reproches de l'approbation tacite qu'il avoit donnée aux injustes pretentions de son Beau-pere; il rompit la correspondance qu'il y avoit entre les deux branches de la Maison d'Austriche, & pour se fortifier du party des Protestans qu'il sçavoit estre tousiours mal affectionnez à l'Empereur, il leur accorda des choses † que la Religion luy deffendoit, & qu'ils n'eussent point obtenuës en d'autres rencontres.

* Tous les Historiens en demeurent d'accord.

‡ L'Archevesque de Mayence Prince de la Maison de Brandebourg, le luy avoit quelquefois reproché.

† Elles sont couchées fort au long dans le Continuateur de Sleidan.

* De maniere que Charles éprouvant enfin que toutes choses luy succedoient à contre-sens, & ne remarquant plus assez de viguéur dans son corps, pour resister à tant de traverses, ne pouvant plus souffrir l'Ascendant que le Genie d'Henry II avoit sur le sien, comme le sien l'avoit tousiours eu sur celuy de François I. Et la goutte

* Huit raisons de la retraite de l'Empereur.

goutte luy rendant desormais necessaire un repos qu'il avoit banny de l'Europe & de soy-mesme, ennuyé de survivre à sa reputation perduë devant Mets, & rebuté par les progrés du Mareschal de Brissac dans le Milanois : mais sur toutes choses apprehendant que la deffiance qui ne pouvoit desormais estre bannie de l'esprit de son frere, ne le portast à faire des playes à la Maison d'Austriche, qui fussent incurables, ou que le Turc profitant de leur mes-intelligence n'envahist les Provinces hereditaires, quitta volontairement la partie, & faisant un dernier effort pour surmonter Ferdinand en generosité, il luy envoya la Couronne Imperiale au commencement de Decembre, de l'année mil cinq cens cinquante cinq, par le Prince d'Orange ; & resignant à son fils le reste de ses Estats, se confina dans une solitude, * au milieu de l'Espagne.

* A saint Iuste de Valladolid.

FIN.